QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11868 – SAMEDI 26 MARS 1983

EN ÉTHIOPIE

La sécheresse frappe trois millions de personnes

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dr. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Nouveaux mystères à Moscou

Geste protocolaire ou amorce de remaniements plus substantiels ? La promotion accordée à M. Gromyko, nommé jeudi 24 mars premier vice-président du gouvernement soviétique, a surpris les observateurs, qui guettaient depuis plusieurs mois des changements au sommet du parti et de l'État soviétique, mais ne s'attendaient pas à celui-là.

Une première incertitude semble pouvoir être dissipée d'emblée : M. Gromyko devrait rester ministre des affaires étrangères – un poste qu'il occupe depuis plus d'un quart de siècle. C'est, en effet, ainsi que le désigne le communiqué de l'agence TASS et c'est en cette qualité qu'il a reçu, aussitôt après sa nomination, un émissaire du président de l'Algérie. Le geste paraît surtout avoir pour but de rehausser sa stature, laquelle est déjà considérable, puisque M. Gromyko siège également, depuis dix ans, au Politburo du parti. Il devient ainsi l'équivalent d'un Molotov, son principal prédécesseur à la tête de la diplomatie soviétique, qui s'était vu nommer, à la mort de Staline, premier vice-président du gouvernement, avec Beria, Boulganine et Kaganovitch.

Mais le contexte est différent aujourd'hui, car les deux autres personnalités qui, avec M. Gromyko, occupent le même poste, ne peuvent se comparer avec ces importantes figures du passé : M. Arkhipov, un « brejnevien » nommé par l'ancien secrétaire général en 1980, ne peut espérer mieux à soixante-seize ans ; M. Aliev, l'ancien policier d'Azerbaïdjan, qui a été nommé au Politburo en novembre dernier, en même temps qu'il recevait sa vice-présidence, est, à soixante ans, beaucoup plus ambitieux. Mais son sort reste un peu trop lié à celui de M. Andropov pour être déjà consolidé.

Faut-il en conclure que M. Gromyko est maintenant en position d'hériter les fonctions de chef du gouvernement, lorsque M. Tikhonov, l'actuel tenant du titre, qui a soixante-dix-huit ans, quittera la scène ? On notera que ce dernier, qui aurait dû être le premier intéressé, n'a pas écourté son voyage en Yougoslavie pour participer à la décision de jeudi. Il n'en va pas de même du maréchal Oustinov : le ministre de la défense et probable « faiseur de rois » dans l'équipe actuelle a apparemment quitté plus vite que prévu Budapest (où sa « visite d'amitié » est devenue « visite de travail ») pour être présent à Moscou.

Tout cela ajoute aux incertitudes, qui s'épaississent depuis environ trois mois autour de l'autorité de M. Andropov et de l'avenir de ses éventuels projets. Que le nouveau secrétaire général ne soit pas en excellente santé, les photographies publiées et les récits des quelques étrangers qu'il a reçus en témoignent. Mais que des rumeurs, parfois complaisamment entretenues par des sources soviétiques, fleurissent à l'occasion d'absences dont la longueur paraît dérisoire en comparaison de celles que s'octroyait Leonid Brejnev est plus surprenant. On s'étonnera également que le thème du prochain plénum du comité central, attendu en juin, doive être l'« idéologie », comme l'affirment des informations soviétiques officieuses.

N'y avait-il vraiment rien de plus urgent à discuter, alors que la combien nécessaire réforme des méthodes de gestion économique serait renvoyée, au plus tôt, à la fin de l'année ? Tout cela, avec l'impuissance persistante à désigner un nouveau chef de l'Etat, tendrait à confirmer que le processus de la succession de Brejnev est loin d'être conclu.

Les mesures d'accompagnement de la dévaluation

• Prélèvement de 1 % sur le revenu imposable
• Emprunt obligatoire remboursable
• Economie sur les dépenses budgétaires et sociales

Complété par la nomination, jeudi soir 24 mars, de vingt-neuf nouveaux membres (huit ministres délégués et dix-neuf secrétaires d'État parmi lesquels Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U.), le troisième gouvernement de M. Pierre Mauroy s'est réuni ce vendredi matin au palais de l'Élysée en séance extraordinaire avec la seule participation des quinze ministres de plein exercice. Deux secrétaires d'État seulement assistaient à cette réunion : M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, et Henri Emmanuelli, chargé du budget auprès de M. Jacques Delors.

Les délibérations ont été consacrées à la mise au point du plan d'accompagnement du réajustement monétaire qui avait donné lieu, la veille, à des échanges de vues longs et difficiles entre MM. Jacques Delors et Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale.

Des mesures importantes ont été décidées : les unes de caractère fiscal, les autres concernant l'épargne. Un impôt supplémentaire de 1 % sur le revenu imposable devrait rapporter 10 milliards de francs. Un emprunt obligatoire remboursable réduirait momentanément la consommation des ménages. De plus, une partie des augmentations de salaires pourrait être versée dans des plans d'épargne-entreprises et bloquée pendant un certain temps, ce qui favoriserait l'investissement. Les tarifs publics seraient augmentés et des économies seraient faites sur les dépenses budgétaires et sociales.

Des arbitrages difficiles

Trois objectifs devaient guider le gouvernement dans la préparation des mesures sociales destinées à renforcer la rigueur. Tout d'abord équilibrer les comptes des régimes de Sécurité sociale. Au moins 10 à 15 milliards de francs doivent être trouvés d'ici à la fin de 1983, ce qui implique des choix douloureux, conjuguant des économies et des majorations de l'effort contributif. Côté freinage des dépenses, des économies substantielles de plusieurs milliards de francs seraient proposées dans le secteur de la protection sociale. Côté recettes, une mesure novatrice consisterait à amorcer la réforme promise du financement des régimes d'allocations familiales : il s'agirait d'ouvrir la voie à une fiscalisation partielle de la Sécurité sociale en instituant un prélèvement d'environ 1 % sur les revenus imposables. Il serait versé à un « *fonds de régularisation* », qui alimenterait, selon les besoins de financement, la trésorerie des caisses.

Cette mesure présenterait un double avantage. Elle permettrait d'éviter de toucher les plus démunis, notamment les smicards – deuxième objectif du pouvoir.

(Lire la suite page 7.)

Toute la gauche

Ils étaient partis quarante-quatre ; ils reviennent quarante-trois. Cette simple constatation suffit à expliquer la déception perceptible, ici et là, après la constitution du troisième gouvernement Mauroy.

Au demeurant, il n'y a rien là qui puisse surprendre : le chef de l'État avait le choix entre une solution de rupture et la continuité, choix recouvrant, lui-même, le débat entre partisans et adversaires du maintien dans le S.M.E.

Compte tenu de l'interprétation donnée par M. Mitterrand du résultat des élections municipales – « *l'inquiétude* » au premier tour, « *la confiance* » au second, – la continuité a prévalu, avec la reconduction de M. Pierre Mauroy. Tout le reste, si l'on peut dire, en découle. Pour conduire une politique qui doit se situer, selon les termes mêmes de M. Mitterrand, « *dans la continuité de l'œuvre entreprise* » le 10 mai 1981, confiance est faite aux mêmes hommes.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

Le prix de la santé en France

Les dépenses médicales des Français se sont élevées, en 1982, à 286 milliards 500 millions de francs, soit 5 300 F par personne, soit encore une augmentation de 18,4 % par rapport à 1981.

Telles sont les données préoccupantes qui sont soumises, vendredi 25 mars, par la commission des comptes de la santé, à M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité.

Les dépenses ont augmenté de 18,4 % en 1982

Ces chiffres confirment que la maîtrise des dépenses de santé exigera, dans le cadre des mesures qu'adopte aujourd'hui le gouvernement, un effort exceptionnel.

A la progression « modérée » des années 1979 et 1980 (+ 16,4 %) avait succédé, en 1981, une accélération à 17,7 % que confirme en l'aggravant le taux de 1982.

En dépit des mesures d'économie adoptées pour le secteur hospitalier, les dépenses d'hospitalisation ont augmenté de 19,8 % (21,1 % pour les hôpitaux publics et 15,9 % pour le secteur privé où la comptabilité n'est pas la même). Elles représentent à elles seules 50,4 % de la consommation médicale.

Cette proportion est, dans le même temps, de 29,1 % pour les soins ambulatoires (consultations de médecins), dont le coût a augmenté de 17,6 % et de 18,9 % pour les biens médicaux (pharmacie, lunettes, orthopédie) avec une progression de 16,4 %.

La commission observe, pour les soins donnés par des médecins, une augmentation modérée des prix (+ 7,8 %) largement compensée par une forte progression du nombre des actes effectués, et plus précisément des actes techniques particulièrement coûteux cotés en « K » ou en « Z » (électrocardiogrammes, piqûres, radiologie simple, échographie, etc.).

Dr. ESCOFFIER LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 26.)

AU JOUR LE JOUR

Nature

L'État est partout et même la nature recule devant lui. Le dernier remaniement le prouve : nous avions le ministère de la mer, nous voici dotés d'un secrétariat d'État à la forêt.

Bois et fourrés, taillis, allées profondes auront, comme les vagues, leur propre ministère. Et ce n'est pas fini : il reste la montagne, qui vaudrait bien un secrétariat d'État, les plaines, qui réclament un vaste ministère. Il faudra aussi s'occuper des clairières, des étangs, des ruisseaux et des nuages où des réformes s'imposent.

BRUNO FRAPPAT.

L'option nucléaire de l'armée chinoise

Le ministère chinois des affaires étrangères a confirmé ce vendredi 25 mars, que « *la question de la fourniture d'armes par les États-Unis à la Chine (...) ne se posait pas* ». Cette mise au point, qui fait suite à l'annulation d'un important contrat d'armement signé il y a plusieurs mois avec des firmes britanniques, confirme l'impression que les forces armées chinoises souhaitent le moins possible dépendre de l'étranger dans leur entreprise de modernisation. Priorité n'en doit pas moins être donnée aux types d'armements les plus modernes, *nucléaires notamment*.

L'essentiel de ces thèses viennent d'être exposées à Pékin par le nouveau ministre de la défense, le général Zhang Aiping.

De notre correspondant
MANUEL LUCBERT

Pékin. – Un large débat sur la stratégie de défense et la politique d'armement, parmi les dirigeants politiques et militaires chinois, paraît avoir récemment tourné de façon très nette en faveur des partisans de la priorité au développement de l'arsenal nucléaire du pays et de l'accélération de la modernisation du matériel en s'appuyant principalement sur un effort national propre.

L'un des indices visibles, sur le plan *commercial*, de cette conception partiellement nouvelle du gouvernement chinois est la non-confirmation par Pékin d'un contrat d'achat de missiles mer-air Sea Dart (*le Monde* du 24 mars) signé en novembre avec les firmes britanniques Vosper Thorneycroft et British Aerospace. Les Britanniques sont en fait les premières victimes des orientations que le nouveau ministre de la défense, M. Zhang Aiping, nommé en novembre, entend donner à la politique militaire. Connu comme un partisan de longue date de la modernisation technologique de l'armée de libération, il a exposé ses conceptions dans un article récent de la revue *le Drapeau rouge*, l'organe théorique du P.C.C. (nº 5, 1983).

Partant du postulat que les guerres futures seront « *une confrontation scientifique et technique* », M. Zhang Aiping insiste particulièrement sur trois points :

1) Pour la modernisation technologique de son armée, la Chine, qui est un grand pays, ne peut se satisfaire d'un apport d'armements achetés à l'extérieur. « *Dépendre de l'étranger pour réaliser la modernisation de notre armée serait irréaliste et impossible* », affirme l'auteur, qui voit deux inconvénients majeurs à cette politique : le risque d'acquérir du matériel de second choix et celui de devoir « *subir le contrôle des autres* ». La copie n'est pas non plus une méthode très intéressante à long terme, puisque, par nature, elle condamne celui qui la pratique à rester à la traîne de ceux qui sont plus avancés.

(Lire la suite page 5.)

M. EDMOND MAIRE invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Edmond Maire sera l'invité de l'émission hebdomadaire « le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 27 mars, de 18 h 15 à 19 h 30. Le secrétaire général de la C.F.D.T. sera interrogé par Michel Noblecourt et Alain Rollat, du *Monde*, et par Paul-Jacques Truffaut et Jean-Yves Hollinger, de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

MAXIMILIEN LUCE AU MUSÉE MARMOTTAN

Les ponts et les pierres de Paris

Tout le monde, d'une certaine manière, finit à l'Institut. Il n'en est pas moins surprenant (et sympathique) que le musée Marmottan, lequel dépend, on le sait, des vénérables du quai Conti, consacre une exposition à un homme qui, profondément marqué par les souvenirs de la Commune et lié aux milieux anarchistes, fut, autour de 1900, le peintre du monde du travail et de la condition ouvrière.

Cet homme, c'est Maximilien Luce : un très bel artiste et une personnalité exceptionnellement attachante, même s'il ne paraît jamais au tout premier rang de la phalange néo-impressionniste. L'inauguration à Mantes, en 1975, du musée qui porte son nom ne fit pas grand bruit, et il faut souhaiter que l'exposition Marmottan rencontre meilleur accueil, d'autant qu'elle coïncide avec la publication par la Bibliothèque des arts d'une monographie bien documentée et abondamment illustrée.

Luce est né en 1858, à Paris, dans un milieu très modeste. Il fait son apprentissage comme graveur sur bois, suit les cours de Carolus Duran à l'Académie suisse et, la nécessité venant au secours de la vocation, décide de se consacrer entièrement à la peinture au moment où l'invention de la zincographie met en chômage la plupart des graveurs de métier traditionnel. Ses premiers essais, *la Cuisine*, *le Cordonnier*, *la Toilette*, indiquent un fort tempérament réaliste incliné vers les sujets populaires, cette toilette ne nous montrant pas que par un aimable modèle à la Renoir ou même à la Degas, mais un ouvrier moustachu et torse nu faisant ses ablutions devant la plus prolétarienne des cuvettes.

En 1886, Luce découvre Seurat. Le voilà « néo » divisionniste et pointilliste convaincu, même s'il lui est arrivé, après 1900, d'assouplir sa technique et de pratiquer une manière qui fait parfois penser à celle de Bonnard, dont le rapprochent aussi un certain intimisme, un goût commun pour les scènes de jardin et les croquis parisiens piqués d'amusantes silhouettes gentiment ambulatoires.

En 1887, il présente au Salon de la société des artistes indépendants (fondée en 1884) sept toiles qui attirent l'attention de Fénéon et de Pissarro. A Bruxelles, il participe aux manifestations du « groupe des Vingt » et de la « Libre esthétique », ce qui vaut à l'époque consécration internationale, et il exposera régulièrement à Paris, en particulier chez Bernheim Jeune, tout au long d'une carrière de beau labeur, de fidélité à ses principes et à ses amis.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 23.)

Le Monde

idées

L'enjeu économique

Après le réajustement monétaire et le discours télévisé du président de la République, plus personne ne peut ignorer la gravité des défis économiques auxquels la France doit faire face. Comme le rappelle en effet Maurice Halff, elle a devant elle deux peuples, l'allemand et le japonais, que leurs structures et leur organisation permettent de comparer à la société des fourmis, dont on sait, depuis La Fontaine, que la générosité n'est pas leur fort. Pour Nicolas Steinberg, l'essentiel est de retrouver la rentabilité nécessaire à la formation du capital des entreprises. Jacques Dermagne réclame, de son côté, une réhabilitation du commerce, puisque, aussi bien, la promotion du commerce extérieur est la condition *sine qua non* du redressement.

« Les fourmis ne sont pas généreuses »

par MAURICE HALFF (*)

LA *monnaie est l'expression de* la souveraineté. L'effigie des monarques ou des républiques est gravée sur les pièces ; elles circulent de main en main et attestent pour le citoyen la permanence de l'Etat et justifient son autorité. Mais, pour que demeure le respect *du symbole, doit demeurer stable la* valeur de la monnaie. Les fluctuations en hausse ou en baisse mesurent la confiance ou la défiance à l'égard du gouvernement. Une variation déclinante est ressentie doublement. Dans le quotidien, c'est la hausse des prix qui est la blessure de chaque jour ; dans le continu, la menace vient de l'extérieur et met en péril l'indépendance de la nation.

Ainsi, les Français constatent avec amertume que par rapport aux citoyens allemands, ils ont déjà perdu le cinquième de leur épargne et subissent une hausse des prix du double de celle observée outre-Rhin. De surcroît, la fonte des réserves de changes oblige à recourir à des emprunts étrangers, dont la charge risque de peser sur l'orientation de la politique extérieure.

Le gouvernement français doit combattre sur deux fronts. A l'intérieur, le blocage des prix et des revenus ralentit le fléchissement de la monnaie. Mais, au-delà des frontières, la lutte est d'une toute autre nature. Le problème se pose en terme de productivité défavorable à la France, en particulier par rapport à la République fédérale à laquelle nous sommes étroitement liés dans le cadre rigide du système monétaire européen. Certes, l'institution implique une étroite solidarité parce qu'elle déclenche automatiquement un soutien à la monnaie qui faiblit et un frein à la hausse de celle qui se renforce, mais, en contrepartie, elle oblige à *une harmonisation des potentiels industriels et des orientations sociales, faute de quoi les disparités de fait font éclater le mécanisme, obligent à réviser les* marges de fluctuation et révèlent au *grand jour le déclin de l'un des partenaires.*

Dès lors, en moins de deux années, le partenaire français a dû recourir à deux dévaluations du franc, tempérées par deux réévaluations corrélatives du deutschemark. Elles se sont révélées illusoires. Entre les deux nations majeures de la Communauté européenne, l'ajustement de leurs situations respectives est hérissée de difficultés. Les intentions ne suffisent pas à concilier l'inconciliable : *industrie outre-Rhin articulée sur une intégration verticale, appropriée à une adaptation rapide aux objectifs de productivité croissante et de multiples diversifications, syndicalisme unique, conscient des impératifs de l'évolution et modéré dans ses revendications, face à une France dont l'essor* industriel s'est trouvé ralenti par des *structures et un appareil plus tardivement renouvelés, tandis que la multiplicité des syndicats favorise* les surenchères paralysantes.

Et voici qu'au moment où les élections législatives allemandes confirment la politique de volonté d'effort et la vertu du libéralisme surgit l'exigence française d'une troisième réévaluation du DM. La proposition présentée initialement exclut toute *contrepartie*, tout abaissement du franc par rapport aux monnaies faibles. *Le mot de dévaluation est occulté*, il est défaitiste et humiliant. *On lui préfère le terme de réajustement* monétaire, mais en tout état de *cause l'accent est mis sur la réévaluation* qui transfère la responsabilité sur l'Allemagne, culpabilisée et pénalisée d'un excès de réussite.

Consenti au nom de la solidarité, le sacrifice financier de la République fédérale répond à une volonté *d'entente franco-allemande, pierre* angulaire de l'édifice européen. *Mais ce nouvel effort ne risque-t-il* pas d'altérer les bons rapports établis *entre les deux Etats dans une* atmosphère que leur histoire n'avait *jamais connue, lorsqu'on entend de* part et d'autre les propos agressifs *qui expriment tantôt l'impatience de* la France à être satisfaite, tantôt l'humeur des Allemands *lassés d'intervenir* pour corriger les conséquences d'une orientation sociale qu'ils désapprouvent.

Ne peut-on alors s'inquiéter qu'en *contrepartie des concessions acceptées* par l'Allemagne, celle-ci ne soit amenée à *quelque ingérence dans la* politique économique, voire sociale, de la France ?

Au-delà de l'Europe, il y a le Japon, astreint seulement à une certaine solidarité occidentale. On lui reproche sa miraculeuse productivité génératrice d'une agressive pénétration. Entre l'Etat du Levant et l'Allemagne de l'Ouest apparaît une *saisissante similitude. Voici deux* Etats qui, en 1945, ont volé en *éclats, écrasés sous les ruines de leur* défaite, et réapparaissent dans le camp des vainqueurs. Pour *limiter* leur victoire, il leur est opposé des procédures menaçantes, ou implorantes, artifices monétaires ou artifices du protectionnisme.

Ces deux peuples se ressemblent par la rigueur de leurs structures et leur sens de l'organisation. Tels les fourmis qui inlassablement reconstruisent leurs fourmilières dans l'instinct de la conservation de l'espèce, invincibles parce qu'insensibles à une partielle destruction, Allemands et Japonais ont surmonté un destin difficile et atteignent dans la paix les sommets de la productivité, ascension qui peut paraître une revanche.

Il ne serait pas étonnant qu'à l'instar de la fourmi de la fable, sévère pour l'insouciance de la cigale, Allemands et Japonais éprouvent de plus en plus de réticences à soutenir sans condition des Etats dont ils ne partagent pas les orientations.

(*) Président honoraire des Houillères de Lorraine ; président d'honneur du comité économique et social de Lorraine.

Réconcilier la France avec son commerce

par J. DERMAGNE (*)

LA réglementation des prix, « millésime 1983 », astreint le commerce à un régime d'exception. Non seulement les marges sont bloquées, mais de surcroît elles sont « pincées ». Comment ne pas penser à ce bon La Fontaine et à ses animaux malades de la peste *« qui n'en mouraient pas tous mais tous étaient frappés »*. Il fallait *désigner* un coupable et « on cria haro sur le baudet ». Notre pays *souffre d'inflation... On crie haro sur* le commerce.

Lorsque, en 1967, un ministre en exercice déclara que la France *n'aimait pas son industrie, se doutait-il* de la fortune que rencontrerait sa formule ? Qui n'affirme pas aujourd'hui que la France doit aimer son industrie ? Ne pourrait-on faire connaître et apprécier le commerce au cours de la présente décennie ? Il serait urgent qu'on découvre ce qu'a d'illusoire et de pernicieuse toute approche coupant l'industrie d'une activité qui lui est aussi complémentaire que le commerce.

Faut-il rappeler que, de plus en plus, l'homme qui parvient à se hisser au sommet de la hiérarchie des entreprises est celui qui sait penser promotion et vente ? Mais si pour définir cette double activité on ne dispose que d'un terme anglais, celui de marketing, n'est-ce pas symbolique du chemin que nous avons à parcourir pour que notre mentalité et nos conceptions s'adaptent simplement aux faits ?

Le manichéisme opposant industrie et commerce est une attitude aujourd'hui totalement dépassée, et la réussite économique passe par une imbrication de la production et de la distribution. On a calculé que la baisse relative des prix au cours des dernières années était pour 10 % environ imputable aux progrès réalisés par le commerce et que ce résultat était l'équivalent d'une année de déficit de notre commerce extérieur. Certes, des « locomotives » ont *compté pour beaucoup dans ces progrès* de la distribution, mais c'est bel *et bien tout le commerce français qui* n'a cessé de bouger depuis des an*nées*, et, de *même qu'il est obsolète* d'opposer industrie et commerce, de *même il est superficiel* d'opposer telle forme à telle autre forme de commerce.

M. Jean Riboud rappelait aux *Journées de l'industrie qu'aux Etats-*Unis 80 % des emplois nouveaux *étaient le fait d'entreprises de moins* de vingt personnes. Il me paraît opportun d'ajouter que la majorité de ces emplois se trouvait dans le tertiaire, et si, dans notre pays, au cours de ces dernières années, le commerce, seul parmi toutes les fonctions économiques, a été créateur d'emplois et porteur d'investissements nets, il convient de ne pas négliger le rôle du petit et du moyen commerce dans cet état de choses bénéfique.

Dès lors, c'est en pensant à l'ensemble de la fonction commerciale qu'il est important de répondre à quelques contre-vérités qui pourraient coûter cher à notre économie.

1) *Le commerce français n'est pas déséquilibré.* En dépit de la poussée spectaculaire des grandes surfaces, le pourcentage du chiffre d'affaires réalisé par le commerce indépendant ou associé a peu varié. Il est de 68 % contre 50 % en République fédérale et 41 % au Royaume-Uni. Plus significatif encore : les cinq premières entreprises représentent chez nous 8 % du commerce de détail, 15 % en Allemagne et en Belgique et 35 % en Suisse. Contrairement à certaines affirmations, *il n'y a donc en France* aucune trace de situation monopolistique. Plus *qu'un choix politique*, c'est le reflet de la vitalité exceptionnelle du commerce français.

Un secteur créateur d'emplois

2) *La France du commerce n'est pas suréquipée.* Cette *diversité ne signifie* pas pour autant pléthore, comme on le dit parfois en soutenant, selon les moments, qu'il y a trop de petites boutiques ou trop de grandes surfaces. En réalité, la France connaît plutôt un sous-équipement commercial. Si l'on se réfère aux normes internationales, notre pays souffre d'un déficit des surfaces commerciales de 1,5 à 2 millions de mètres carrés. Rattraper ce retard aurait sur l'emploi les plus heureuses conséquences.

3) *Les investissements du commerce servent l'emploi.* Il faut, en effet, tenir compte *d'une vérité qui* est peut-être dérangeante : à investisse*ment égal, le commmerce crée plus* d'emplois que l'industrie. En dix an*nées, avec trente milliards d'investis*sements annuels dans le commerce *et les services à caractère commer*cial, on a créé environ 400 000 em*plois. Dans le même temps*, avec un investissement comparable dans une *branche dynamique comme l'électri*cité ou l'électronique, on a créé 150 000 emplois.

4) *La concurrence a fait notre commerce.* Pour agressive qu'elle soit, la concurrence internationale à laquelle est soumise l'industrie est moins lancinante, moins quotidienne et d'une âpreté moins constante que cette concurrence de proximité à laquelle tout commerçant doit faire face, *hic et nunc*, sans jamais s'accorder le moindre répit. Écoutez votre radio, ouvrez votre journal : vous n'échappez pas à la guerre des prix.

5) *Le commerce informe* et exerce au profit des consommateurs et des industriels une sorte de service national d'information. Vitrines et rayons sont d'abord un apport de connaissances, reflet du monde et des techniques. Nos rues commerçantes comme nos grandes surfaces font démocratiquement connaître à nos concitoyens produits et prix.

6) *L'adaptation génère le progrès* ; que ce soit par l'exclusion des crédits ou le blocage des autorisations, freiner la modernisation et l'expansion du commerce, ce serait affai*blir le dernier maillon de la chaîne* économique. On engendre une *hausse des prix qui provoque* un abaissement du pouvoir d'achat, le*quel entraîne ralentissement de* la production industrielle, recul des in*vestissements et crise accrue* de l'emploi. Et pourtant... et pourtant, voici *qu'on réduit les marges com*merciales de 1 % ou 2 %, selon les cas. Sans être prophète de malheur, il faut rappeler qu'une réduction de 1 % du chiffre d'affaires du commerce équivaut à un licenciement de 25 000 à 30 000 personnes.

Marge et bénéfice

Le peu de cas généralement fait de ces considérations et la défaveur dans laquelle le commerce est tenu a pour origine — au moins partielle — la mauvaise compréhension d'un terme. Celui de la marge qu'on assi*mile à un bénéfice*. Ayant souvent lu des articles qui témoignaient de cette *confusion, qu'il me soit permis de* rappeler une évidence : la marge *commerciale a pour objet de couvrir* la valeur ajoutée constituée de 60 % à 70 % *de salaires* et de charges sociales. Le bénéfice n'est que ce qui reste *éventuellement. Consultez* les bilans commerciaux. Vous constaterez que, *après impôts, un bénéfice* représentant 1 % du chiffre d'affaires est le privilège des *entreprises performantes.*

S'ils *veulent réunir quelques* chances de succès dans la guerre économique mondiale avec laquelle ils sont quotidiennement confrontés, les Français doivent d'urgence être informés des atouts dont ils disposent. Au nombre de ceux-ci le commerce intérieur, pour peu qu'il ne soit plus ce « baudet d'où nous vient tout le mal » peut constituer la meilleure carte. Premier employeur de France, il peut aussi devenir le premier vecteur de l'équilibre de notre commerce extérieur. En vingt ans, nous avons renoué avec les Boucicaut et autres *pionniers* et disposons à nouveau de l'un des commerces les plus perfor*mants du monde.*

Il ne faut plus laisser l'ignorance *détruire son image*. Il faut, à l'inverse, décliner son dynamisme *conquérant au profit* de notre petite et moyenne industrie, et, plutôt que *de pincer ses marges* de 5 ou 6 milliards par an, incitons-le à investir les *mêmes sommes* au profit des équilibres de nos échanges. Le retour sur investissement sera peut être plus profitable à l'ensemble de l'économie *qu'aux* commerçants eux-mêmes, mais les dogmes de toute nature qui *stérilisent les élans* du commerce seront condamnés à choisir entre le coût *du rêve* et l'apport de la réalité.

(*) Président du Conseil national du commerce, vice-président administrateur du C.N.P.F.

Pour un nouveau pacte social

par NICOLAS STEINBERG (*)

L*E verdict des élections municipales est clair : la population sanctionne, avec 53 %* de votes négatifs, la façon de gou*verner du pouvoir socialiste. Mais* elle marque aussi son attachement, *comme l'a montré le second tour*, aux finalités qu'il a promises, en re*fusant* le retour massif au pouvoir de l'ancienne droite.

Ces finalités — protection de l'emploi, des prestations sociales, du niveau et du cadre de vie d'une part, émergence d'une société plus humaine et plus solidaire dans ces temps durs et redoutables d'autre part — sont populaires.

Ces élections montrent également que les grandes réformes économiques, comme les nationalisations bancaires et industrielles, n'ont concerné qu'une minorité militante de l'électorat.

Le public est aujourd'hui conscient de la dégradation de la situation économique et financière que trois dévaluations symbolisent. Il l'impute, cependant, davantage à la façon de gouverner qu'aux avancées sociales elles-mêmes.

C'est une illusion, d'ailleurs involontairement entretenue par le pouvoir. Elle doit être aujourd'hui détruite pour que ces avancées sociales retrouvent un jour quelque consistance.

Il faudrait, honnêtement, infor*mer le public de leur incompatibilité* avec un rétablissement durable des affaires et de l'économie du pays, éprouvé par dix années de crise.

Ce *ne sont pas* les *incohérences* et dissonances du gouvernement Mauroy qui sont les causes de la dégradation, mais la mission impossible que le président de la République lui a fixée en juin 1981.

Tout observateur sérieux chargé d'évaluer aujourd'hui l'économie *française et ses entreprises* conclurait dans les termes suivants :

1) **Au plan économique :**
dégradation grave des conditions d'exploitation des *entreprises ; le bé*néfice de l'ensemble des entreprises françaises, *qui* représentait *3,8 %* de leur capital de 1970 à 1973, puis *1,7 % de 1975 à 1980, s'est écrasé* au voisinage de 0 % en 1982.

2) **Au plan financier :**
a) hémorragie continue des fonds propres ; de 1975 à 1981, les bénéfices distribués ont excédé les augmentations de capital de plus de 300 milliards de francs 1981.
b) hyperendettement résultant qui asphyxie les entreprises par le poids des intérêts. (Les intérêts représentent, en 1982, 10 % de cet endettement, alors que la rentabilité réelle du capital est nulle.)
c) surendettement extérieur du pays aggravé par le dérèglement de son commerce extérieur déficitaire.

3) **Au plan social :**
a) dérapage des rémunérations du*rant le premier trimestre 1983* par rapport aux normes de la modéra*tion de l'an II.*
b) fin de l'état de grâce social qui a accompagné les avancées sociales et la hausse des rémunérations de l'an I.

4) **Au plan psychologique :**
a) secteur privé : freinage des investissements industriels en France et commerciaux à l'extérieur. Cherche à desserrer l'étreinte financière. *Confiance très limitée dans la capa*cité de la présidence Mitterrand à *rétablir les équilibres socio*économiques. Attend la fin du pouvoir socialiste.
b) secteur public industriel : dégra*dation des résultats de son exploita*tion. Attend un accord salarial et so*cial gouvernement-syndicats en* matière de rémunération et d'emploi. Crédibilité du gouvernement cependant très réduite dans l'encadrement à tous les niveaux de décision. Démobilisation malgré une apparence de bonne volonté.
c) secteur bancaire : résignation devant les ordres gouvernementaux de financement du secteur public, des filières de la politique industrielle, des affaires privées asphyxiées. Cherche désespérément à protéger ses marges et ses fonds propres, déjà négligeables, pour conserver quelque crédibilité internationale. Vit le socialisme gouvernemental avec effroi et à reculons.
d) haute administration de l'économie et des finances : cherche à sauver l'Etat contre les imprudences d'un pouvoir jugé passager. *Le Trésor* n'est pas en mesure de financer en fonds propres les secteurs industriel et bancaire publics. Freine des quatre fers, tout en cherchant à colmater les brèches.

Abandonner certains archaïsmes

La situation est grave, même si la baisse du prix du pétrole et la reprise esquissée aux Etats-Unis apportent un répit.

Le redressement est cependant possible, même sous la présidence Mitterrand. Il demande la négociation d'un nouveau pacte social, dont l'initiative revient au gouvernement.

Sa conclusion suppose que certains archaïsmes de gauche comme de droite soient abandonnés.

Le principal concerne le rôle du capital dans l'économie et sa relation avec le travail.

A l'époque de Marx et *jusqu'à la* seconde guerre mondiale, la « lutte *des classes » opposait les détenteurs* du capital et les fournisseurs du travail.

Lorsque le capitalisme procédait quasi-exclusivement de l'épargne des détenteurs du capital, la « lutte des classes » entre le capitaliste et le travailleur était un concept politique très simple. *Mais, aujourd'hui, alors* que le capital des entreprises, dans *tous les pays capitalistes, est fourni* à 70 % par l'épargne du monde du *travail, l'identification du capitaliste* et du capital ne correspond plus à la réalité. D'où la déception de nombres de dirigeants et militants socialistes des résultats limités de la nationalisation des banques. Un mythe s'écroule.

C'est pourquoi, en dégradant le *rendement du capital* par une politique sociale et économique irréaliste, *le gouvernement et les syndicats* scient, à double titre, la branche sur laquelle ils sont assis :

— par la vulnérabilité de l'emploi (fermeture, *licenciement*, arrêt de la création d'emplois),

— par la dévalorisation de l'épargne et des patrimoines financiers populaires.

Reconnaître la spécifité du capital n'implique nullement, pour le socialisme à la française, de perdre son authenticité.

Seule cette rentabilité peut arrêter l'hémorragie des fonds propres et développer l'investissement de l'épargne nouvelle.

Son rétablissement passe par une réduction de la rémunération des salariés de 2 à 3 % *(en termes réels)*, et ceci pendant deux à trois ans.

Pour le manichéisme ambiant, hélas ! défendre le monde du travail, même jusqu'à la perversion, c'est être de gauche ; défendre les normes de rentabilité du capital, c'est être de droite. Ce langage et son idéologie tuent la France, son économie et, en fin de ligne, la gauche.

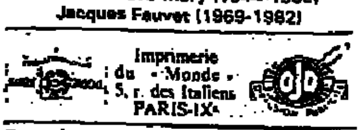
Le gouvernement doit gouverner, non pas autrement, mais en abordant, au fond, les problèmes essentiels de l'économie française. Ces problèmes sont connus, repérés. Ils demandent, concrètement, la conclusion d'un nouveau pacte social.

Négocié, pour le principe, au niveau national et, pour ses modalités, dans les entreprises, il doit fixer à la fois l'ampleur des efforts à consentir et la nature des contreparties lorsque s'effectuera le retour à la bonne fortune de l'économie.

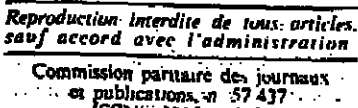
A ce prix, nous pourrons, même sous la présidence de M. Mitterrand, nous sortir d'affaire.

(*) Ingénieur conseil.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

DIPLOMATIE

Le nouveau programme militaire américain

Le discours télévisé de M. Reagan sur le programme militaire américain (*le Monde* du 25 mars) a été critiqué par Tass, pour laquelle le président américain *« continue à attiser l'hystérie militaire pour faire adopter par le Congrès ses gigantesques programmes* de réarmement ». L'agence soviétique avertit également que la mise au point d'un nouveau système de défense antimissiles, qu'avait demandée M. Reagan, *« serait une violation directe du traité soviéto-américain sur les défenses antibalistiques »* conclu en 1972.

Prévenant cette objection, M. Eagleburger, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires politiques, a déclaré à Washington que les Etats-Unis *« n'ont pas l'intention de violer »* ce traité. A sa connaissance, ce document n'interdit ni la recherche ni la mise au point d'armements antifusées, mais seulement leur déploiement ou leurs essais. *« Nous savons,* a ajouté M. Eagleburger, *que l'U.R.S.S. procède à de coûteuses recherches sur les armes de ce type, qui sont les plus déstabilisatrices. »* Un conseiller du président a précisé de son côté que M. Reagan s'était entretenu avec *« une douzaine des plus grands savants du pays »*, avant et après son intervention télévisée, et que les premières recherches porteront sur l'interception des missiles balistiques, les plus dangereux en raison de leur vitesse. Celles portant sur les missiles de croisière volant à très basse altitude demanderont une vingtaine d'années supplémentaires, a ajouté ce fonctionnaire.

Si le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, a dit *« partager pleinement l'opinion de M. Reagan, selon laquelle l'esprit humain devrait être capable de concevoir des moyens de traiter avec les autres nations autrement qu'en menaçant leur existence »*, les réactions en Allemagne sont beaucoup plus réservées, comme l'indique ci-dessous Alain Clément. M. Woerner, ministre de la défense, a déclaré que les nouvelles techniques dont parle le président américain *« ne représentent pas une solution »* avant au moins dix ans pour l'Europe, et que celle-ci devra pendant toute cette période conserver *« l'actuelle stratégie de dissuasion fondée sur un large éventail d'armes conventionnelles et nucléaires »*.

Un discours fraîchement accueilli en R.F.A.

De notre correspondant

Bonn. – Les projets de M. Reagan sur l'avenir de la défense américaine sont loin de faire l'unanimité en Allemagne fédérale, pays désormais soupçonneux devant toutes les révolutions technologiques.

Ainsi, le *General Anzeiger*, de Bonn, écrit-il : *« Le président Reagan proclame l'autarcie américaine. Se rendre invulnérable aux armes de destruction défensive des Soviets, tout en gardant son propre arsenal de représailles revient à postuler une supériorité militaire absolue. Le principe de la parité n'est plus alors qu'une chimère. Dans le domaine nucléaire cette parité suppose tacitement qu'aucune des deux parties ne doit avoir la possibilité de porter le premier coup. Le concept de Reagan, tel qu'il apparaît à première vue, mène droit à ce but : les accords SALT deviennent sans objet. (...) Il se peut que le président américain ait fermé la fenêtre historique qui permettait d'entrevoir, dès la première partie des années 80, une chance pour le désarmement. »*

Pour *Die Welt*, *« la mission de développer des armes défensives immatérielles est aussi fascinante que l'annonce faite au Congrès, en 1961, par le président Kennedy qu'un homme marcherait sur la Lune avant la fin de la décennie. Mais à côté de l'espoir surgissent des réserves. (...) La sécurité défensive est sûrement aussi deux fois plus éloignée que la Lune. On ne peut pas imaginer une provocation plus grande lancée à l'Union soviétique. (...) Les armes immatérielles et leur développement ouvrent une période où nous aurons à trembler pour au moins vingt ans »*.

La *Süddeutsche Zeitung* pense, de son côté, que l'*« espoir exprimé par le président Reagan sera difficile à inculquer à une humanité saisie d'une peur croissante de l'arme atomique ; bien plutôt va poindre la crainte que le président Reagan inaugure une nouvelle spirale dans la course aux armements, qui sera aussi plus chère que les précédentes, et qui apporte avec elle des menaces encore plus terribles, et que, en fin de compte, l'escalade de la terreur franchisse un pallier décisif. (...) La tentative de Reagan d'inviter le Congrès par ses visions d'horreur futuriste à voter son coûteux programme militaire est une voie sans issue »*.

Pour le citoyen allemand, conscient de la faiblesse de ses moyens de défense, le programme de M. Reagan ne peut qu'être un objet de doute et de suspicion. Toute une doctrine de dissuasion patiemment prêchée aux Allemands depuis trente ans paraît être jetée aux orties. Enfin, le discours de M. Reagan plane tellement au-dessus des réalités d'aujourd'hui qu'il n'apporte guère d'encouragements à l'application de la *« double décision »* de l'OTAN. Il introduit dans l'équation psychologique un facteur d'incertitude, pour ne pas dire de mystère, dont on se serait bien passé.

ALAIN CLÉMENT.

• *Le comité du désarmement de l'ONU*, réuni à Genève depuis le 1er février, a adopté, jeudi 24 mars, son ordre du jour. La discussion a occupé les sept premières semaines d'une session annuelle qui dure habituellement douze semaines. L'ordre du jour adopté prévoit la discussion de la prévention de la guerre nucléaire *« et de toutes les questions qui y sont liées »*. Cette formule permet de sous-entendre que toutes les formes de guerre, nucléaire ou conventionnelle, et toutes les questions de sécurité, sont comprises dans cette *« prévention »*. Les Occidentaux, en général, et la France en particulier, refusaient que soit inscrite à l'ordre du jour la simple *« prévention de la guerre nucléaire »*, car ils estimaient que cela met en question leur droit à la riposte nucléaire en cas d'agression conventionnelle. – *(A.F.P.)*

• *La conférence de Madrid* sur la sécurité et la coopération en Europe interrompt ses travaux, ce vendredi 25 mars, jusqu'au 19 avril. – *(Reuter.)*

• *Le Parlement danois* a décidé, mercredi 23 mars, par 78 voix contre 68 (33 députés étant absents), de ne pas prolonger les sanctions prises par l'Europe des Dix, en janvier 1982 (*le Monde* du 6 janvier 1982), contre l'U.R.S.S., à la suite de l'imposition de l'état d'urgence en Pologne. – *(Corresp.)*

Des lignes Maginot spatiales

L'idée de réaliser en orbite autour de la Terre de véritables lignes Maginot spatiales, capables d'intercepter en vol des missiles balistiques n'est pas nouvelle. Depuis plusieurs années déjà, les deux Grands ont mis leurs spécialistes au travail pour mettre au point de tels systèmes d'armes faisant appel soit à des faisceaux lasers, soit à des faisceaux de particules analogues à celles qui tournent dans les grands accélérateurs scientifiques. Ces armes sont-elles pour demain ? Pour certains scientifiques, c'est peu probable dans la mesure où trop d'obstacles restent encore à franchir. Mais on ne peut s'empêcher de s'interroger sur les formidables moyens mis en œuvre par les États-Unis et l'Union soviétique, et, à une échelle plus modeste, par la France (1) pour les développer.

Le budget alloué en 1982 à la seule Defence Advanced Research Project Agency (DARPA) américaine pour ses lasers spatiaux de grande puissance – programme connu sous le nom de code de Triad – s'est élevé à 120 millions de dollars. Son objectif : développer – pour quand ? – un laser chimique hydrogène-fluor d'une puissance de 5,5 mégawatts constituant une première étape vers la réalisation d'un système d'armes capable de contrer le lancement de missiles intercontinentaux. Les trois armées américaines travaillent aussi dans cette voie avec des budgets qui étaient de 25 millions de dollars en 1982 pour l'armée de terre, de 61 millions de dollars pour la marine et de 95 millions de dollars pour l'armée de l'air. Recherches, tirs réels sur cible – réussis ou ratés – se succèdent comme cela s'est fait avec un laser de 400 kilowatts monté sur un avion Boeing KC-135. Les Soviétiques font de même : ils ont selon les services de renseignements américains construit à Sarychagan une installation équipée d'un laser à iode.

Pour aboutir vraiment à un système d'armes opérationnel, les scientifiques doivent résoudre les problèmes suivants : mise au point d'optiques capables de supporter les énergies énormes mises en jeu ; développement de plates-formes de pointage et d'alimentation en énergie de ces systèmes d'armes (pour certains spécialistes, ce dernier point serait impossible à résoudre à bord des systèmes spatiaux, en raison des tonnages considérables de produits chimiques qu'il faudrait amener à pied d'œuvre) ; atténuation enfin de ces faisceaux de lumière au cours de leur passage dans l'atmosphère, sans compter les systèmes de contre-mesure que tout système d'arme nouveau génère automatiquement.

Les mêmes problèmes se posent bien évidemment pour des armes tirant des faisceaux de particules élémentaires (électrons, protons ou particules neutres). Là encore, les deux Grands ne sont guère à court d'idées et multiplient les expériences en ce sens. Périodiquement, par revues spécialisées interposées, les Amércains font part des progrès soviétiques et de l'état d'avancement des installations comme celle présumée de Sarychagan.

Là encore, les sommes engagées outre-Atlantique sur ces sujets sont considérables – plusieurs centaines de millions de dollars – et servent à financer des expériences qui ont pour nom de code Chair Heritage (particules chargées) ou White Horse (particules neutres). Ces travaux, comme pour les lasers, conduiraient, si ils débouchent, à des armes tirant à la vitesse de la lumière et dont certains fonctionneraient tant en dehors de l'atmosphère que dans l'atmosphère. Ce n'est en effet pas un des moindres problèmes posés aux promoteurs de ces armes que ce s'affranchir des difficultés de dispersion des particules avant leur arrivée sur la cible ou de ceux que les variations du champ magnétique terrestre engendrent, déviant ainsi les particules chargées. Mais, selon certains spécialistes, notamment français, l'avènement de ce type d'armes paraît plus aléatoire que celui des armes lasers.

J.-F. A.

---

(1) Programme Armel sur les armes laser.

AFRIQUE

Ethiopie

La sécheresse frappe trois millions de personnes

Plusieurs dizaines de millions d'Africains sont, à des degrés divers, affectés par une sécheresse exceptionnelle, la plus grave depuis celle qui fit des dizaines de milliers de morts dans la zone sahélienne en 1973-1974. Cette fois-ci, la côte occidentale et la partie australe du continent sont également touchées. Mais, dans l'immédiat, comme voilà dix ans, le pays le plus menacé demeure l'Ethiopie.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – L'Ethiopie affronte sa pire sécheresse depuis dix ans. La précédente avait, de 1972 à 1974, provoqué la mort de deux cent mille personnes et hâté la chute de l'empereur Hailé Selassié. Le gouvernement d'Addis-Abeba, bien placé pour mesurer l'impact politique de ce fléau, n'encourt pas, cette fois, le reproche d'imprévoyance, car il avait lancé, dès novembre 1982, un appel à l'aide internationale.

Selon M. Shimelis Adugna, commissaire au secours et à la réhabilitation, la sécheresse frappe cette année, à des degrés divers, un peu plus de trois millions d'Ethiopiens, répartis dans cinq provinces : Gondar, Wollo, Tigré, Erythrée et Bale. Parmi eux, cent quatre-vingt-six mille ont besoin d'une aide urgente. Certaines zones, plus spécialement affectées, notamment au nord du Gondar et du Wollo n'ont pas bénéficié d'un régime de pluies normal depuis trois à quatre ans. Les rivières sont asséchées et les sources taries. Les habitants doivent parcourir 20 à 30 kilomètres pour trouver de l'eau.

Les grandes pluies de juillet-août 1982 ne tombèrent pas au moment voulu. Trop tardives et trop violentes, elles ont ensuite détruit ou fait germer les récoltes. Quant aux petites pluies attendues ces dernières semaines, elles n'étaient pas davantage au rendez-vous. Les dommages causés ont fait « flamber » les prix de vente des céréales dans les villes. Des milliers de paysans ayant perdu grains et bétail ont marché plusieurs semaines avant d'échouer dans les centres d'accueil ouverts par les autorités. Dans les écoles réquisitionnées, on stocka les premiers secours d'urgence. La malnutrition entraîne son cortège de maladies habituelles : diarrhées, rougeole, méningite. Le froid provoque pneumonies et bronchites chez les enfants.

Des accusations infondées

Les populations qui vivent entre 3 000 et 4 000 mètres d'altitude sont les plus touchées par la sécheresse. Elles se heurtent à un problème écologique ancien. L'environnement a été négligé pendant des décennies. L'érosion, le surpâturage et la déforestation ont fait des ravages, accrus par la rapide expansion démographique. Le gouvernement a réagi de deux manières. D'une part, il a lancé des programmes de reforestation, mais ceux-ci ne porteront leurs fruits qu'à plus longue échéance. D'autre part, il a mis en œuvre un plan de réinstallation des populations montagnardes dans des plaines plus fertiles.

Les habitants des hauts plateaux sont invités à s'établir dans les provinces du Bale et du Wollega, au sud-est et à l'ouest du pays. Soixante-quinze mille ont été déjà déplacés. Ce programme, s'il est mené à son terme, concernera un million et demi d'Ethiopiens. Toutefois, le succès des premières migrations reste mitigé. Certaines familles, qui ne s'adaptaient pas au climat chaud des plaines, ont préféré retourner sur leurs plateaux plus pauvres.

Lorsqu'il alerta la communauté internationale, en novembre, le gouvernement estima à 800 000 tonnes les besoins alimentaires pour les trois années à venir, ce qui représente 330 millions de dollars. Quelque 60 000 tonnes ont déjà été promises par la C.E.E., la France, le Canada et la Suède. Le programme alimentaire mondial, la F.A.O. et la Banque mondiale viennent également en aide à l'Ethiopie. Sur le terrain, plusieurs dizaines d'organisations humanitaires, notamment chrétiennes, participent aux opérations de secours. Celles-ci sont compliquées par le manque de véhicules et d'avions. A cela s'ajoute la guérilla endémique entretenue par les fronts de libération en Erythrée et au Tigré, dans des régions que le relief tourmenté rend difficiles d'accès.

La sécheresse actuelle n'est nullement comparable, pour l'instant, par son ampleur, à celle des années 70. La situation est même moins alarmante que l'an dernier, lorsque la sécheresse affectait treize provinces sur quatorze. Dans la région d'Addis-Abeba ou dans l'Ogaden par exemple, les récoltes sont belles. La malnutrition aiguë, dans certaines zones, ne s'est pas transformée en famine généralisée. Le gouvernement a cependant voulu prendre les devants. L'Ethiopie, traditionnellement déficitaire en céréales, est le premier pays d'Afrique à avoir mis en place un stock de sécurité qui pourrait, le cas échéant, permettre de venir en aide aux voisins dans le besoin. Ce stock représente 12 000 tonnes mais devrait attaindre 160 000 tonnes dans trois ans.

Le souci de prévoyance de l'Ethiopie se manifeste au moment où elle est vivement critiquée par certains milieux européens, qui l'accusent de détourner l'aide alimentaire. Ces attaques, à la résonance nettement politique, ont fait naître une controverse entre M. Edgard Pisani, commissaire européen au développement et les groupes conservateurs du Parlement européen de Strasbourg. Avec 55 millions de dollars par an, la C.E.E. est l'un des principaux bailleurs de fonds de l'Ethiopie, et elle entend poursuivre son aide. Selon les experts et les diplomates en poste à Addis-Abeba, les critiques à l'encontre du gouvernement éthiopien sont largement infondées.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

• LES FORCES ARMÉES ARGENTINES ne se limiteront pas à écouter *« les auteurs de critiques et d'injures mais se tiennent prêtes à passer à l'action »*, a déclaré mercredi 23 mars, à Cordoba, le général Nicolaides, l'homme fort du régime militaire. Cette mise en garde du chef de l'armée de terre, prononcée à l'occasion du septième anniversaire du coup d'État militaire, a alourdi un climat déjà tendu après l'appel des deux tendances de la C.G.T. à une grève générale pour le lundi 28 mars. – *(A.F.P.)*

Chili

• DE VIOLENTS INCIDENTS entre manifestants hostiles au gouvernement et forces de police ont fait de nombreux blessés et entraîné des dizaines d'arrestations dans le centre de Santiago, le jeudi 24 mars. Les manifestants, qui scandaient : *« Pain, justice, travail, liberté »* et *« Le peuple uni ne sera jamais vaincu »*, ont convergé vers le centre de la capitale, où ils se sont heurtés à la police. Cette manifestation avait été convoquée par des habitants des quartiers ouvriers de Santiago pour protester contre le chômage, les mauvaises conditions de logement et la répression. D'autre part, huit bombes ont explosé dans la capitale, faisant deux blessés. – *(A.F.P.)*

Equateur

• LES PRINCIPAUX RESPONSABLES SYNDICAUX ont décidé, jeudi 24 mars, de poursuivre indéfiniment la grève qui paralyse le pays depuis mercredi, jusqu'à ce que le gouvernement rapporte ses mesures économiques.

Le gouvernement de M. Osvaldo Hurtado (démocrate-chrétien) a adopté une dévaluation de 27 % du sucre, la monnaie nationale. A Quito, cinquante manifestants au moins ont été arrêtés. Dix personnes ont été blessées par balles. – *(A.F.P.)*

Finlande

• UN NOUVEAU DÉCOMPTE DES VOIX, rendu public le jeudi 24 mars, modifie un peu la répartition des deux cents sièges, à l'issue des élections législatives des 20 et 21 mars (*le Monde* du 23 mars). Le parti chrétien aura quatre sièges et n'en aura perdu que six par rapport aux élections de 1979. Ce siège supplémentaire pour les chrétiens est perdu par le parti du centre, qui n'en aura que trente-sept (moins quatre par rapport à 1979). La coalition sortante des sociaux-démocrates, du centre et du parti de la minorité suédoise totalise maintenant cent cinq et non plus cent six sièges, comme on l'avait cru au lendemain de la consultation. – *(A.F.P.)*

Iran

• LA *PRAVDA* a dénoncé mercredi 23 mars la *« campagne »* menée en Iran contre le P.C. Toudeh dont les principaux dirigeants ont été *« jetés en prison »* et doivent prochainement passer en jugement. Le quotidien s'indigne de ces mesures prises à l'encontre de l'un *« des plus anciens partis politiques représentant l'aile gauche la plus progressiste de la révolution iranienne »*. Le Toudeh, rappelle le journal, a constamment défendu, en quarante ans d'existence, *« l'indépendance, la liberté et le progrès social »*, ce qui lui a d'ailleurs valu de subir une *« cruelle répression »* sous le régime du chah. Selon La *Pravda*, le P.C. iranien a toujours *« invariablement soutenu l'aile révolutionnaire de la direction iranienne et contribué à l'approfondissement du processus démocratique et antiimpérialiste »*. *(A.F.P.)*

Roumanie

• TROIS MEMBRES DE LA MINORITE HONGROISE de Roumanie, rédacteurs de la revue Samizdat publiée en Transylvanie *Ellenpontok (Contrepoints)*, ont protesté, dans une déclaration parvenue mercredi 23 mars à la presse occidentale à Vienne, contre *« l'attitude amorale des organes du pouvoir roumain qui violent les droits de l'homme »*. – *(A.F.P.)*.

Sénégal

• REJET DES RECOURS PRÉSENTÉS PAR L'OPPOSITION. – La Cour suprême du Sénégal, instance chargée du contrôle de la régularité des élections, a rejeté mercredi 23 mars les recours présentés par quatre partis d'opposition, tendant à contester les résultats des élections législatives du 27 février dernier. La Cour a, d'autre part, confirmé définitivement les résultats déjà proclamés. – *(A.F.P.)*

Yougoslavie

• LA YOUGOSLAVIE VA IMPORTER cette année d'Union soviétique 5,35 millions de tonnes de pétrole et produits dérivés – soit 20 % de plus qu'en 1982 – aux termes d'un accord signé durant la visite que M. Nicolas Tikhonov, président du conseil soviétique, vient d'effectuer dans ce pays. Les quantités de pétrole promises par l'U.R.S.S. représentent plus de la moitié des 14 millions de tonnes, que la Yougoslavie compte acheter cette année.

Zimbabwe

• JOURNALISTE *« INDESIRABLE »*. – Nick Worrall, correspondant du *Guardian* de Londres à Harare, été jugé *« indésirable »* et *« ennemi du peuple »* par le gouvernement dans un communiqué diffusé, mercredi 23 mars, à la suite d'une série d'articles d'un envoyé spécial, Nick Davies, publiés par le quotidien libéral britannique.



EUROPE

Espagne

Les relations avec l'OTAN ont été au centre des entretiens avec le secrétaire américain à la défense

De notre correspondant

Madrid. — Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, *devait quitter Madrid* vendredi 25 mars pour les Etats-Unis, après une visite de quarante-huit heures. Il est le troisième haut responsable de l'administration américaine (après M. Shultz en décembre et M. Enders en février) à s'être rendu à Madrid depuis l'installation des socialistes au gouvernement. Le premier ministre espagnol, M. Gonzalez, doit lui-même aller en visite à Washington en juin.

La position de l'Espagne face à l'OTAN a été au centre de tous ces entretiens. Le secrétaire à la défense a eu une nouvelle preuve de la volonté du gouvernement espagnol de « geler » pour le moment son adhésion à l'alliance atlantique, puisque c'est en qualité d'« observateur » que Madrid a assisté à la réunion du comité des plans nucléaires de l'OTAN qui vient d'avoir lieu en présence de M. Weinberger au Portugal.

« *L'intégration espagnole au sein de l'OTAN est une conséquence naturelle de son évolution démocratique et représente une étape fondamentale pour que l'Espagne assume son véritable rôle en Europe* », a affirmé jeudi M. Weinberger. D'un côté comme de l'autre, on nie toutefois avec emphase que Washington fasse pression sur Madrid à ce sujet. Lors de son entretien avec M. Gonzalez, le secrétaire américain à la *défense a insisté sur le « déséquilibre »* existant à ses yeux entre l'Est et l'Ouest, qui rendrait particulièrement indispensable l'unité des pays du bloc occidental au sein de l'alliance.

Selon le communiqué publié à l'issue de l'entretien, M. Gonzalez a affirmé « *sa conviction qu'un bon système défensif occidental constitue une garantie pour l'Espagne, qui partage avec les Etats-Unis les même idéaux de liberté* ». Les Espagnols toutefois ne sont pas allés plus loin. Ils ont fait valoir à leur hôte qu'ils ne feraient rien qui puisse affaiblir la position occidentale en période de tension Est-Ouest, et qu'ils remettaient donc à plus tard le réexamen de leurs relations avec le pacte atlantique.

M. Weinberger a aussi abordé le thème des ventes d'armes américaines. Le gouvernement espagnol doit se prononcer avant la fin mai sur le probable achat à la firme McDonnell Douglas de quatre-*vingt-quatre avions F-18 A. En juillet* 1982, le gouvernement centriste avait signé le « précontrat » correspondant. Parvenus au pouvoir cinq mois plus tard, les socialistes ont préféré, avant de le ratifier, procéder à une dernière étude du principal rival du F-18 A, le Tornado, construit conjointement par la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et l'Italie. Il semble qu'ils veuillent pourtant obtenir des compensations économiques substantielles de McDonnell Douglas, plutôt que de remettre en question la décision de leurs prédécesseurs.

THIERRY MALINIAK.

Italie

LA « FILIÈRE BULGARE »

La liberté provisoire est refusée pour la seconde fois à M. Antonov

La liberté provisoire a été refusée pour la seconde fois au Bulgare Serge Antonov, vice-directeur de la compagnie aérienne Balkanair, incarcéré pour sa participation présumée à l'attentat contre Jean-Paul II. Le tribunal de la liberté, statuant en appel, a estimé que les indices recueillis contre lui justifiaient son maintien en détention.

L'ambassade de Bulgarie à Rome a publié, à la suite de cette décision, un communiqué affirmant que les accusations portées contre M. Antonov sont une « *provocation sans précédent contre Sofia, contre la communauté socialiste et contre la paix* ».

L'ambassade a, d'autre part, démenti une information du *New York Times* se référant aux déclarations de Iordan Mantarov, qualifié de diplomate. Il aurait été, selon elle, mécanicien en France à l'usine Agro-Mascina-Impex jusqu'en juillet 1982.

Or, selon le *New York Times* du 23 mars, M. Iordan Mantarov, attaché commercial adjoint à l'ambassade de Bulgarie à Paris, passé à l'Ouest en juillet 1981, aurait révélé aux services de contre-espionnage français que l'U.R.S.S. était bien impliquée dans la tentative d'Ali Agca. Il l'aurait appris de son ami, M. Dimiter Savov, haut responsable du contre-espionnage bulgare. Selon cette version, le K.G.B. et les services d'Europe de l'Est, notamment bulgares, auraient été convaincus que l'élection du pape Jean-Paul II en 1978 avait été « machinée » par M. Brzezinski, conseiller du président Carter, pour déstabiliser le système polonais. L'apparition des troubles en Pologne puis leur développement auraient persuadé le K.G.B. du bien-fondé de cette supputation. Et le projet d'élimination du pape aurait été alors mis sur pied.

Selon le *New York Times*, les services de renseignement français n'auraient que tout récemment averti la C.I.A. de la défection de ce diplomate bulgare. Quant aux Italiens, ils n'ont jamais fait état de ces informations.

D'autre part, M. Lech Walesa a déclaré à la chaîne de télévision américaine A.B.C. et à l'Associated Press qu'au cours de sa visite à Genève et à Rome, en janvier 1981, il *avait été sur le point d'être victime* d'une tentative d'assassinat et y avait échappé en renonçant au dernier moment à faire une promenade nocturne. Il a ajouté que la police polonaise l'avait interrogé à ce sujet. — *(A.F.P., A.P.)*

[M. Mantarov a bien demandé, il y a près de deux ans, l'asile politique à la France. Cet ancien diplomate bulgare bénéficie à présent, selon une bonne source, du statut de réfugié politique. A la direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), on se refuse à confirmer ou démentir les informations du New York Times, même si l'on semble au fait du dossier de M. Mantarov. Pourtant, un fonctionnaire de la D.S.T. nous a indiqué : « M. Mantarov ne nous a jamais dit cela. »

Au cabinet de M. Defferre, ministre de l'intérieur, on se refuse à commenter ces informations, assurant qu'il ne faut pas interpréter cette absence de commentaire... *« C'est une tradition dans les affaires de la D.S.T. »]*

Grande-Bretagne

Le parti travailliste a remporté l'élection partielle de Darlington

De notre correspondant

Londres. — Le parti travailliste a fait appel de sa lourde défaite de Bermondsey lors d'une nouvelle élection partielle à Darlington, dans le nord de l'Angleterre, le jeudi 24 mars. Il a conservé le siège avec une majorité accrue. Il a obtenu 39,5 % ds voix contre 34,8 % au candidat conservateur et 24,5 % au social-démocrate.

Pour le Labour, il était important de montrer combien était « atypique » l'élection partielle de Bermondsey, dans le sud de Londres, où son candidat avait subi une véritable humiliation, le mois dernier. La victoire de Darlington sauve, provisoirement au moins, la direction de M. Foot. Les travaillistes viennent de se mettre d'accord sur une stratégie économique avec les syndicats et d'adopter leur programme électoral. Ils peuvent s'estimer prêts à affronter des élections générales quelle que soit la date que choisira le premier ministre.

La deuxième place du candidat conservateur à Darlington, dans une région frappée par le chômage, laisse les mains libres à Mme Thatcher. Autant ses convictions profondes la poussent à laisser la législature aller jusqu'à son terme (mai 1984), autant les considérations tactiques prêchent en faveur d'élections anticipées, en juin ou octobre de cette année. Darlington montre que si l'alliance entre les sociaux-démocrates et les libéraux peut être un élément pertubateur, ses performances très inégales n'en font pas un véritable danger. Les conservateurs comme les travaillistes ont le même intérêt à maintenir leur face-à-face.

Pour l'alliance, en effet, la troisième place est une cruelle déception. Portée par sa victoire inattendue de Bermondsey, elle avait commencé très fort la campagne de Darlington. Puis, au fil des jours, elle ne semblait plus se battre que pour la deuxième place. Or, dans les élections partielles, elle peut mettre *tout le poids de son appareil encore* embryonnaire et faire donner la « bande des quatre » de ses dirigeants célèbres. Lors d'une consultation générale, elle devra éparpiller son faible potentiel militant entre quelque six cents circonscriptions. Il lui sera donc difficile de mettre sérieusement en cause la domination des deux grands partis.

DANIEL VERNET.

Pologne

Cinq organisations syndicales françaises lancent une pétition contre les procès de Varsovie

Répondant à l'appel d'un comité d'intellectuels (1), les dirigeants nationaux de cinq organisations françaises — MM. Edmond Maire (C.F.D.T.), Jean Bornard (C.F.T.C.), André Bergeron (F.O.), Jacques Pommatau (FEN) et Jean Menu (C.G.C.) — ont décidé de mobiliser leurs organisations contre la répression en Pologne. Ils ont lancé, jeudi 24 mars à Paris, une pétition nationale.

Cette pétition dénonce particulièrement les procès préparés contre cinq des anciens animateurs du KOR et sept des dirigeants de Solidarité, dans la mesure où ces douze hommes, détenus depuis le 13 décembre 1981, ne peuvent pas même être accusés d'avoir contrevenu à la législation de l'état de guerre. Les seuls faits qui puissent leur être reprochés relèvent donc de l'action qu'ils ont menée comme membres d'un syndicat alors parfaitement légal. C'est en réalité à travers eux le procès de Solidarité et de ses dix millions d'adhérents qui est en préparation.

« *Après les procès de Moscou, après les procès de Prague*, dit notamment cette pétition, *voici donc venu le temps des procès de Varsovie. Procès d'hommes et de femmes, ouvriers et intellectuels, qui, par une action ouverte, pacifique et conforme aux lois, défendaient les libertés syndicales, dont le droit de grève, la liberté de manifester ses convictions et celle de s'associer. Ces hommes et ces femmes exprimaient et expriment la volonté de l'écrasante majorité du peuple polonais et, pour toute l'Europe, l'espoir d'une vraie paix fondée sur le droit des peuples. Nous protestons contre ces procès. Nous demandons la libération de tous les prisonniers politiques en Pologne.* »

Présentant ce texte au cours d'une conférence de presse, l'historien Jacques Le Goff, membre du comité qui est à l'initiative de cette action, a notamment déclaré : « *On a protesté contre les procès de Moscou après qu'ils ont eu lieu. Il faut protester contre ceux de Varsovie avant qu'ils ne s'ouvrent, et cela d'autant plus qu'il y a une chance que cette protestation en empêche le déroulement ou en tout cas en infléchisse le cours.* »

M. Le Goff a précisé que son comité n'avait pas sollicité le soutien de la C.G.T. en raison de l'« *attitude connue* » de cette confédération sur les problèmes polonais. « *Il y aurait eu dans ces conditions*, a-t-il précisé, *une sorte de comédie de notre part à nous adresser à la C.G.T., mais il est évident que nous souhaitons que ses membres signent en grand nombre cette pétition.* »

(1) Comité pour les procès de Varsovie, 10, passage des Deux-Sœurs, 75009 Paris.

AMÉRIQUES

LA SITUATION EN AMÉRIQUE CENTRALE

Nicaragua

Les différentes organisations antisandinistes restent divisées

Le gouvernement du Honduras a fait savoir jeudi 24 mars que ses forces armées « *étaient prêtes à tout moment* » à défendre l'intégrité et la souveraineté du territoire « *face aux menaces du Nicaragua* ».

Cette déclaration a été faite par M. Paz Bernica, le ministre des affaires étrangères, à l'issue d'une réunion d'urgence du Conseil national de sécurité du Honduras présidée par le chef de l'Etat, M. Suazo Cordova. Tous les chefs militaires assistaient à cette réunion qui a duré huit heures. Selon le ministre, le but de la réunion était d'étudier les « *risques de guerre* » après les plaintes du Nicaragua devant le Conseil de sécurité et les rumeurs selon lesquelles certains secteurs de l'armée hondurienne « *aident les bandes d'anciens gardes somozistes qui attaquent le Nicaragua* ».

A San-Jose-de-Costa-Rica, l'Union démocratique nicaraguayenne (U.D.N.) dirigée par M. Fernando Chamorro a annoncé jeudi qu'elle avait engagé des négociations avec le Front démocratique nicaraguayen (F.D.N.) pour parvenir « à une unité d'action » contre le gouvernement de Managua. Le F.D.N, mouvement anticommuniste regroupant des partisans de l'ancien dictateur Anastasio Somoza, contrôle les commandos engagés dans les combats actuels contre les forces sandinistes dans le nord du Nicaragua. Dans son communiqué, l'U.D.N. précise qu'elle a rompu avec le commandant Eden Pastora et M. Alfonso Rebelo, dissidents sandinistes, avec lesquels elle avait fondé, en septembre 1982, l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE). L'U.D.N. reproche à l'ARDE de chercher « *un dialogue et une entente avec le régime sandiniste* », au lieu de « *libérer totalement le pays de ce système corrompu* ».

Le parti de M. Chamorro assure aussi avoir des « *contacts étroits* » avec M. Stedman Fagot, l'un des dirigeants de la communauté indienne Misquito installée dans l'est du Nicaragua. M. Chamorro, alors responsable du parti social-démocrate, mouvement d'opposition au gouvernement sandiniste non reconnu par l'Internationale socialiste, avait quitté le Nicaragua en juillet 1981.

A Managua, M. Tomas Borge, ministre nicaraguayen de l'intérieur, a affirmé jeudi que « *deux mille contre-révolutionnaires avaient envahi le pays* ». Il a lié cette offensive à un projet nord-américain de « *remodelage* » de l'Amérique centrale dans un « *sens conforme aux vœux et aux intérêts de Washington* ». Selon M. Borge, qui a accusé les commandos du F.D.N. d'être « *entraînés et financés par la C.I.A.* », il y a un lien « *entre les opérations actuellement menées au Nicaragua par les commmandos du F.D.N. et les tentatives de règlement des conflits en Amérique centrale* ». Dans les milieux diplomatiques de Managua, on estime que les hommes du F.D.N. ne sont pas en mesure de renverser le gouvernement sandiniste « *dans le mois qui vient, ainsi qu'ils le prétendent* ». — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

● *Les ambassadeurs du Nicaragua* accrédités à Rome auprès du Quirinal, du Saint-Siège et de la FAO ont invité jeudi 24 mars l'Italie et l'ensemble de la C.E.E. à abandonner leur « *neutralisme* » dans les conflits d'Amérique centrale et à « *adopter une attitude plus active pour éviter une tragédie* » dans cette région. — *(A.F.P.)*

● *Le gouvernement hondurien* n'a jamais envisagé et n'envisage pas que « *des troupes salvadoriennes s'entraînent* » au Honduras, a déclaré, mercredi 23 mars à Tegucigalpa, le ministre délégué auprès de la présidence de la République, M. Carlos Roberto Flores. Il a indiqué que seul le Parlement hondurien peut, aux termes de la Constitution, autoriser ou refuser la présence de troupes étrangères sur le territoire hondurien. — *(A.F.P.)*

● *Le premier ministre de Grenade, M. Maurice Bishop*, a mis les forces armées en état d'alerte après la découverte d'un « complot » soutenu selon lui par les Etats-Unis. M. Bishop a déclaré être en possession d'informations concrètes sur une « *attaque imminente de forces contre-révolutionnaires composées d'exilés armés par la C.I.A. américaine* ». M. Bishop a ajouté qu'il connaissait l'heure et le lieu de l'assaut *mais n'a donné aucune précision*. — *(Reuter)*.

● *Plusieurs centaines de manifestants* se sont rassemblés jeudi 24 mars, devant l'ambassade d'Argentine à Paris, à l'appel des droits socialistes de l'homme, du parti socialiste, de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture et du syndicat national des instituteurs. Des parents de « disparus » étaient présents. La manifestation marquait l'anniversaire du coup d'État de 1976 en Argentine et l'assassinat de Mgr Oscar Romero, archevêque de San-Salvador.

El Salvador

Détérioration de l'économie et divisions politiques

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — Certains membres des « quatorze familles » — dont on disait qu'elles possédaient le Salvador mais qui sont aujourd'hui en fait plusieurs dizaines — sont rentrés au pays de façon plus ou moins discrète depuis les élections de mars 1982. Le recul des réformes, la poussée de l'extrême droite, ont beaucoup contribué à leur décision. Mais ils semblent avoir laissé la plupart de leurs dollars à Miami. Aussi la situation économique continue-t-elle de se détériorer.

« *Nous sommes tombés au niveau des années 50 et même peut-être pis* », estiment les économistes de l'université centre-américaine, qui précisait : le produit intérieur brut a baissé de 5 % à 8 % en 1982. Il avait déjà chuté de 20 % en 1979, de 9 % en 1980 et de 9,5 % en 1981.

Pour la quatrième année consécutive, les importations ont dû être réduites en 1982 (— 10 %), y compris celles des médicaments et des matières premières. Or 60 % des composants utilisés dans l'industrie sont importés.

Les investissements publics et privés ont été réduits de 19 % en 1982. Quant au chômage, il est estimé à 38 % de la population active. En outre, la moitié des personnes qui ont un travail sont sous-employées.

Le gouvernement Reagan souhaiterait obtenir du Congrès américain une aide économique trois fois supérieure à l'aide militaire (175 millions de dollars et 61 millions de dollars respectivement dans le premier projet de budget) pour que le pays « *atteigne la croissance zéro* ». Il estime que le secteur privé, dans ces conditions, pourrait recommencer à investir.

Apparemment, la situation politique est moins dramatique. Les affrontements à l'Assemblée constituante entre l'Alliance républicaine nationale (extrême droite) de M. Roberto d'Aubuisson et les autres partis sont considérés comme un signe de santé démocratique. « *Le système commence à fonctionner*, estime-t-on à l'ambassade des Etats-Unis. *Les divisions sont moindres que du temps de la junte, quand le secteur privé n'adressait pas la parole au gouvernement.* » L'un des rares opposants qui ose encore parler — sous le couvert de l'anonymat — affirme que, « *pour la première fois, une classe politique appuyée par les Etats-Unis s'affronte à l'oligarchie. La tolérance du système s'est accrue. On ne peut pas encore dire « oui » au dialogue, mais on ne peut pas non plus le rejeter* ».

Ces progrès semblent cependant dérisoires face à la gravité des problèmes qui se posent au pays. L'armée est divisée par des rivalités personnelles, des conflits de génération, ainsi que par des divergences politiques et militaires.

Cette armée, dont le chef, le général Garcia, ministre de la défense, vient d'être publiquement défié par un de ses subordonnés, est théoriquement dépendante du pouvoir politique, mais celui-ci est faible.

Pas d'investissements

En outre, le secteur privé n'investit pas, en raison des incertitudes de la guerre et de la situation politique. Après avoir misé sur l'ancien commandant Roberto d'Aubuisson, il s'est quelque peu ravisé. « *Nous espérions que l'Alliance républicaine, nationaliste mûrirait plus vite* » déclare un de ses dirigeants. De fait, la popularité du président de l'Assemblée nationale semble en baisse, tant chez les militaires que dans la population. Le principal souci des hommes d'affaires est d'empêcher une victoire de la démocratie chrétienne à l'élection présidentielle prévue à la fin de l'année. « *Le secteur privé a deux ennemis*, explique M. Maldonado, président de l'Association nationale de l'entreprise privée : *le terrorisme de gauche, qui, avec celui de droite, est un facteur d'instabilité, et la philosophie communautaire de la démocratie chrétienne.* »

Enfin, les esprits ne sont pas encore préparés à l'idée d'un dialogue entre le gouvernement et la guérilla. « *Ce sera l'un des principaux enjeux de la prochaine campagne électorale* », estime M. Rey Prendes, l'un des dirigeants de la démocratie chrétienne. Les Etats-Unis et l'extrême droite sont opposés à un tel dialogue. La démocratie chrétienne s'interroge sur la façon dont il pourrait s'engager. Tout le monde est néanmoins d'accord pour dire que « *ni le pouvoir ni l'armée ne sont négociables* ». Seuls les guérilleros et leurs alliés politiques parlent de négociation sans condition.

FRANCIS PISANI.

● *La commission des relations extérieures du Sénat américain* a décidé, jeudi 24 mars, de réduire de moitié l'aide militaire au Salvador réclamée par M. Reagan. Au Salvador, de violents combats se poursuivent dans le département de Chalatenango largement contrôlé par la guérilla. D'autre part, un projet de loi d'amnistie a été déposé, jeudi, à l'Assemblée constituante. Plusieurs centaines de prisonniers politiques sont concernés par ce projet. — *(A.F.P., Reuter.)*

Turquie

CORRESPONDANCE

Ankara et le terrorisme arménien

L'article et l'éditorial sur le terrorisme arménien publiés dans le Monde *daté 30-31 janvier et du 2 mars ont suscité nombre de lettres de lecteurs venant de Turquie et visiblement inspirées d'un modèle unique.*

Nous avons reçu, d'autre part, une lettre de M. D. Türkmen, ambassadeur de Turquie à Berne, dont l'argumentation peut être considérée comme la thèse officielle de son gouvernement. Nous en reproduisons ici les principaux extraits :

Un gouvernement qui s'abaisse à marchander avec des assassins ; une administration qui attend depuis une année et demie pour traduire en justice des terroristes « *pris en flagrant délit* », comme nous le reconnaissez, mais négligez de préciser qu'ils ont tué un membre du consulat général de Turquie à Paris et grièvement blessé un autre ; une justice qui, dans un autre cas d'attentat, a mis deux années pour décider que l'accusé n'était pas le bon ; une télévision d'Etat qui se fait un devoir de produire à chaque occasion devant ses spectateurs un certain individu, qu'elle présente comme étant le représentant officiellement reconnu en France d'une organisation terroriste, l'ASALA ; une presse qui ne s'est jamais souciée de chercher la vérité dans cette prétendue question arménienne, sinon que de répéter les clichés des propagandistes arméniens et de leurs comparses (je défie *le Monde* de produire un seul document historique d'authenticité indéniable prouvant un génocide systématique des Arméniens en 1915 en Turquie)... toutes les institutions françaises n'ont fait qu'encourager le terrorisme. (...) Reconnaissez qu'il n'y a aucun autre gouvernement en Europe qui se soit laissé manipuler par des assassins aussi lâchement que le vôtre.

Votre article procède du postulat selon lequel il y aurait eu un génocide de la communauté arménienne en Turquie en 1915, un génocide que le gouvernement turc continue à nier. La vérité est qu'il y a eu une série d'insurrections instituées par certaines *puissances (dont la France)* intéressées à démembrer l'Empire ottoman, dans le sein de cette communauté, et que le gouvernement turc fut obligé de réprimer. Les pauvres Arméniens ont été ainsi victimes de promesses fallacieuses et de l'hypocrisie occidentale, et c'est à ceux-là mêmes qui les ont jetés au feu pour arriver à leurs propres fins que les Arméniens devraient s'en prendre.

Si, donc, au lieu de faire campagne pour une lutte diplomatique, qui serait d'ailleurs invalidée dès le début si c'était le gouvernement français qui en prenait l'initiative, vous faisiez campagne pour qu'il soit entrepris des recherches pour établir la vérité historique, par exemple par un groupe international de savants impartiaux, vous seriez plus honnêtes et, partant, plus crédibles. Et le gouvernement turc, que vous accusez de « *falsifier l'histoire* », ne serait que trop heureux de contribuer à de telles recherches.

ASIE

L'option nucléaire de l'armée chinoise

(Suite de la première page.)

Ces voies peuvent être empruntées au début du processus de modernisation, mais la méthode « fondamentale » pour atteindre l'objectif recherché consiste d'abord, et principalement, à « compter sur ses propres forces ». Et le général Zhang Aiping de dresser la liste des réalisations accomplies de la sorte depuis une vingtaine d'années – de l'expérimentation de la première bombe atomique en 1964 au lancement d'une fusée à partir d'un sous-marin l'an dernier – grâce à une mobilisation du potentiel scientifique et technique du pays.

2) Les moyens financiers de l'État étant limités, il convient de les utiliser à bon escient et de concentrer les fonds mis à la disposition de la défense sur les domaines les plus importants. Dans l'esprit du ministre, il ne paraît pas faire de doute que les secteurs-clés sont ceux des missiles et des forces nucléaires. L'accent a été mis dès 1956, rappelle-t-il, sur ces deux composantes de la panoplie d'armements et *« les faits ont prouvé la justesse de cette option »*. Ces dernières années, la Chine, après s'être dotée de bombes A et H, a fait porter son effort sur les missiles sol-sol à longue portée, les fusées porteuses d'engins et les satellites.

3) L'accroissement qualitatif du potentiel de défense doit aller de pair avec le développement général de l'économie, admet M. Zhang Aiping. Mais cette thèse, invoquée officiellement depuis deux ou trois ans pour justifier une baisse relative, voire absolue en 1980 et 1981, du budget de la défense, ne doit pas être comprise de façon mécanique. Il faut savoir aussi, affirme M. Zhang, que *« le développement de la modernisation* [de l'armée] *imprime nécessairement une accélération puissante au développement de tous les secteurs économiques ».*

Insistant sur les retombées civiles des avancées technologiques de l'industrie d'armements, M. Zhang Aiping expose une conception consistant à *« unir le civil et le militaire, à donner la priorité aux équipements militaires et à développer le militaire en le mettant au service du civil »*. De là à réclamer un relèvement du budget de la défense, il n'y a qu'un pas, que le nouveau ministre n'hésite pas à franchir. *« Non seulement les crédits accordés à la défense doivent augmenter, mais il faut que davantage de personnel technique de haut niveau et de découvertes scientifiques soient transférés vers l'industrie militaire »*, écrit M. Zhang, qui justifie ainsi sa réputation à la fois de « moderniste » et de ferme partisan des intérêts matériels de l'armée.

Les orientations ainsi définies portent assurément la marque personnelle du nouveau responsable de la défense. Sont-elles aussi le résultat d'un débat au sein de l'armée et entre militaires et civils ou expriment-elles seulement le point de vue d'une tendance aujourd'hui dominante parmi les dirigeants du pays ?

Pour le moment, on peut simplement noter que les options défendues sur le plan militaire par M. Zhang Aiping sont, d'une façon générale, en conformité avec celles suivies depuis environ un an et demi par les civils sur le plan diplomatique. Poursuivant, dans le domaine extérieur, une politique d'indépendance qui l'a amené, depuis le second semestre de 1981, à prendre quelque distance par rapport aux États-Unis, la Chine ne peut, en effet, s'en remettre aux pays étrangers pour moderniser ses armements. Il est significatif que l'offre faite en ce sens, en juin 1981, par M. Haig, alors secrétaire d'État, n'ait jamais été suivie d'effets. Ne serait-ce que pour garder sa liberté d'action sur le problème de Taïwan, la Chine ne doit pas donner prise à de possibles pressions d'un éventuel fournisseur américain.

Le raisonnement vaut-il aussi pour d'autres pays et, en particulier, pour la France ? M. Hu Yaobang, le chef du parti, avait causé quelque sensation l'été dernier en manifestant l'intérêt porté par la Chine à l'achat de Mirage-2000. Après ce « coup » politique, destiné surtout à éprouver les véritables intentions de la France en matière de ventes d'armes à la Chine, les contacts franco-chinois à ce sujet se sont poursuivis dans la discrétion habituelle, mais en continuant de buter, apparemment, sur l'obstacle financier. La « ligne » stratégique exposée par le général Zhang Aiping ajoute-t-elle une difficulté supplémentaire ? Du côté français, on reconnaît que la priorité donnée au nucléaire par M. Zhang limitera sans doute encore plus, à l'avenir, la marge de manœuvre financière du gouvernement chinois – et l'affaire britannique des Sea Dart le confirme, – mais on demande à voir.

Une armée plus technique

L'importance accordée à la composante nucléaire de l'arsenal militaire amène à se demander si la Chine n'est pas en train de glisser vers une conception nouvelle de sa défense. Il est significatif que M. Zhang n'ait pas consacré un mot aux avantages de la guerre populaire ou aux concepts de repli tactique en cas d'agression classique, en comptant sur l'espace et les ressources en hommes pour user l'adversaire, l'engloutir et le vaincre. Les efforts déployés ces dernières années pour développer une capacité de seconde frappe nucléaire à partir de bases mobiles (sous-marins) font évoluer la stratégie chinoise vers le concept de défense active, dont s'inspire, au demeurant, M. Zhang Aiping. L'apparition, d'ici quelques années, d'armes nucléaires tactiques accentuerait une telle réorientation. La réorganisation en cours de la milice *(75 millions d'hommes) dans le sens* d'un allégement numérique, d'un « durcissement » professionnel et d'une plus grande indépendance par rapport aux forces armées conventionnelles doit, sans doute, être replacée aussi dans cette perspective.

D'une façon générale, c'est vers une armée beaucoup plus technique que s'oriente la Chine sous la férule de M. Zhang Aiping. Selon des chiffres publiés fin février, un million de membres de l'A.P.L. (sur un total de 4,2 millions) de régions militaires importantes (Pékin, Shenyang, Jinan, Nankin, Lanzhou, Canton) et de la marine et de l'armée de l'air suivent des stages de formation professionnelle. A la demande de M. Zhang, tout un système de *« commandement technique à structure verticale »*, distinct du commandement administratif, doit être mis en place à tous les niveaux. Le tout sera coiffé au sommet d'un nouveau Comité de la science et de la technologie de la défense nationale, dont la création a été annoncée début mars. Cette transformation de l'A.P.L. vers une armée moins politique, plus professionnelle, devrait s'étendre sur au moins une décennie.

MANUEL LUCBERT.

Japon

Plus de policiers que de pacifistes pour l'escale à Sasebo d'un porte-avions américain

De notre correspondant

Tokyo. – L'arrivée, cette semaine, du porte-avions nucléaire américain *Enterprise* dans le port japonais de Sasebo (préfecture de Nagasaki, ville du martyre atomique) n'a pas manqué de relancer les polémiques entre les tenants d'un pacifisme idéaliste, particulièrement allergiques aux armes nucléaires, et les réalistes, pour qui les bénéfices de l'alliance nippo-américaine en général, et ceux de l'ombrelle nucléaire des Etats-Unis en particulier, sont indissociables de ce genre de visite. Cette escale, quinze ans après la précédente, montre en tout cas que la ferveur et l'esprit combatif antinucléaires – sinon anti-américains – ne sont plus ce qu'ils furent, du moins au niveau de la rue. Il est vrai que, dans l'intervalle, bien des désillusions ont coulé sous les ponts du pacifisme neutraliste.

Lorsque le mastodonte de la marine américaine (75 000 tonnes) vint s'ancrer avec toute sa panoplie guerrière à Sasebo en 1968, en pleine guerre du Vietnam, des dizaines de milliers de manifestants affrontèrent les forces de l'ordre : il n'y eut alors pas moins de cinq cents blessés. Point aujourd'hui de victimes, point non plus de marée protestataire. Pour « saluer » l'arrivée paisible de l'*Enterprise*, les forces de l'ordre, plus de trois mille policiers, étaient bien plus nombreuses sur le port que les troupes de choc du pacifisme.

La droite en tire déjà argument pour affirmer que le peuple japonais a, désormais, en matière de défense et de protection nucléaire, une vue plus réaliste des choses. L'allergie, dit-on, serait en voie de guérison. Non pas, répond la gauche et la grande presse nationale, qui s'est adjugée le rôle de gardien des institutions, de censeur de la morale politique et de cerbère des affaires militaires. Au nom de l'opinion, les deux camps échangent de fortes paroles, de lourds symboles et brandissent des épouvantails éprouvés.

Engins nucléaires ou non ?

D'un côté, d'abord et surtout celui de la menace soviétique et de la défense du monde libre. De l'autre, on étale non moins dramatiquement tous les signes d'une volonté de réarmement qui entraînerait le Japon dans la stratégie américaine. Une image renforçant l'autre, la vision d'un Japon transformé récemment par la réthorique du premier ministre, M. Nakasone, en « porte-avions » face à l'Union soviétique alimente le moulin de ceux qui s'opposent à l'escale de l'*Enterprise*.

Un autre problème est celui de savoir si l'*Enterprise* ne viole pas implicitement les principes antinucléaires sacro-saints du Japon (non-possession, non-fabrication, non-introduction d'engins atomiques) en accostant à Sasebo. Or, le navire est équipé d'engins nucléaires et personne ne va jusqu'à imaginer qu'il s'en débarrasse avant de faire escale, ici ou là, pour ménager les susceptibilités.

On reste donc dans l'ambiguïté, d'abord en jouant sur les mots « *introduction* » et « *transit* », ensuite en évitant d'aborder le sujet avec trop de précision. Les Japonais ne posent pas de questions, sauf pour la forme. Personne, bien entendu, n'est dupe. Cet art de contourner les principes est rendu nécessaire par un dilemme qui n'est pas nouveau et que l'on pourrait résumer ainsi : l'opinion publique japonaise souhaite être défendue par les Etats-Unis, y compris par leurs armes nucléaires, mais elle ne veut pas le savoir, ne tient pas à ce que cela se passe chez elle, n'entend pas y contribuer financièrement et, surtout, se refuse à en imaginer les conséquences en cas de conflit. On poursuit donc la politique de l'autruche.

Une illustration de la nécessité pour les dirigeants de ménager et de dérouter à la fois l'opinion tout en la mettant devant le fait accompli a été fournie par le numéro de duettistes nippo-américain qui a précédé l'arrivée de l'*Enterprise*. Washington a affirmé que la visite serait effectuée à la demande de Tokyo. Les Japonais, à tort ou à raison, mais par souci de l'opinion, ont immédiatement démenti, renvoyant la responsabilité dans le camp américain. Pour un peu, on aurait pu croire que cette escale, qui fait tant de remous, n'avait rien à voir avec une quelconque volonté politique et qu'elle était aussi fortuite que celle d'un bateau de plaisance.

R.-P. PARINGAUX.

Asie

La visite de M. Cheysson à Hanoï

Les pays de l'ASEAN s'inquiètent d'un possible « lâchage » de la France à propos du Cambodge

M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, est arrivé jeudi 24 mars à Bangkok à bord d'un avion spécial, pour participer à la réunion des ministres des affaires étrangères de la C.E. et de l'ASEAN (Associations des nations d'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), qui s'achève ce vendredi 25 mars. Il aura des entretiens, également, avec le premier ministre thaïlandais, le général Prem Tinsulanond, et avec son collègue, le maréchal de l'air Sitthi Sawetsila, avant de s'envoler dimanche 27 mars pour la capitale vietnamienne, Hanoï.

Il y a quatre ans qu'un ministre français des relations extérieures ne s'était pas rendu au Vietnam : c'était, en 1978, M. de Guiringaud, peu de temps avant l'invasion vietnamienne du Cambodge, qui fut, et demeure condamnée par Paris. La brève visite que doit faire M. Cheysson à Hanoï était initialement prévue pour le 23, à la veille de la réunion C.E.E.-ASEAN de Bangkok. Les incertitudes du remaniement ministériel en France et l'importance des négociations de Bruxelles ont repoussé cette visite, qui n'a été annoncée officiellement qu'à la dernière minute.

Ainsi, M. Cheysson aura rencontré, avant de se rendre à Hanoï, ses collègues de l'ASEAN qui espéraient avoir la primeur de la teneur des conversations franco-vietnamiennes, dans l'espoir que le ministre rapporte quelque proposition nouvelle, sur le Cambodge (*le Monde* du 24 mars). Il se rendra en revanche à Hanoï bardé de recommandations et de mises en garde des ministres de l'ASEAN, inquiète d'un possible *« lâchage »* de la France.

Pourtant, à Paris, on estime que l'aller-retour de M. Cheysson à Hanoï s'inscrit avant tout dans le cadre normal d'un dialogue bilatéral et d'une politique de bonnes relations entre la France et le Vietnam. Ce dialogue est le meilleur moyen de se comprendre, même s'il traite en permanence des problèmes en suspens, en particulier sur le Cambodge, dont l'occupation par le Vietnam avait été condamné en 1981 par MM. Mitterrand, Mauroy et Cheysson.

Paris demeure attaché à une solution politique de la question cambodgienne et opposé au maintien indéfini de l'armée vietnamienne au Cambodge, mais se refuse à reconnaître le gouvernement de coalition anti-vietnamien présidé par le prince Sihanouk, – et soutenu par l'ASEAN – en raison de la présence en son sein des Khmers rouges. L'idée d'un *« plan français »*, qui ferait suite à une *« solution Ceausescu »* est démentie ici. Mais on peut penser que M. Cheysson répétera à ses interlocuteurs vietnamiens – le premier ministre, M. Pham Van Dong, et son collègue M. Nguyen Co Thach – comme il l'aurait fait à ceux de l'ASEAN, que la France serait prête, si les parties concernées le sollicitaient, et si elle le jugeait possible, à apporter sa collaboration à la recherche d'une solution au Cambodge.

La France estime qu'il ne faut pas lui faire de procès d'intention à propos des relations avec le Vietnam, ni surestimer ses capacités et son influence dans la région. Elle estime aussi que la visite de M. Cheysson n'a rien d'exceptionnel. Il demeure que la France, avec la Suède, est nettement en flèche dans ses relations avec le Vietnam, par rapport aux autres pays occidentaux. L'aide française a un caractère évidemment politique – Paris et Hanoï ont conclu fin 1981 un protocole financier d'un montant de 200 millions de francs – la France n'ayant guère d'illusions, ni sur l'expansion économique du régime de Hanoï, ni sur sa capacité de remboursement.

Des « crédits gelés »

Les crédits demeureraient cependant *« gelés »* tant que la question du rééchelonnement de la dette vietnamienne restera en suspens devant le Club de Paris. Hanoï espère que ce problème sera réglé rapidement. *Faute de quoi* une solution pourrait être trouvée sur le plan bilatéral, permettant l'utilisation des crédits *« gelés »*. La coopération culturelle, scientifique et technique, au contraire, a sensiblement progressé, et les deux parties expriment leur satisfaction.

En dépit de ces bonnes relations, les liens politiques entre la France et le Vietnam ne sauraient s'approfondir outre mesure – malgré la position des communistes et d'une fraction du P.S., en faveur d'une assistance accrue. Pour ne rien dire de l'épine cambodgienne. La France ne croit guère en une solution rapide de cette crise.

Plusieurs raisons peuvent être avancées. D'abord, la situation politique à Hanoï demeurera bloquée tant que l'équipe au pouvoir – les principaux dirigeants approchant les quatre-vingts ans – n'aura pas été remplacée par une génération plus jeune. La seule option qui pourrait être actuellement envisagée serait d'accepter une conférence régionale du type de celle de Paris qui... dura près de cinq ans. A la fois spectacle et instrument de propagande, elle permettrait à Hanoï de gagner du temps et de donner à l'équipe en place à Phnom-Penh, la possibilité de se renforcer, tout comme les négociations de Paris avaient permis aux forces révolutionnaires de se consolider au sud en vue de l'offensive finale de 1975.

En outre, l'issue du Cambodge dépend plus d'une normalisation des relations entre Pékin et Hanoï qu'entre le Vietnam et l'ASEAN. Les timides pas accomplis de part et d'autre le mois dernier ne sont, au mieux, que les premiers d'une longue marche. D'autant que le Vietnam, inquiet après l'arrivée au pouvoir au Kremlin de M. Andropov, semble à nouveau rassuré par la fermeté des Soviétiques sur le Cambodge dans leurs négociations avec les Chinois.

Après Hanoï, M. Cheysson fera escale à New-Delhi, puis se rendra, lundi 28 et mardi 29 mars, en visite officielle au Pakistan. En mai, il accompagnera M. Mitterrand en Chine. Nul doute que, là aussi, il lui sera posé des questions sur sa visite à Hanoï et que l'on parlera aussi du Cambodge.

PATRICE de BEER.

PROCHE-ORIENT

A Paris

Une « Journée arabe » sans l'Égypte...

Il ne manquait même pas le fez amarante de M. Badreddine Challah, président syrien de l'Union des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture des pays arabes, *pour donner une note orientale*, jeudi 24 mars, à la *« Journée arabe en France »*. Cette manifestation exceptionnelle, organisée, à la demande d'Etats membres de la Ligue arabe, par la Chambre de commerce franco-arabe, que préside M. Michel Habib-Deloncle, avait, de toute façon, choisi l'originalité.

MM. Senghor et Jack Lang auraient bu du petit lait : aux trois cents hommes d'affaires, industriels et personnalités politiques arabes et françaises de premier plan invités, les organisateurs avaient choisi d'expliquer notamment *« la dimenion culturelle des relations économiques »*. Les chiffres *« colossaux »* du commerce franco-arabe (180 milliards de francs dans les deux sens en 1982) ne doivent pas faire oublier, selon M. Youssef Ben Abbès, ambassadeur du Maroc, le projet *« colossal »*, en cours de réalisation à Paris, de l'Institut du monde arabe.

Aux yeux de M. Michel Jobert, qui se montrait pour la première fois en public depuis sa démission, et a pu tester, une fois de plus, sa popularité parmi les Arabes, *« la France attend que ceux-ci ne lui appliquent pas le proverbe « Qui aime bien châtie bien »*. Notre pays est en effet celui de monde occidental qui a les relations culturelles, humaines et historiques les plus développées avec l'ensemble des Arabes. Il est pourtant l'Etat que ces derniers traitent souvent le moins bien...

Faut-il dès lors regretter de ne pas avoir que de froides relations commerciales avec l'autre rive de la Méditerranée ? Non point, a proclamé le cheikh Sabah, vice-président du Conseil et ministre des affaires étrangères et de l'information du Koweït : on doit au contraire s'appuyer sur l'adhésion des Français et des Arabes *« à des valeurs spirituelles communes »* pour ranimer le dialogue euro-arabe, excellente idée jobertienne devenue l'une des Belles au bois dormant des rapports Nord-Sud. L'Etat koweïtien, lui, ne s'endort pas : ses investissements en France dépassent maintenant 3,5 milliards de francs, a indiqué le cheikh-ministre.

Enfin, M. Mahmoud Messadi, écrivain arabe et président de la Chambre des députés tunisienne, a dressé un tableau parallèle des deux ensembles linguistiques, se recoupant l'un l'autre, la francophonie et l'arabophonie. Il a regretté, à juste titre, que la France fasse si peu d'efforts pour favoriser l'apprentissage de l'idiome de Mahomet chez elle, alors que des Arabes *« plus nombreux que jamais utilisent le français comme langue de travail et d'ouverture à la science et aux techniques »*.

Dans cette cérémonie où les sentiments et les affaires ne faisaient pas trop mauvais ménage, il y avait quand même quelque chose d'irréel : comment peut-on brasser de grands et multiformes desseins entre Français et Arabes sans que l'Egypte, première puissance arabe dans tous les domaines, y soit associée, suspendue qu'elle est de toutes les instances arabes pour cause de paix avec Israël...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● RECTIFICATIF. – *La conversion à l'islam de M. Roger Garaudy*. M. Walid Foustock, Palestinien, docteur ès lettres de la Sorbonne, nous indique que le prénom « Ragaa », choisi par le philosophe français converti à l'islam et que, sur la foi d'une dépêche d'agence, nous avions traduit, dans *le Monde* du 24 mars, par « Résurrection », signifie en fait « Espérance », et doit s'orthographier « Raja ».



ASIE

INDE

De Gandhi à Gandhi

III. – Aide-toi, et peut-être le ciel...

L'Inde a plus d'une fois tourné le dos à la non-violence prônée par Gandhi. Si la paix, aujourd'hui, règne à ses frontières, la multiplicité des différences linguistiques, religieuses, sociales, remet à chaque moment en question un tissu national dont Indira Gandhi doit, à chaque instant, s'efforcer de rattraper les mailles (*le Monde* des 24 et 25 mars). Beaucoup dépendra évidemment de son aptitude à maintenir la croissance économique et à contenir la croissance démographique.

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

D'un très ancien passage à Calcutta, nous avions gardé, comme tant d'autres, un souvenir dantesque : les corps étalés sur les trottoirs, dont on ne savait parfois pas s'ils étaient morts ou vivants, les mendiants aux visages ou aux membres ravagés, les taudis innombrables, les filatures qui faisaient revivre le temps de Marx et de Dickens. C'est une autre vision de l'Enfer qui nous attend cette fois : une ville de huit millions d'habitants, plongée dans la nuit noire par une de ces pannes générales qu'elle subit à raison de sept heures par jour.

De ci, de là, on aperçoit la lumière d'une lampe à acétylène. Ailleurs une ampoule brille faiblement dans une boutique : le propriétaire a trouvé les moyens de se payer un groupe électrogène. Grâce à ces lumignons et aux phares de la voiture, qui s'insère comme elle peut dans la fourmilière, on devine d'innombrables silhouettes accroupies sur les trottoirs, les vélos, les pousse encore tirés ici à bras d'homme.

Le joyeux soleil du matin corrige ces sombres images. Avec ses monuments victoriens, ses avenues, ses fleurs de paradis, ses quartiers chic, ses voitures relativement nombreuses, ses gens qui s'activent en tous sens, ses boutiques animées, ses tramways et ses bus, le métro que l'on est en train de percer pour achever de congestionner la circulation, ses gros paquets d'H.L.M. de construction récente, ses théâtres, ses cinémas, sa vie littéraire, Calcutta bourdonne de vitalité : c'est une vraie métropole, à la pauvreté saisissante, certes, mais tout de même moins misérable, nous a-t-il semblé, qu'autrefois.

Non, on ne voit pas de cadavres sur les trottoirs. Parmi les dizaines de milliers de gens qui y passent la nuit, beaucoup sont de petits commerçants qui ont un domicile en dehors de la ville et préfèrent dormir devant leur échoppe, histoire d'économiser l'argent et le temps nécessaires pour rentrer chez eux.

Il y a aussi moins de mendiants. A en croire d'ailleurs les confidences du « chef ministre » du Bengale-Occidental Jyoti Basu, un ancien d'Oxford, à un célèbre économiste de Delhi, ils sont moins à plaindre que les paysans moyens du même État. C'est que la charité privée est finalement beaucoup plus développée en Inde qu'une vue superficielle des choses le donnerait à penser.

Des méthodes assez particulières

Il est difficile de ne pas attribuer une partie des ennuis de Calcutta à la gestion du gouvernement communiste – aux tendances diverses, on est en Inde, – qui préside depuis six années aux destinées du Bengale-Occidental. Exemple : pour faire face à la demande croissante d'électricité, il avait annoncé la mise en service, en 1981, de la première des trois unités d'une centrale thermique de 630 mégawatts. Aujourd'hui, non seulement elle n'est pas achevée, mais personne n'est en mesure de dire quand elle le sera. Le quotidien le *Statesman*, qui ne trouve d'autre coupable à incriminer que « l'apathie » générale, estime que d'ici à dix ans le déficit énergétique pourrait atteindre les 3 000 mégawatts. C'est dire que les coupures de courant ne sont pas près de s'arrêter. Or elles ne perturbent pas que la vie civile. Elles affectent lourdement la production industrielle. Les experts polonais, puis hongrois, appelés au secours n'ont pas apparemment trouvé de solution miracle.

Cette situation, venant après des nationalisations opérées à la diable, n'a pas peu compté dans la décision de nombreux entrepreneurs de quitter Calcutta pour une ville comme Bangalore, capitale de l'Etat méridional du Karnataka, où le capitalisme privé est encouragé. On trouve là un véritable pôle de développement économique attirant massivement la main-d'œuvre des Etats voisins et notamment du Kerala, qui possède le double record des titulaires de diplômes et, malgré l'émigration vers les pays du Golfe, des demandeurs d'emploi.

Les dirigeants bengalis ont un autre sujet de préoccupation. Pour ne pas grever les budgets misérables de la plupart de leurs ressortissants qui sont aussi, de surcroît, leurs électeurs, les loyers ne bougent pas. Résultats : les propriétaires ont renoncé à entretenir leurs immeubles, et ceux-ci se dégradent d'autant plus rapidement que la mousson les soumet à rude épreuve. Dans quel état seront-ils dans dix ans ?

L'insuffisance de l'entretien est l'une des plaies du siècle. Dans le tiers-monde, elle est criante. En Inde, elle n'affecte pas que le Bengale occidental. C'est que les plans successifs de développement ont naturellement mis l'accent sur la production beaucoup plus que sur la maintenance, tandis que le développement de la bureaucratie engendrait comme partout la négligence. Quand on n'a pas le sou, on a plutôt tendance à investir là ou l'on peut espérer remporter des succès rapides que dans la réfection de matériels ou de bâtiments dont on se dit toujours qu'avec quelques bouts de ficelle ou un peu de ciment on arrivera à les faire tenir quelque temps encore.

Une industrie tournée vers l'intérieur

Or l'Inde peut se prévaloir de beaux succès dans des industries de pointe comme l'aéronautique, l'espace ou le nucléaire. Et surtout d'être l'un des rares pays du tiers-monde à produire lui-même une grande partie des produits manufacturés dont il a besoin. Elle s'y trouve aidée par les dimensions de son marché intérieur qui lui permettent, grâce à l'abondance d'une main-d'œuvre très mal payée, de se contenter d'articles qui, partout ailleurs, paraîtraient surannés.

Ainsi de ces voitures dont les rotondités évoquent celles qui roulaient chez nous il y a vingt ans. De cette industrie textile dont l'Indian Express estimait il y a peu de temps qu'elle était moins compétitive qu'au début du siècle. De ces locomotives à vapeur et de ces wagons de bois. Ou encore de ces bateaux délibérément obsolètes qui, à un rythme croissant, sortent de chantiers navals au demeurant très convenablement équipés et gérés, comme ceux que nous avons pu visiter à Ernakulam, dans le Kerala. En même temps, le développement de la prospection pétrolière et du raffinage laisse entrevoir à brève échéance un taux d'autosuffisance énergétique voisin des deux tiers, ce qui allégera opportunément un commerce extérieur dont le déficit a atteint, en 1981, 6,6 milliards de dollars.

De toute façon, l'époque est passée où l'on s'imaginait pouvoir construire la prospérité de l'Inde en une génération, autour d'une industrie lourde dont l'acier serait le pivot. L'objectif numéro un du pays est de nourrir une population qui a doublé depuis Gandhi. D'où la nécessité absolue, qu'il avait si bien perçue, de donner la priorité au développement rural.

Il était admis, il y a quelques mois encore, que l'Inde était parvenue à faire face à ses besoins alimentaires ; si des zones de malnutrition subsistaient encore, c'était le fait d'une mauvaise organisation de la distribution. Le ministre de l'agriculture, Rao Birendra Singh, a reconnu, le 25 février dernier, que cette description ne correspondait pas à la réalité. Il s'en est pris aux chercheurs qui s'enferment dans leurs laboratoires et à l'importance excessive attachée aux diplômes. Mais il y a un autre facteur, auquel personne ne peut rien : la sécheresse qui dure dans certains Etats depuis plusieurs années, du fait de moussons qui ne cessent d'être parcimonieuses que pour devenir cyclones. A Madras, où il fait déjà 35 °C à l'ombre, il a fallu, depuis la mi-février, supprimer un jour sur deux la distribution d'eau, et le niveau des puits baisse dangereusement. Les imaginations, du moins restent fertiles : le gouvernement du Tamil- Nadu, ayant réalisé que 40 % de la consommation quotidienne du précieux liquide s'en va par les chasses d'eau, envisage sérieusement de recycler, aux fins de les rendre potables, les quantités ainsi éliminées.

Au Bengale-Occidental, au Bihar et dans l'Orissa, les récoltes ont été inférieures de moitié aux moyennes antérieures. Autant dire qu'ici plus qu'ailleurs les résultats ne dépendent pas seulement de la volonté des hommes, mais du ciel.

Là où la volonté concorde avec l'intelligence, pourtant, les effets sont patents. A Khondoï, le village de l'Uttar-Pradesh où nous avons rencontré Subandra Pal Singh, l'homme qui parle de l'« *odeur indienne* » (*le Monde* du 25 mars 1983), la vie a été transformée en trente ans grâce à l'électrification qui permet l'utilisation – quand il n'y a pas de panne de courant, car le Bengale est loin d'en avoir le monopole – de pompes, de moulins à grain et de broyeuses de canne, grâce aussi à de meilleures techniques agricoles et à l'utilisation des engrais. Le Punjab, depuis la révolution verte, est devenu la partie la plus prospère de tout le sous-continent : il fournit à lui seul 73 % de la réserve de blé et 48 % de celle de riz de l'Union, avec des rendements double de la moyenne nationale, dans un cas, triple dans l'autre. Ces écarts sont caractéristiques de l'extrême inégalité de développement d'une région à une autre, à la limite d'un village à un autre.

Moderniser les structures rurales

Personne, en tout cas, ne peut contester l'énorme effort fourni et qui interdit de désespérer de l'Inde. La production de blé est passée de 6,8 millions de tonnes en 1949 à 31,6 millions en 1980 ; les cultures vivrières ont progressé de 35 % en dix ans. Cela dit, il reste beaucoup à faire pour moderniser des structures rurales qui n'ont guère changé depuis le départ des Britanniques, malgré la suppression des *zamindaris*, les grands propriétaires chargés de la collecte des impôts. 15 % de la population possèdent 60 % de la terre. Les intouchables, à l'égard desquels la Constitution interdit pourtant toute discrimination, sont toujours relégués dans leurs masures, sans avoir le droit de prendre de l'eau ailleurs que dans leurs propres puits. Et la taxation du revenu agricole demeure une prérogative des Etats, ce qui limite singulièrement les possibilités d'action du gouvernement central.

Reste que le problème fondamental demeure celui de la population. Il faut impérativement qu'elle ne croisse pas plus vite que la nourriture disponible. Indira Ghandi peut se vanter aujourd'hui du fait que, pour la première fois, le taux d'augmentation est inférieur à 2 % (1,9 %), mais c'est encore trop. Un résultat est déjà acquis : l'espérance de vie se rallongeant (cinquante-quatre ans contre quarante-deux en 1965), les parents craignent moins de voir leurs enfants mourir avant eux, et l'idée du contrôle des naissances est beaucoup plus acceptée de ce fait. Reste à en mieux maîtriser les techniques. Comme nous l'a expliqué J.-P. Talwar, un ancien de l'Institut Pasteur, devenu l'un des grands savants de l'Inde d'aujourd'hui, les méthodes occidentales connaissent ici leurs limites : c'est ainsi, par exemple, que, compte tenu des carences alimentaires, la pilule – dont l'absorption quotidienne exige déjà beaucoup d'attention – provoque souvent des troubles hépatiques et les stérilets sont trop facilement expulsés. D'où l'attention portée à la mise au point de vaccins contraceptifs, avec des résultats d'ailleurs encourageants. En tout cas, l'influence du niveau de vie, ici comme presque partout, n'a pas besoin d'être soulignée : le riche Punjab, déjà souvent nommé, est à plusieurs longueurs d'avance, dans ce domaine aussi, sur le reste du pays.

Savoir lire et écrire

Un autre facteur de la diminution des naissances, c'est, comme chacun sait, l'éducation. L'Inde en principe a fait un gros effort et pourtant, trente-six ans après l'indépendance, la proportion de la population adulte alphabétisée ne dépasse guère le tiers. C'est qu'il ne suffit pas de rendre l'enseignement obligatoire pour que tous les enfants aillent à l'école – la moitié peut-être n'y vont pas – et que ceux qui en sortent sachent lire ou écrire. Le milieu familial, trop souvent, ne les y prépare guère. Bien des parents, au moins à la campagne, sont plus soucieux de voir leur progéniture les soulager le plus vite possible d'une partie de leur peine que faire des études dont l'intérêt même leur échappe et pour lesquelles ils ne peuvent leur être d'aucune aide.

La qualité desdites études, bien entendu, est inégale. Il y a de brillants sujets, auxquels il faut un certain héroïsme pour résister à la tentation de gagner quelque pays lointain, anglo-saxon ou arabe, où leur compétence leur vaudra des salaires triples ou quadruples de ce qu'ils pourraient espérer gagner sur place. Mais combien parmi ceux qui savent lire et écrire s'imaginent qu'ils ont ainsi *ipso facto* un droit à un poste de bureaucrate où compenser leur inefficacité, à l'occasion, par quelques éclats de voix gratuits mais bien sentis.

Le développement de la bureaucratie a eu un effet classique : en trente ans les dépenses publiques se sont multipliées par quarante-quatre, alors que le produit national ne se multipliait que par douze. Et pourtant le gouvernement a réussi à réduire considérablement le taux d'inflation. De 13 % en 1981, il est tombé l'an dernier à 2,6 %. Le budget est raisonnable et le niveau d'endettement – 20 milliards de dollars – relativement bas pour un pays du tiers-monde. Le Fonds monétaire international, qui lui a accordé un prêt de 5,8 milliards de dollars en 1981, se montre bien disposé à l'égard d'un pays qui a appliqué, avant d'être obligé de le faire, ses recommandations essentielles. Et l'on ne peut même pas dire que le ralentissement de la croissance (3 % pour 1982-1983 contre 8 % en 1980-1981 et 5 % en 1981-1982) soit imputable à une gestion trop prudente : car la production industrielle est en progression très honorable de 6,5 %, la baisse étant enregistrée exclusivement dans le secteur céréalier, du fait des extravagances climatiques déjà signalées. Mais la production du sucre, par exemple, a atteint des taux records qui place l'Inde au cinquième rang mondial.

Un développement de la conscience politique

Arrivé à ce point, l'observateur ne peut que se demander avec Gilbert Etienne (1) si le verre est à moitié plein en fin de compte ou à moitié vide. L'Inde est en paix avec ses voisins, elle a maintenu son unité, elle nourrit tant bien que mal sa population, elle a, par ces temps de crise, des finances relativement saines. Cela dit, elle reste un pays bien pauvre – 232 dollars de revenu annuel par tête en 1981, contre 11 730 à la France, – elle est agitée de mille tensions internes, et elle est bien loin d'avoir réalisé la promesse faite par Nehru d'accéder à l'aisance dans le temps d'une génération. Rien d'étonnant si l'enthousiasme a décrû, si la bureaucratie, la corruption, le marché noir, se sont développés. Si se répand, dans l'intelligentsia, un scepticisme de bon ton.

Le phénomène nouveau, semble-t-il, c'est un développement de la conscience politique. Le peuple ne s'en remet plus comme auparavant à l'autorité et à la science infuse des quelques millions de privilégiés qui, depuis l'indépendance, ont régné sur lui. Dans quelle voie s'orientera-t-il ? Celle du communisme ne séduit guère un monde aussi imprégné par le système des castes : le P.C. prosoviétique n'a obtenu, aux dernières élections, que 6 % des voix. La droite n'a pu encore faire oublier les résultats désastreux de son passage au pouvoir. Plus forte sans doute est la tentation du repli sur soi, sur sa communauté linguistique ou religieuse, qui peut conduire au séparatisme. L'Assam, où, comme l'écrit l'envoyé spécial de l'*Economist*, « *chaque communauté s'est retournée contre chaque communauté* » avec une « *haine presque biologique* », constitue à cet égard un tragique avertissement.

Faire tenir ensemble cet univers disparate auquel il n'est même pas possible de s'adresser directement par la radio ou la T.V., puisque 40 % des habitants, au bas mot, ne comprennent pas la langue que parle le premier ministre, n'est certes pas une tâche facile, et la tentation du découragement doit effleurer par moments celle qui l'exerce, surtout depuis la mort d'un fils qu'elle chérissait et dont elle rêvait de faire son successeur. Quoi qu'on puisse penser de ses méthodes et de son orientation diplomatique, il faut reconnaître qu'elle a réussi à établir, au milieu de ce continent où la densité humaine engendre presque naturellement la violence, une vaste aire de paix et de démocratie. N'est-ce pas assez pour qu'on l'aide, autant que faire se peut, à la consolider ? Qui pourrait avoir intérêt à ce que l'Inde entre à son tour dans le sinistre cycle des coups d'Etat et des guerres civiles ?

FIN

(1) Gilbert Etienne, *le Développement rural en Asie* (Presses universitaires de France). On trouvera dans ce livre remarquable, écrit par un homme de terrain, outre une étude en profondeur des économies rurales, des descriptions extrêmement précises de la vie dans une série de villages indiens, et notamment de celui de Khondoi, dont nous parlons plus haut, à la transformation duquel il a beaucoup contribué.

Le Monde

politique

Les changements de structures ont déterminé la composition du nouveau gouvernement

Nommés le 24 mars, huit ministres délégués et dix-neuf secrétaires d'État complètent la nouvelle équipe gouvernementale. Le troisième gouvernement de M. Pierre Mauroy, qui compte quarante-trois membres, n'est pas profondément différent du précédent. Six secrétaires d'État (dont M. Max Gallo, nommé le 22 mars porte-parole du gouvernement) font leur entrée : Mme Huguette Bouchardeau (environnement et qualité de la vie) ; MM. Roger-Gérard Schwartzenberg (éducation nationale) ; René Souchon (forêt) ; Roland Carraz (tourisme) ; Guy Lengagne (mer). Deux ministres d'État, MM. Jean-Pierre Chevènement et Michel Jobert, trois ministres, MM. Louis Le Pensec, André Delélis, André Henry, et deux secrétaires d'État, MM. François Abadie et André Cellard, ne font plus partie de la nouvelle équipe gouvernementale.

Commentant son départ, M. Le Pensec a déclaré : « *En mai 1981, la France se dotait pour la première fois d'un ministère de la mer. J'ai eu le grand honneur d'en assumer la direction pendant deux ans dans des conditions appréciées par le monde maritime, qui a fait connaître fortement son attachement à ce ministère. Dans le cadre du remaniement ministériel, les conditions nouvelles qui m'ont été proposées pour la poursuite de cette mission ne sont plus à la hauteur des enjeux maritimes de la France. Je le regrette profondément.* »

Au total, onze membres du gouvernement changent d'attributions : MM. Michel Rocard, Laurent Fabius, Mme Edith Cresson, MM. Michel Crépeau, Jack Ralite, Jean Le Garrec, Henri Emmanuelli, Georges Lemoine, François Autain, Jean Auroux et Edmond Hervé ; et cinq d'entre eux voient leurs compétences accrues : MM. Jacques Delors, Pierre Bérégovoy, Charles Fiterman, Mmes Edwige Avice et Georgina Dufoix.

Les modifications essentielles concernent plus les structures que les hommes. Outre la suppression des ministères d'État, quatre ministères de plein exercice sont transformés en trois ministères délégués : la culture ; les P.T.T. ; le temps libre, la jeunesse et les sports. Six autres ministères de plein exercice se transforment en secrétariats d'État : la santé, l'environnement, la mer, la communication, les anciens combattants et la consommation. Trois ministères délégués deviennent des secrétariats d'État : la fonction publique, le budget et l'énergie ; un disparaît, celui du travail.

Deux secrétariats d'État sont créés : la forêt et l'éducation nationale, auxquels il convient d'ajouter celui de porte-parole du gouvernement.

On relèvera que la nouvelle équipe de M. Pierre Mauroy compte une femme de plus : l'arrivée de Mme Bouchardeau fait passer leur nombre de cinq à six.

Enfin, politiquement, ce nouveau gouvernement offre peu de changements. Trente-six de ses membres sont socialistes (ils étaient trente-sept précédemment). La représentation du parti communiste (quatre) reste la même, ainsi que celle du Mouvement des radicaux de gauche (deux). Le départ de l'unique représentant du Mouvement des démocrates dans le précédent gouvernement est compensé par l'entrée d'un membre du P.S.U.

NADINE AVELANGE.

Trois sphères de pouvoirs

Ce troisième gouvernement de M. Pierre Mauroy comprend trois sphères de pouvoirs. Peu de ministres auront détenu, sous la Ve République, autant de leviers de commande que MM. Jacques Delors et Pierre Bérégovoy, qui partagent avec M. Pierre Mauroy la sphère centrale dont l'activité conditionnera l'ensemble de la politique suivie.

M. Delors aura non seulement la haute main sur tous les dossiers économiques, financiers, budgétaires, mais sa charge s'étendra jusqu'à la consommation. Deux secrétaires d'État, M. Henri Emmanuelli et Mme Catherine Lalumière, l'assisteront. Ainsi contrôlera-t-il directement tous les mécanismes qui lui permettront d'agir à la fois sur les prix, sur la collecte et la répartition de l'argent public et privé, afin d'inciter les Français à mieux consommer et à mieux épargner, comme le souhaite M. François Mitterrand.

M. Bérégovoy, lui aussi, se trouve à la tête d'un empire, puisqu'il aura autorité sur toutes les affaires sociales, sans exception : non seulement sur la protection sociale (sécurité sociale, problèmes de la famille), mais aussi sur les dossiers relatifs au travail, à l'emploi, à la population, à la santé, aux travailleurs immigrés et même aux rapatriés, qui dépendaient jusqu'à présent du premier ministre. Il sera secondé par un ministre délégué, M. Jack Ralite (emploi), et par quatre secrétaires d'État, MM. Edmond Hervé (santé), Daniel Benoist (personnes âgées), Raymond Courrière (rapatriés) et Mme Georgina Dufoix (famille, population, immigrés).

Entre MM. Delors et Bérégovoy, le chef du gouvernement sera parfois appelé à rendre des arbitrages difficiles. M. Mauroy s'y est déjà employé, dès le jeudi 24 mars, à l'hôtel Matignon, au cours de la préparation du plan d'accompagnement du réajustement monétaire, laquelle a donné lieu à de longs échanges de vues confirmant que le fonctionnement de ce triumvirat sera déterminant pour l'avenir de la politique de la majorité.

Personnellement, M. Mauroy supervisera les activités de deux ministres délégués, Mme Yvette Roudy (droits de la femme) et M. André Labarrère (relations avec le Parlement), et de quatre secrétaires d'État, MM. Anicet Le Pors (fonction publique), Georges Fillioud (techniques de la communication), Jean Le Garrec (Plan et aménagement du territoire) et Mme Huguette Bouchardeau (environnement et qualité de la vie).

Le maire de Lille conserve ainsi auprès de lui son fidèle lieutenant, M. Le Garrec, précédemment chargé de l'emploi, qui s'occupera particulièrement du Plan et de l'aménagement du territoire, mais dont le *Journal officiel* précisait, vendredi, qu'il devenait secrétaire d'État sans attribution précise. Il avait été envisagé, d'autre part, de rattacher au premier ministre le nouveau secrétariat d'État à la forêt à cause du caractère interministériel de cette charge dont le titulaire, M. René Souchon, aura essentiellement pour mission de développer en France la « filière bois », pour laquelle M. Mauroy avait manifesté à différentes reprises un vif intérêt.

En communiquant la liste des nouveaux membres du gouvernement, le secrétaire général de l'Élysée, M. Jean-Louis Bianco, avait d'ailleurs indiqué jeudi soir que le maire d'Aurillac, M. René Souchon, exercerait ses activités auprès de M. Mauroy. En fait, ainsi que l'indique le *Journal officiel* de vendredi, ce secrétariat d'État sera rattaché au ministère de l'agriculture. Quant au rattachement à l'hôtel Matignon du nouveau secrétariat d'État à l'environnement et à la qualité de la vie, il procède d'une préoccupation essentiellement politique. Par égard dus à sa fonction de chef de parti, MM. Mitterrand et Mauroy n'ont pas voulu placer la secrétaire nationale du P.S.U. sous la tutelle d'un simple ministre.

Les changements les plus notables

Dans la deuxième sphère, composée des douze autres ministres de plein exercice qui assisteront à tous les conseils des ministres, les changements les plus notables concernent le nouveau ministre de l'industrie et de la recherche, M. Laurent Fabius *(lire l'article de Jean-Michel Quatrepoint)*.

Le ministre des transports, M. Charles Fiterman, voit lui aussi grossir son « portefeuille », puisqu'il récupère les attributions du ministère de la mer, qui disparaît en tant que ministère de plein exercice. C'est un retour à la tradition administrative, et le ministère des transports aura responsabilité sur l'ensemble des problèmes de la mer, alors qu'il aurait souhaité s'occuper des dossiers d'équipement (spécialement les affaires portuaires) en laissant au ministère de l'agriculture le soin de traiter les dossiers relatifs à la pêche.

L'hôtel Matignon a jugé préférable de ne pas scinder ce secteur, dans lequel M. Fiterman sera toutefois épaulé par le maire de Boulogne-sur-Mer, M. Guy Lengagne. Il reste que la disparition du ministère de la mer et le départ du gouvernement de M. Louis Le Pensec sont dès à présent mal accueillis en Bretagne, où les amis du maire de Mellac (Finistère) estiment que le gouvernement vient de commettre une faute politique et vont jusqu'à penser que M. Le Pensec fait peut-être les frais de l'opposition de son directeur de cabinet, M. Jean-Claude Boulard, au maire communiste sortant du Mans, M. Robert Jarry, lors des élections municipales. M. Boulard avait en effet conduit sans succès une liste socialiste dissidente, au premier tour, contre le candidat du P.C., malgré l'avis contraire de la direction du P.S. La suppression du ministère de la mer provoque aussi l'irritation des professionnels des chantiers navals et des armateurs, qui étaient intervenus auprès du secrétariat général de la présidence de la République pour qu'il n'en fût rien.

Pas de changement de structure, en revanche, dans les autres grands secteurs, notamment aux relations extérieures et à la défense. Dans ce dernier, le nouveau secrétaire d'État adjoint à M. Charles Hernu, M. François Autain, sera chargé des réserves et de la mobilisation, de la protection de la population, de l'action sociale des armées, des relations avec la jeunesse et les sports.

Qu'ils soient ministres délégués ou secrétaires d'État, les membres de la troisième sphère de pouvoirs auront un rôle plus technique que politique dans la mesure où ils ne se rendront à l'Élysée qu'à l'invitation expresse du président de la République et pour traiter exclusivement des dossiers dont ils auront la charge. Ils ne participeront pas aux débats généraux. M. Mitterrand leur a expliqué que cette répartition des tâches répond à un souci d'efficacité.

Le chef de l'État avait également souligné, avant le remaniement, que les rétrogradations ne devaient pas être perçues comme des sanctions. Il avait rappelé qu'il avait lui même connu pareille situation lorsqu'il avait été nommé, à la libération, secrétaire d'État à la présidence du conseil, dans les cabinets André Marie, Robert Schuman et Henri Queuille, après avoir été titulaire du ministère des anciens combattants dans les cabinets Paul Ramadier et Robert Schuman (janvier 1947-juillet 1948).

Il en résulte une stucture gouvernementale au caractère conique accentué qui combine bien la primauté présidentielle avec la concentration accrue des pouvoirs au sommet de l'exécutif souhaitée par le chef de l'État et le chef du gouvernement.

ALAIN ROLLAT.

Des arbitrages difficiles

(Suite de la première page.)

L'effort contributif serait mieux partagé, puisque toutes les catégories sociales (commerçants, artisans, professions libérales, etc.) seraient concernées. Ce prélèvement rapporterait 10 milliards de francs.

Troisième objectif : préserver à terme la compétitivité des entreprises en allégeant les charges sociales des sociétés de main-d'œuvre. Dès avril prochain, le gouvernement devrait déposer un projet de loi sur le financement de la protection sociale. Il programmerait l'allégement des charges patronales (réduction progressive des cotisations d'allocations familiales) en consacrant cette fois la formule de la fiscalisation.

En outre, un emprunt forcé sur les ménages remboursable au bout de quelques années serait annoncé. Enfin, toujours au titre de l'épargne, une certaine partie des hausses de salaires accordées dans les entreprises serait bloquée dans des comptes d'épargne pendant une durée limitée et produirait des intérêts.

L'ensemble des mesures destinées à diminuer la demande intérieure – afin de rééquilibrer le commerce extérieur – sera renforcé par l'effet des hausses de tarifs publics, qui ponctionneront plusieurs milliards de francs sur la consommation des ménages et auront du même coup l'avantage d'améliorer les comptes des entreprises publiques (E.D.F., G.D.F., S.N.C.F.), toutes plus ou moins déficitaires.

Cependant, jusqu'à la dernière minute, les décisions gouvernementales ont été compliquées par une triple exigence. La première était que l'effort d'assainissement financier n'ait pas pour conséquence de trop accélérer la hausse de l'indice des prix de détail, puisque M. Delors s'est engagé à ce que celle-ci ne dépasse pas 8 % en 1983. La deuxième difficulté était de trouver un juste équilibre entre efficacité économique et justice sociale. L'existence d'un impôt exceptionnel de 7 % sur les revenus de 1982, qui touche déjà environ un million de contribuables et doit rapporter 3,6 milliards de francs, compliquait la question, puisque les cadres ont déjà été largement mis à contribution.

Enfin, il s'agissait de respecter les engagements pris par le président de la République de ne pas augmenter les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales), promesse qui, semble-t-il, ne le sera pas.

Vaincre le chômage, réduire l'inflation et assainir le commerce extérieur, c'est un impératif national

déclare M. Marchais

M. Georges Marchais s'est adressé, jeudi 24 mars, aux militants communistes de la région parisienne réunis au siège du parti pour faire le bilan de la souscription lancée par le P.C.F. en octobre dernier. Le secrétaire général du P.C.F. est revenu, à cette occasion, sur les résultats des élections municipales, dont les enseignements doivent être tirés par le comité central les 19 et 20 avril, après un débat qui a lieu actuellement au sein du parti.

Analysant les chiffres dans cinquante-deux villes de plus de neuf mille habitants où le P.S. et le P.C.F. n'avaient pas constitué de liste commune au premier tour du scrutin, M. Marchais a déclaré : « *Nous avons calculé que, par rapport aux élections législatives de 1981, notre parti avait amélioré ses résultats dans quarante-sept de ces villes, et régressé dans cinq. Au total, pour ces cinquante-deux villes où il est possible de distinguer les résultats des partis de gauche, notre parti passe de 148 747 voix et 27,82 % en 1981 à 197.243 voix et 34,64 % en 1983, soit un gain de 48 496 voix et 6,82 %. Bien sûr, cela ne signifie évidemment pas qu'on peut en déduire que notre parti a connu une progression analogue dans la France entière ! Il faut prendre en considération les données locales propres à ces communes : le poids du maire sortant, sur lequel nous avons fortement insisté, et aussi le fait que les communistes étaient, dans plusieurs cas, associés sur ces listes à des personnalités sans appartenance politique, voire quelquefois à d'autres formations de gauche. Ces chiffres n'en sont pas moins indicatifs. Ils montrent que non seulement rien ne permet de parler d'une baisse de notre parti depuis 1981 mais qu'il n'est pas déraisonnable de penser qu'il connaît un léger redressement depuis cette date.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a ajouté : « *Depuis près de deux ans, notre parti joue un rôle actif, utile, efficace pour contribuer à la réalisation des espérances esprimées, en mai et juin 1981, par les Français. Ceux-ci, par leur vote, ont choisi une politique nouvelle : plus de justice sociale, moins de chômage, plus de droits et de libertés, une meilleure santé de notre économie, une France indépendante et pacifique. Bref, ils ont voulu qu'on s'engage vraiment dans la voie de la solution de ces grands problèmes, de cette crise, dont nous avons été les premiers, nous, communistes, à révéler la nature (...).*

» *Cette action du gouvernement et de la majorité, cette action populaire indispensable, c'est la bonne voie. Le président de la République l'a déclaré hier avec raison, la politique suivie jusqu'ici est bonne. Il s'agit maintenant de poursuivre. Les communistes vont le faire, avec le même esprit de responsabilité, le même engagement, au gouvernement et dans le pays. Oui, il faut vaincre le chômage ! Oui, il faut réduire l'inflation ! Oui, il faut assainir la situation du commerce extérieur ! C'est un impératif national ; nous allons y contribuer.* »

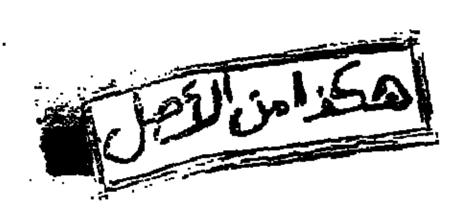
M. Marchais a poursuivi : « *Cela va demander des efforts ? C'est évident, et nous ne nous en effrayons pas. Le parti communiste français a su, dans son histoire, faire appel à l'effort quand ce fut nécessaire. Il sait que sortir le pays de la crise, construire une société nouvelle, ne seront pas tâches faciles. Répondre réellement et durablement aux besoins des travailleurs, du peuple, de la nation, va demander beaucoup.* »

Pour M. Marchais, « *redresser la situation économique du pays, en avançant dans la réalisation des objectifs de 1981, passe par cet effort de justice sociale, par la défense du pouvoir d'achat des travailleurs, le développement de l'impôt sur la fortune, la réforme de l'assiette des cotisations des employeurs à la Sécurité sociale, une lutte acharnée contre toutes les formes de spéculation* ». « *Cela*, a-t-il dit, *passe par une action de grande ampleur en faveur de la formation des jeunes. Et ne nous le cachons pas : cela passe, avant tout, par la mise en œuvre d'une grande politique industrielle.* »

M. Pierre Sotura, trésorier du P.C.F., a indiqué, d'autre part, que la souscription, qui avait été lancée avec un objectif de 40 millions de francs, avait atteint le chiffre de 40 073 318 francs.

Premier ministre	M. PIERRE MAUROY, P.S.
MINISTRES	
Économie, finances et budget	M. JACQUES DELORS, P.S. (1)
Affaires sociales et solidarité nationale	M. PIERRE BÉRÉGOVOY, P.S. (1)
Intérieur et décentralisation	M. GASTON DEFFERRE, P.S. (2)
Transports	M. CHARLES FITERMAN, P.C. (1)(2)
Garde des sceaux, ministre de la justice	M. ROBERT BADINTER, P.S.
Relations extérieures	M. CLAUDE CHEYSSON, P.S.
Défense	M. CHARLES HERNU, P.S.
Agriculture	M. MICHEL ROCARD, P.S. (2)(3)
Industrie et recherche	M. LAURENT FABIUS, P.S. (2)(3)
Éducation nationale	M. ALAIN SAVARY, P.S.
Commerce extérieur et tourisme	Mme ÉDITH CRESSON, P.S. (3)
Urbanisme et logement	M. ROGER QUILLIOT, P.S.
Commerce et artisanat	M. MICHEL CRÉPEAU, M.R.G. (3)
Formation professionnelle	M. MARCEL RIGOUT, P.C.
SECRÉTAIRE D'ÉTAT	
Porte-parole du gouvernement	M. MAX GALLO, P.S. (4)
MINISTRES DÉLÉGUÉS	
Culture	M. JACK LANG, P.S. (2)
Temps libre, jeunesse et sports	Mme EDWIGE AVICE, P.S. (1)
Auprès du premier ministre, chargé des droits de la femme	Mme YVETTE ROUDY, P.S.
Auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement	M. ANDRÉ LABARRÈRE, P.S.
Auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes	M. ANDRÉ CHANDERNAGOR, P.S.
Auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement	M. CHRISTIAN NUCCI, P.S.
Auprès du ministre de l'industrie et de la recherche, chargé des P.T.T.	M. LOUIS MEXANDEAU, P.S. (2)
Auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de l'emploi	M. JACK RALITE, P.C. (2)(3)
SECRÉTAIRES D'ÉTAT AUPRÈS D'UN MINISTRE	
Auprès du premier ministre	M. JEAN LE GARREC, P.S. (2)(3)
Auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives	M. ANICET LE PORS, P.C. (2)
Auprès du premier ministre, chargé des techniques de la communication	M. GEORGES FILLIOUD, P.S. (2)
Auprès du ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget	M. HENRI EMMANUELLI, P.S. (3)
Auprès du ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé de la consommation	Mme CATHERINE LALUMIÈRE, P.S. (2)
Auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, chargé de la sécurité publique	M. JOSEPH FRANCESCHI, P.S.
Auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, chargé des départements et territoires d'outre-mer	M. GEORGES LEMOINE, P.S. (3)
Auprès du ministre de la défense	M. FRANÇOIS AUTAIN, P.S. (3)
Auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants	M. JEAN LAURAIN, P.S. (2)
Auprès du ministre de l'industrie et de la recherche, chargé de l'énergie	M. JEAN AUROUX, P.S. (2)(3)
Auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé	M. EDMOND HERVÉ, P.S. (2)(3)
Auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés	Mme GEORGINA DUFOIX, P.S. (1)
Auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé des personnes âgées	M. DANIEL BENOIST, P.S.
Auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé des rapatriés	M. RAYMOND COURRIÈRE, P.S.
Auprès du premier ministre, chargé de l'environnement et de la qualité de la vie	Mme H. BOUCHARDEAU, P.S.U. (4)
Auprès du ministre de l'éducation nationale	M. R.-G. SCHWARTZENBERG, M.R.G. (4)
Auprès du ministre de l'agriculture, chargé de l'agriculture et de la forêt	M. RENÉ SOUCHON, P.S. (4)
Auprès du ministre du commerce extérieur et du tourisme, chargé du tourisme	M. ROLAND CARRAZ, P.S. (4)
Auprès du ministre des transports, chargé de la mer	M. GUY LENGAGNE, P.S. (4)

(1) Voit ses attributions accrues.
(2) Change de titre.
(3) Change d'attributions.
(4) Nouveau membre du gouvernement.



LE REMANIEMENT

UN GRAND MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

Retour aux sources

En regroupant l'emploi, le travail, la famille, la population ainsi que la santé et la Sécurité sociale. MM. Mitterrand et Mauroy renouent avec une tradition qui voulait allier le « social » et l'efficacité.

Lorsqu'en 1920 est créé un ministère de la santé, l'objectif est bien de lier l'action sanitaire et sociale d'où le nom de *« ministère de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale »*. Mais le *« social »*, c'est aussi, de par l'action des syndicats, une tâche qui incombe au ministère du travail. Et, dès 1921, apparaît *« la première association ministérielle du travail et de la santé »* qui survivra six ans (1). Cette conception souvent battue en brèche connaîtra ensuite des sorts très divers. Éphémère retrouvaille en 1947 avec la création pour un mois seulement d'un *« ministère des affaires sociales »* regroupant travail, Sécurité sociale, santé, population. Nouvelle apparition un peu moins brève, de février 1956 à novembre 1957 avec le gouvernement socialiste qui crée un *« ministère des affaires sociales »*. Après un éclatement de ces divers départements, il faut attendre 1966 pour voir se constituer, jusqu'en juin 1969, un autre grand *« ministère des affaires sociales »*. Par la suite, après le départ du général de Gaulle, ce sera à nouveau l'instabilité : le travail retrouve sa liberté, voire son isolement, et la santé, selon les gouvernements, voguera de l'autonomie totale à la symbiose avec la Sécurité sociale.

En s'inspirant d'idées à la fois socialistes et gaulliennes M. Mitterrand fait un pari audacieux. Il est conforme à l'esprit de solidarité et à la logique de réunir sous la tutelle et l'arbitrage d'un super-ministre les problèmes à la fois de l'emploi (un ministre délégué) et du travail (sous l'autorité directe de M. Bérégovoy) ainsi que les questions très délicates de la santé et de la Sécurité sociale. La recherche de la maîtrise implique en effet que le gouvernement mette dans le même bateau tous ceux qui doivent freiner les dépenses de santé, veiller à une plus grande justice sociale tout en assurant un meilleur emploi et un allègement des charges des entreprises.

Il est tout aussi logique de placer face au grand maître de l'économie et des finances un deuxième homme-clé chargé du social. Pour que ce nouvel essai soit réussi, encore faudra-t-il donner à M. Bérégovoy les moyens de diriger des administrations submergées et dévalorisées par rapport aux grands corps des finances. Encore lui faudra-t-il aussi, en occupant les locaux de la rue de Grenelle — siège habituel du ministère du travail, — calmer les inquiétudes des syndicats après la disparition d'un ministre ou secrétaire d'État en titre au travail. Encore lui faudra-t-il enfin convaincre le patronat de la volonté dynamique et désintéressée d'un ministre communiste chargé de l'emploi alors que la formation professionnelle échappe paradoxalement à ce grand ministère.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) *Revue Française des Affaires sociales* nº spécial. « 60e anniversaire du *ministère de la santé et de la Sécurité* sociale » octobre — décembre 1980.

LES P.T.T. RATTACHÉS A L'INDUSTRIE

Le troisième homme

L'arbre cache souvent la forêt. Au lendemain de la nomination des quatorze superministres, on avait vu émerger deux « hommes forts » : MM. Delors et Bérégovoy. En fait, il y en avait un troisième en la personne du nouveau ministre de l'industrie et de la recherche, M. Laurent Fabius.

Certes il ne figure qu'au huitième rang dans l'ordre de préséance gouvernemental. Mais M. Fabius est un des *« poulains »*, peut-être même le préféré, du président de la République. Il vient d'obtenir sans coup férir ce que ses prédécesseurs n'auraient même pas osé rêver : le rattachement des P.T.T. au ministère de l'industrie. C'est, à l'évidence, sur le plan des structures administratives, l'événement de ce troisième gouvernement Mauroy.

Industrie, recherche, énergie, P.T.T. ..., on assiste ainsi à l'émergence d'un très grand ministère de l'industrie avec des moyens en argent et en hommes, sans commune mesure avec ce qui existait. On sait que l'absence de réels moyens financiers a toujours été le problème du titulaire du portefeuille de la rue de Grenelle. La réforme des circuits de financement au profit de l'industrie était — parmi d'autres — un des sujets de friction entre M. Delors et M. Chevènement.

Les P.T.T., qui bénéficient d'un budget annexe, gèrent des sommes considérables. Leur chiffre d'affaires est de 115 milliards de francs, et leur *budget d'investissement annuel* d'une trentaine de milliards. Certes l'essentiel de cet argent sert à faire tourner la poste et les télécoms. Mais l'intégration des P.T.T. à un vaste ensemble constitué autour de la rue de Grenelle offre d'indiscutables possibilités de financement pour certaines actions industrielles, en particulier pour la filière électronique.

Comment aussi, ne pas rêver au pactole de la Caisse nationale d'Épargne dont les dépôts dépassent les 200 milliards de francs. Cet argent sert à financer, à travers la Caisse des dépôts, les collectivités locales, le logement, et il serait absurde et impossible d'en changer brusquement l'affectation. Reste que la C.N.E. peut apparaître comme un des outils pour amorcer en douceur cette réorientation de l'épargne vers l'industrie que chacun appelle de ses vœux.

On n'en est pas encore là. D'autant que le passage dans l'orbite de la rue de Grenelle du ministère des P.T.T. risque de faire grincer bien des dents. A l'intérieur même de cette gigantesque maison, second employeur de France. Comme à l'extérieur où la puissance financière potentielle qu'apportent les P.T.T. à M. Fabius peut irriter la rue de Rivoli.

La citadelle des finances aurait, cependant, mauvaise grâce à se plaindre. Son unité est reconstituée. M. Delors récupère le budget. Le P.S. et M. Mitterrand ont — apparemment — oublié l'époque où ils vilipendaient cette Bastille et envisageaient ouvertement de la démanteler.

Pourtant la rue de Rivoli et M. Delors vont devoir compter avec MM. Bérégovoy et Fabius. Ces deux hommes qui n'étaient pas très favorables aux thèses de M. Delors disposent chacun désormais d'un petit empire. Ils bénificient en outre de relations privilégiées avec le président de la République. De là à penser que M. Delors est en quelque sorte « encadré »...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Mme Cresson et la tentation du protectionnisme

Au lendemain même de sa nomination, le nouveau ministre du commerce extérieur et du tourisme, Mme Edith Cresson, part en guerre. Mais il est des armes sensibles qui explosent entre les mains de celui — ou de celle — qui les utilise. Ainsi peut-il en être des mesures *« énergiques »* de type poitevin que la nouvelle responsable du Quai Branly n'exclut pas de prendre. Le dédouanement des magnétoscopes à Poitiers est *« une bonne mesure »*, a-t-elle déclaré, le 24 mars, sur France-Inter.

La justification est classique : les partenaires étrangers de la France font du *« protectionnisme déguisé »*. *« Je pense,* a-t-elle précisé, *que nos concurrents prennent des dispositions pour freiner les importations, qui sont moins visibles peut-être, mais qui sont extrêmement efficaces et surtout qui existent depuis longtemps. »* Or, selon une étude de l'Institut de recherche économique et sociale de Londres, la France n'est pas plus innocente ou pas moins coupable que les autres (« Le Monde de l'économie » du 23 novembre 1982). *Personne n'est parfait.*

Il n'est certes pas nécessaire d'être irréprochable pour juger autrui. Mais à ce jeu, il faut disposer de solides cartes, et notamment d'un appui européen qui est loin d'être acquis. On peut évidemment faire vibrer la corde du nationalisme commercial ; mais une ancienne élève de H.E.C.-J.F. doit savoir que le commerce international a des vertus parfois contraignantes.

Mesure pour mesure. Dans un pays encore frileux comme la France, un dérapage protectionniste ne saurait être exclu, qui conduirait à un repliement que personne, au sein de la majorité, ne semble souhaiter. *« Si nous nous replions sur nous-mêmes, nous deviendrons une sorte d'Albanie mélancolique »*, déclarait M. Jobert, en novembre 1982, à Stockholm.

La maîtrise des échanges ne se conquiert pas à coups de piques. Elle implique la définition et l'application d'une politique économique extérieure claire et cohérente. Du temps où il était dans l'opposition, le parti socialiste n'avait pas réussi à en échafauder une, divisé qu'il était — il l'est toujours — entre plusieurs sensibilités. Il était bien envisagé de freiner les importations — à terme, d'en réduire le poids dans l'économie (d'un quart environ à un cinquième de la production nationale) ; mais les méthodes étaient présentées en vrac : orientation des achats de l'administration ; utilisation des entreprises nationalisées ; signature de contrats de programme avec les secteurs industriels grands consommateurs de produits étrangers, établissement de comptes en devises pour les grandes firmes ; recours, *« à l'anglaise » ou « à l'italienne »*, à la surtaxation de certains biens ou à l'instauration de dépôts préalables sur les achats de monnaies étrangères.

Le parti communiste, considérant que la France était une *« passoire »*, avait, lui, une autre conception du commerce extérieur pour réduire la dépendance du pays. Il préconisait déjà l'*« achat français »*, et n'excluait pas le recours au contingentement de certaines importations. Il souhaitait aussi l'établissement d'équilibres bilatéraux et dénonçait la priorité donnée aux exportations qui rendait plus vulnérable l'économie française.

Cette vision, qui a toujours quelques séductions, implique, compte tenu de la pesanteur des faits — les rigidités de l'appareil de production et les contraintes de l'environnement international — l'acceptation — dans le meilleur des cas provisoires — d'une certaine frugalité. Il est clair que la France ne peut pas tout produire à qualité et à prix égaux, surtout dans le domaine des biens de consommation. Le maire de Chatellerault déplore l'impossibilité de vendre des bicyclettes au Japon et annonce de prochaines mesures de promotion de l'achat français. Faudra-t-il pour autant ne plus importer de motos nippones et rouler à vélo ?

MICHEL BOYER.

UN SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA FORET

Une « première »

Depuis le début du septennat, la forêt n'a pas été le centre d'un grand intérêt gouvernemental. La création d'un secrétariat d'État à la forêt, une « première », rattrape ce retard. Cette mesure était la principale conclusion du rapport confié à un parlementaire en mission, M. Duroure, député P.S. des Landes. Selon lui, il fallait créer *« un lieu unique de décision pour une meilleure adéquation du potentiel industriel aux disponibilités forestières »*.

La forêt, c'est 14 millions d'hectares, le quart du territoire français, une production de 37 millions de mètres cubes de bois par an, et, avec les industries qui en découlent, six cent cinquante mille emplois. Mais c'est aussi, pour l'ensemble de la filière forêt-bois-papier, un déficit de la balance commerciale de 11 milliards de francs, d'où la nécessité d'une action volontariste. Celle-ci devrait porter sur l'amélioration de la gestion de la forêt privée, sur l'organisation des marchés, sur l'accroissement de la productivité de la forêt, sur les restructurations industrielles enfin.

Mais le succès d'un secrétariat d'Etat dépend des moyens qui lui seront accordés. La logique voudrait que l'Office national des forêts et les services forestiers du ministère de l'agriculture lui soient rattachés ainsi que ceux concernant les industries du bois, aujourd'hui sous la tutelle de l'industrie.

Jusqu'alors, les fonctionnaires de ce ministère n'étaient pas favorables à un tel découpage. Si, par contre, les professionnels du bois souhaitaient avoir leur ministère, les techniciens forestiers de l'Office national des forêts — dont les syndicats, C.F.D.T. notamment, redoutent de voir l'in- dustrie dicter sa loi à la forêt, au détriment de l'équilibre écologique — étaient d'un avis contraire. Les chasseurs s'étaient également inquiétés de ce projet.

Une action efficace dans cette filière suppose aussi des choix financiers : le rapport Duroure chiffrait à 1 milliard de francs par an, pendant quinze ans, le montant des aides publiques nécessaires pour les différents secteurs de la filière. Il prévoyait alors, comme objectifs à dix ans, la réduction du déficit de la balance commerciale de 4 milliards de francs, l'augmentation de la production de bois de 25 % et la création d'environ soixante mille emplois.

J. G.

LA COMMUNICATION

Quelles techniques ?

Le ministère de la communication devient le secrétariat d'État aux techniques de la communication. Pourquoi ce changement d'appellation alors qu'on précise, dans l'entourage de M. Georges Fillioud, que la compétence *« reste la même »* ? Le nouveau titre permettrait de distinguer clairement l'action de ce département, d'une part, de celle du nouveau secrétaire d'État — porte-parole, M. Max Gallo, d'autre part, de celle de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, qui a désormais barre sur les sociétés actuelles et futures de radiotélévision. Le secrétariat d'État, lui, ne s'occupant pas des contenus mais seulement de l'environnement juridique et économique des médias, en matière d'audiovisuel comme de presse écrite.

Qui dit « techniques » sous-entend technologies. Le secrétariat d'État aurait-il vocation à coordonner davantage les initiatives qui accompagnent cette révolution des moyens d'information : câble, satellites, télématique... ? Tout ce secteur, depuis le vote de la loi du 29 juillet 1982, a largement échappé à M. Fillioud, au bénéfice principalement du puissant ministère des P.T.T. La petite équipe de la rue Saint-Dominique a-t-elle les moyens et les compétences pour insuffler une *« autre logique »*, prenant en compte davantage les programmes que les *« tuyaux »*, les contenus informatifs que leurs supports ? Ce n'est pas si sûr.

Y.A.

UN DOSSIER URGENT POUR M. FABIUS

Quelle production sidérurgique la France peut-elle s'offrir ?

Le dossier de la sidérurgie est sur le bureau du nouveau ministre de la *recherche et de l'industrie. La façon* dont M. Fabius va le traiter va éclairer *l'ensemble de la politique qu'il* entend mener à la fois vis-à-vis des *entreprises nationalisées et vis-à-vis* des secteurs traditionnels, en lourde perte. *Les données en sont connues* : il faut réviser le plan en baisse, c'est-à-dire qu'il faut supprimer des emplois plus rapidement et en plus grand nombre qu'il n'était prévu dans le plan arrêté à l'été 1982. Le nouveau ministre doit donc arbitrer entre deux impératifs contraires : la « rigueur » économique et la limitation du chômage, dans un climat social lourdement chargé.

Réviser le plan sidérurgique est *impératif et urgent. Les autorités* européennes l'ont demandé en ce qui *concerne les produits longs et une* nouvelle version doit être remise à *Bruxelles dans les semaines qui viennent*. En tout état de cause, les *réductions de capacité de production* de produits longs devront être supérieures à celles *prévues*. Tous les investissements décidés dans le plan de l'été 1982 y ont d'ailleurs été gelés, provoquant dans les bassins de Lorraine — où l'essentiel de ces produits est fabriqué — une inquiétude compréhensible dont il faut sortir.

Mais d'autres investissements ont été mis entre parenthèses, *en particulier* — là encore — en Lorraine. Certaines directions, *en effet* (à Longwy et à Neuves-Maisons par exemple), *pensaient que le plan bâti* autour de l'hypothèse « haute » du *rapport de M. Judet (une production* de 24 millions de tonnes en 1986) était irréaliste, qu'il serait révisé irrémédiablement et que en conséquence, il eût été folie d'engager des opérations d'investissements (longues et coûteuses dans la sidérurgie) pour les arrêter avant leur achèvement. Des exemples de ce type d'erreur de prévision ou de manque de courage ont été nombreux dans le passé. Ils ont toujours provoqué des drames sociaux parce que les ouvriers n'ont pas compris qu'on souffle à si peu d'intervalle le chaud et le froid. Les neuf mois écoulés depuis l'été 1982 leur ont donné pleinement raison. La production en France en 1982 n'a été que de 18,4 millions de tonnes d'acier brut, en baisse de 13,4 % sur 1981. Les perspectives pour 1983 sont aussi sombres, sinon plus. Malgré les espoirs d'amélioration de la situation économique mondiale et la reprise américaine qui s'est fait sentir légèrement sur le niveau d'activité des sidérurgistes d'outre-Atlantique *en* février, l'horizon européen reste bouché *pour la plupart des produits*. Quant à ceux qui se vendent mieux *(les tôles galvanisées par exemple)*, leur production en France n'est *guère favorisée par le système actuel* des quotas imposés par Bruxelles. Problème *supplémentaire urgent* pour M. Fabius.

Dix milliards de francs par an

La situation financière d'Usinor et celle de Sacilor contraignent aussi à une sévère révision des plans. Les deux groupes ont perdu plus de 7 milliards de francs en 1982, après 6 milliards de pertes en 1981. Or la crise, ralentissant l'activité, a diminué les *cash-flow* et les ressources propres d'autofinancement bien au-delà des prévisions. Autrement dit, malgré les apports de fonds publics (6,45 milliards de francs en 1983), les entreprises se trouvent dans l'incapacité de boucher les trous passés tout en finançant les investissements prévus, qui sont de 9 milliards de francs pour Usinor et de 8,5 milliards pour Sacilor-Sollac entre 1982 et 1986. Ils n'ont d'autre alternative que de « *payer avec des pertes* » ou d'abandonner certains investissements. On l'a observé dès 1982 puisque les pertes prévues encore en octobre pour 5 milliards de francs ont finalement dépassé 7 milliards. Bref, c'est à la fois le plan et ses conséquences sur les objectifs prévisionnels des entreprises qu'il faut impérativement redéfinir si l'on souhaite toujours que les groupes reviennent en 1986 à des comptes équilibrés.

Les groupes y réfléchissent ainsi que les pouvoirs publics depuis déjà plusieurs mois. Les nouvelles hypothèses des uns et des autres pour la production globale française en 1986 oscillent entre 17 et 21 millions de tonnes. Dans toutes les hypothèses, donc le chiffre de 12 000 emplois qu'il était prévu de supprimer d'ici à 1986 sera dépassé. Les diverses mesures adoptées en juillet de mise à la retraite, de formation, et surtout la promesse de ne pas fermer de site avant 1984 pour permettre un reclassement à chaque licencié, ainsi que les longues campagnes d'explication de M. Chevènement, ont permis d'éviter l'explosion sociale dans les bassins. Ces mesures sont coûteuses (2 milliards de francs par an pour la seule convention de protection sociale reconduite jusqu'à la fin de cette année). La sidérurgie devrait coûter à la collectivité 10 milliards de francs par an jusqu'en 1986, selon les propres chiffres du prédécesseur de M. Fabius. Cela est-il toujours possible ?

ÉRIC LE BOUCHER.

Toute la gauche

(Suite de la première page.)

A quelques exceptions près : aux départs de MM. Jobert, Chevènement et Delelis s'ajoutent ceux, attendus, de MM. André Henry, ancien ministre du temps libre, François Abadie, ancien secrétaire d'État au tourisme, et André Cellard, ancien secrétaire d'État à l'agriculture, et celui, inattendu, de M. Louis Le Pensec, ancien ministre de la mer.

La nouveauté de ce gouvernement tient davantage à la réorganisation de ses structures et à ses conséquences sur le fonctionnement de l'exécutif. Le groupe dirigeant a été resserré à quinze personnes, parmi lesquelles émergent trois hommes-clés : MM. Mauroy, Delors et Bérégovoy. Cette concentration du pouvoir est conçue comme le gage d'une plus grande cohérence dans l'action.

La question est, évidemment, de savoir si le contenu de la rigueur-bis sera bien perçu par l'opinion, selon le vœu du pouvoir, comme une rigueur simplement accentuée, et non comme une politique d'austérité pure et simple.

Les dirigeants communistes ne sont pas les derniers à marteler cette explication. L'attitude du P.C.F. va cependant au-delà : lui aussi tire toutes les conséquences du choix de la continuité et de son appartenance au gouvernement (ses quatre représentants sont inchangés ; seul M. Ralite se voit confier de nouvelles attributions). Les « *trois fronts* » sur lesquels il faut « *vaincre* », selon M. Mitterrand (chômage, inflation, déficit extérieur), constituent, pour M. Marchais, « *un impératif national* ». « *La voie choisie est la bonne* », affirme le secrétaire général du P.C.F., faisant écho à M. Mitterrand pour qui « *cette politique est bonne* ».

M. Marchais, comme les socialistes, insiste sur le volet « *justice sociale* » de cette rigueur nouvelle manière. Il va de soi qu'un relèvement des cotisations sociales, par exemple, affaiblirait le crédit du message social de la gauche. M. Rocard pensait, d'accord en cela avec nombre de socialistes, qu'il était préférable d'annoncer clairement la couleur. On voit mal, en effet, qu'un pays puisse accepter de « *redoubler d'efforts* », comme l'a souhaité M. Mitterrand, si on lui masque un tant soit peu la dureté des temps. A cet égard, on peut regretter que le contenu de l'intervention télévisée du chef de l'État n'ait pas été suffisamment précis. A tout prendre, il eût mieux valu qu'il intervînt, comme il l'avait prévu, une fois « bouclé » l'ensemble du dispositif économique et social.

Quoi qu'il en soit, c'est à une gauche réduite à elle-même, et à un gouvernement qui la représente, d'assumer et de faire accepter par son électorat une politique qui n'est pas conforme aux aspirations de celui-ci.

Seule la gauche est désormais représentée au gouvernement. Le poids relatif de chacune de ses composantes ne varie guère, ou peu. L'entrée de Mme Huguette Bouchardeau introduit une sensibilité traditionnellement critique à l'égard de la gauche officielle et réputée plus favorable que celle-ci aux écologistes. Pourtant, ces derniers reprochent déjà au pouvoir d'avoir relégué au second plan ses préoccupations dans ce domaine, puisque le ministère de l'environnement devient un simple secrétariat d'État.

A l'intérieur du P.S., la représentation du CERES reste forte de trois personnes (Mme Avice, M. Autain et M. Carraz). L'entrée du député de la Côte-d'Or au gouvernement est destinée à personnaliser le départ de M. Chevènement, *afin d'éviter qu'il n'apparaisse* comme le constat d'un désaccord politique avec l'ensemble d'un courant du parti socialiste. Mais, en la matière, trois (avec M. Carraz) est inférieur à trois (avec M. Chevènement). Nul ne saurait nier, en effet, la réalité d'un différend politique entre le tandem Mauroy-Delors et les amis de l'ancien ministre d'État.

Les rocardiens, qui, dans le précédent gouvernement, étaient trois (M. Cot jusqu'en décembre 1982, et MM. Le Pensec et Rocard) ne *sont plus représentés que par leur* chef de file. Parmi les nouveaux, *M. Souchon vient renforcer* la représentation du « courant Mitterrand » et M. Lengagne celle des amis du premier ministre.

Enfin, parmi les personnalités qui quittent le gouvernement figurent MM. Abadie (M.R.G.) et Delelis (P.S.) qui avaient, l'un et l'autre, refusé l'union de la gauche aux élections municipales. Il y a là un signe supplémentaire du maintien de l'orthodoxie politique unitaire, au moment où l'orthodoxie économique correspondante risque, davantage encore qu'en 1982, d'être mise à mal. Quant au « recentrage », arme d'un éventuel élargissement de la majorité, il est, semble-t-il, renvoyé à plus tard, peut-être lors de la prochaine élection européenne ? M. Mitterrand dispose là d'une carte de rechange, destinée pour l'heure à ne pas être utilisée. Comme pour mieux inciter les différentes composantes de la gauche à rester solidaires.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

MINISTÉRIEL

CEUX QUI ENTRENT

Mme Huguette Bouchardeau : une touche de féminisme, d'écologisme et de neutralisme

Après avoir été élue secrétaire nationale du parti socialiste unifié (P.S.U.), au congrès de Saint-Étienne, en janvier 1979, Mme Huguette Bouchardeau observait : *« Ce n'est pas un hasard si une femme dirige ce parti ; c'est que le P.S.U. n'est pas un enjeu de pouvoir ! »* Dirait-elle la même chose du secrétariat d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie, qui lui est confié aujourd'hui ? Sans doute pas, car Mme Bouchardeau est bien placée pour savoir ce que l'obtention d'un poste gouvernemental aura coûté d'efforts au P.S.U., ou, du moins, à sa direction.

Si le P.S.U. n'était pas un *« enjeu de pouvoir »* lorsque Mme Bouchardeau en avait pris la tête, succédant à M. Michel Mousel (aujourd'hui conseiller technique au cabinet de M. Anicet Le Pors), la nouvelle secrétaire nationale allait tenter de rendre à l'ancien parti de M. Rocard le prestige que lui avaient valu son combat contre la guerre d'Algérie, son engagement dans le mouvement de mai et juin 1968, l'influence de ses thèses « autogestionnaires » au sein de la C.F.D.T.

Adhérente du P.S.U. depuis sa fondation, en 1960, Mme Bouchardeau (1) en avait partagé l'histoire. Militante féministe, elle allait chercher d'abord auprès des *« nouveaux mouvements sociaux »* — féministes, écologistes, régionalistes — un élargissement de l'audience de son parti. L'impossibilité de constituer une liste représentative de ces mouvements pour l'élection européenne de juin 1979 ne détourna pas Mme Bouchardeau de cet objectif.

Choisie comme dirigeante du P.S.U. dans la perspective de l'élection présidentielle, elle y fut désignée comme candidate de son parti dès novembre 1979. Un an et demi de campagne aboutit, le 26 avril 1981, à un score décevant — 1,10 % des suffrages exprimés, — qui renforce, au sein du P.S.U., les critiques de ceux qui reprochent à la direction une stratégie trop exclusivement déterminée par cette échéance électorale.

Mme Bouchardeau et ses amis ont dû affronter une forte contestation interne, qu'ils ont réussi à surmonter, en décembre 1981, après avoir été, d'abord, mis en minorité. Déjà, l'hypothèse de la participation du P.S.U. au gouvernement avait été au centre du débat. Elle y est de nouveau, la minorité du parti, mais aussi plusieurs membres de la majorité, ayant critiqué la candidature de Mme Bouchardeau à des responsabilités dans la nouvelle équipe gouvernementale (*le Monde* du 24 mars).

La présence de la secrétaire nationale du P.S.U., qui avait tenu à intégrer son parti dans l'union de la gauche aux élections municipales, complète le spectre des sensibilités représentées au gouvernement en y apportant, sur un fond de nostalgie « soixante-huitarde », une touche écologiste, antinucléaire, féministe et neutraliste.

PATRICE JARREAU.

(1) Née le 1er juin 1935 à Saint-Étienne, mariée, mère de trois enfants, Mme Bouchardeau, agrégée de philosophie et titulaire d'un doctorat de sciences de l'éducation, enseignait depuis 1970 à l'université de Lyon. Secrétaire fédérale du P.S.U. de la Loire en 1974, elle était entrée, la même année, au bureau national comme responsable du secteur « femmes ».

M. Roger-Gérard Schwartzenberg : la fidélité récompensée

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, sans attribution particulière ! La tâche n'est pas — encore ? — considérable, mais, enfin, le voilà membre du gouvernement de la République. Pour ce « jeune homme » — il est né le 17 avril 1943 à Paris — qui n'a jamais cherché à dissimuler son ambition, voilà un nouveau palier franchi.

Etudiant en droit, il veut être le plus jeune agrégé de droit et de sciences politiques de France. Il y réussit et, depuis, cumule les charges d'enseignement, car il a — nul ne peut en douter — les moyens de son ambition. Universitaire qui ne veut pas rester dans ses livres, il devient journaliste et il écrit de nombreux articles pour *l'Express*, jusqu'en 1974, et pour *le Monde*. Il pense, il est vrai, que *« beaucoup de grands politiques ont été aussi des journalistes »*, car sa vraie carrière ne peut être — à ses yeux — que politique.

Proche de M. François Mitterrand, il choisit pourtant le Mouvement des radicaux de gauche. Ainsi il contribue à assurer l'encrage à gauche de ce parti, traversé par des courants contraires. Délégué général en 1976, vice-président en 1978, assurant l'intérim de la présidence à partir de juillet 1981, après l'entrée de M. Crépeau au gouvernement, il est élu président du M.R.G. le 3 octobre 1981, non sans quelques remous, tant il ressemble peu à l'image classique du « radical ». Son entrée au gouvernement, au moment où M. Abadie, qui s'est opposé aux socialistes lors des élections municipales, le quitte, n'est certainement pas sans signification.

Une si longue fidélité méritait récompense ; dès 1975, il avait participé à l'élaboration de *« la charte des libertés »*, voulue par M. Mitterrand, et, dès le premier tour de l'élection présidentielle de 1981, il avait appelé à voter pour le candidat socialiste, alors que M. Crépeau était lui-même candidat. Or, ni en 1978 ni en 1981, il n'avait pu obtenir de circonscription législative, et il avait dû se contenter d'une place de représentant à l'Assemblée de Communautés européennes.

Ce pourfendeur de l'*Etat-spectacle* (titre d'un de ses livres, paru en 1977 aux éditions Flammarion), mais qui en est pourtant l'un des acteurs les plus émérites, pourra — peut-être — rappeler au pouvoir le conseil qu'il donnait à la fin de cet ouvrage : *« Ecoutez le réveil et le sursaut de ceux qu'abuse, de ceux que dupe, l'Etat-spectacle. »*

THIERRY BRÉHIER.

M. Roland Carraz : le tourisme à la française

« Le tombeur de Robert Poujade » ! Ce fut déjà pour M. Roland Carraz un joli titre de gloire, même si la floraison socialiste du printemps de 1981 concourut à cette victoire. Aujourd'hui le voici secrétaire d'État au tourisme : une tâche à laquelle il n'était guère préparé.

Les études de ce socialiste de la cuvée d'Épinay, de ce fils de cheminot, né le 18 mai 1943 à Châlon-sur-Saône, n'ont rien eu de touristiques : le lycée de sa ville natale, la faculté de Dijon, une agrégation d'histoire. Sa carrière politique non plus : depuis 1977 il est maire de Chenôve, commune « dépotoir » de la cité des ducs de Bourgogne, à forte population d'immigrés ; vice-président du district de l'agglomération dijonaise, il a en charge le traitement des déchets ; premier vice-président du conseil régional de Bourgogne, il s'occupe des transports.

Dans un milieu qui se veut décontracté pour traiter d'une matière par définition plaisante, cet homme austère, timide, solitaire, qui parle peu mais écoute beaucoup, détonnera peut-être : mais ses interlocuteurs découvriront, une fois brisée la carapace, que c'est un homme rigoureux, organisé, attentif, sensible, qui n'a pas peur de prendre ses responsabilités.

En janvier 1978, il n'hésita pas à retirer leurs délégations à ses adjoints communistes, les conseillers municipaux membres du P.C. ayant refusé d'approuver son budget : mais aux dernières élections municipales il a refait liste commune avec eux, alors que sa situation à Chenôve est très forte (il a été réélu avec plus de 61 % des voix).

Alors pourquoi l'avoir nommé secrétaire d'État au tourisme ? Peut-être parce qu'il fallait faire rentrer au gouvernement un membre du CERES, un proche de M. Chevènement, qui lui avait confié en mai 1982 une mission d'étude sur « la recherche en éducation et en socialisation de l'enfant » qui était une pierre dans le jardin de M. Savary (*le Monde* du 12 octobre 1982), un militant assez rigoureux de cette tendance pour avoir connu de sérieuses difficultés, en avril 1978, avec la majorité mitterrandiste de la fédération socialiste de la Côte-d'Or ?

Peut-être fallait-il dorer le blason d'un élu qui est le porte-parole de la gauche dans une agglomération où la droite a marqué des points aux dernières élections municipales ? Peut-être voulait-on simplement confier les vacances à un représentant d'une région de « tourisme vert » ?

A l'heure où il faut « acheter français », il faut aussi savoir « rester en France ».

Th. B.

M. Guy Lengagne : la pêche en première ligne

La *mer*, il la connaît par cœur M. Guy Lengagne. Non seulement parce qu'il occupe depuis deux ans le poste de président du conservatoire du littoral, mais surtout parce qu'il est maire de Boulogne-sur-Mer depuis 1977. On se plaît d'ailleurs dans son entourage à rappeler qu'à la tête d'une liste P.S.-P.C. et M.R.G. il a brillamment été réélu à la mairie au premier tour le 6 mars avec 61,73 % des suffrages soit 3,7 points de plus qu'en 1977. C'est un enfant du pays. Il est né à Boulogne le 11 juillet 1933.

Sa ville est le premier port de pêche de France avec 115 000 tonnes de poissons ramenés par les grands chalutiers de 55 mètres ou par la flottille artisanale. Autour de la pêche s'est développée une importante industrie de la conserve, de la transformation et de la surgélation. Boulogne traite, importante ou exporte 250 000 tonnes de produits de la mer chaque année ce qui place ce « pôle du froid », de ce point de vue, au premier rang en Europe.

Mais pour ce professeur agrégé de mathématiques , la mer ne se résume pas à la pêche. Boulogne est aussi un port de voyageurs avec des lignes nombreuses vers la Grande-Bretagne par aéroglisseur ou car-ferries. Élu député du Pas-de-Calais en juin 1981, M. Lengagne — qui est délégué national du parti socialiste à la *mer* — a eu l'occasion de rédiger plusieurs rapports sur la marine marchande et notamment sur les conséquences régionales, européennes et économiques que pourrait avoir la construction du tunnel sous la Manche.

C'est là un dossier qu'avec M. Charles Fiterman il sera mieux à même que quiconque de plaider auprès des Britanniques.

F. GR.

M. René Souchon : un spécialiste de la forêt

M. René Souchon, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la forêt, est né le 12 mars 1943 à Malzieu-Ville (Lozère). Licencié en psychologie, conseiller d'orientation à l'éducation nationale, cet homme affable a commencé sa carrière politique en 1976. Cette année-là, il a été élu conseiller général. Puis il a conquis la mairie d'Aurillac en 1977 et la première circonscription du Cantal le 30 novembre 1980 à la faveur d'une élection partielle, organisée à la suite de la démission d'Augustin Chauvet, député R.P.R., qui détenait ce siège depuis 1956. M. Souchon a été réélu en juin 1981.

Président de la commission d'enquête parlementaire sur les économies de montagne, M. Souchon est un spécialiste du dossier qui lui a été confié et qu'il a traité à maintes reprises devant le conseil régional d'Auvergne.

TROIS NOUVEAUX DÉPUTÉS

Avec l'entrée au gouvernement de trois députés, MM. Souchon, Carraz et Lengagne, trois nouveaux élus vont faire leur entrée à l'Assemblée nationale. Il s'agit respectivement de MM. Firmin Bedoussac, Jean Esmonin Michel Sergent.

[Né le 9 juin 1916, exploitant agricole à Omps, petite commune proche d'Aurillac, M. Firmin Bedoussac est maire de son village depuis 1945 ; il est aussi conseiller général du canton de Saint-Mamet depuis le 25 mars 1979 et suppléant de M. René Souchon depuis mars 1980. Il exerce sur le plan local diverses responsabilités dans le syndicalisme et la mutualité agricoles ; adhérent au P.S. depuis 1973, il est « tendance Mitterrand ».]

[Chef de service à l'Union départementale des sociétés mutualistes, M. Jean Esmonin est né le 27 février 1937. Élu conseiller général (P.S.) du canton de Chenôve, il est le président de la commission des affaires sociales et culturelles du conseil général de la Côte-d'Or et donc suppléant de M. Carraz depuis juin 1981 ; comme lui, il est membre du CRES.]

[Né le 27 décembre 1943 à Desvres (Pas-de-Calais), M. Michel Sergent est instituteur. Élu conseiller municipal (P.S.) de cette commune en 1977, il en devenait le premier magistrat à la suite du décès, en décembre 1979, du maire, M. Raymond Dufour. En 1979, il a été élu au conseil général du Pas-de-Calais, où il est le président de la commission des affaires sanitaires et sociales. Comme M. Lengagne, dont il est le suppléant depuis juin 1981, il est de la « tendance Mauroy ».]

CEUX QUI PARTENT

M. Louis Le Pensec : paix sociale et ambition maritime

La création d'un ministère de la mer fut l'une des plus importantes innovations du gouvernement formé après la victoire de M. Mitterrand. Un véritable ministre à part entière succédait place Fontenoy à des hauts fonctionnaires — directeur général, secrétaire général à la marine marchande — qui n'avaient évidemment pas le poids politique pour faire prévaloir, dans les choix des pouvoirs publics, les ambitions maritimes de la France.

Très vite, M. Louis Le Pensec comprit que son ministère devait se faire une place dans des domaines qui relevaient auparavant d'autres départements et que d'un bon travail de coordination gouvernementale dépendait sa réussite, ou son échec. D'où ses efforts pour multiplier et harmoniser les contacts avec ses collègues de l'industrie et de la recherche (océanologie, chantiers navals), des DOM-TOM (aquaculture, pêche), de l'urbanisme (domaine public maritime), des relations extérieures (droit de la mer), des affaires européennes (pêche), de la coopération (transfert de technologie vers le tiers-monde), de la défense (sécurité en mer, pollution), du plan et de l'aménagement du territoire (projet de loi sur le littoral).

Prudent et persévérant, M. Le Pensec peut mettre à son actif trois succès :

— L'accord sur l'Europe bleue, signé entre les Dix au début de 1983 après des années de négociations ardues et qui garantit les droits des pêcheurs français (mais les négociations entre la C.E.E. et l'Espagne s'annoncent difficiles) ;

— La restructuration des chantiers navals autour de deux groupes industriels (Empain Schneider et Alsthom Atlantique), sans drame pour l'emploi, dans le but d'affronter une conjoncture de plus en plus déprimée ;

— L'amélioration de la sécurité maritime, en dépit de deux récents et dramatiques naufrages de chalutiers.

Éviter à tout prix les flambées sociales, oublier la crise de la pêche de l'été 1980, tel a été en permanence l'état d'esprit du ministre de la mer, qu'était chargé de « mettre en musique » quotidiennement son directeur de cabinet, M. Jean-Claude Boulard. Et il faut constater que, sur ce plan au moins, l'objectif a été tenu.

Son successeur dans une structure désormais rattachée au ministère des transports devra s'atteler par priorité aux dossiers spécifiquement économiques :

— Encouragement à la création d'une flotte marchande performante et mesures chirurgicales pour réduire l'endettement énorme de la Compagnie générale maritime et son déséquilibre d'exploitation ;

— Diminution du très lourd déficit de la balance commerciale des produits de la mer et des transports de marchandises ;

— Coup de fouet à l'aquaculture ;

— Redéploiement de la flotte de pêche vers les pays de l'océan Indien et du golfe de Guinée et coopération avec le tiers-monde.

La mer était un espace à exploiter et à protéger, et les gens de mer avaient besoin d'être rassurés. La mer doit être maintenant le champ d'une ambition internationale. Mais le fait que le secrétariat d'État à la mer soit bon dernier dans la liste protocolaire du gouvernement incite davantage au pessimisme qu'à l'espoir.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

M. André Henry : difficultés de communication

S'il est un ministre dont le départ a été annoncé quasiment depuis sa nomination, c'est bien M. André Henry. A chaque rumeur de remaniement ministériel, les pronostiqueurs plaçaient son nom en tête des partants en raison de sa mauvaise image de marque.

Car M. André Henry a été mal perçu par la presse et par le public. Tout d'abord, à tort ou à raison, il a donné l'impression d'une suffisance cassante, qui lui a aligné bien des sympathies, y compris chez les militants des associations. D'autre part, son discours ministériel a oscillé pendant toute la durée de ses responsabilités entre un cours sur l'histoire des loisirs et des envolées lyriques consacrées à la libération du temps. De quoi dégoûter les Français de ce temps libre que la gauche au pouvoir avait eu la bonne idée de prendre politiquement en considération.

Si M. Henry n'a pas su communiquer, il serait injuste de borner le bilan de son action à cet échec. Gros travailleur et persévérant, il a pris à cœur des dossiers difficiles : l'étalement des vacances, dont il a compris que l'avènement supposait l'évolution de la société tout entière ; la réforme de la loi sur les associations, qu'il n'a pu mener à bien en raison de la crainte de celles-ci d'aliéner leur indépendance ; le chèque-vacances, dont la création et la mise en place en cours seront portées, à juste titre, au crédit de M. André Henry.

Arrivé au ministère du temps libre avec une vue étroitement culturelle du loisir et des vacances, l'ancien secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale a eu le mérite de comprendre l'importance économique et sociale du tourisme. Depuis un an, il empiétait de plus en plus sur les responsabilités de son secrétaire d'Etat au tourisme, M. François Abadie, plus préoccupé de sa mairie de Lourdes que des dossiers concernant les prêts bonifiés à l'hôtellerie ou le budget affecté à la promotion de la France à l'étranger. En revanche, des conflits de compétence l'opposaient à son ministre délégué à la jeunesse et aux sports, Mme Edwige Avice, plus jalouse de ses prérogatives que M. Abadie des siennes...

Al. F.

M. François Abadie : le maire de Lourdes rentre chez lui

En vingt-deux mois d'activités gouvernementales, M. François Abadie a assisté, impuissant, à la mise en place de taxations diverses par le ministre du budget : augmentation de 10 points de la T.V.A. sur les hôtels de luxe, alourdissement de 30 % supplémentaires de l'imposition sur les frais généraux « somptuaires ». Il a dit aux hôteliers, aux agents de voyages et aux responsables d'offices de tourisme qu'il comprenait leurs difficultés, mais n'a contribué en rien à réduire celles-ci. Il a amorcé la réforme des structures régionales du tourisme, mais, faute de temps, n'a pu la faire adopter par l'Assemblée nationale.

Ses interlocuteurs ont été frappés par son laconisme lorsqu'ils venaient l'entretenir de leurs dossiers : ils l'appelaient d'ailleurs le « bouddha ». En revanche, lorsqu'on aiguillait M. Abadie sur les sujets politiques, il s'animait et faisait montre d'une finesse d'analyse et d'un sens tactique remarquables. Intarissable sur Henri Queuille, son « père spirituel », sur Lourdes, sa ville, et sur M. François Mitterrand, dont il est un fidèle, il ne s'est en fait jamais senti à l'aise dans la fonction ministérielle, pourvoyeuse d'ennuis en tout genre, ni à Paris, où il vécut un peu en exil.

M. Abadie a remporté un succès incontestable pendant son passage au gouvernement : il a été réélu maire de Lourdes, dès le premier tour du scrutin municipal, avec 55,93 % des suffrages, alors que le P.C. et le P.S. présentaient chacun une liste.

Al. F.

La Bretagne amère

De notre envoyée spéciale

Brest. — *« Nous sommes écœurés. La France a 3 000 kilomètres de côtes et une mentalité de pays enclavé comme l'Autriche. »* Il n'y a pas d'adjectif suffisant, en Bretagne, pour qualifier la disparition du ministère de la mer et sa relégation au rang de dernier secrétaire d'État.

Les élus de Lorient, de Brest, de Concarneau, de Douarnenez, notamment, les syndicats de marins C.G.T. et C.F.D.T., les armateurs, les comités des pêches et même les plaisanciers, ont espéré, durant deux jours, que M. Mauroy désignerait « au moins » un ministre délégué à la mer. Ils ont adressé télégrammes et télex à l'Élysée et à l'hôtel Matignon, et se sont même rendus à Paris. En vain.

La création d'un ministère de la mer, *« réclamée depuis quinze ans »*, aura donc été *« une bonne surprise »*... de courte durée. *« Auparavant,* explique M. Gérard Lanio, président des armateurs lorientais, *notre interlocuteur était le ministère des transports. Nous étions « coincés » quelque part, entre l'Airbus et le paquebot* France. *Depuis la création d'un ministère de la mer, quelqu'un s'occupait de nous, suivait nos dossiers »*.

Ce qui, en Bretagne et dans d'autres régions maritimes, apparaît comme un « pas de clerc » de MM. Mauroy et Mitterrand, est d'autant plus incompréhensible que le bilan de M. Le Pensec était jugé positif. *« Le milieu maritime est l'un de ceux qui a le plus souffert de la crise,* affirme M. Michel Mazéas (P.C.), maire de Douarnenez. *Le ministère de la mer nous a apporté une aide psychologique et financière. Nous avions un interlocuteur direct. L'avenir nous paraissait moins sombre. »*

« Les affaires maritimes doivent être étudiées dans leur ensemble et au niveau ministériel, déclare pour sa part M. Alain Courau, directeur général adjoint des Ateliers français de l'Ouest (AFO) à Brest. *Les problèmes de la réparation navale ne disparaîtront pas si on supprime le ministère. Au contraire. »*

Bref, les Bretons se sentent aujourd'hui incompris après deux ans d'espoir. Oubliés après avoir été reconnus. La Bretagne occidentale et bretonnante n'a plus de ministre. Ce sentiment de déception ne sera peut-être pas sans conséquence électorale.

M.-C. ROBERT.



LE REMANIEMENT

CEUX QUI CHANGENT

M. Jean Auroux : succès et déconvenues

L'arrivée du jeune député, maire de Roanne, au ministère du travail, dès le premier gouvernement Mauroy, avait surpris et même désappointé les partenaires sociaux. Le patronat était méfiant face à ce professeur, adhérent du syndicat national C.G.T. de l'enseignement technique et pprofessionnel. Les syndicats ne pensaient pas que sa précédente qualité de délégué national du P.S. pour le logement le prédisposait à occuper la rue de Grenelle.

S'il lui a fallu plusieurs mois d'apprentissage pour bien maîtriser ses dossiers, M. Jean Auroux a su corriger les préjugés des partenaires sociaux par sa volonté de dialogue, son sens des contacts et une courtoisie à toute épreuve.

Le ministre a surpris. Certains voyaient en lui *« le délégué de la C.G.T. au gouvernement »*, mais, entouré d'un cabinet d'une coloration plutôt cédétiste, il s'est heurté à plusieurs reprises, encore récemment à l'occasion du conflit Citroën, à la centrale de M. Krasucki. A défaut d'avoir réalisé son ambition initiale, *« être le ministre des trente-cinq heures »*, M. Auroux quitte le ministère du travail en ayant la satisfaction d'y avoir laissé sa marque. Quoi qu'il arrive, il restera l'homme qui, avec ses quatre lois sur les nouveaux droits des travailleurs, a modifié la moitie du code du travail, impulsant ainsi des changements qui, pour certains, sont irréversibles.

C'est justement à l'occasion des « lois Auroux » que le ministre s'est révélé et affirmé. D'emblée, pour mener à bien son objectif de création d'un *« nouvel espace de démocratie économique »*, il s'est montré plus pragmatique que doctrinaire, s'opposant dès le 20 août 1981 à l'octroi d'un droit de veto aux comités d'entreprise pour refuser des licenciements.

Pour des raisons diverses, voire opposées, M. Auroux a cependant eu des déboires tant avec le groupe socialiste qu'avec le Conseil économique et social, et s'est attiré une certaine hostilité du C.N.P.F., de F.O. et de la C.G.C. Il a déclenché des passions propres à toute réforme destinée à modifier les comportements qui ne sont pas encore toutes calmées.

M. Auroux a d'autres acquis à son bilan : c'est lui qui a, par une ordonnance vite contestée, fait passer la durée hebdomadaire de travail en-dessous des fatidiques quarante heures, qui a réformé les conseils de prud'hommes, tenté de « moraliser » *le travail temporaire – en se gardant* d'en supprimer les entreprises – et de promouvoir une nouvelle législation du travail à temps partiel.

Il a su également favoriser en douceur la sortie, assez encadrée, du blocage des salaires, n'hésitant pas à monter en première ligne pour dénoncer l'illégalité de l'indexation des salaires sur les prix. Mais il ne sera pas parvenu vraiment, malgré quelques progrès, à mettre en œuvre un réel renouveau de la politique contractuelle, pourtant considérée comme *« la pierre angulaire des nouveaux rapports sociaux »*. Il a cependant jeté les bases de ce renouveau.

Il a dû aussi avaler quelques couleuvres et a subi des déconvenues (comme lorsque, au bout d'un an, on l'a officiellement déchargé du dossier de l'emploi après avoir créé une mission inter ministérielle dépendant de Matignon). Couleuvre sur la contribution chômage des fonctionnaires pour laquelle il plaida en vain dès septembre 1981 et qui fut mise en œuvre seulement un an après sans être élargie aux non–salariés. Couleuvre encore sur la compensation salariale de la réduction de la durée du travail qu'il souhaitait non intégrale.

Deux jours après avoir plaidé en ce sens dans une interview à *la Croix* où il affirmait que *« les bons ministres du travail ne sont pas forcément ceux qui prêchent le laxisme »*, M. Mitterrand arbitrait en sens inverse.

Déconvenues fréquentes aussi avec Matignon, le différend avec le premier ministre sur le règlement du dernier conflit Citroën ayant peut-être précipité son départ. M. Auroux serait demeuré ferme s'il avait eu à se prononcer sur le licenciement des délégués C.G.T. d'Aulnay. *« Qu'un syndicat fasse un conflit-vitrine et oblige tout le monde à venir faire le mannequin dedans*, confiait-il, *je n'entre pas dans ce jeu. Je prends en compte les intérêts de l'État et non de telle ou telle organisation syndicale. »* Son interventionnisme dans les conflits a pourtant abouti à des succès – comme les médiations du printemps 1982 à Talbot-Poissy et à Citroën-Aulnay, – mais lui a attiré bien des inimitiés dans le monde syndical et patronal. Il serait regrettable qu'elles ternissent l'image de ce ministre, qui a plutôt bien assumé ses fonctions.

M. N.

M. Jack Ralite : les dangers de la précipitation

Confier à un député du parti communiste le ministère de la santé, c'était, de la part de M. Mitterrand, répondre à un double défi : celui de politiser des dossiers qui, pour techniques qu'ils soient, n'en demeurent pas moins d'une extrême sensibilité au regard de l'opinion; celui de restreindre l'efficacité en séparant à nouveau les administrations de la santé et de la Sécurité sociale, séparation d'autant plus préjudiciable à l'action gouvernementale que les titulaires des deux portefeuilles n'adhéraient pas aux mêmes options idéologiques, du moins depuis la nomination de M. Bérégovoy.

En revanche, nommer à ce poste un membre du P.C., c'était aussi donner au parti une chance qu'il n'aura pas su pleinement exploiter.

Le problème le plus fondamental auquel se sera heurté M. Ralite à la tête du ministère de la santé aura peut-être été l'hétérogénéité absolue du milieu dans lequel il s'est trouvé plongé. La difficulté de concilier les intérêts des malades – *« Je suis le ministre des malades »*, disait-il – et ceux du corps médical, lui-même traversé par de profondes contradictions ; la difficulté d'harmoniser les exigences sociales – le monde de la santé est l'un des tout premiers employeurs de France – et les impératifs économiques – les dépenses de santé absorbent d'ores et déjà quelque 8 % du produit intérieur brut : tout se conjuguait pour rendre *la tâche* de M. Ralite particulièrement ardue.

Il s'y était pourtant attelé avec la plus grande énergie, inaugurant sa prise de fonctions par un vaste « tour de France », employant d'emblée *un ton déconcertant, à la fois* littéraire et populiste, déployant une chaleur humaine sans éclipses, rappelant sans cesse l'originalité de sa « sensibilité » politique et son sens de la solidarité gouvernementale.

Après ce « tour de France » était venu *le temps des réformes*. D'emblée, M. Ralite affirme que sa politique sera marquée par le souci majeur de promouvoir les actions préventives et de revaloriser la médecine générale. Mais il est aussi le ministre des hôpitaux, et le proclame dès 1981, d'une part par des circulaires datées du 4 août – la date ne passera pas inaperçue, – dans lesquelles il souligne que le droit de grève et le droit syndical ne sont pas respectés dans les établissement hospitaliers, ce qui lui vaudra un recours de Force ouvrière devant le Conseil d'Etat ; d'autre part, il annonce la suppression du secteur privé dans les hôpitaux publics, ce qui déclenchera une grève des médecins à laquelle il passera outre. La loi sur ce point est votée et sera pleinement effective en 1986.

Il demande ensuite la rédaction de multiples rapports sur les sujets les plus divers : il veut s'informer sur le médicament, sur le matériel biomédical, sur le cancer, sur la psychiatrie, sur la prise en charge des urgences... Sur tous ces sujets, les rapports abondent, les projets aussi ; l'émotion grandit, les assentiments s'expriment, plus rares.

Le pouvoir à l'hôpital

Il n'était évidemment pas possible qu'un tel foisonnemnt donne lieu, sur tous ces sujets, à des traductions législatives. Une loi, pourtant, est votée à l'automne dernier sur la réforme des études médicales. Elle institue, en fin de sixième année, un « examen validant et classant » dans *lequel les étudiants voient un* concours déguisé. Ils se mettent en grève ; c'est un mouvement dur que rien n'a pu jusque-là désamorcer.

Mais la pièce maîtresse du dispositif concernant le système des soins est la réforme hospitalière qui devait être soumise au Parlement à l'automne dernier et qu'il a fallu remettre à la session de printemps. Cette réforme comporte trois dispositions essentielles et de natures très différentes. En premier lieu, elle vise à transformer la structure du pouvoir à l'intérieur des hôpitaux. Pour ce faire, elle prévoit de diviser les établissements non plus en services mais en « départements », entités beaucoup plus vastes dont les responsables seront élus pour quatre ans par le personnel, y compris non médical ; en second lieu, le statut des médecins hospitaliers sera profondément modifié, unifié (les praticiens seront placés dans un cadre unique qui remplacera leurs multiples statuts actuels), et leurs carrières se dérouleront de manière beaucoup plus linéaire ; enfin, la structure financière des hôpitaux sera transformée par un « budget global » qui remplacera les actuels « prix de journée ».

L'intention affirmée de M. Jack Ralite était de prendre de vitesse ses opposants et de mettre en œuvre cet ensemble de dispositions dès 1984. Sans doute est-ce ce rythme trop précipité que les milieux hospitaliers n'ont pu, dans leur ensemble, supporter, alors que le fond lui-même des réformes avait parfois trouvé des échos favorables. Ce rythme même avait valu au ministère de la santé, au cours des derniers mois, l'avertissement de l'Inspection générale des finances, puis du Conseil économique et social. Enfin, internes et chefs de clinique des centres hospitalo-universitaires ont décidé une grève illimitée à partir du 22 mars qui n'a pas cessé depuis lors et perturbe lourdement le fonctionnement des C.H.U.

Ce mouvement fait suite à trois grèves des médecins hospitaliers, la dernière remontant au 24 février et à la vaste action de protestation des médecins libéraux, qui avait culminé dans les rues de Paris le 30 septembre. Ceux-ci redoutent la mainmise accrue de l'État sur leurs conditions de travail et surtout se plaignent de la dégradation de leurs revenus, dégradation que viennent de confirmer les chiffres les plus récents (*le Monde* du 19 mars).

La tâche du successeur de M. Ralite, M. Edmond Hervé, déjà titulaire de ce poste dans le premier gouvernement Mauroy (mi-juin 1981), n'aura rien d'aisé. Peut-être le resserrement de l'équipe gouvernementale lui assurera-t-il les coudées plus franches.

CLAIRE BRISSET.

M. Edmond Hervé : des révisions en douceur

Il n'était pas facile d'être l'homme de certaines révisions. M. Edmond Hervé a su le devenir, comme ministre délégué chargé de l'énergie, avec une honnêteté intellectuelle exemplaire.

La majorité du parti socialiste, fortement imprégnée des thèses écologistes, avait souvent avant le 10 mai manifesté ses réticences à l'égard du nucléaire, sa croyance dans le charbon nationale et les énergies nouvelles.

Entre le désirable et le possible il fallait trancher. Sans tuer les espoirs – les aides de l'État aux Charbonnages ont pratiquement doublé en deux ans et la nouvelle agence française de la maîtrise de l'énergie n'a pas non plus été lésée.

M. Hervé a donc fait preuve de réalisme. Le programme nucléaire a ainsi été poursuivi à un rythme moins important qu'auparavant du fait du ralentissement de la consommation d'énergie, mais après consultation des collectivités locales. Et le maire de Rennes peut être satisfait de la mise en place d'une formule de fixation des prix des produits pétroliers qui évite qu'un arbitrage de l'Élysée soit nécessaire pour déterminer le prix des carburants.

M. Hervé s'en va au moment où, avec une consommation énergétique faible, vont devoir être révisés les objectifs de consommation à l'horizon 1990-1995, donc les moyens de production à mettre en œuvre. Une tâche ardue qui va nécessiter une nouvelle révision à la baisse du programme nucléaire et de l'extraction charbonnière.

Il part aussi sans avoir réalisé ce qui sans doute, comme élu local, lui tenait le plus à cœur : la décentralisation énergétique est à peine engagée et la réforme des procédures – preuve tangible du changement – reste à faire.

B. D.

M. Henri Emmanuelli : une promotion après l'épreuve de l'outre-mer

Accepter la charge de gouverner l'outre-mer constitue toujours une aventure périlleuse. Il y faut à la fois du caractère et du doigté, parce que dans les anciennes colonies françaises les problèmes à résoudre revêtent souvent des aspects particuliers.

Banquier de formation, ancien député des Landes, M. Henri Emmanuelli n'était pas mieux préparé que ses prédécesseurs à cette tâche ingrate, mais il y a confirmé toute la pugnacité qui lui avait valu une solide réputation de polémiste au Palais-Bourbon. Son doigté, en revanche, a été mis à rude épreuve, face aux fortes oppositions locales, quand il a entrepris de concrétiser, dans les DOM-TOM, les engagements électoraux de M. François Mitterrand. Son zèle militant et la franchise tranchante de son verbe lui ont souvent attiré le reproche de sectarisme de la part des milieux conservateurs, parfois injurieux à son égard.

Pendant vingt-deux mois, il est vrai, M. Emmanuelli n'a cessé de ferrailler avec l'opposition. Sa plus longue bataille – que son successeur devra continuer – aura été celle de la décentralisation. M. Emmanuelli y a rencontré beaucoup d'obstacles, notamment le veto du Conseil constitutionnel au projet gouvernemental qui visait à instituer dans chacun des départements d'outre-mer, à la place des conseils général et régional, une assemblée unique. Il a eu sa revanche en obtenant que dans ces régions le conseil régional soit désormais élu au suffrage universel direct et à la proportionnelle afin d'assurer une meilleure représentation des forces politiques locales.

Sa détermination à faire en sorte qu'il n'y ait pas *« une démocratie en métropole et une sous-démocratie outre-mer »* l'ont rendu populaire auprès de la gauche locale et les scrutins ont confirmé la progression de la majorité dans ces terres lointaines.

Mais cette rude bataille institutionnelle l'a empêché d'accorder autant d'attention qu'il eût été souhaitable à la mise en œuvre d'une politique de réformes économiques dans les départements d'outre-mer. En ce domaine, M. Emmanuelli a fait davantage en Nouvelle-Calédonie, où il a recouru à la procédure des ordonnances pour essayer de désarmorcer une situation devenue explosive à cause des tensions opposant la communauté mélanésienne, en grande partie contrôlée par les indépendantistes, et les autres ethnies vivant sur ce territoire, principalement la communauté d'origine européenne. L'alliance du gouvernement avec ces indépendantistes a provisoirement contribué à ramener le calme dans l'île, mais, là encore, les orientations réformatrices du secrétaire d'Etat lui ont valu de vives inimitiés.

Si l'on ajoute à ces entreprises l'élaboration des projets de nouveaux statuts pour la Polynésie française, certaines décisions symboliques, comme la loi célébrant officiellement l'abolition de l'esclavage, et la volonté d'assurer outre-mer les progrès sociaux au même rythme qu'en métropole, il apparaît que le bilan de M. Emmanuelli est important, même si ses conséquences restent incertaines. Ses nouvelles fonctions, qui ont valeur de promotion après cette période d'épreuves, permettront à cet économiste de trente-huit ans d'exprimer son ardeur dans un domaine qui correspond mieux à sa formation et à ses goûts.

A. R.

M. François Autain : une certaine normalisation de la situation des immigrés

Pour tous les observateurs, M. François Autain aura été l'artisan de la régularisation de la situation des travailleurs clandestins. Entré dans le premier gouvernement Mauroy comme secrétaire d'État chargé de la sécurité sociale en mai 1981, ce médecin s'était d'abord consacré aux questions concernant le système de santé. A l'immigration, qui lui échoit le 24 juin suivant, le successeur de M. Stoléru s'attaque méthodiquement aux injustices héritées du passé.

C'est sous son influence, assurément, que s'opéreront plusieurs changements *importants dans* les conditions de séjour des immigrés : aménagement du droit d'association, arrêt des expulsions de jeunes étrangers, libéralisation des autorisations de mariage, regroupements familiaux, réforme de l'hébergement des isolés.

Il s'agissait surtout de normaliser ce secteur, de sortir la population étrangère de sa condition souvent précaire, voire de sa clandestinité, pour prendre l'exacte mesure des problèmes et s'assurer, en cette période de crise, la maîtrise des flux migratoires. Une partie de l'objectif a été réalisée par M. Autain, qui a su mener à bien la difficile régularisation de la situation de deux cent trente mille clandestins. Quant aux autres, la « générosité » n'excluait pas la « rigueur », concrétisée par un renforcement de la lutte contre les trafics de main-d'œuvre.

Car, sur le fond, le programme gouvernemental différait peu de celui de M. Stoléru : la France a même renforcé le verrouillage des frontières. Quelque peu isolé en fin de parcours, M. Autain a dû affronter ces derniers mois les effets de la montée du racisme, exploitée dans certains discours électoraux dont l'opposition n'a pas eu l'exclusivité.

Victime d'un mauvais débat sur la sécurité – avivé en partie par la multiplication des attentats d'origine étrangère, – le « ministre des immigrés » perd son emploi et passe aux armées... Est-ce pour dédramatiser les choses ? Le dossier des travailleurs étrangers est désormais pris en charge par un secrétariat d'État qui regroupe aussi, sous l'égide de Mme Georgina Dufoix, la famille et la population.

M. Jack Lang : la culture personnalisée

Pour avoir été nettement plus présent que ses prédécesseurs sur la scène *nationale* et *internationale*, et avoir obtenu le doublement de son budget, insisté sur les capacités économiques du domaine qu'il a géré, et fait quelques coups d'éclat diversement appréciés, M. Jack Lang suscitait une attention particulière.

Ministre de la culture, il siégeait alors au conseil des ministres. Devenu ministre délégué, il n'y viendra plus que pour les affaires concernant son département. Ses détracteurs verront là, peut-être, le résultat d'inimitiés ou de désaccords l'opposant aux principaux ministres.

Plus neutres, d'autres observeront que M. Lang reste en tout cas ministre, que M. Mitterrand, tout en optant pour un conseil plus restreint, n'a pas voulu rattacher la culture à tel ou tel grand ministère ni même au premier ministre, qu'il a défendu le rôle et l'autonomie d'un des hommes qui lui sont le plus proches, et que le nouveau ministre délégué est cité en tête de la deuxième fournée de membres du gouvernement. Les partisans de M. Lang enfin déploreront sans doute l'apparent « recul » de la culture dans la hiérarchie gouvernementale, y voyant un symbole.

En fait, il est difficile de donner, dans l'immédiat, un sens précis au nouveau titre dévolu à M. Jack Lang, tant celui-ci a personnalisé son action : si l'on pénalise M. Lang, pénalise-t-on la culture ? Si l'on dévalue la culture, dévalue-t-on pour autant M. Lang ? M. Mitterrand a toujours montré, par des signes ténus mais fréquents, l'intérêt qu'il portait à son ministre de la culture. On verra donc vite quelle est, dans l'appareil gouvernemental, la situation réelle de M. Jack Lang.

E. E.

MINISTÉRIEL D'ATTRIBUTION

M. Jean Le Garrec : un pragmatique

Tour à tour porte-parole du premier ministre, jusqu'au 24 juin 1981, date du premier remaniement, puis secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de l'extension du secteur public, enfin ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de l'emploi, à partir du 29 juin 1982, M. Jean Le Garrec fut et reste le bras droit de M. Mauroy.

Homme de confiance du premier ministre, il a été chargé successivement de deux dossiers-clefs, parfois épineux : celui des nationalisations, dont il s'est bien sorti, puis celui de la lutte pour l'emploi, contre le chômage. Cette confiance est officiellement renouvelée aujourd'hui par une nouvelle et plus ample affectation : la planification.

Dès son arrivée au ministère de l'emploi, M. Le Garrec est apparu comme l'homme d'une conception plus économique de cette lutte contre le chômage, M. Auroux au ministère du travail en gardant les aspects sociaux, liés aux droits du travail. Éviter un chômeur indemnisé, en créant un emploi, telle a été la devise de M. Le Garrec. Les mesures qu'il a parrainées sont d'ailleurs significatives.

Le programme d'aide au recyclage des chômeurs « longue durée », inscrits depuis plus d'un an à l'agence nationale pour l'emploi, s'est accompagné d'un contrôle strict de ces demandeurs d'emploi depuis octobre 1982. Les jeunes de seize à vingt-cinq ans ont fait en 1983 l'objet d'un plan d'insertion sociale et professionnelle (670 000 personnes concernées).

M. Le Garrec, considérant le partage du travail comme le remède privilégié du chômage et le moyen d'arriver progressivement aux trente-cinq heures hebdomadaires, a mis au point une nouvelle formule des contrats de solidarité. Pour inciter les entreprises à réduire la durée du travail, ce que n'a pas réussi à faire la première formule des contrats de solidarité, le gouvernement leur octroie des primes (1 000 F par salarié et par heure réduite sur trois ans).

Mais les positions de M. Le Garrec ont parfois suscité des polémiques au gouvernement comme dans l'opinion. Ainsi sa circulaire du 26 novembre fixant une date-guillotine, le 1er décembre, au maintien de la préretraite (garantie de ressources) à 70 % du salaire brut antérieur a provoqué une vive inquiétude chez les intéressés. M. Bérégovoy avait alors jugé cette circulaire « inopportune », et la date-guillotine fut reportée à la fin de décembre.

La préparation du Plan a amené M. Le Garrec à contester vivement les positions de M. Rocard sur le niveau de croissance prévu ; comme le premier ministre, il le jugeait insuffisant. Le ministre du Plan a d'ailleurs été invité à remanier son texte dans un sens *« plus rose »*, selon ses collaborateurs.

Au bout du compte, M. Le Garrec paraît avoir été l'homme de la stabilisation du chômage — aux environs de deux millions — voulue et affichée par M. Mauroy ces derniers mois, même si la vérité de ce bilan a fait l'objet d'une vive polémique, par médias interposés. *Le Canard enchaîné* dans son édition du 19 janvier n'avait pas hésité à titrer : « Le gouvernement met la gomme pour effacer les chômeurs ». C'était avant les dernières municipales...

D. R.

LES RÉACTIONS

M. RENOUVIN S'INQUIÈTE DU DÉPART DE MM. JOBERT ET CHEVÈNEMENT

M. Bertrand Renouvin, animateur de la Nouvelle action royaliste, qui avait appelé en 1981 à voter en faveur de M. Mitterrand et a soutenu depuis sa politique, exprime *« sa vive inquiétude face aux décisions monétaires et au remaniement du gouvernement »*. Il regrette qu'une *« dévaluation trop timorée ne permette pas à l'économie française de retrouver sa compétitivité »* et déplore que *« des mesures de protection temporaires de l'activité nationale ne soient pas prises »*.

M. Renouvin *« s'inquiète »*, d'autre part de la démission de MM. Jobert et Chevènement, qui avaient *« l'un et l'autre une conception ferme et cohérente des enjeux nationaux et internationaux »*.

● *Les Amis de la terre* se disent *« consternés »* par la structure du nouveau gouvernement dans laquelle ils voient *« un nouveau recul des préoccupations écologistes et environnementalistes »*.

● *M. Didier Bariani*, président du parti radical : *« Ce remaniement ministériel à rallonge s'achève de façon burlesque (...). En fait de changement de cap, il s'agit d'une fuite en avant éperdue. »*

● Le parti des forces nouvelles (P.F.N.) : *« Le tandem Mitterrand-Mauroy montre bien à quel point il se moque de notre peuple : depuis les 6 et 13 mars, les socialistes n'ont rien appris, rien oublié. »*

M. CHOTARD SOUHAITE « L'ALTERNANCE POLITIQUE »

M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., au cours d'un débat organisé, mercredi 23 mars, par un club de l'opposition — Homme et société, — a affirmé que le C.N.P.F., malgré sa *« neutralité politique »*, *« est preneur de l'alternance politique (...) s'il n'y a pas d'autres moyens pour obtenir l'abrogation des lois Auroux »*. Il a aussi expliqué que le C.N.P.F. avait signé l'accord sur la retraite à soixante ans parce que celui-ci *« a permis d'empêcher l'État d'entrer dans les régimes de retraites complémentaires, du moins pour l'instant »*, mais, a ajouté M. Chotard, l'organisation patronale s'est engagée à ce qu'aucune convention collective ne rende obligatoire le départ à soixante ans.

● *Le Recours* (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) estime que *« les préoccupations exprimées par les rapatriés (...) ont bien été entendues par le président de la République, qui a maintenu, dans la nouvelle structure gouvernementale, l'existence du secrétaire d'État aux rapatriés »*.

DEVANT LE COMITÉ DIRECTEUR

M. Jospin propose que le congrès du P.S. soit organisé à l'automne

Le comité directeur du parti socialiste, réuni samedi 26 et dimanche 27 mars à Paris, consacrera ses travaux à l'analyse des élections municipales et aux leçons que le P.S. doit en tirer. Outre un débat de politique générale, les membres du comité directeur examineront la date à laquelle le congrès du P.S. sera organisé et trancheront sur ce point. M. Lionel Jospin propose qu'il ait lieu à l'automne, ce qui permet de respecter les délais statutaires de deux ans entre deux congrès.

Depuis plusieurs mois déjà, certains membres de la direction du P.S., M. Jean Poperen notamment, estimaient que, compte tenu des résultats des élections municipales, qu'ils prévoyaient difficiles pour la majorité, le congrès du parti, prévu pour l'automne, devrait être avancé. Pour sa part, M. Lionel Jospin, premier secrétaire, maintenait chaque fois qu'il en avait l'occasion que le congrès serait organisé à la date normale.

Lors de la réunion du bureau exécutif du mercredi 16 mars, la proposition de M. Jean Poperen avait été soutenue par M. Roger Fajardie, membre du secrétariat national, proche de M. Pierre Mauroy. M. Fajardie estime judicieux de profiter de la mobilisation des militants socialistes à l'occasion des élections municipales pour provoquer un large débat au sein du parti. Parmi les mitterrandistes, certains y ont vu une « manœuvre » destinée à profiter, au plus vite, de l'image du premier ministre dans le parti afin de renforcer son influence, « manœuvre » doublée du souci d'éviter que les débats organisés dans la phase de préparation du congrès ne gênent l'action du gouvernement.

M. Lionel Jospin n'a pas changé d'avis. Le premier secrétaire, qui avait laissé la discussion se dérouler librement lors du bureau exécutif du 16 mars, proposera au comité directeur d'organiser le congrès à l'automne, conformément aux intentions qu'il a constamment exprimées.

M. Jospin remarque tout d'abord *que les délais d'organisation prévus* par les statuts du parti et son règlement intérieur ne permettraient pas que le congrès ait lieu avant le 11 août, période peu propice à un rassemblement de militants. Une annexe du règlement intérieur du P.S. prévoit, en effet, que le congrès ne peut être réuni que trois mois après la publication des textes de propositions qui lancent le débat.

Le premier secrétaire estime qu'un congrès précipité, bâclé, serait un « congrès de têtes » — limité à un débat entre dirigeants — et non pas un congrès de militants. L'appréciation de la situation politique justifierait, d'autre part, que les socialistes prennent leur temps. Enfin, l'argumentation selon laquelle un débat long de six mois serait préjudiciable au gouvernement pourrait être contestée dans la mesure où il s'agit moins de discuter d'une politique gouvernementale conjoncturelle que de se situer dans le long terme, y compris sur des thèmes tels que le rôle d'un parti dont émanent la plupart des hommes au pouvoir, ou l'appréciation de la liberté d'action d'un gouvernement de gauche face à la contrainte extérieure.

Le débat sur la date du congrès permettra à M. Lionel Jospin, à l'occasion du comité directeur qui engagera pour plusieurs mois la discussion interne au P.S., d'affirmer son autorité. Les dirigeants du CERES, pour leur part, sont plutôt favorables au maintien du congrès à sa date normale.

JEAN-YVES LHOMEAU.

UNE PROCÉDURE D'EXCLUSION DU R.P.R. CONTRE LE MAIRE DE VILLENEUVE-SUR-LOT

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a décidé d'engager une procédure d'exclusion de cette formation, contre M. Jacques Raphaël-Leygues, élu maire de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) *« dans des conditions contraires aux engagements pris »*.

Au premier tour des élections municipales, deux listes d'opposition s'affrontaient, l'une conduite par le maire sortant, M. Lapeyronie, l'autre par M. Raphaël-Leygues. Elles avaient fusionné pour le second tour et l'accord conclu entre les deux têtes de listes prévoyait que M. Lapeyronie serait réélu maire et que M. Raphaël-Leygues serait premier adjoint.

Lorsque le nouveau conseil municipal (composé de vingt-huit conseillers d'opposition, cinq socialistes et deux communistes) s'était réuni pour élire son maire, M. Lapeyronie n'a pas obtenu les suffrages nécessaires à sa réélection au premier tour de scrutin. Considérant qu'il y avait une *« situation de blocage »*, les cinq conseillers socialistes ont permis, au second tour, l'élection de M. Raphaël-Leygues.

M. Bariani veut regrouper le centre gauche autour du parti radical

Au cours de la réunion de son bureau national, jeudi 24 mars, le parti radical s'est félicité des bons résultats obtenus par ses candidats aux élections municipales. « L'avenir du parti est maintenant assuré », *estime son président, M. Didier Bariani, qui se donne une nouvelle ambition :* « regrouper le centre gauche autour du parti radical ».

Il y a dix-huit mois, M. Bariani avait fixé un objectif à son parti : régénérer son tissu d'élus locaux. Après avoir dressé le bilan des élections municipales, il estime aujourd'hui que *« cette première phase de redressement se conclut par un succès »*. Le parti radical entend donc se consacrer à une nouvelle tâche. Il s'agit, explique M. Bariani, de *« faire revenir dans notre maison ceux qui s'en sont écartés et ceux qui se réclament du centre gauche sans avoir jamais fait partie du parti radical »*.

M. Bariani note que, étant donnés *« le sectarisme du gouvernement et son inaptitude à évoluer »*, toute démarche de rapprochement avec l'actuelle majorité est *« néfaste et condamnée à l'échec »*. Il juge que l'action gouvernementale *« défigure »* tous les hommes du centre gauche qui lui sont associés et que *« seule une stratégie d'opposition républicaine, sans ambiguïté, permettra aux radicaux d'assurer un rôle conforme à leur vocation dans la vie publique du pays »*.

M. Bariani a tenu, d'autre part, à souligner son attachement à l'union de l'opposition. *« Il est plus utile,* a-t-il dit, *d'être au sein de l'opposition unie que de se fixer dans des attitudes marginales. »* M. Olivier Stirn, vice-président du parti radical, qui semble favorable à une stratégie de rapprochement avec la majorité, devrait voir remise en cause son appartenance au bureau national du parti radical. *« De toute évidence,* devait souligner M. Etienne Dailly, sénateur (Gauche-dém.) de la Seine-et-Marne, *M. Stirn a besoin d'une liberté d'expression que ses fonctions de vice-président du parti radical ne lui confèrent pas. »*

Le parti radical, a souligné M. Bariani, entend continuer de *« participer loyalement à l'U.D.F. »*. Il a cependant souhaité que *« l'expression politique de l'U.D.F. et sa répartition sur les grands problèmes fassent l'objet d'une concertation plus effective et plus régulière entre les responsables des formations politiques autour du président de l'U.D.F. »*

Les radicaux valoisiens ont tenu à faire part de leurs réticences à la suite de la prise de position de M. Lecanuet en faveur d'une liste U.D.F. aux élections européennes.

Ces questions devraient être évoquées à nouveau lors du comité exécutif du parti radical, le 6 mai. Un mois plus tard, il a été prévu d'organiser à Paris une journée des élus locaux du parti.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.



Le Monde

société

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

La LICRA perd son procès contre « le Monde »

La 17ᵉ chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, présidée par M. Emile Cabié, a relaxé, jeudi 24 mars (nos dernières éditions), M. Jacques Fauvet, ancien directeur du *Monde*, ainsi que M. Roger Garaudy, le Père Michel Lelong et le pasteur Etienne Mathiot, qui avaient été assignés par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) pour provocation à la haine raciale et diffamation raciste, après la publication dans ce journal d'une page publicitaire intitulée *« Après les massacres du Liban. Le sens de l'agression israélienne »*.

Dans ce long texte, M. Garaudy, le Père Lelong et le pasteur Mathiot mettaient violemment en cause le sionisme et la politique de l'État d'Israël, mais en précisant que leur *« condamnation du sionisme était inséparable de* [leur] *lutte contre l'antisémitisme »*. Aussi bien, eux-mêmes et leurs avocats, Mᵉˢ Léo Matarasso et Francis Lamand, ainsi que Mᵉ Yves Baudelot pour M. Fauvet, avaient soutenu, lors du débat du 17 mars, que le texte incriminé ne visait pas une communauté ou *« un groupe en raison de son appartenance ou de sa non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion, »* mais la politique d'un Etat et qu'ils avaient exercé à l'égard de celui-ci le même droit de critique que l'on admet contre n'importe quel autre Etat (*le Monde* du 19 mars).

Le jugement rendu n'aborde pas ces questions de fond, pas plus qu'il ne se prononce sur ce qui peut séparer l'antisionisme de l'antisémitisme, question qui était aussi au cœur du procès. Il se borne à rechercher si le délit est constitué en droit. Or, dit-il en substance, les textes de la loi du 1ᵉʳ juillet 1972, insérés dans la loi sur la presse de 1881 et invoqués par la LICRA pour demander condamnation, répriment des infractions qui doivent viser *« un groupe de personnes à raison de leurs origines, de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une race ou une religion »*.

Ce groupe doit être parfaitement désigné, faute de quoi les juges ne pourraient pas vérifier l'existence de la provocation ou de la diffamation.

Le jugement constate alors que « la LICRA, dans sa citation, n'a pas cru devoir désigner le groupe de personnes dont elle entendait assurer la défense ». « Certes, ajoute-t-il, *l'accusation d'antisémitisme qu'elle porte contre les prévenus pourrait inciter à admettre que le peuple juif serait leur victime implicitement désignée. Mais, alors, il apparaîtrait à l'évidence que le peuple juif n'est pas réductible à un groupe de personnes. Le nombre de personnes formant un groupe est nécessairement limité sinon restreint. »*

Pour le tribunal, le législateur, en décidant de réprimer des infractions visant un *« groupe de personnes »*, a eu pour souci d'*« éviter aux associations autorisées à agir les risques d'un désaveu d'autant plus grand que le nombre de personnes intéressées est élevé »*. A ce propos, il remarque que, dans le cas particulier, *« les débats à l'audience ont suffisamment démontré que le point de vue soutenu par la LICRA n'était pas partagé par tous les juifs de France, lesquels, pas plus que le peuple juif, ne pourraient être assimilé à un groupe de personnes au sens de la loi du 1ᵉʳ juillet 1972 »*.

Ainsi, faute d'avoir désigné clairement ceux pour lesquels elle estimait devoir intervenir, la LICRA est *« déboutée de toutes ses demandes et conclusions »*, condamnée aux dépens, tandis que M. Fauvet, ainsi que M. Garaudy, le Père Lelong et le pasteur Mathiot se trouvent relaxés, *« les délits invoqués contre eux n'étant pas constitués »*.

La LICRA a décidé d'interjeter appel. – J.-M. Th.

Germaine Fringard ou le racisme inconscient

« Sale négro ! » Les a-t-elle lâchés ou non Germaine Fringard ces deux mots de trop qui lui valent une inculpation d'injure publique envers une personne en raison de son origine et l'épreuve d'une comparution devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris ? C'est bien possible, mais après tout comme elle dit *« il l'est bien, nègre »* en tournant la tête vers le jeune Léopold, un enfant de quatorze ans, qui le 14 juin 1982 reçut l'insulte et en resta fort éprouvé. Car c'est une simple, Germaine Fringard, gardienne d'immeuble, 6, avenue René-Coty dans le quatorzième arrondissement de Paris, mais pas raciste pour autant, elle le jure.

Si elle peut dire *« sale négro »* à un « garnement » comme Léopold c'est comme si elle lui disait « sale gosse ! » ou « petit voyou », ce dont au reste elle ne s'est pas privée de lui dire aussi. Mais au fait pourquoi ?

Ici deux versions : la sienne et celle de Léopold. Léopold n'habite pas l'immeuble sur le bon ordre duquel veille en cerbère Germaine Fringard. Le 14 juin 1982, il venait y chercher une « copine » d'école. Or voilà qu'il entend des cris, qu'il aperçoit M. Fringard occupé à exercer sur l'un de ses rejetons son droit de correction paternelle. Il s'insurge. « De quoi je me mêle », pense dans l'instant Germaine. Et sans discours elle entend expulser de son hall le gamin. Mais il se défend le bougre. *« Il m'a envoyé son cartable dans les jambes. Et c'est lui qui m'a traitée de tous les noms ! »*. De fait un témoin le dira. Il a entendu lui, Léopold criant *« sale vache ! sale conne ! »*.

Alors, oui, la petite dame en noir, congestionnée comme elle l'est encore à l'audience, a répliqué. Y eut-il dans la réplique ce *« sale négro ! »*. C'est toujours la question.

Léopold, se défend. Non ! il n'a pas ouvert la bouche. C'est Germaine Fringard qui a ouvert les hostilités à coups de pied, qui a lancé le cartable à la volée après le lui avoir arraché et qui a bien conclu : *« Sale négro, retourne dans ton pays. »*

Sa maman ajoutera : *« C'est plus qu'un affront. Jamais encore il n'avait eu à éprouver cela. »*

On plaide. Mᵉ Marguerite Aubin-Dormion, pour la mère et l'enfant, parties civiles, parle d'une *« histoire déplorable »*, mais de la nécessité de *« donner un avertissement »* à la trop impulsive Germaine Fringard. *« Délit établi »*, pense aussi du côté du ministère public Mᵐᵉ Monique Bernard-Catat. A quoi Mᵉ Jean-Marie Meffre rétorque par une demande de relaxe *« pour l'honneur de Mᵐᵉ Fringard »*, car, si *« sale négro »* il y eut *« cela ne voulait pas dire autre chose que « occupe-toi de tes oignons »*...

Jugement le 16 avril.

J.-M. TH.

● *Un automobiliste responsable d'un déraillement condamné à une peine de prison.* – Le tribunal correctionnel de Châlom-sur-Marne (Marne) a condamné, le 23 mars, à trois ans de prison, dont huit mois fermes, un garagiste de Vitry-le-François, M. Jean-Claude Pagnoni, quarante-cinq ans, qui, le 20 juillet 1981, avait provoqué le déraillement du train Paris-Strasbourg en franchissant un passage à niveau fermé (*le Monde* du 22 juillet 1981). La fille de M. Pagnoni avait été tuée, tandis que le conducteur de la motrice et dix-sept voyageurs étaient plus ou moins gravement blessés.

UN JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

Les secrets des études d'impact

Les contours de la loi sur l'accès aux documents administratifs sont encore flous. Cette loi, qui date du 17 juillet 1978, précise que sont communicables à ceux qui en font la demande les rapports, dossiers, études et documents de toute nature qui émanent de l'administration. Il existe, bien sûr, des exceptions, objets fréquents de discorde entre les administrés et l'administration, laquelle a du mal à rompre avec des années de secret.

Un jugement récent du tribunal administratif de Paris met en lumière les difficultés auxquelles se heurtent les administrés pour faire respecter ce « droit d'accès ». L'affaire opposait un professeur de droit, M. Francis Caballero, au ministère de l'environnement. Ce dernier avait refusé de communiquer à M. Caballero les registres d'arrivée et de départ du courrier. La demande peut paraître exorbitante, mais il faut savoir que la consultation de ce registre était, aux yeux de l'intéressé, le seul moyen de s'assurer de l'existence de documents qui l'intéressaient, à savoir certains avis rendus par le ministère en matière d'études d'impact. Ayant précédemment demandé à consulter l'ensemble de ces avis, M. Caballero s'était heurté à un refus, au motif, souvent invoqué par l'administration, que les demandes d'accès à des documents par « catégorie » ne sont pas prévues par la loi.

Pour refuser la communication de ses registres de courrier, le ministère invoquait le caractère nominatif et confidentiel de ces documents. M. Caballero rétorquait que le ministère aurait dû procéder à une communication partielle, cette communication, aux termes de la loi de 1978, étant la règle et le secret l'exception.

Le tribunal administratif a finalement donné satisfaction à M. Caballero en annulant la décision du ministère, qui lui refusait la communication de ce document. Mais le tribunal a escamoté la question de fond posée par l'intéressé : les registres de l'administration sont-ils ou non ouverts au public ? Pour justifier sa décision, le tribunal a, en effet, invoqué un argument qui était également avancé par M. Caballero, à savoir que le ministère de l'environnement n'avait pas suffisamment motivé son refus, comme il aurait dû le faire aux termes de la loi du 11 juillet 1979. La réponse à la question de fond reste donc en suspens. – B. L. G.

FAITS ET JUGEMENTS

Une convention contre les « paradis informatiques »

Strasbourg. – La France vient d'adhérer à la convention européenne sur la protection des données informatiques. Les instruments de la ratification, acquise l'automne dernier, ont été déposés jeudi 24 mars au secrétariat du Conseil de l'Europe par le représentant permanent de la France. Signée jusqu'à présent par quatorze pays membres de l'organisation des « 21 », elle a déjà été ratifiée par la Suède et entrera en vigueur après cinq ratifications.

Cette convention est le premier traité international à protéger les personnes contre l'usage abusif de l'informatique et réglemente les flux transfrontières des données afin d'éviter que soient créés des « paradis informatiques » dans des pays n'offrant pas de garanties internes sur ce plan. Le texte proscrit notamment la mise en ordinateur des données « sensibles » relatives à l'origine raciale, aux opinions politiques, à la santé, à la religion, à la vie sexuelle ou aux condamnations pénales des individus en l'absence de garanties offertes par le droit interne. La convention garantit également le droit des personnes concernées à connaître les informations stockées à leur sujet et à exiger, le cas échéant, des rectifications. Elle n'admet qu'une seule restriction à ce droit : lorsque les intérêts majeurs de l'État en matière de sécurité publique ou de défense entrent en jeu. – *(Corresp.)*

● *Un nouveau président à la chambre commerciale de la Cour de cassation* a été nommé, jeudi 24 mars, par le Conseil supérieur de la magistrature réuni sous la présidence du chef de l'Etat. Il s'agit de M. Jacques Baudoin, qui était depuis 1976 avocat général à la Cour de cassation.

● *Le Front national et le racisme.* – Ayant qualifié le Front national d'*« ouvertement raciste »*, le 30 janvier, au « Club de la presse » d'Europe 1, en demandant à M. Jacques Chirac s'il condamnait l'alliance conclue à Dreux entre la section locale du R.P.R. et cette organisation, M. Jean-Louis Servan-Schreiber, directeur de *l'Expansion*, a été condamné, le 23 mars, par la chambre correctionnelle de Paris pour injures publiques à 1 500 F d'amende ainsi qu'à 2 000 F de dommages-intérêts envers le Front national et autant envers son président M. Jean-Marie Le Pen.

● *Pour injures publiques envers l'écrivain Vladimir Volkoff*, M. Pierre Joffroy, écrivain et journaliste, a été condamné, le 23 mars, par la 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris, à 300 francs d'amende et 1 franc de dommages-intérêts. Lors d'une émission télévisée, le 24 septembre 1982, M. Joffroy avait qualifié l'auteur du *Montage* de *« fasciste »*, de *« raciste, antijuif et antimusulman »* et d'*« homme vil, dont la pensée roule au niveau du caniveau »* (*le Monde* du 25 février).

● *L'ancien directeur général de la Maison du tourisme Dauphiné-Grenoble* et directeur du relais départemental des gîtes ruraux, M. Roger Hulot, cinquante-neuf ans, a été inculpé, jeudi 24 mars, d'abus de confiance et de faux en écritures commerciales et a été écroué à la prison de Varces (Isère).

CHÉQUIER VOLÉ : LE PRIX D'UNE « IMPRUDENCE »

La 6ᵉ chambre de la cour d'appel de Bordeaux a condamné la propriétaire d'un chéquier volé à rembourser le montant d'un chèque de 4 710 francs tiré par le voleur au bénéfice d'un magasin à grande surface.

Cette décision s'explique d'abord par les circonstances dans lesquelles avait été volé, le 1ᵉʳ mai 1980, le chéquier de celle qui en était titulaire, Mˡˡᵉ Régine Prévot. Bien qu'aussitôt après le vol Mˡˡᵉ Prévot soit allée le signaler au commissariat et qu'elle ait fait opposition auprès de sa banque, la cour a estimé, en effet, qu'en abandonnant dans sa voiture son sac à main, où se trouvait le chéquier et ses papiers d'identité, la jeune fille avait commis une grave imprudence. Elle retient, en outre, que le magasin dans lequel le voleur avait, dès le 2 mai 1980, payé avec un des chèques des achats d'un montant de 4 710 francs, était fondé à demander le paiement à la propriétaire après avoir essuyé un refus de la banque, le préjudice de ce magasin ayant été la conséquence de l'imprudence initiale de la propriétaire du chéquier.

L'arrêt de la cour confirme ainsi en le précisant le jugement qu'avait rendu dans cette affaire le tribunal de grande instance, bien que Mˡˡᵉ Prévot ait fait valoir que sa voiture était fermée à clé et que, si les préposés du magasin où fut présenté le chèque volé avaient porté sur ce dernier le numéro de la carte d'identité, volée aussi, ils n'avaient pas vérifié que la photographie de cette carte n'était pas celle de la personne qui présentait le chèque. – *(Corresp.)*

Après une chasse à courre en forêt de Compiègne

UNE LETTRE DE M. JEAN DELAHAYE

Après la parution, dans le Monde *daté 20-21 mars, d'une information intitulée « Un journaliste cravaché en forêt de Compiègne », M. Jean Delahaye, conseiller municipal de Pierrefonds (Oise), mis en cause dans cet article, nous a adressé la mise au point suivante :*

Je n'ai jamais chargé à cheval M. Rocca Serra, journaliste au *Courrier de l'Oise*, agence de Compiègne, et encore moins cravaché ; seule la tête de mon cheval, lors d'une volte, a heurté celle du journaliste. Je ne me suis même pas rendu compte qu'il était légèrement blessé et j'ai rejoint mes amis.

M. Pierre Giraudet, président de la Fondation de France

Le conseil d'administration de la Fondation de France a élu, jeudi 24 mars, à la présidence de cette institution M. Pierre Giraudet, président d'Air France. M. Giraudet succède ainsi à M. Roger Seydoux, soixante-quinze ans, ambassadeur de France, qui avait pris ses fonctions en 1975, et a été nommé président d'honneur de cette fondation.

[Né le 5 décembre 1919 à Koléa (Algérie), M. Pierre Giraudet est ingénieur général des ponts et chaussées. Il a été successivement directeur des travaux du port autonome du Havre (1961-1967), directeur général adjoint de l'Aéroport de Paris (1971), directeur général de la R.A.T.P. (1972-1975), puis président, depuis 1975, d'Air France.]

● *Le malfaiteur Daniel Aubert*, qui s'était tiré une balle dans la tête, mardi 22 mars, rue de La-Grange-aux-Belles, à Paris, alors que des policiers cernaient son appartement (*le Monde* du 24 mars), est décédé mercredi. Agé de trente-deux ans, il était, selon les enquêteurs, l'un des trois auteurs du hold-up commis le 22 janvier à l'agence du Crédit agricole de l'avenue Secrétan (un mort, trois blessés).

RELIGION

● *Mgr Igino Cardinale*, qui était nonce apostolique en Belgique et au Luxembourg depuis 1969 et observateur permanent auprès de la Communauté européenne depuis 1970, est mort, jeudi 24 mars, à Bruxelles.

[Né le 14 octobre 1916 à Fondi (Italie), Mgr Igino Cardinale, ordonné en 1941, avait occupé divers postes dans l'administration et la représentation pontificales avant de devenir chef du protocole au Vatican en 1961, nonce en Grande-Bretagne en 1963, puis en Belgique en 1969. Il avait été consacré évêque en 1963.]

● *Le cardinal Etchegaray et les travailleurs immigrés.* – Dans un éditorial publié, vendredi 25 mars, dans le bulletin religieux de son diocèse, le cardinal Robert Etchegaray, archevêque de Marseille, évoque en ces termes la récente campagne électorale qui a précédé les élections municipales : *« L'amalgame de l'insécurité urbaine et de la présence maghrébine a exacerbé les instincts racistes propres à tout homme et livrés à une lamentable surenchère, sans même permettre la moindre expression à ceux qui en étaient l'objet et réduits à un objet »*. Le cardinal Etchegaray ajoute : *« La peur animalise l'homme : l'homme qui a peur aboie, il ne raisonne plus. La peur engendre la peur : aujourd'hui la peur s'est installée dans tous nos quartiers, elle ne peut être que mauvaise conseillère. »*

ÉDUCATION

Les usagers des lycées réclament moins de rigidité dans les formations les programmes et les horaires

Souplesse, souplesse, souplesse. A lire le rapport rédigé par le groupe de travail national sur les lycées après la journée de consultation du 13 décembre dernier, la notion revient avec constance. Sous des mots divers, les professeurs, personnels non enseignants, parents et élèves qui ont participé à cette journée de réflexion dans les 2 500 lycées ont donc réclamé que les filières de formation, les programmes, les examens, les emplois du temps, perdent de leur rigidité.

Ainsi le « décloisonnement » des formations devrait-il être favorisé par un système de *« modules de raccordement »* que les élèves suivraient soit à l'entrée du second cycle, soit à la place des redoublements d'une classe. Ces sortes de sas permettraient non seulement de faciliter, pour les élèves, le passage d'une section à une autre mais aussi, pour ceux qui se trouveraient en difficulté, de consolider leurs acquis et d'améliorer leurs méthodes de travail.

Une plus grande adaptabilité à l'évolution des emplois est souhaitée. Pour y préparer, les usagers des lycées demandent qu'une collaboration régulière s'instaure entre les établissements scolaires et les secteurs professionnels, les organismes de développement économique et social.

Un meilleur équilibre dans les formations devrait être recherché. Cela signifie que les deux grands secteurs, enseignement général et enseignement technique, devraient être beaucoup moins exclusifs : une *« composante technique et une information sur le monde du travail »* devraient enrichir la formation générale. Inversement, un renforcement de *« l'expression française, d'une langue vivante »*, devrait être développé dans les formations professionnelles.

Mais, pour bien faire, il faudrait absolument alléger les horaires. *« L'accord est général »*, souligne la note de synthèse diffusée par le ministère de l'éducation nationale, pour estimer que les horaires hebdomadaires des élèves sont trop lourds et que les programmes sont *« trop ambitieux, peu évolutifs et souvent inadéquats »*. La réglementation étant *« très rigide »*, on aboutit à laisser *« trop peu d'initiative aux établissements et aux enseignants »*.

Parmi les propositions dont le texte fait état, on peut noter : réduire à dix-sept heures la durée hebdomadaire des cours, quitte à permettre aux élèves, y compris aux externes, de travailler au lycée après la fin des cours ; répartir les horaires et les disciplines moins uniformément au cours de l'année ; placer *« en dehors des limites de l'année scolaire »* les examens, en limitant à quinze jours cette période. Si le maintien des examens nationaux est demandé *« unanimement »*, l'introduction du contrôle continu est souhaitée, mais avec des nuances selon qu'il s'agirait d'exercices notés ou d'une évaluation du travail, conçue elle-même comme une formation.

Une autre idée *« émerge très nettement »* : le désir de *« mettre fin à l'isolement du professeur »*. Le terme *« d'équipe pédagogique »* est souvent utilisé, mais avec des significations nuancées, comme la notion de tutorat, qui a donné lieu à de nombreux débats. Enfin, les conseils de classe devraient s'ouvrir à des participants nouveaux, médecins, infirmières, conseillers d'éducation, et, selon *« d'assez nombreuses »* demandes, à la totalité des élèves, ou à la présence de chaque élève au moment de la discussion de son propre cas.

● *L'agitation universitaire en Corse.* – Des étudiants nationalistes corses de l'Association des étudiants corses (Consulta di studianti corsi, C.S.C.) ont dérobé au cours de la nuit du 22 au 23 mars dans les locaux de l'inspection d'académie de Corse-du-Sud, à Ajaccio, des dossiers d'inscription au baccalauréat. Selon le rectorat, le principe de la session de cet examen, aux dates prévues, n'est pas remis en cause. Les forces de police avaient évacué, mardi 22 mars, les locaux du rectorat d'Ajaccio occupés depuis douze jours par des membres de la C.S.C. (*le Monde* des 17 et 24 mars.)

DÉFENSE

● *M. Charles Hernu*, ministre de la défense, se rendra, dimanche 27 mars, à bord du porte-avions *Carl-Vinson* de la marine américaine en Méditerranée, *« pour y passer quelques heures en mer »*, sur l'invitation de M. Evan Galbraith, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, qui souhaitait *« montrer au ministre de la défense un porte-avions américain en activité opérationnelle »*. Entré en service en 1982, le porte-avions *Carl-Vinson* est le dernier-né des porte-avions américains. D'un tonnage de 96 000 tonnes, ce porte-avions est propulsé par deux chaufferies nucléaires. Il est armé par plus de six mille hommes et met en œuvre une centaine d'avions.

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME



APPÉTIT D'ÉPOQUE

Entre-deux-morceaux-de-pain

ÇA claque comme dans un roman célinien : *« Burger king »*, *« Chicken shop »*, *« Katy's burger »*, *« O'Kitch »*, *« Manhattan burger »*, *« Mac Donald's »*, *« Mister cook »*, *« Lover burger »* et, enfin, aurait écrit Louis-Ferdinand, *« Sweet Charlotte »*. Il existe aussi, mais là on tombe plutôt dans l'almanach Vermot, *« Au petit creux »*, *« Aux îles sandwiches »*, *« la Feuillantine »*, *« Tout chaud »*, *« la Croissanterie »*, et *« 100 dwichs »*.

Les *« fast food »*, ou « restaurants de cuisine rapide » (hamburgers, poulets, plats cuisinés en baguettes, pizzas et sandwiches), *envahissent le macadam parisien et* provincial. Une tendance que devrait confirmer le salon de la restauration rapide, qui s'ouvre ce vendredi à la porte de Versailles (1). Pendant quatre jours, les visiteurs découvriront, notamment, dans une *débauche de « franglais »*, les machines automatiques pour fabriquer les brochettes et les crêpes, les distributeurs de boissons, de purée *(mash potatoes dispenser)* et de sauces, les « racks » à frites et à hamburgers, les moules à œufs pour cuisson en *série (eggs rings)*, au rayon mobilier, les mange-debout et, enfin, aux stands pratiques, la vaisselle à usage unique.

Haut de gamme de ce salon du *« prêt à manger »*, les fast food complets ou les croissanteries installées. Autrement dit, le hamburger clés en main. De quoi équiper les deux cent cinquante établissements (ils sont aujourd'hui trois cent cinquante) qui ouvriront leurs portes cette année en France.

Selon une enquête de la revue *Equip'Hôtel*, le prix moyen d'un repas pris dans ces établissements est de 17,20 F. Mais plus de 60 % d'entre eux offrent de se restaurer pour un prix inférieur ou égal à 15 francs.

Après des débuts hésitants, la restauration rapide française, qui reste l'une des plus marginales d'Europe, connaît, semble-t-il, un bon développement depuis deux ans. Les professionnels estiment en effet qu'en 1990, ce sont mille *« fast food »* qui seront installés sur l'ensemble du territoire pour servir quelque cinq cent millions de repas quotidiens.

Les chiffres indiquent aussi que ces établissements ont atteint aux *Etats-Unis* leur apogée en *1980*. Depuis, ils plafonnent. Tout naturellement, les Yankees se sont alors tournés vers la vieille Europe pour trouver de nouveaux débouchés. Ils y ont réussi. La communauté économique européenne (Grèce non comprise) compte aujourd'hui environ un million de restaurants dont cent soixante-cinq mille offrent, en effet, *des prestations* de type restauration rapide pour un chiffre d'affaires annuel de 4 milliards de francs. Les fast food classiques sont au nombre *de 2 600, fonctionnent* notamment en Allemagne, Italie, Angleterre et Hollande. Selon les prévisions, la C.E.E. posséderait en 1990 près de *cinq mille commerces de ce genre*. Tel est le bilan, tel est l'avenir.

Les Français, à *leur tour*, seraient donc séduits par les fast food. Plusieurs facteurs, toujours selon l'enquête réalisée par *Equip'Hotel*, expliqueraient cette évolution : généralisation de la journée continue, augmentation des emplois occupés par les femmes, éclatement de la famille (où les jeunes affirment leur indépendance), prix élevés de la restauration traditionnelle et, en*fin, diminution de la croissance du* pouvoir d'achat (13,80 F un « gros » hamburger, 4,20 F un cornet de frites, 5,50 F un milkshake et 5,50 F une glace géante).

Si les possibilités financières des consommateurs entrent incontestablement en ligne de compte, il ne faut *pas négliger* cependant l'attrait de la nouveauté. La ligne de partage est étroite, notamment chez les jeunes, entre la mode et le porte-monnaie. Bien souvent, on pousse la porte de ces établissements, nés de l'*« american way of life »*, mû par la curiosité. Économiquement, le phénomène peut être intéressant pour les industries agro-alimentaires françaises.

JEAN PERRIN.

(Lire la suite page 14)

(1) Salon de la restauration rapide, du vendredi 25 mars au lundi 28 mars inclus, de 10 h 30 à 19 heures, Parc des expositions, porte de Versailles, à Paris.

HAMBURGERS, VIENNOISERIES ET SANDWICHES

Palmarès

C'EST *la jungle. Il en pousse partout.* Cinémas, bistrots, marchands de chaussures, épiceries, des centaines de *boutiques disparaissent*, à Paris comme en province, pour céder la place aux *« restaurants rapides »*, ces fast-foods venus d'outre-Atlantique, autant de ports d'attache d'employés pressés, de chômeurs désargentés qui peuvent enfin aller « se faire une petite bouffe » en ville... Des gens *très chics aussi, des jeunes gens* modernes, des touristes étrangers qui économisent *sur* les *repas pour payer leurs notes* d'hôtel.

Dans ce *fatras d'enseignes*, de *la plus ancienne*, MacDonald's, à la plus *récente, Astérix* Burger, il est bien difficile de se frayer un chemin. Le marché dictant *sa loi, il n'est pas rare* de trouver sur le même bout de trottoir, un, deux ou trois points de vente qui se marchent sur les pieds.

Boudés, souvent à bon droit, par les critiques gastronomiques, *voués aux gémonies par les dié*téticiens, ils croissent pourtant et embellissent à tel point que nous en avons sélectionné un certain *nombre et tenté, selon notre* goût, de leur donner un classement. Le *cadre*, les prix, le goût, *la rapidité du service, sont les* critères qui ont guidé ce choix. Viennoiseries, hamburgers, sandwiches et *pizzas, l'éventail* est vaste. Voici nos préférés.

Le *meilleur*, largement en tête pour la fraîcheur de ses produits, *la qualité de ses sauces, la rapi*dité de ses employés, la propreté de ses locaux, etc. : What a burger. *Juste une question au groupe Jacques Borel, qui* contrôle la marque : pourquoi ne pas remplacer les détestables *restaurants d'autoroute du* groupe par des What a burger ?

« Prix du hamburger » : Burger *King pour la qualité de ses* King jambon et poulet, pour le soin apporté au décor des restaurants. Trois réserves : les prix *un peu élevés, le système de* commande par micros qui aug*mente le temps d'attente et en* fait un food pas assez fast, et l'agressivité de gros bras encom*brants*.

Le « *prix* de la viennoiserie » revient assez logiquement à la Croissanterie, qui, il y a long*temps déjà, créa une petite révo*lution sur les trottoirs de la rue d'Amsterdam, à Paris. De loin le meilleur croissant. *Une réserve* pourtant : la *qualité* de l'accueil se dégrade, comme aux Halles, par exemple, et la légendaire rapidité des employés devra éviter de se transformer en agressivité.

Il ne serait pas juste de ne pas *délivrer un* « *prix* » à ceux que les professionnels appellent « divers ». Voici donc notre « prix du divers » : la Franquette. Apparue *récemment sur le devant* de la scène de la restauration rapide, cette petite chaîne « bien *de chez nous* » allie la *qualité* de sandwiches originaux à des prix bien tenus et à l'amabilité de son personnel. *Pourvu que ça dure !*

« Prix spécial » enfin pour Freetime, en raison de la démesure de son restaurant au milieu de *« la plus belle avenue du monde »*, les Champs-Élysées, et pour la transparence des informations que la chaîne donne sur ses hamburgers : la viande est produite par Socopa à l'usine de Cherré (Sarthe), de bœufs charolais et normands. *Le pain est* spécialement étudié par Jacquet dans son usine d'Evry et les *frites fabriquées à Harne, dans le* Pas-de-Calais, par McCain, principal producteur mondial de frites surgelées, à partir de *pommes de terre Bintje. Bon ap*pétit.

Il ne serait pas juste, pour clore ce palmarès, de ne pas citer *nos délaissés*. Aussi avons-nous attribué la palme du bad-food ex-aequo en raison du mauvais goût *des produits, des décors et de* l'accueil à O'Kitch, Cornod Burger, Manhattan Burger et Croissants de France. *C'est l'indiges*tion à coup sûr.

OLIVIER SCHMITT.

GOURMANDISE

Sucreries exotiques

NOUS avions épuisé les charmes de l'île flottante et de la tarte Tatin familiale, renoncé définitivement aux gâteaux de certains boulangers – trop souvent médiocres et onéreux –, essayé les mousses légères de la « *nouvelle* pâtisserie » dans les salons de thé revenus à la mode.

Avides de quelques gâteries supplémentaires, nous *sommes parties* à la recherche des pâtisseries étrangères de Paris, endossant pour ce *voyage* intra-*muros l'habit d'une* nouvelle variété de touristes qui réjouira peut-être notre ministre du commerce extérieur. Prises au piège de ces douceurs d'ailleurs, nous avons retrouvé un peu de leur pays, et appris bien des choses sur les coutumes d'Europe centrale, du Portugal, du Moyen-Orient, du Japon, des États-Unis...

La hongroise

Elle est la mère de toutes celles d'Europe. Pas trop *sucrée*, peu ou pas de farine, mais des poudres de noix, de noisettes, d'amandes, de *châtaignes ou de pavot, beaucoup* d'œufs et de parfums – cannelle, vanille, amande amère, zeste de citron ou d'orange – telles en sont, avec l'utilisation du fromage blanc, les caractéristiques essentielles.

● NICO : Andréas Sztrakonicsky travaille sur commande et reçoit chez lui, dans une ancienne boutique aux murs tendus de damas rouge. Les cuisines se trouvent côté cour. De sa Hongrie natale, il a gardé les traditions du *dobos*, en lamelles de génoise, fourrée de crème au beurre ou au chocolat et recouverte de pâte, et bien sûr des *beigli*, les roulés au pavot ou aux noix. Il connaît aussi les secrets des grands desserts autrichiens. Comptez 50 F la tarte pour six personnes.

● MARTHE TADDEI-GROSPELIER : en lui commandant 48 heures à l'avance, cette laborantine de métier réalisera pour *vous* les *grands classiques* : *rètes, dobos, beigli*, ou des petits gâteaux salés dénommés *pogacsa* que l'on fabrique en Hongrie dans les campagnes avec des rillettes de porc ou d'oie. Le jour de la Sainte-Lucie, il est de coutume que les jeunes filles y enfouissent leurs messages d'amour. Compter 100 F le kilo environ.

● TSARA - SPÉCIALITÉS AUSTRO-HONGROISES : c'est un petit salon de thé plein de charme tenu par le frère de NICO. Cinq tables au rez-de-chaussée et *quelques places supplémentaires* en loggia, tableaux abstraits, plantes vertes et lumière douce et tous les gâteaux de chez Nico, accompagnés de thé, de café ou de chocolat viennois.

La viennoise et l'allemande

● LE DANUBE BLEU : après un long séjour outre-Rhin, Philippe Sigal a ouvert un salon de thé typiquement *viennois* au cœur des *Halles*. Papier désuet sur les murs, chaises au fin dossier de cuivre, tables de marbre, miroirs rococo et plafond de stuc, tout ce qu'il faut pour s'imaginer sur le Ring à Vienne, même la presse du jour pendue au mur, à feuilleter devant un chocolat à la vanille.

Derrière sa moustache à la *François-Joseph*, il *parle*, avec un plaisir non dissimulé, de toutes les spécialités qu'il a faites siennes, la *sachertorte* toute au chocolat, la *kase-same torte* au fromage blanc, le *bavarois* à la framboise, au citron vert ou aux fruits de la passion, l'*apfel strudel* feuilleté. Au *moment* de Noël, il fabrique les fameux *Christ stollen* allemands, ces brioches épicées, *fourrées de fruits confits*, d'amandes et de raisins, et les petits sablés au glaçage de toutes les couleurs qui servent à décorer les sapins.

● LA PATISSERIE VIENNOISE : des spécialités autrichiennes et allemandes au cœur du marché Poncelet, où les fines gueules du quartier viennent volontiers boire leur café, malgré l'étroitesse du bar, en l'accompagnant d'une des réussites de la maison : *sacher torte, linzer torte* à la framboise et à la *cannelle*, *forêt noire* au chocolat et à la crème de kirsch, et surtout un délicieux *palatinat* au fromage blanc, pour ne citer que les principales de ces pâtisseries vendues en parts. Mais sont présents aussi toutes sortes de gâteaux secs, *sterne* – étoiles en pâte d'amande et cannelle, – *kipferln*, – sablés, – maisons en pain d'épice chères à *tous* les petits Allemands à la Saint-Nicolas, ainsi que les *krapen* ou beignets du Mardi gras.

RÉGINE LISSARAGUE
S. MERLINO-HEILBRONNER.

(Lire la suite page 14.)



Sucreries exotiques

(Suite de la page 13.)

La portugaise

Oui, elle existe, et tous les Portugais de Paris savent où la trouver.

● Boulangerie BELEM : près des pains de maïs *(pao de milho)* et des petits pains individuels pour sandwhich *(carcaça)*, s'étalent les grands classiques de la pâtisserie nationale et d'autres plus régionaux : gâteau des rois *(bolo rei)*, fabriqués presque jusqu'à Pâques, tartelettes aux œufs *(pastel de nata)* ou à la poudre d'amandes *(pastel de feijao)* ; beignets fourrés *(bola de Berlim)* ou encore le *mimo* à la noix de coco et jaune d'œuf proche du *quindin* brésilien. Pour Pâques, il y aura bien sûr la traditionnelle couronne en gênoise *(pao de lo)*.

A toute heure, la dégustation est possible : un coin salon de thé a été aménagé où thé, porto ou vinho verde sont servis avec les gâteaux. Au rayon épicerie, véritable vitrine portugaise, que Leonor Melo, la patronne, entend développer encore, figure la pâte de coing dont les Portugais sont très friands.

L'orientale

Elle fait les délices de certains, elle en écœure d'autres qui la trouvent trop sucrée, mais elle ne laisse jamais indifférent. D'Athènes à Tunis en passant par Beyrouth et Istanbul, sont appréciés les *baklava*, les *kadaïf*, le *halva* et les *loukoums*.

Le *baklava* est feuilleté, fourré aux amandes et aux noix, passé au four, puis enduit de sirop de sucre (ou de miel en Tunisie) ; la pâte du *kadaïf* appelée konosa ou cheveux d'ange ressemble à du vermicelle. Enroulée, elle est aussi fourrée et enrobée ; le *halva* est une pâte de sésame pilée plus ou moins truffée et parfumée. Quant au *loukoum*, il est à base d'amidon et parfumé tantôt à la rose, au citron, à la noisette ou à la pistache.

● ZAZOU : la boutique, avec son salon de thé à l'orientale n'est que la partie visible d'une affaire de famille montée, il y a trente-six ans, par Jean Bismuth fraîchement débarqué de Tunisie. C'est à Pantin que se trouve l'atelier de fabrications de celui qui est, à l'heure actuelle, le premier fournisseur de pâtisserie orientale d'Europe. Ce sont les recettes tunisiennes de son père, autrefois fournisseur du bey, auxquelles il est le plus attaché : *rose des sables*, *zelabia* — ruban enroulé et imbibé de miel, — *makroude* — pâte de semoule et de dates, — *âme du bey* — pâte d'amandes et de pistaches coupée en losange, dattes fourrées.

● RAFFI : De ce temple consacré aux produits de la Méditerranée, il faut dire un mot des pâtisseries, car elles complètent les précédentes, avec des spécialités arméniennes comme *l'anouchabour*, un mélange de fruits secs et de blé parfumé à l'eau de rose et à la cannelle, ou d'autres typiquement libanaises : *bourma*, en cheveux d'ange et pistache ; *assabey*, feuilleté en forme de doigt, *belourié* parfumé à la rose...

RÉGINE LISSARRAGUE
SYLVIE MERLINO-HEILBRONNER

LES ADRESSES :

NICO, 23, rue Berzélius, 75017 Paris, (627.62.82).

TZARA, spécialités austro-hongroises, 15, rue Bernard-Palissy, 75006 Paris.

Marthe TADDEI-GROSPELIER, 11, square Vitruve, 75020 Paris, (363-21-71, le soir).

LE DANUBE BLEU, 135, rue Saint-Denis, 75002 Paris, (233-36-55).

LA PATISSERIE VIENNOISE, 11, rue Poncelet, 75017 Paris, (227-81-86).

Boulangerie BELEM, 47, rue Boursault, 75017 Paris, (522-38-95).

ZAZOU, 20, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris, (770-81-32).

RAFFI, 60, avenue Paul-Doumer, 75016 Paris, (503-10-90).

Entre-deux-morceaux-de-pain

(Suite de la page 13.)

A condition, bien entendu, que celles-ci sachent — et puissent — saisir la balle au bond. Les fast food, en effet, importent jusqu'à 20 % des matières de base nécessaires à la fabrication de leurs produits. Les Allemands nous vendent de la mayonnaise et des poulets congelés, les Anglais des condiments et de la moutarde, les Hollandais des frites surgelées, les Américains des emballages et les Chinois le sarrasin pour les crêpes. « *Nous produisons la plupart de ces matières de base* », affirment les professionnels. Ils ajoutent : « *Mais nos prix ne sont, bien souvent, pas compétitifs avec ceux de nos voisins européens ou bien leur conditionnement n'est pas adapté à la restauration rapide.* » Ils précisent : « *Les cornichons font mauvais ménage avec le hamburger, le fromage n'est pas emballé comme il le faudrait ou, lorsqu'il l'est, il devient trop cher.* » Ils estiment donc qu' « *une meilleure coordination entre fabricants de produits alimentaires et fabricants de conditionnement semble souhaitable* ».

La *restauration rapide* consiste donc à vendre au comptoir, sans service, à des prix modiques et sous emballage, des *aliments* et plats cuisinés que l'on peut consommer sur place ou emporter. Installés bien souvent dans des zones de passages intenses, les fast food, à cause des emballages jetés sur le pavé, n'ont pas facilité la lutte pour la propreté des trottoirs. La préfecture de police et la mairie de Paris ont réagi. Désormais, ces établissements sont assujettis aux mêmes contrôles que les restaurants. La direction de la propreté de la ville est donc informée de toutes les déclarations d'ouverture de ces commerces auprès de la préfecture de police.

Tel est donc le petit monde des hamburgers, des « *buns* », des « *soft drink* » et des « *sundae* ». Les Français apparemment mordent à l'hameçon. Il faudra s'y habituer, puisque le grand Frédéric disait : « *La philosophie d'un peuple s'explique d'abord par sa cuisine.* »

JEAN PERRIN.

Petit lexique de la bouffe

Le monde de la restauration rapide invente son vocabulaire. Pour s'y reconnaître, un lexique s'impose. Les responsables du salon proposent :

Broiler : (littéralement : rôtissoire). Four à décongeler et à cuire le bifteck-haché- entre-deux-morceaux-de-pain.

Bun : petit pain.

Fastfood : prêt-à-manger (définition du *Journal officiel*) ou, plus communément, restauration rapide.

Grill : gril.

Hamburger : bifteck-haché-entre-deux-morceaux-de-pain.

Hot dog : (littéralement : chien chaud). Sandwich à la saucisse chaude.

Milk shake : (littéralement : lait secouer). Lait glacé liquide aromatisé.

Pickles : (littéralement : conserves au vinaigre). Condiments.

Post mix : (littéralement : mélange après). Préparation poudre ou concentré plus eau.

Rack : (littéralement : râtelier, chevalet). Présentoir (à frites...).

Soda : (littéralement : soude). Boisson pétillante.

Sandwich : sandwich ou deux-morceaux-de-pain-avec-quelque-chose-au-milieu.

Slush : (littéralement : neige à demi fondue). Granité.

Snack : casse-croûte.

Soft ice : (littéralement : glace douce). Glace à l'italienne.

Sundae : glace-nappée-de-sauce.

Toast : pain grillé.

Wrap : emballage.

HOTELLERIE

Monsieur

RARES désormais sont ceux qui acquittent leur note d'hôtel ou de restaurant en argent liquide. Certains le font par ostentation ou pour le simple plaisir de palper leurs billets. C'est, assure-t-on à l'hôtel Concorde-La Fayette à Paris, le cas de certains émirs et de leur suite. A l'autre extrême, les moins fortunés payent souvent en liquide, par manque de familiarité à l'égard des autres moyens de paiement, et par timidité.

Le paiement « cash » peut avoir un autre motif, moins avouable : celui d'écouler l'argent liquide dont on n'a pas l'intention de faire état auprès du percepteur. Ce mode de paiement est encore, au dire des hôteliers, prisé par les professions libérales, pour certains repas d'affaires, surtout depuis leur taxation renforcée. En liquide aussi sont réglées les petites notes pour lesquelles il serait fastidieux de rédiger un chèque ou ridicule de présenter une carte de crédit. Ainsi en est-il des repas de midi pris en vitesse non loin du lieu de travail.

Drôles de chèques

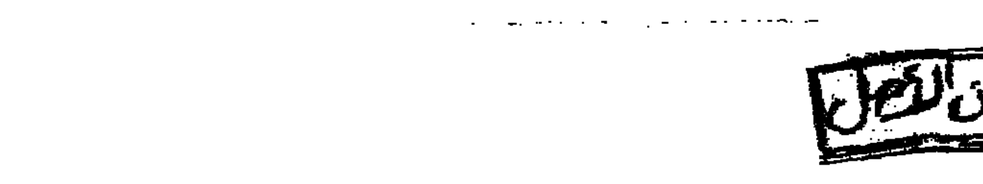
Sur cet important marché, ce sont les titres-restaurant qui règnent en maîtres : utilisés par plus de 700 000 salariés, 185 millions de titres-restaurant ont été émis en 1982, soit un valeur de 2 milliards 775 millions de francs. Cinq émetteurs se livrent une âpre concurrence. Le ticket-restaurant, avec environ 39 % du marché, le chèque-restaurant, avec 36 %, et sa filiale, le chèque-repas, avec 13 %, le ticket repas avec 8,5 % et le chèque de table, avec 2 %. Selon M. Rino, du chèque-déjeuner, cité par le journal *l'Hôtellerie*, « *l'ensemble de la clientèle des restaurants parisiens a triplé depuis l'instauration des titres-restaurant* ».

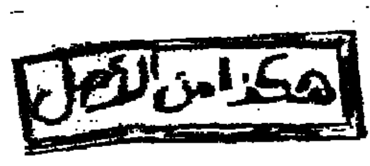
Proche du ticket de cantine qu'il évoque, le ticket-restaurant est utilisé *exclusivement* dans le cadre du travail quotidien. Il est, en quelque sorte, le « signe du labeur ».

« *Leader* » incontesté jusqu'à une date récente, le chéquier est, lui, de toutes les sorties ; week-ends, vacances, invitations. Il représente encore un bon tiers du paiement en hôtellerie et restauration. Pourtant, que de reproches ! Les chéquiers se perdent ou se volent ; les signatures se contrefont ; on se retrouve sans chèque pour en avoir trop signé ; il faut sortir sa carte d'identité. Quelle gymnastique, lorsque vous avez voulu régaler des amis, quelles *contorsions pour rédiger sans être vu* le chiffre dont vous teniez à leur épargner le spectacle !

Les hôteliers, eux aussi, regardent les chèques d'un mauvais œil : il leur faut aller vérifier à la va-vite des listes noires, avoir la fermeté de demander leurs papiers même à ceux qui prennent des airs dégagés, ceux-là mêmes qui, le plus souvent, payent avec des chéquiers volés ou font des chèques sans provision. Argument un peu « alibi » que ces fameux chèques en bois, reconnaissent les hôteliers. Ils sont, en fait, assez peu nombreux. L'inconvénient du chèque tient, selon eux, aux conflits et aux palabres qu'il provoque. M. Pommier, de l'hôtel Concorde-La Fayette, est catégorique : « *Une ou deux fois par quinzaine, nous flairons un « drôle de chèque ». Cette semaine, c'était une personne qui voulait nous régler avec un chèque tiré sur une société en voie de constitution en Afrique. Dans ces cas-là, on passe des heures à téléphoner dans le monde entier aux banques, à vérifier les identités.* » Aussi, dans les trois et quatre étoiles à clientèle cosmopolite, le chèque est-il pratiquement interdit de séjour. On demande au personnel d'avoir la « force morale » de les refuser, en les rendant même parfois personnellement responsables de leur solvabilité.

Il ne viendrait pas à l'idée d'un hôtelier deux étoiles propret de la capitale ou d'un hôtel de gare cossu d'agir de la sorte. La clientèle aisée, mais provinciale, qui voyage peu et a ses habitudes dans certains établissements, règle, elle, en chèque. Un directeur d'office de tourisme du *Poitou, pourtant bien au fait des* questions de tourisme, avoue « *pré-*





paiera comment ?

férer le chèque », tout en s'estimant « *vieux jeu* ». Une dame aisée de la Drôme pense de même : « *On m'a proposé la carte American Express, mais je me méfie : je n'ai pas envie d'attirer l'attention du fisc sur moi.* » Pour ces sédentaires, les cartes accréditives sont un peu le signe d'un autre milieu. Ils les soupçonnent d'inciter à « *vivre au-dessus de ses moyens* ». Le chéquier incarne alors les vertus de prudence et d'économie d'antan.

Rien ne semble en mesure d'endiguer la montée des cartes de crédit. Elles représentent le tiers des paiements de la chaîne Concorde, et autant de celle de Climat de France, où l'on s'attend à un doublement très rapide. La carte semble aujourd'hui faire l'unanimité : dans les banques, auxquelles elle évite les 5 à 7 F de coût de traitement d'un chèque ; chez les hôteliers, à qui elle épargne inconvénients psychologiques et paperasserie et à qui elle apporte la sécurité puisque les émetteurs en garantissent le paiement ; chez les usagers, puisqu'elle est légère, pratique, discrète, et honorée presque partout.

Alors que les réserves à leur encontre étaient encore nombreuses, il y a quelques années, on est passé à une sorte d'euphorie. Les émetteurs, *qui font une très grosse partie de* leur chiffre avec les hôtels et restaurants, ont « *mis le paquet* » pour séduire les hôteliers et leurs clients.

Aux premiers, ils ont, en échange d'une commission qui continue à leur faire froncer le nez, consenti une garantie importante, des avantages publicitaires annexes, des facilités techniques, une simplification de leur gestion.

Aux seconds, ils offrent toute une série d'avantages annexes : réservations privilégiées, contrats d'assurance et d'assistance lors de leurs déplacements, et, *surtout*, la possibilité de tourner le contrôle des changes : avec la carte, on achète partout ce que l'on veut, et au diable la limite légale de 2 000 F de retraits hebdomadaires de devises, ou 5 000 F pour les voyages d'affaires. Mais gare aux contrôles !

Dans le portefeuille de l'homme d'affaires, cinq, six cartes qu'il utilise au fil des hôtels et des continents. « *Elles évitent de transporter de l'argent, elles servent de justificatifs clairs pour les notes de frais, elles permettent de louer les voitures sans caution, de régler dans les stations-service* », c'est le rêve pour ce provincial qui trouve ridicules les réticences qu'il peut encore constater dans son entourage. « *Je ne règle en liquide que certains taxis, les pourboires, la plupart des loisirs. Mais, pour l'hôtel et le restaurant, c'est la carte à 100 %.* »

La carte « sage »

Avis partagé par M. Perier, industriel au Cheylard, en Ardèche, qui a eu sa première carte « *il y a vingt-cinq ans au moins, avec Diner's, puis toutes les autres : American Express, Eurocard, Visa* ». Pour eux tous, la carte se confond avec les « affaires ». A tel point que, dans les *déplacements privés, en famille*, il arrive que les porteurs de cartes reviennent plus volontiers aux modes traditionnels, chèque ou liquide.

American Express, Diner's, Carte bleue, Eurocard. C'est à *marches* forcées que les banques comptent mener leur offensive pour substituer la carte au chèque, et tout particulièrement en hôtellerie-restauration. Le Crédit lyonnais est en train de mettre à la disposition des hôteliers un remède miracle à leurs tracas : une seule et même machine qui vérifie la solvabilité du signataire, enregistre l'addition, fournit un double pour le client et une facture pour l'hôtelier, et, surtout, comptabilise l'ensemble des opérations et les transmet directement chaque jour à la banque. *Un service déjà testé au* Concorde-Lafayette (comme aux Galeries du même nom) et qui comble d'aise les gestionnaires hôteliers tout en ôtant beaucoup de ses attraits à la carte American Express, qui, à ce jour, n'offre pas le même service (mais cela ne saurait tarder, nous a-t-on assuré.)

La Carte bleue a aussi inventé, à l'usage de la chaîne Climat de France, un système fort commode : en introduisant sa carte à l'entrée des hôtels de la chaîne, quelle que soit l'heure, le voyageur obtient du même coup l'ouverture de la porte, la clef de sa chambre et l'enregistrement de sa présence sur les ordinateurs de l'établissement : d'une pierre plusieurs coups, et, pour l'hôtelier, plus de frais de réceptionniste.

Un « challenger » est attendu : la carte « à mémoire », actuellement expérimentée à Lyon, Blois et Caen. Le « chéquier électronique », qui possède une petite « puce » à mémoire dans son enveloppe, paye, débite, *et affiche le solde* est désireux de montrer ses performances dans les hôtels et restaurants. Pour l'heure, le stade expérimental n'est pas près d'être dépassé ! Parmi les hôteliers lyonnais qui participent à sa mise en place, l'un n'a pas, pour l'heure, « *la prise qu'il faut* », et un autre n'a encore jamais enregistré d'opération.

Il est facile de souligner les points faibles d'une expérience à ses débuts : machine un peu *encombrante* et chère, cartes épaisses à cause de la présence de la « puce », coût unitaire des cartes encore très élevé.

Mais rien n'est joué, et chacun se place : constructeurs prestigieux et banques qui, toutes, participent au GIE « cartes à mémoire ». N'est-il pas agréable, avec cette carte appelée (de « ipso facto »), de voir s'afficher *son solde à chaque opération*, de ne pas anticiper ses recettes (puisque la carte à mémoire n'est pas une carte de crédit) et, surtout, de posséder une carte tout à fait infalsifiable ?

Le public choisira-t-il la carte à mémoire « sûre à 100 % », et sage, *ou la carte classique* « inflationiste » (puisqu'elle fait crédit) ? Ne note-t-on pas dans ce restaurant lyonnais en vogue un maximum de paiement par cartes de crédit à certaines périodes du mois. De façon à payer le plus tard possible...

MADELEINE DUPUY.

LE PALMARÈS D'UN « 2 ÉTOILES »

Beau fixe sur la chaîne

DANS le monde de l'hôtellerie, pourtant prospère, une toute jeune chaîne est en train d'aligner des chiffres mirobolants. Climat de France est née en 1979. Son premier hôtel a été inauguré en 1980. Elle en comptera soixante-quinze à la fin de l'année 1983. Elle ouvre actuellement un hôtel tous les dix *jours en France et a mis en chantier* vingt établissements aux Etats-Unis. *Le chiffre d'affaires a* suivi ce développement échevelé. Il a bondi de 14 millions de francs en 1980, à 58 millions en 1981, à 122 millions en 1982 et devrait dépasser les 300 millions de francs en 1983.

Les raisons de ces performances doivent d'abord être cherchées dans le marché visé par Climat de France. L'hôtellerie mondiale s'est développée en commençant par le haut de gamme, délaissant la clientèle familiale et à revenus modestes. En *France, même, on assiste* au dépérissement inexorable de l'hôtel*lerie bon marché, dite « de pré*fecture », que sa structure *artisanale et l'étroitesse* du marché local avaient mise hors jeu. *On constate aujourd'hui* une explosion de la demande pour un *hébergement et une restauration* confortables, mais à des prix raisonnables.

C'est ce créneau commercial que Climat de France et son fondateur, Bernard Mignard, ont choisi d'exploiter. Les établissements de la chaîne se sont installés dans les villes de trente mille à cent mille habitants. Ce sont des hôtels-restaurants « 2 étoiles » de petite taille (quarante-deux chambres et soixante places de restaurant) gérés par des équipes de sept à dix personnes. Ils sont ouverts toute l'année.

Pour des prix oscillant entre 161 F et 175 F pour deux per*sonnes, petit déjeuner compris,* le client dispose d'une chambre *sans luxe inutile, qui est équipée* d'un mobilier en bois naturel, d'une *salle de bains*, d'un téléphone, d'un radio-réveil automatique. *Le strict nécessaire – ou le* strict suffisant – pour satisfaire les besoins du voyageur d'affaires ou d'une famille. Des chambres *dépouillées, fonctionnelles et* agréables à l'œil.

Du côté de la restauration dénommée « la Soupière » et fonctionnant de 7 h 30 à 22 heures, trois menus aux prix nets : 47 F (une salade, un plat, un fromage blanc), 59 F (*une entrée, un plat*, un dessert) ou 69 F (hors-d'œuvre, un plat, des fromages, un dessert).

La chaîne a fourbi une pléiade d'astuces commerciales pour attirer le dormeur et le convive. Ainsi n'en coûtera-t-il que 17 F de plus par rapport au prix affiché pour *coucher une* troisième personne dans la chambre. Les enfants de *moins de dix ans se voient propo*ser un repas pour 32 F. Les bébés *peuvent être nourris gratuitement* avec des repas préparés en pot. A *chaque étage, chacun a la possi*bilité de se préparer un thé, un café ou un *chocolat à volonté*. Une carte « affaires » permet à son détenteur *de bénéficier* d'une réduction de 25 % sur le prix de la chambre du vendredi soir au dimanche soir. Fini le portier de nuit et la paperasserie : l'introduction d'une carte de crédit dans l'appareil de réception électronique délivre automatiquement la clé d'une chambre après 22 heures.

L'originalité et la force de la chaîne reposent sur le système de la *franchise*. La maison mère, la Sogeclif–Climat de France, se *charge de la construction* et de la mise en exploitation de l'hôtel-*restaurant. Elle l'assiste ensuite* au point de vue de la promotion *en France et à l'étranger. Elle* contrôle l'exploitation et le fonctionnement *de l'établissement*.

Les fonds propres de l'hôtel sont apportés par des investisseurs privés, qu'ils souhaitent ou non gérer eux-mêmes l'établissement. Des contrats fixent les obligations réciproques de la Sogeclif et de l'investisseur. Une multitude de formules sont possibles : celui *qui dispose* de 1,4 million deviendra propriétaire d'un hôtel-*restaurant de quarante-deux* chambres ; celui qui peut rassem*bler 900 000 F achètera un* « Micro-Climat » de vingt-quatre *chambres dans une sous-préfecture* ; ceux qui veulent pla*cer seulement* 100 000 F (au minimum) seront associés à d'autres épargnants *pour la construction* de plusieurs hôtels. La rentabilité de ces placements serait bonne puisque un petit groupe d'investisseurs ayant investi, en 1980, 5 millions de francs dans quatre hôtels de la chaîne, s'est vu cré*dité au printemps* 1983 d'un résultat positif avant impôt de *750 000* F.

On a vu bien des entreprises étranglées par leur propre succès. Même si le système de la franchise apporte à la fois la trésorerie et la souplesse requises par un développement accéléré, Climat de France *ne peut être réputé, a priori*, à l'abri des turbulences *commerciales ou financières*. Il n'empêche que M. Guignard em*porte la conviction lorsqu'il décrit* sa stratégie américaine : « *Ce marché très porteur nécessite la création de cent mille chambres et de cinq mille restaurants par an. Nous nous y installerons en visant la clientèle « modeste », c'est-à-dire capable de payer 30 à 40 dollars la chambre. Nous financerons les premiers établissements grâce aux fonds d'investisseurs européens. Vingt contrats sont signés et douze restent en option. Ces hôtels-témoins permettront peut-être de séduire les bailleurs de fonds américains afin de bâtir cent hôtels et six mille chambres en quatre ans.* »

Pour faire bonne mesure, la *chaîne complétera son éventail de* produits en se lançant dans l'hôtellerie de séjour avec trois unités en Polynésie (Tahiti, Mooréa et Bora-Bora) et une autre dans la station thermale d'Eugénie-les-Bains. Des chambres plus spacieuses, des menus plus variés, une animation indispensable : c'est une hôtellerie très différente dans laquelle s'engage la Sogeclif. L'avenir dira si elle y rencontre les mêmes succès que dans l'*hôtellerie « de passage »*.

ALAIN FAUJAS.

★ Sogeclif-Chaîne des hôtels-restaurants Climat de France, B.P. 93, 91943 Les Ulis Cedex. Tél. : (6) 928-58-20.



LES NOUVEAUX PLAISANCIERS

De plus en plus libre sur la mer...

AUCUN doute, la navigation *de plaisance connaît des* temps difficiles : les chantiers de construction luttent pour *survivre, sans aucun espoir d'ailleurs* de relance immédiate, si l'on considère l'évolution probable du pouvoir d'achat des Français. *Pourtant*, elle a de très beaux jours à vivre, car depuis quelque temps apparaissent, ou *réapparaissent*, de nouveaux *moyens* d'assouvir le plaisir d'être en mer. En réalité, on a oublié, ces dernières *années, que le bonheur de naviguer* vient de la mer, et non pas du bateau à bord duquel on se trouve, aussi *beau soit-il. Le bateau ne nous* aurait-il pas caché l'océan ? C'est la redécouverte de la mer, et la variété des moyens d'y parvenir, qui *caractérisent la « nouvelle plaisance »*.

Voici encore quelques années, on entrait en plaisance – en yachting plutôt, – comme on entre en religion, un long rite initiatique permettant de mériter, un jour, le bonheur suprême : la croisière en haute mer sur son beau bateau à soi. Assez peu en arrivaient à vivre le Nirvana d'une escale sous les tropiques ! La plaisance passait donc forcément par la *propriété* d'un bateau, et la croisière constituait le summum de la pratique. Pourtant, le fantastique *développement* de la navigation de plaisance des années 70 devait aboutir au phénomène suivant : des marinas nombreuses, encombrées de bateaux ultra-confortables, mais qui ne sortaient que fort rarement en mer. Il est vrai qu'un ponton avec branchement électrique, un profond carré garni de moquette et de velours, un cockpit bien abrité situé à plus d'un mètre au-dessus de l'eau, tout cela empêchait de vivre au rythme de l'océan. Plaisir du bateau, oui, plaisir de la mer, non ! Pour beaucoup de plaisanciers, le plaisir du bateau consistait essentiellement à choisir et à monter à bord, des heures durant, tel ou tel accessoire absolument indispensable à la navigation ou à la sécurité, tout en parlant technique entre gens initiés. Pendant ce temps, le yacht ne naviguait pas, et l'on conçoit qu'un tel état d'esprit ait empêché la plaisance d'évoluer.

Le développement des grandes courses océaniques a *contribué à libérer* la plaisance de ses tabous, grâce aux folles courses autour du monde, grâce *aux transocéaniques* en solitaire qui voyaient une alternance de naufrages et de records *inouïs chez les multicoques, on découvrait* le nouveau plaisir de tout sacrifier pour aller vite sur l'eau. Avec *la mise en œuvre de techniques* de pointe dans la conception et la construction des bateaux de course, on entrait *dans l'ère des Formule I* de la mer, dans l'époque du bateau-machine-à-sillonner-la-mer. *Ces courses, encore considérées par* beaucoup comme « anti-marines », nous ont pourtant permis de prendre conscience que la *plaisance, c'est* d'abord la mer.

En même temps, ceux pour lesquels aligner des milles ou découvrir des mouillages et des ports constitue bel et bien la vocation plaisancière découvraient que la meilleure façon de naviguer ne passe pas forcément par la *propriété* d'un bateau personnel. Pourquoi s'ennuyer à apprendre dans des écoles de voile ou sur un *petit* bateau avant de *s'en* acheter un gros ? Pourquoi dépenser une fortune en matériel et en place de port, *pourquoi limiter ses navigations* à un littoral restreint, faute de temps ou d'expérience ? C'est ainsi que les *loueurs de bateaux ont* connu un vaste succès. N'importe qui peut louer un bateau avec skipper, en *Grèce ou aux Antilles, et connaître* immédiatement ce plaisir dont les anciens de la plaisance avaient souvent rêvé *toute une vie durant !* L'arrivée de ces nouveaux venus a provoqué un mouvement de liberté et de fantaisie au *sein* d'un *milieu figé*, contribuant à encourager de nouvelles façons de concevoir le yachting.

La plus grande révolution s'est *faite avec l'arrivée de la planche à* voile. Du pont de leurs maisons flottantes, ils riaient, les gens de la croisière, de voir ces baigneurs essayer de tenir sur leur jouet. Combien de clubs nautiques ont-ils refusé d'ad*mettre en leur sein cet objet hérétique* et son pilote ? Mais les « baigneurs » se sont transformés en acrobates habiles, en fins régatiers, en marins pour finir ! La planche a amené à la plaisance une nouvelle catégorie d'amateurs totalement dépourvus d'idées reçues sur la navigation et incapables de se satisfaire, pour aller sur l'eau, d'engins comparables à des caravanes flottantes.

Quelles voies nous propose donc la nouvelle plaisance ? De nouveaux bateaux pour pratiquer la croisière côtière, par exemple. On a pu voir, au salon nautique dernier, un catamaran et un trimaran transportables facilement sur une remorque, et destinés à des croisières aussi rapides que spartiates, mais qui permettent de se glisser partout.

La découverte de la mer, c'est aussi la découverte d'un milieu de vie : d'ailleurs, la mode n'est-elle pas à un retour aux délices du bon vieux temps ? La plaisance n'échappe pas à cette tendance générale, et il se développe, en Bretagne aussi bien qu'en Méditerranée, une volonté de faire revivre le monde maritime d'antan, en se tournant vers la restauration d'anciens voiliers de pêche par exemple, non dans le but de les transformer en yachts, mais pour les reconstituer tels qu'ils étaient à l'époque où ils travaillaient encore. Passéisme ? Certes non, car étudier dans leur pratique les gréements anciens amène d'étranges découvertes : entre la voile latine qui gréait la plupart des bateaux méditerranéens et le gréement d'une planche à voile, on observe de très nombreuses similitudes ! Ce pèlerinage aux sources permet aussi de retrouver un plaisir étrange : celui de naviguer à la force des bras : aviron en yole de mer ou en petit canot pour les fanatiques du rétro – la pratique reste encore confidentielle – et kayak de mer du style lapon pour les aventuriers.

Et la planche à voile ? Après s'être imposée comme engin de sport, de régate et d'exploits dans les vagues, elle apparaît maintenant comme un fantastique instrument de découverte du littoral dans ses moindres détails, au même titre d'ailleurs que le kayak de mer. Faire le tour de la Corse ou de la Bretagne en planche devient une classique du genre, et l'on propose déjà des forfaits voyages randonnées en planche à l'étranger.

DOMINIQUE LE BRUN.

CAP-VERT :

Des îles hors circuits

UNE douzaine d'îles perdues par 16° nord et 23° ouest, un climat sec et 25 °C de *température moyenne, des eaux* chaudes et poissonneuses, un peuple accueillant mais pauvre et pas de touristes, malgré la présence d'un aéroport international : voilà l'archipel du Cap-Vert, aride, volcanique et magnifique, planté sur la route des alizés du nord-est.

Cet archipel situé à la latitude des Antilles, à 460 kilomètres au large de Dakar, est étrangement méconnu. Portugais jusqu'en 1975, indépendant depuis, aride, volcanique, pauvre et isolé, il a longtemps fait le seul bonheur de navigateurs en escale. Aujourd'hui, malgré un climat exceptionnellement tempéré, des eaux limpides et chaudes, un peuple à l'accueil inégalé, il est toujours boudé par les touristes. *Il* est vrai que l'archipel n'est pas à un paradoxe près !

Le nom d'abord : hormis les bananes de Santiago qui, visiblement ne mûrissent jamais, il n'y a rien de vert sur ces îles désolées et grandioses. Ensuite, l'aéroport international, guère plus anachronique *qu'une autoroute en plein désert.* Une raison à cela, les lignes sud-africaines, qui ne peuvent pas survoler le continent africain, ont « annexé » l'île de Sal pour en faire une escale technique avec changement d'équipage, plein de fuel et niveau d'huile ! D'où un aéroport – « Amiral Cabral » – sans passagers, avec des lignes aussi importantes que Londres, Paris, New-York, Houston, Lisbonne, Rio-de-Janeiro... et une légitime fierté pour les habitants de l'île.

Autre paradoxe, le peu de chalutiers dans cet archipel qui regorge de poissons, de thons notamment. Les Capverdiens ne tiennent certainement pas des Portugais en ce domaine et n'ont rien de hardis navigateurs. L'archipel n'est presque pas balisé par des feux, et les rares *ouvrages fonctionnent « occasionnellement »*, avec des portées optiques dérisoires. Le bateau local est la barque, le mode de propulsion la godille, éventuellement la voile aurique, quelquefois le moteur hors-bord Yamaha. Mais tous ont en commun le vieil adage : *« Un homme fait avancer le bateau, un autre écope »*, généralement avec un vieux bidon en plastique taillé au couteau.

Vers 16 heures, les rares embarcations rentrent au port, jamais bredouilles ! Les thons pêchés à la ligne dépassent le mètre et sont immédiatement découpés, dispersés, vendus à même le quai. Entre deux jets de pierre, des enfants nus, couverts de *poussière jusqu'aux fesses, se jettent* les déchets au visage en matière de plaisanterie. Le thon est la nourri*ture locale, dans une région où il n'y* a ni bétail, ni plantations, ni légumes, et qui doit importer une grande partie des vivres. Quelques poules squelettiques pondent des œufs blancs minuscules avec parcimonie. Malgré la présence de quelques petites unités de dessalement, l'eau est très rare et coûte cher : 50 escudos capverdiens le litre, soit 5,5 francs ! C'est pourquoi les habitants de l'archipel lui préfèrent le grog, sorte d'alcool de canne à sucre, ou *le* punch, *mélange* de grog, de citron et de miel de canne, ou encore la *« cerveja »*, bière portugaise ser*vie généralement chaude !*

Chaude comme la région d'ailleurs. Samedi soir, 22 heures et 25 degrés au pied de la jetée du port, plus de 45 au fond des verres. C'est l'heure de danser à Baïa-Palmera, comme *dans tous les villages* du Cap-Vert. Beaucoup d'hommes, les femmes arrivant de *préférence en retard*, comme leurs consœurs du continent... Elles débarquent vers 23 heures, parlant fort et riant comme des hommes, la démarche rude et le sourire carnassier. L'Européen les intéresse, elles le lui font savoir sans détour, en se moquant ouvertement de lui, et lui donnant des grandes tapes dans le dos, qui se changent en caresses animales. La musique n'a plus rien à voir avec le fado portugais, toute la nouvelle génération s'inspirant de Bob Marley. Pas de problèmes raciaux dans cet archipel où il ne manque pourtant pas une seule *teinte à la palette du métissage*. Du Portugais blanc au Noir africain grand teint, l'île est peuplée de métis fort beaux : brunes aux longs cheveux lisses, regards aux yeux fendus, pupilles vertes ou couleur de miel, cheveux crépus tirant sur le blond, teint mat, peau bronzée, crème, noire, hautes statures charpentées ou corps *frêles, le peuple capverdien* est un saisissant raccourci de l'histoire des races, uni par la langue portugaise et par un idiome dérivé, le créole. La vie est douce et calme, *« pas de violence ici*, dit Edouardo, grand chef de Palmera, *pas de vol comme au Sénégal »*.

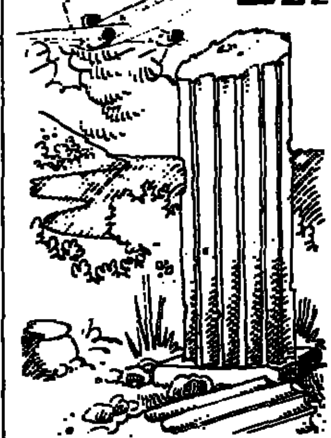
Pas de travail non plus, la majorité des Capverdiens s'expatriant, les autres restant « au pays ». L'activité principale consiste à fuir le soleil quand il est au zénith et à vaincre le temps en lui opposant lenteur et mépris. Le Capverdien n'est jamais pressé !

Une image qui, à elle seule, rend compte de la mentalité des « Capverdanos » : un militaire en tenue de *léopard, fusil-mitrailleur à la main*, fièrement campé devant l'entrée du seul camp de l'île, garde sans faillir *deux énormes piliers de béton symbolisant* la porte principale, alors même qu'aucune barrière ne vient délimiter la base ! Des voitures rares et déglinguées, un side-car soviétique de marque Oural, un autobus populaire au pare-brise cassé constituent le parc automobile de l'île. Les transports en commun sont bon marché – 2,20 francs pour 20 kilomètres – et les horaires remarquablement tenus. Les îles sont reliées entre elles par un service d'avion *quasiment journalier et il est également* possible de faire le trajet en chalutier. Augusto, patron de l'antique *Héroï*, bateau de 20 mètres à la carène fatiguée, assure quelques liaisons houleuses à près de 10 nœuds de moyenne. Les vents de nord-est soufflent drus sur l'archipel, à plus de 25 nœuds, et lèvent une mer assez dure entre les îles, mais les amateurs d'embruns ne seront pas déçus.

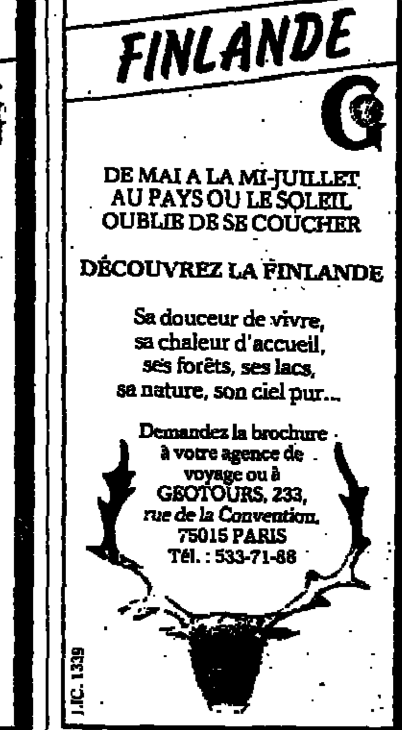
Les infrastructures hôtelières sont rares, mais les touristes cherchant autre chose que l'eau chaude à tous les étages, la prise en main sur tout le territoire et le « tout-compris Paris-Paris », trouveront là une bonne occasion de renouer avec le véritable « voyage » et de guérir leur stress citadin. D'aucuns diront que le Club Méditerranée n'a pas *encore délivré de label à l'archipel* en y plantant un de ces villages.

A vous de savoir si c'est une bonne ou une mauvaise chose...

DOMINIQUE GAUTRON.

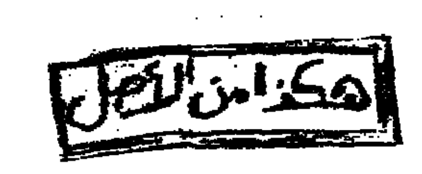


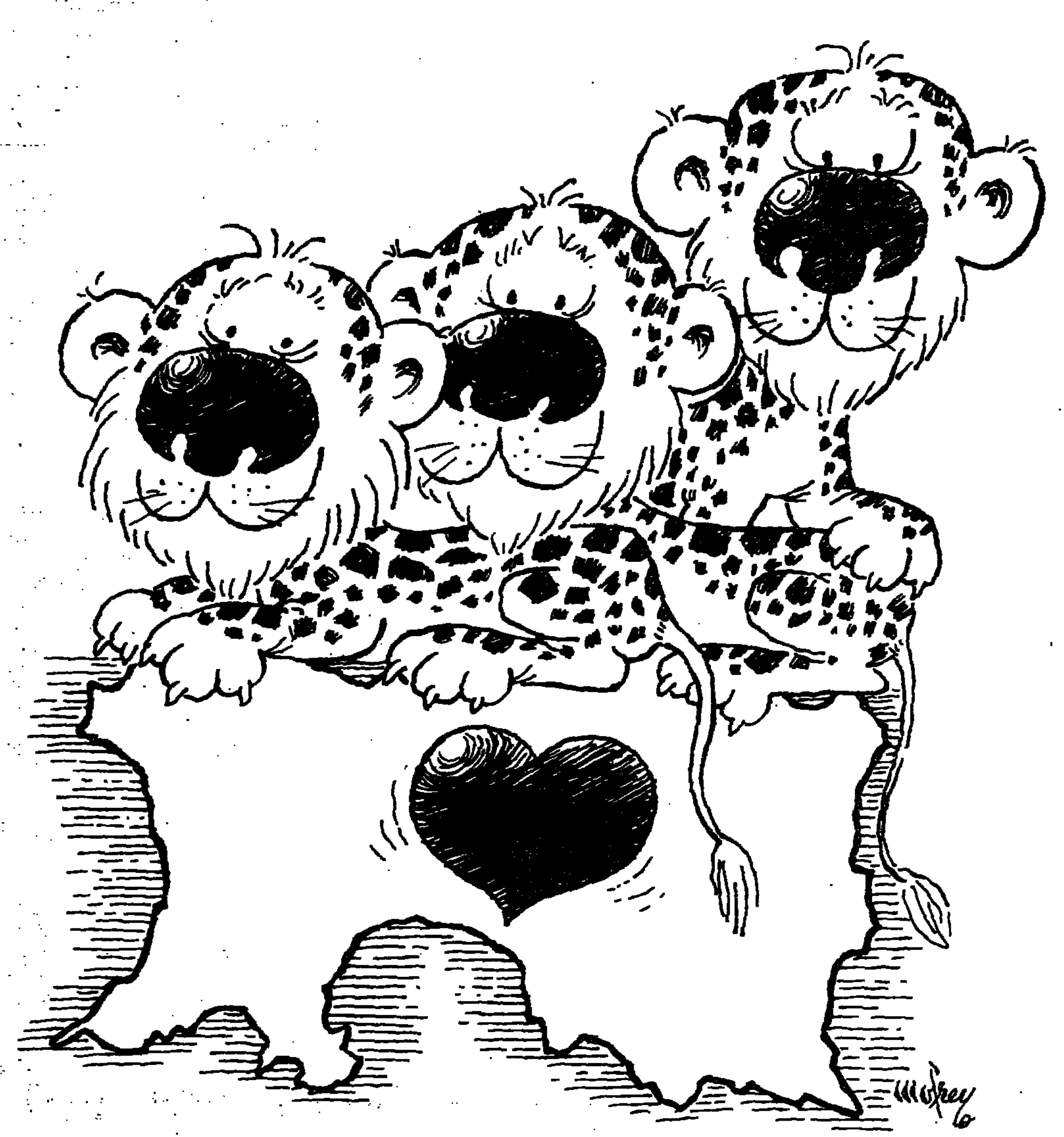






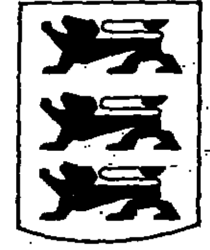






CHARLES HEMAR CONSEIL - La Créathèque

3 léopards, 4 côtes, 1 cœur...



C'est nous les 3 petits léopards du blason de l'île de Jersey. Nous sommes sortis de notre immobilité héraldique pour vous conter notre histoire.

En 1279, Jersey a reçu le droit d'utiliser le sceau d'Édouard Ier, avec les 3 léopards de l'écusson royal d'Angleterre.

Notre belle petite île de Jersey a eu un passé vraiment hors du commun. Figurez-vous qu'elle faisait partie du Duché de Normandie, eh oui ! En 1066, le Bâtard, plus connu sous le nom de Guillaume le Conquérant, conquiert l'Angleterre et voilà l'île de Jersey rattachée à ce pays.

Plus tard, à la séparation de l'Angleterre et de la Normandie, l'ami Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre qui avait trouvé les jersiais sympa, leur accorde le droit de se gouverner eux-mêmes.

Donc, depuis 700 ans, nous nous prélassons sur le blason de l'île de Jersey et nous en devenons le symbole. Tout ça pour vous dire que l'île a sa constitution, ses lois, son gouvernement, sa monnaie, ses émissions de timbres poste, ses traditions... et ses privilèges.

Ce n'est pas beau tout ça ?

Heureux sont les jersiais... avec nous trois.



Si l'île était ronde, elle n'aurait pas 4 côtes ; or, elle a la chance d'être rectangulaire et peut ainsi se payer le luxe d'avoir 4 côtes aussi différentes que magnifiques.

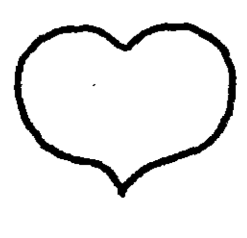
La côte Sud déroule ses plages de sable blond sur lequel il fait bon s'étendre pour capturer les 2000 heures de soleil par an.

La côte Nord est ourlée de falaises déchiquetées qui viennent tremper leurs pieds dans une mer d'un bleu à faire pâlir Waterman. La bruyère, véritable acrobate, grimpe le long de ces pentes abruptes pour aller rejoindre les ajoncs et les fougères.

La côte Est est dominée par le Château de Montorgueil qui scrute inlassablement l'horizon, attendant un hypothétique Duguesclin, lequel est venu s'y casser l'armure plusieurs fois. A part cela, de coquets petits ports bichonnent les bateaux de plaisance en mal d'escale.

La côte Ouest fait face au Gulf-Stream qui vient gentiment adoucir le climat. Les rouleaux arrivent de l'ouest, portant une kyrielle de surfers sous l'œil pétillant du pittoresque phare de Corbière.

Quant à l'intérieur, c'est un festival de verdure piquetée des célèbres petites vaches jersiaises aux yeux de braise et au lait triomphant.



Les cœurs des 75.000 habitants de l'île (20 km de long sur 10 de large) battent à l'unisson afin de vous recevoir avec toute la chaleur que vous pouvez souhaiter.

Le cœur s'ouvre aussi sur de charmantes petites pensions, de pittoresques auberges ou des hôtels de grand luxe.

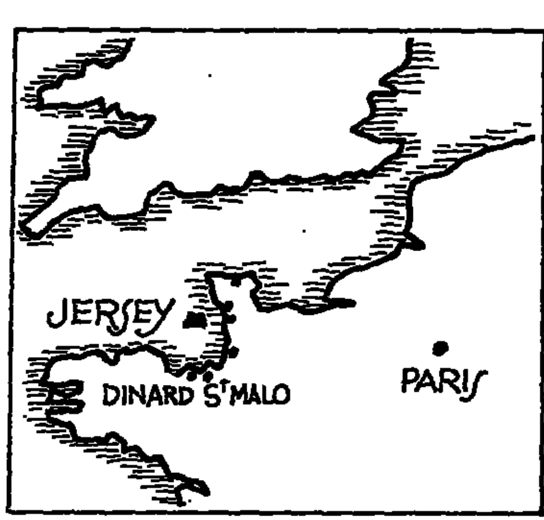
Les français amateurs de bonne chère, saliveront de plaisir devant les poissons, les crustacés, les légumes du cru et les pâtisseries "succulemment anglaises !"

Le cœur, c'est aussi les sports, les promenades, le jardin zoologique, les châteaux et, le soir, l'ambiance feutrée des pubs fleurant bon le cuir et le vieux bois.

Et si vos petites léopardes, pardon, vos petites femmes, souhaitent se rouler dans le cashmere ou se noyer dans le parfum, St-Hélier, la capitale, petit Londres en miniature, déroulera devant elles ses tentantes rues piétonnes.

Nous ne vous le répéterons jamais assez : Jersey est une oasis de paix et de beauté. A bientôt.

consultez votre agent de voyages



Liaisons par air et par mer. Départs de Paris, Bretagne, Normandie, Nord.

Pour recevoir une documentation en couleurs, ayez la gentillesse de retourner ce coupon à **Maison de l'Ile de Jersey, Département F1, 19 bd Malesherbes, 75008 Paris**

NOM ....

....

ADRESSE ....

....

.... F1

L'île merveilleuse de

JERSEY vous attend

CAPITALES DE VOYAGE

Berlin au bout de l'impasse

JUSQU'AUX *premières lueurs* de l'aube, dans cet air léger qui est, dit-on, propre à la ville, une jeunesse bigarrée déambule le long du Ku-damm ou bien, en voiture, à moto, circule sans arrêt parmi les quelques rues grondantes qui bordent le boulevard célèbre. Les néons, semble-t-il, ne s'éteindront jamais ; même le jour, les façades ultra-modernes des buildings *ruissellent de lumière vive, hachée,* suggestive, et réfléchissent entre elles les sigles des grandes marques internationales.

Presque en face, de l'autre côté de la colonne qui élève une victoire dorée et ailée au-dessus des arbres du Tiergarten, une autre avenue, également large, *sort lentement et en silence de la nuit* ; peu ou pas de lumière, quelques véhicules perdus dans tant d'espace ; des immeubles uniformes et rectilignes, des drapeaux. C'est Unter den Linden, la voie royale du Berlin d'avant-guerre. Brusquement, au pied du quadrige de la porte de Brandeburg, l'artère s'arrête en impasse. De chaque côté le Mur commence et va, sur des kilomètres, se dérouler pour entourer la cité. Se faufilant par endroits le long d'un terrain vague, ailleurs fermant une rue, il met à l'alignement des rangées de maisons désormais vides. *De place en place des miradors.* Charnière de deux mondes marquant la séparation, l'écartèlement plutôt, de l'ancienne capitale. Deux mondes qui s'ignorent parce que trop radicalement différents, l'un et l'autre vitrines avancées et forcées de deux systèmes à jamais opposés.

Alors, comment voir Berlin ? Où se situer dans cette ville née d'une bourgade de pêcheurs jadis installés sur île sableuse ? Devenue centre d'un empire, enjeu incessant des conflits, elle n'a cessé, des Hohenzollern à Bismark, de fixer dans la douleur les étapes de sa croissance. *Symbole-martyr aux yeux des nations,* elle est l'exemple unique d'un destin que la politique a toujours tragiquement interpellé. Ici, la situation géographique prend un sens nouveau. On ne se situe pas dans des directions ; il y a d'abord l'Est et l'Ouest. Sans trêve, on est provoqué, *comme si Berlin n'était plus qu'un* témoignage. Le palais du Reichstag, où l'on peut encore voir des impacts de balles, construit, détruit et reconstruit, est la preuve de l'acharnement des antagonismes.

En franchissant, quel qu'en soit le sens, le Check-Point-Charlie, l'étonnement vient de la rapidité avec laquelle on passe d'un décor à l'autre. *Deux contrôles, des barrières barbelées,* le contraste est total ; pas de no man's land pour atténuer les contacts. La vérité suit la ligne de démarcation sans ménagement ; et la politique joue avec les artifices de la frontière. Rupture brutale qui impose les comparaisons. Rigueur planifiée ici, exubérance effrénée là, contradictions flagrantes partout.

En fait, par-dessus le fossé, les deux *rivales* ont créé des *connivences,* parfois secrètes. L'arbitraire a dû compter avec le patrimoine culturel local ; à l'instar de la Sprée qui, indifférente, coule à travers la ville, l'art dépassant les désaccords offre aux yeux étrangers le premier lien sensible. Egale profusion de trésors et de monuments, goûts identiques pour la créativité, élans, même divergents, vers la beauté. Au musée de *Dahlem,* Rembrandt a convoqué Rubens et Watteau, tandis qu'à celui de Pergame les dieux donnent rendez-vous aux titans dans une colossale fresque de pierre. Au musée égyptien, à un détour de salle, Nefertiti, reine énigmatique, saisit sous son charme souverain chaque visiteur. Peu *importe* que le *hasard* ait placé son époux, le réformateur Akhenaton, dans un ailleurs politisé. C'est Berlin tout entier qui abrite les fastes de la Grèce antique, la Babylone *impériale,* l'éclat de Rome ; et les multiples héritages du passé sont l'objet de toutes les sollicitudes, officielles ou non.

Démesure

Rythmée par la coupole, la perspective ocrée du château de Charlottenburg s'allonge au fond de la Kaiserstrasse. Merveille du baroque, *raffinement des collections d'horloges,* de boussoles, de tabatières accumulées par les Frédéric prussiens. Les glaces et les hautes fenêtres des salons reflètent, dans un délire doré, les arabesques florales des jardins qui répondent à celles des lambris.

Concordance maintenant fortuite, l'esplanade de l'ancien Forum Fredericianum harmonise dans un style similaire les façades de ses palais aux dômes *parfaits qui les surmontent.* Cadre théâtral où l'on peut aisément imaginer les parades des cavaliers chamarrés du Roi-Sergent, telles que les peignit vers 1810 Franz Krüger. L'endroit s'appelle aujourd'hui Bebelplatz ; même évolution pour les deux soldats gris de *fer qui, impassibles, gardent* le mémorial du Soldat inconnu et attendent la relève qui viendra, au pas de l'oie, les relayer devant un temple aux colonnes doriques.

Quelles que soient les époques, Berlin a toujours eu un certain penchant pour la démesure ; les artistes *des années folles de 1920 trouvaient* là matière à leur inspiration souvent extravagante. Le stade des Jeux de *1936 est aussi gigantesque* et imposant que le mausolée de marbre rouge dressé dans les frondaisons du parc Treptow pour l'armée soviétique. Les familles viennent s'y promener, les enfants courent de gradin en gradin, insouciants des messages architecturaux inspirés par l'idéologie. Coïncidence, encore, entre les deux tours de la radio, l'une comme une tour Eiffel en réduction, l'autre futuriste, véritable *boule* de verre lancée dans le ciel.

Dans cette ville divisée, on voudrait marcher en ignorant dans quel secteur on se trouve, pour mieux comprendre ce que ses habitants éprouvent. Mais, malgré soi, la réalité vous oriente. Des mots résonnent *dans la tête, valables dans les deux* camps : acceptation, sécurité, réunification, liberté. On cherche en vain une issue pour un avenir qui ne se nomme pas.

Les hommes d'affaires de l'Allemagne démocratique, assure-t-on, aiment venir négocier avec leurs homologues *fédéraux* dans l'enclave occidentale ; pour profiter de certaines facilités ou pour évaluer l'excessive abondance du capitalisme ? Vivre le quotidien, indéniablement, entraîne vers les pièges de la distinction. Ce qui paraît pénurie ne l'est souvent que par rapport à un gaspillage inutile.

Dans les Kneipen, les tavernes, l'humour des Berlinois ne s'altère jamais. Comme ces sourires de résignation, qu'un air d'acccordéon agrandit encore un peu. Au pied du clocher de l'église commémorative de l'empereur Guillaume, moignon ruiné et noirci, les cafés bruissent de la même manière que ceux de l'« Alex », la place favorite d'où part la Karl-Marx-Allee, austère de tant de solennité. La détente vient vite avec la Weisse mit Schuss, cette bière corsée de framboise.

Le calme, c'est la Grunewald, la forêt. Dans les eaux de la Havel où se pêchent de savoureuses anguilles, des Berlinois se baignent et tirent des bordées. Est-ce pour oublier la précarité de cette cohabitation que, avant de reprendre une ligne de l'U Bahn qui les reconduira chez eux, ils vont si nombreux au Philharmonique écouter avec passion ces symphonies dont les notes les touchent au cœur ?

DOMINIQUE VERGNON.

PARTIR

La truite près de Senlis

Moyennant un abonnement de 600 francs par an et un droit de 120 francs ou de 80 francs par jour selon que l'on veut lancer sa mouche le week-end ou en semaine, la Nonette, près de senlis dans l'Oise, va être à nouveau ouverte à la pêche des salmonidés. Sans abonnement il en coûtera 160 francs. Onze cannes seront autorisées sur ce parcours de 3,300 kilomètres chaque jour. La taille minimale requise des farios ou des arcs-en-ciel est fixée à 30 centimètres. Pour le tarif indiqué, deux poissons seulement peuvent être gardés par le pêcheur. Rappelons que la truite « ouvre » dans la région parisienne le samedi 26 mars.

★ **Pêche, détente, loisirs, 119 bis, rue de Colombes, 92600 Asnières.**

L'aventure c'est l'aventure

La Guilde européenne du raid organise deux soirées « aventure » dans le grand auditorium de la faculté de Paris II (92, rue d'Assas, Paris (6e), les 8 et 9 avril prochain. Le vendredi seront présentés les films Premiere traversée de l'Arctique, Paris-Dakar *et* la Vie au bout des doigts. *Samedi, place au canot de bois à travers les forêts du Québec et au deltaplane avec la projection de* Sur les traces du père Babel *et* Double-high.

★ **Guilde européenne du raid, 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris, Tél. : 326-97-52.**

Vive le train

Une aventure : Paris, Moscou, Pékin, Hong-kong par le train. Soit 14 339 kilomètres depuis les quais de « Paris-Nord » jusqu'à la gare de Kowloon en passant par Aix-la-Chapelle, Poznan, Brest-Litovsk, Smolensk, Novossibirsk, le lac Baïkal, le désert de Gobi, Xian et Canton. Une visite de l'île de Macao est également inscrite au programme. De quoi rêver et relire Pierre Loti ou Pierre Benoit. Départ vendredi 26 août, retour dimanche 18 septembre (par avion). Prix : 17 000 francs.

★ **Association pour le tourisme ferroviaire, 6, boulevard de Grenelle, 75015 Paris. Tél. : 577-27-66.**

Antiquités chinoises

Collectionneurs et antiquaires à vos valises ! Hall Expo propose, à l'occasion du Salon international des antiquités, un voyage à Hongkong du 15 au 22 mai. Visite du Salon mais aussi découverte de l'art chinois avec ses bijoux, ses meubles, ses porcelaines, ses céramiques et ses ivoires. Prix : 7 700 francs.

★ **Hall Expo, 9, av. de la Motte-Picquet, 75007 Paris. Tél. : 551-73-67.**

ACTUALITÉS

Les devises plutôt que le temps libre

DÉVALUATIONS, remaniement ministériel et discours présidentiel ont réduit le Temps libre à la jeunesse et aux sports. Une fois parti M. André Henry, qui était le ministre de ce Temps-là, le tourisme a été rattaché au ministère du commerce extérieur que dirigera Mme Édith Cresson. Une page est tournée.

Depuis le 10 mai 1981, la gauche au pouvoir s'était montrée dans le domaine du tourisme aussi romantique et sociale qu'en matière de *nationalisations* ou de *départ* à la retraite. Elle invoquait les grands ancêtres, Léo Lagrange et 36 ; M. André Henry parlait de libérer le temps et mettait au point un chèque-vacances pour permettre aux moins fortunés de prendre des congés ; le loisir était voué à la culture, et celle-ci, aux associations ; le tourisme *« marchand »*, comme aimait à dire le ministre du temps libre, était au purgatoire.

M. François Mitterrand a, dans son allocution du 23 mars, fixé des priorités qui impliquent un virement de bord à 180 degrés déjà amorcé au lendemain de la dévaluation de juin 1982. *« Maintenant,* a-t-il dit, *nous avons plus que jamais à vaincre sur trois fronts : le chômage, l'inflation et le commerce extérieur. »* Et voilà le tourisme appelé à la rescousse d'une balance des paiements catastrophiquement déficitaire, lui qui a dégagé, en 1982, un excédent de plus de 11 milliards de francs. Selon toute vraisemblance, *Mme Edith* Cresson, ministre du commerce extérieur et du *tourisme*, cherchera à persuader les Français de prendre leurs vacances dans l'Hexagone et à convaincre les étrangers de venir en France afin d'amasser un maximum de devises.

Simple à dire, plus délicat à réaliser : maintenir les Français en France suppose que l'étalement des vacances devienne une réalité, car les capacités nationales d'hébergement sont saturées pendant les *périodes de pointe*, c'est-à-dire pendant les mois de juillet et d'août.

Attirer les étrangers suppose des moyens de promotion, pour l'heure, inexistants. M. Jean-Pierre Soisson, ancien ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, peut, *au nom de* l'opposition, se réjouir de voir le tourisme rattaché à un ministère de plein exercice. Il s'agit plutôt du mariage de l'aveugle et du paralytique : ni le tourisme ni le commerce extérieur ne disposent d'une administration suffisante. *L'un* et l'autre sont *dépourvus* des *moyens budgétaires nécessaires* à la *promotion* des plages, des pistes de ski et des auberges rurales.

Dès le projet de budget 1983, on saura si la nouvelle structure ministérielle procède de la *méthode Coué* ou si Mme Cresson sera en mesure de mettre en œuvre la politique souhaitée par le chef de l'État.

AL. F.

Des garanties contre les dévaluations

LE franc à nouveau dévalué, les spéculations vont bon train chez les consommateurs qui redoutent des hausses en cascade. Certes, les agents de voyages avaient anticipé la dégradation du cour du franc et calculé très large les prix de l'été 1983. En principe, si le dollar ne *dépasse* pas le *cours* de 7,30 F, les organisateurs de voyages ne devraient pas demander de rallonge à leur clientèle. Au-delà de 7,30 F pour un dollar, le surcoût pourrait atteindre 5 % par exemple sur les voyages à destination des *Etats-Unis qui sont* concernés au premier chef par les derniers glissements des parités monétaires.

Est-il possible de se prémunir contre les mouvements erratiques des prix du pétrole et des monnaies ? Certains voyagistes ont imaginé des formules de garantie des prix destinées à mettre le consommateur à l'abri. En cette période de troubles, *elles fonctionnent* à plein. *« Les clients qui y ont souscrit nous rappellent pour nous demander s'ils n'auront rien à payer en plus du fait de la dévaluation du franc,* explique M. Gilbert Massé, propriétaire de l'agence Camino, spécialisée sur l'Afrique du Nord. *Nous leur répondons que notre garantie les met à l'abri de toute surprise. »*

M. Massé a fait, en 1979, figure de pionnier en promettant à ses acheteurs des prix fermes et définitifs à condition qu'ils paient la totalité du prix de leur voyage dès l'inscription. *« Il s'agissait à l'époque d'amortir les hausses du prix du carburant. Ce paiement anticipé nous permettait d'acheter immédiatement des sièges d'avion ou des devises. »* La publication des nouvelles conditions générales de vente au cours de l'automne 1982 a obligé l'agence Camino à modifier un peu son système. Désormais, il suffit de *régler à l'inscription 70 % du prix* total et le solde, 31 *jours avant le* départ, pour être couvert.

La formule semble *séduire* les acheteurs de circuits plus que les voyageurs individuels, les prévoyants qui s'inscrivent en janvier ou en février (quatre clients sur cinq choisissent de payer immédiatement) et *les* personnes plus âgées *que la moyenne.*

L'Association professionnelle et de *solidarité des* agences de voyages (APSAV) *s'est inquiétée* de la multiplication des garanties des prix et a demandé à ses membres d'y renoncer. En effet, le paiement en totalité dès l'achat accroît les risques que couvre l'APSAV en cas de dépôt de bilan du voyagiste. M. Camino a répondu *à ces inquiétudes en* fournissant les preuves comptables et bancaires que sa garantie ne risquait pas de mettre l'A.P.S. en péril.

Il serait dommage que des considérations comptables et corporatives mettent fin à une expérience qui va au-devant de la demande de la clientèle.

AL. F.

★ Agence Camino. Toutes agences de voyages.

TOURISTES ET ENVIRONNEMENT

C'est le nombre qui est dangereux

QU'ELLES soient sportives ou touristiques, les *« activités de pleine nature »* *posent problème aux défenseurs* de l'environnement. Faut-il encourager ces activités, au risque de mettre en péril un fragile équilibre ? Doit-on limiter l'accès là où la nature a conservé ses droits ? *Est-il judicieux de concentrer* l'afflux des estivants *sur* quelques zones bien délimitées — des « abcès de fixation » — ou vaut-il mieux répartir la charge des touristes en multipliant les sites *« valant le détour »* ?

Le Comité de liaison interassociations pour la nature et l'environnement (Colinat) vient de consacrer deux jours de réflexion à ce sujet au Muséum d'histoire naturelle de Paris, *sans pouvoir* évidemment apporter une réponse nette. En effet, selon que l'on évoque la moto « verte », la randonnée pédestre, la *spéléologie ou la chasse photographique*, l'impact à prévoir sur l'environnement n'est pas le même et les précautions à prendre ne sont pas identiques. Entre les mille cinq cents chasseurs *d'images* à *l'affût* du cliché rare et les quinze mille membres du Centre nautique des Glénans qui s'initient à la voile en *Bretagne* et *en Corse, il y a une* différence appréciable. Mais entre les six mille « libéristes » de France qui s'adonnent à la pratique du vol libre (planeurs *ultralégers ou Deltaplanes) et les quatre millions* de randonneurs qui sillonnent à pied les chemins de nos provinces, il y a plus qu'une marge : on change alors *d'échelle. Ce qui, dans un cas,* gêne les promeneurs du dimanche ou les chasseurs peut n'avoir aucune conséquence fâcheuse sur l'environnement naturel. Inversement, *une activité très dommageable* pour un écosystème peut passer inaperçue des « consommateurs » de nature.

De l'avis général, *« c'est le nombre qui est dangereux »*. L'afflux des *voitures, le piétinement,* voilà les ennemis. Et aussi les sportifs *« qui ne voient pas plus loin que le bout de leurs baskets »* lorsqu'ils se livrent à la compétition. L'affouillement des berges par le motonautisme ou *le ski nautique reste négligeable lorsque le nombre des praticiens* demeure raisonnable. Il devient dangereux lorsque le seuil de tolérance est dépassé. Même le canoë-kayak, qui ne pollue ni par le bruit ni par des émanations de carburant, *peut devenir une nuisance* par forte concentration. *« Dans les gorges de l'Ardèche, certains jours de juillet ou d'août, c'est l'enfer,* explique un animateur. *On en vient à annoncer le passage des épiciers par haut-parleurs. Ça hurle comme dans les supermarchés ! »* Même chose en montagne, où, certains jours d'été, *« ça pue la merde au mont Blanc », comme le constate un* responsable du Club alpin français. Sans parler de la montagne concentrationnaire comme Tignes, où l'on compte vingt-trois *mille lits* et pas de station d'épuration !

« Un site touristique, c'est comme un gisement, explique un professionnel du tourisme, *on le découvre, on l'exploite, puis on va ailleurs. »* Les vacanciers seraient-ils donc des vandales qui détruisent la nature, comme des hordes d'Attila ? Parfois, sans doute, mais avec la complicité des autochtones. *« Localement, les maires ont beaucoup de pouvoirs,* témoigne un rédacteur d'une revue de tourisme. *Mais ils ont toujours un beau-frère ou un gendre entrepreneur ! »*

Question d'éducation

Haro donc sur les promoteurs *bétonneurs ? Pas si simple !* Il arrive que quelques spéléologues dans une grotte fassent plus de dégâts que des milliers de promeneurs dans une forêt domaniale. *De même qu'un seul hélicoptère* dans les gorges du Tarn peut faire avorter la réintroduction du vautour plus sûrement que les piqueniqueurs à papiers gras. Certains *écosystèmes sont plus fragiles* que *d'autres. La* nature est plus ou moins tolérante envers l'intrusion de l'homme suivant les lieux et les saisons.

Tous les participants à la réunion du Colinat sont tombés d'accord *pour rejeter les limitations* d'accès au patrimoine naturel. Le citoyen a droit aux loisirs en décors naturels, mais il convient de l'y préparer. *« C'est une question d'éducation »*, ont répété les participants.

Au ministère de l'environnement, *on observe que le certificat* d'aptitude à l'animation des activités de pleine nature (C.A.P.N.), créé officiellement le 30 décembre 1982, a pour objet d'élever le niveau de formation de ces *animateurs et, par contrecoup, la* conscience des consommateurs de loisirs.

La plupart, également, ont avoué leur préférence pour les « abcès de fixation » du tourisme *de passage. Ainsi les étangs de* Hollande, en forêt de Rambouillet, fixeraient des promeneurs qui, autrement, risqueraient de troubler les oiseaux qui fréquentent les *étangs de Saclay ou de* Saint-Quentin-en-Yvelines. De même, le zoo des Saintes-Maries-de-la-Mer neutraliserait une bonne part des visiteurs de la Camargue, et le *parc de Marquenterre, en baie de* Somme, éviterait la dispersion des promeneurs dans les marais.

Quelques « vitrines » judicieusement placées permettraient donc d'absorber le flot des *consommateurs de nature, cependant* que les vrais amateurs pourraient s'égayer à la recherche de l'émotion rare, paysage, plante, animal ou *roche. Pour ceux qui réclament, à la manière du Petit* Prince, qu'on leur fasse *« voir un chamois »*, il suffirait de montrer un animal de bonne composition, toujours le même, afin que les *connaisseurs, eux, puissent mériter* la rencontre de la bête sauvage, au terme de quelque longue marche. Elitisme ? Non. « Dosage de l'effort ». Ne pas trop faciliter *l'accès à une nature fragile,* mais ouvrir largement les lieux de grand tourisme, avec l'encadrement pédagogique nécessaire à une meilleure compréhension de la nature.

ROGER CANS.



PLAISIRS DE LA TABLE

Pour en finir avec le Michelin

AVEC le guide, Michelin donne aux journalistes une liste confidentielle des restaurants promus ou sanctionnés. Il n'est qu'à la recopier. Mais, signe des temps, cette sérieuse maison n'a sans doute plus le secrétariat de qualité qui convient, et c'est ainsi que sa liste n'indique pas que le bon Coscuella (le *Ripa Alta,* à Plaisance-du-Gers – tél. 69-30-43) a retrouvé son étoile, perdue Comus sait pourquoi il y a deux ans. Elle n'indique point non plus qu'une étoile couronne enfin, à Paris, le *Chardenoux* (1, rue Jules-Vallès – tél. 371-49-52), une maison « Belle Epoque » vraie, avec une cuisine originale signée Morel, un jeune cuisinier inspiré qui mériterait que la mode aille le chercher dans son coin oublié du onzième arrondissement.

On pourra s'étonner aussi de la suppression, par exemple, du *Grandgousier* de l'avenue Rachel, où M. Vigato restera jusqu'à fin avril avant de déménager. Michelin nous dira qu'il est ainsi « à jour ». Soit ! Mais que ne l'est-il alors avec *les Champs d'Or* (rue du Champs-de-Mars), dont tout Paris savait depuis plusieurs mois qu'il allait changer de propriétaire. Ce qui est fait ! Où avec *le Pavillon des Princes,* au Bois, ouvert depuis la fin de 82 ?

Enfin, il y a *le Marcande,* lui aussi purement et simplement supprimé alors que l'enseigne existe toujours, même sans les Ferrero.

Supprimé aussi, complètement, *les Semailles* (de la rue Stenlein). Si vous voulez passer un bon moment, téléphonez donc à J.-J. Jouteux pour lui demander s'il en sait la raison !

Dernière note amusante, l'étoile de *Maxim's Orly* passe au *Maxim's Roissy,* mais le *Maxim's* parisien ne figure toujours pas au Michelin.

Un tour rapide en province pour saluer les étoiles nouvelles (entre autres) du *Grand Ecuyer,* à Cordes, *d'Hosten,* à Langeais, du *Moustier,* à Milly-la-Forêt, de *l'Esquinade,* à Nantes, du *Lingousto,* à Solliès-Toucas, de *la Table gourmande* de Strasbourg (un ancien élève de Le Divellec), de *la Belle Epoque* et de *Darroze,* à Toulouse. Mais comment ne pas regretter la suppression de l'étoile du *Café de Paris* à Biarritz, où Pierre Laporte n'a pas démérité et se débat, le pauvre, dans une ville qui a perdu nombre de ses touristes fortunés ?

Enfin, plus heureux à l'étranger semble-t-il qu'en France, le Michelin honore enfin de trois étoiles, à Hoeilaart-Bruxelles, l'étonnant *Pierre Romeyer* (109, chaussée de Groenendael – tél. 657-05-81), tandis qu'à Genève *le Neptune* (restaurant de l'Hôtel du Rhône, quai Turrettini, tél. : 31-98-31) en gagne une.

LA REYNIÈRE.

BIBLIOGRAPHIE

Vins de Loire et tables solognotes

QUI, raisonnablement, peut se targuer de bien connaître l'ensemble des vins du Val de Loire ? La variété des cépages, des terroirs, des expositions au soleil, la profonde différence qui, par exemple, oppose depuis toujours Touraine et Anjou, fait que ces vins sont, plus peut-être que nulle part ailleurs, étrangers les uns aux autres. La Loire, de plus, ne constitue plus le trait d'union fluvial de jadis. Ensablée, elle ne relie plus Nantes à Orléans ni le muscadet au vinaigre. Les aires d'appellation contrôlée ont alors cédé à leur penchant naturel et se sont progressivement repliées sur elles-mêmes.

C'est souligner tout l'intérêt de l'ouvrage consacré à ces vins réalisé par Mme Suzanne Blanchet. Un ouvrage sans précédent, fruit d'un patient travail de plusieurs années mené par une œnophile passionnée. Mme Blanchet, au cours de multiples sorties « sur le terrain », a engrangé 6 000 adresses de vignerons sur les 8 000 que compte le Val de Loire. Elle les cite, les replace dans leur paysage, invite à les rencontrer et au total donne une nouvelle image unifiée de la région ligérienne, associant le Pays nantais, l'Anjou, le Saumurois et la Touraine.

C'est une autre image d'une région que cherche à donner *la Sologne à table.* Si l'on veut chercher à percevoir, à comprendre, la Sologne c'est bien à table qu'il faut se mettre tant la privatisation de cet ensemble forestier le rend impénétrable. Cet ouvrage, publié comme le précédent par un éditeur régional, effectue un recensement des lieux et des recettes à connaître. Si l'on peut regretter que ne figurent pas des précisions chiffrées élémentaires sur les hôtels et les restaurants signalés, ce guide constitue néanmoins un document précieux pour celui qui envisage de découvrir le pays de Raboliot et des fameuses demoiselles Tatin de Romorantin.

JEAN-YVES NAU.

★ **Les Vins du Val de Loire, par Suzanne Blanchet. Editions Jemma S.A., rue du Tire-Jarret, 49000 Saumur (41) 50-80-50 – 300 F.**

★ **La Sologne à table. Édition Dominique Labarrière. Diffusion Librairie de Sologne, 3, rue des Trois-Rois, 41200 Romorantin. 55 F.**

La bouteille du mois

UN POMEROL DE FER !

Est-ce vrai que l'on disait autrefois des pomerols qu'ils étaient les bourgognes du Bordelais ? Je n'en ai pas eu l'impression en abordant ce château la croix du casse. Il est vrai, sur le plateau ondulé de Pomerol (que divise en deux parties la nationale 89) qu'au sud nous sommes au pays dit « de machefer » parce que de sous-sol ferrugineux. On songe au sketch de Bourvil. Mais ce sous-sol complanté ici de nobles cépages : merlot, cabernet, sauvignon et bouchet, donne au vin de M. Georges Andy des qualités de finesse et tout à la fois de force. En vérité, je le trouve équidistant du graves saint-émilion (avec plus de rondeur) et du médoc (avec plus de vinosité fruste).

On dit aussi qu'ils sont longs à se faire ces pomerols ! Le professeur J.-R. Roger parlait de les choisir vieux de cinq à trente ans. Vinifie-t-on autrement ? En tout cas, le millésime 1980 m'a enchanté. Charnu, mâle, séveux… soit ! Mais, tout enveloppé qu'il soit, se laissant généreusement boire, tout au long d'un repas (je l'ai « tasté » sur des œufs au jambon, un canard rôti, du foie gras d'oie, de la fourme d'Ambert, une tourtière gasconne – pas le même repas, rassurez-vous !)

1980 est considérée comme une année moyenne. Je répéterai ici le conseil d'André Daguin : boire les petits vins dans les grandes années, les grands crus dans les petites années. Alors, devant une si agréable bouteille, je me suis dit que le château la croix du casse devait être un grand cru !

Société civile du Château La Croix du Casse à Pomerol. – L.R.

MIETTES

● *Maigrir en douceur…* Le docteur Pierre Lowys, vieux lecteur de cette chronique, était un « gros ». C'est aujourd'hui un « ex-gros », selon sa formule, et ce qui ne l'empêche point d'être gourmand et cuisinier. Ce livre (Jacques Grancher éditeur) est plus qu'important, car il apprend ce que sont les aliments et comment en équilibrer l'usage tout en goûtant les plaisirs de la table.

● *A Genève,* le restaurant de l'hôtel *la Réserve,* baptisé *la Closerie,* vient d'organiser, pour lancer son chef Marc Besson, des semaines gastronomiques. *Le Florence,* à Reims, et *Beauvilliers,* à Paris sont notamment venus. Avec succès.

● *A l'aérodrome de Parme* (Bayonne-Biarritz), *le Relais de Parme* du cher Robert Laporte, déplacé et rénové, rouvre, dans un cadre qui convient mieux à sa cuisine, me dit Pierre Laporte, son fils, qui reprend le flambeau.

Philatélie

N° 1 784

FRANCE : œuvre de Raphaël.

Dans la série « artistique », c'est le fils du peintre obscur d'Urbino, Raphaël (1483-1520), qu'illustre le timbre par un dessin préparatoire à une fresque d'angle. Il correspond au « 8[e] tableau » et à une des épreuves imposées à Psyché par Vénus. Vente générale le 11 avril (21[e]/83).

4,00 F, brun clair, beige clair.
Format 36,85 × 48 mm. Dessiné et gravé (d'après Raphaël) par Claude Haley. Tirage 6.000.000 d'exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

– Les 9 et 10 avril, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert au musée de la Poste, 34, Bd. de Vaugirard, Paris-15[e]. Oblitération « P.J. ».

– Le 9 avril, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1[er] et au bureau de Paris 41, 5, av. de Saxe, Paris-7[e]. - Boîte aux lettres spéciales pour « P.J. ».

NATIONS UNIES : la sécurité en mer.

L'organisation maritime internationale, fondée sous les auspices de l'ONU en 1948, opérationnelle en janvier 1959. L'OMI compte 122 Etats membres et un associé.

L'émission de six timbres, le 18 mars, soit deux par bureau, pour objectif d'attirer *l'attention sur l'amélioration* de la sécurité en mer et la prévention de la pollution marine par les navires.

GENÈVE : 0,40 FS (type 0,20 $) et 0,80 FS ;
NEW-YORK : 0,20 $ et 0,37 $ (type 6 SA) ;
VIENNE : 4 SA (type 0,80 FS) et 6 SA.

● *RETRAIT, le 18 mars, de la série* « environnement humain », sauf dans les dépliants souvenirs.

● ÉMISSION prochaine, le 22 avril, de quatre timbres dédiés à la série « Programme alimentaire mondial ».

● TURQUIE : Le programme 1983 prévoit seize émissions, dont trois déjà annoncées. Resteraient encore neuf émissions, comportant dix-neuf timbres, deux avec six valeurs à surtaxe, une série d'usage courant ainsi qu'une série de timbres « officiels ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ **57500 Saint-Avold,** (salle de la Piscine), les 2 et 3 avril. – Exposition nationale d'élevage (Bulldog).

⊙ **19110 Lanobre** (Château du Val), le 3 avril. – 30[e] anniversaire du sauvetage du Château du Val.

⊙ **71530 Champforgeuil** (*Aéro-club* châlonnais), du 7 au 10 avril. – 9[e] championnat de France de montgolfières.

⊙ **45200 Montargis** (salle des Fêtes), les 9 et 10 avril. – Exposition philatélique, 2[e] congrès de la 19[e] Région.

⊙ **29220 Landerneau** (salle municipale du Family), les 9 et 10 avril. Exposition d'art régional.

● **ALLEMAGNE** (Berlin) : troisième centenaire de la naissance d'Antoine Pesne (23 mai 1683 à Paris), mort à Berlin (1757). Cet événement par souligné pour l'émission d'un timbre de 50 pf., représentant un de ses tableaux (style rococo) de 1745, *la Barbarina,* la danseuse Barbara Campanini (5-5-83).

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 1014

KASPAROV SE QUALIFIE

(Quart de finale du Tournoi des Candidats, 6e partie, mars 1983, Moscou.)

Blancs : BELIAVSKY
Noirs : KASPAROV

Défense est indienne. Système Sämisch.

1. d4	Cf6	25. Cd5	Dxg3
2. ç4	g6	26. hxg3 (q)	Té5! (r)
3. Cç3	Fg7	27. g4	h5!
4. é4	d6	28. Cf6+ (s)	Rg7
5. f3	0-0	29. gxh5	Th8!
6. Fé3	a6 (a)	30. g3 (t)	Téxh5+! (u)
7. Fd3 (b)	ç5! (c)	31. Cxh5	Txh5+
8. dxç5 (d)	dxç5	32. Rg2	f5!
9. Fxç5 (é)	Cç6	33. Ta-é1 (v)	fxé4
10. Cg-é2 (f)	Cd7	34. Rh1	Tç5 (w)
11. Ff2 (g)	Cd-é5! (h)	35. b3	h5
12. Cç1 (i)	Fh6! (j)	36. Txé3 (x)	dxé3
13. Cd5! (k)	é6	37. Té1	bxç4
14. Fb6	Dg5	38. bxç4	Txç4
15. 0-0	éxd5	39. Txé3	Tb4!
16. f4	Dh4	40. Tf3	é3+!
17. Dxé5 (l)	é4! (m)	41. Rf1	Fh5+!
18. Cé2	Fé3+	42. Ré1	a5!
19. Rh1	Cxé5 (n)	43. Fé4	Txh3
20. Fç7! (o)	Dé7!	44. axh3	Rf6
21. Fxé5	Dxé5	45. Rd1	g5
22. Dé1!	Fd7	46. Rç2	Ré5
23. Dg3!	Ta-é8	47. abandon.	
24. Cf4 (p)	Fç6		

NOTES

a) Une suite inattendue. La réponse usuelle 6..., é5 est aujourd'hui moins à la mode que le système 6..., Cç6 ; 7. Cg-é2, a6 ; 8. Dd2, Tb8. On a aussi expérimenté 6..., ç6 suivi de 7..., a6 et de 8..., b5 comme 6..., b6 suivi de ç5. Quelle est l'intention, à ce stade de l'ouverture, de Kasparov ? Veut-il poursuivre par 7..., ç6 et 8..., b5 ?

b) On 7. Dd2, b6 ; 8. 0-0-0, ç5 !

c) Un gambit tout à fait intéressant, joué assez souvent en 1977. Une autre idée est 7..., Cç6. Beliavsky a déjà lutté avec succès contre ce gambit, pratiqué au sixième coup par Tchekov en 1981. Après 7. dxç5, dxç5 ; 8. Dxd8, Txd8 ; 9. Fxç5, Cç6 ; 10. Cd5, Cd7 ; 11. Fa3, é6 ; 12. Cç7 (si 12. Cç3 ?, Fxç3+ ; 13. bxç3, b6), Tb8 ; 13. 0-0-0, Fh6+ ; 14. Rb1, b6 ; 15. Cé2, Fb7 ; 16. Cç3, Cç5 ; 17. Fé2, Ff4 ; 18. Cç7-b5, a6 ; 19. b4 ! *il prit nettement l'avantage.* A noter que 13..., b6 semble préférable à 13..., Fh6+.

d) Dans la partie Romanischin-Rodriguez de Cienfuegos, 1977, les Blancs renoncèrent au gain du pion ç5 par 8. Cg-é2. Après 8..., Cç6 ; 9. d5, Cé5 ; 10. a4, é6 ; 11. dxé6, Fxé6 ; 12. b3 les Blancs sont légèrement mieux mais cette suite n'est pas absolument convaincante, les Noirs pouvant mieux jouer (10..., Fd7 ; 11. b3, Cxd3+ ; 12. Dxd3, Tb8).

é) Le gain du pion est-il recommandable ? Certains estiment que non : après 9. Fxç5, Cç6 les Noirs menacent 10..., Da5. On cite souvent le cas de la partie Bobotsov-Timman (Amsterdam, 1971) dans laquelle les Noirs obtinrent une compensation suffisante après *9. Fxç5, Cç6 ; 10. Fé3, Cd7 ; 11. Tç1,* Da5 ; 12. Cé2, Cç5. Beaucoup de maîtres préfèrent poursuivre par 9. é5. Par exemple, 9..., Cf-d7 ; 10. f4, Cç6 ; 11. Cf3, f6 ; 12. é6, Cb6 ; 13. Fxç5, Fxé6 ; 14. Dé2, Ff7 (Piasetsky-Eslon, Alicante, 1977) ou 11. Fé4, f6 ; *12. éxf6, Cxf6 ;* 13. Fxç6, bxç6 ; 14. Dxd8, Txd8 ; (15. Fxç5, Tb8 ; 16. Fa3, é5 ; 17. fxé5, Cg4 ; 18. Cf3, Cé3 !) ; 15. Tç1, é5 ! (Hubner-Timman, Bad Lauterberg, 1977).

f) Si 10. Fé3, Cd7.

g) Le F-D est-il mieux en f2 qu'en é3 ?

h) Cette simple menace paraît donner au gambit 7..., ç5 une correction totale.

i) Si 12. Cd5, é6 ; 13. Fb6, Dg5.

j) 12..., Cb4 était suffisant mais le coup du texte, qui menace de gagner une pièce, tire profit de l'absence du F-D Blanc en é3.

k) La seule défense, cependant acrobatique.

l) Et non 17. çxd5 à cause de 17..., Cg4 ; 18. h3, Cç-é5 ; 19. fxé5, Fé3+ ; *20. Rh1, Dg3 ; 21. hxg3, Dh4 mat.*

m) Les Noirs ont toujours une compensation pour le pion sacrifié mais rien n'est encore bien clair.

n) Et *maintenant* le pion est regagné avec avantage de position.

o) Si 20. Fxd4, Cg4 ! ; de même, si 20. Cxd4, Cg4 !

p) 24. Dxé5, Txé5 ; 25. Cf4 semble plus précis.

q) 26. Cf6+ !, Rh8 (*si 26..., Rg7 ;* 27. Cxé8+) ; 27. hxg3 donnait aux Blancs un temps de plus pour la défense après 27..., Té5 ; 28. g4, h5 ; 29. g3.

r) L'imprécision du vingt-quatrième coup des Blancs a tellement affaibli le R blanc qu'il est menacé de mat en un coup.

s) La situation des Blancs est devenue dramatique. Si 28. g3, hxg4 ; 29. Cf6+, Rg7 ; 30. Cxg4, Th5+ ; 31. Rg2, Tf-h8 !

t) 30. g4 n'était pas meilleur.

u) Un sacrifice de qualité presque évident.

v) On ne voit pas d'autre défense. Si 33. Th1, Tg5 ou Txh1.

w) Les Noirs ont maintenant une position de gain.

x) Rendre la qualité est nécessaire, la paire de F étant trop forte, mais c'est jouer la finale avec un pion de moins dans une position inférieure.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1013
(A. KUZNETSOV)
« Revista de Shah », 1961

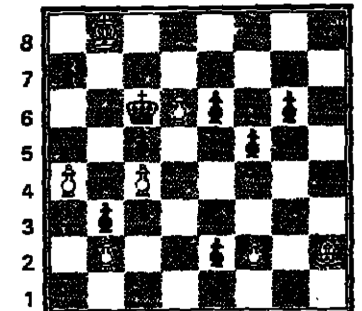
(Blancs : Ré1, Da3, Pç2, d3, f3, f5. Noirs : Rh1, Pb5, f6, g3, h7, h3, h2.)

1. f4, g2 (1..., Rg1 et 1..., Rg2 ne changent rien) ; 2. Da8, Rg1 ; 3. Da7+, Rh1 ; 4. Db7, Rg1 ; 5. Db6+, Rh1 ; 6. Dç6, Rg1 ; 7. Dç5+, Rh1 ; 8. Dd5, Rg1 ; 9. Dd4+, Rh1 ; 10. Dé4, Rg1 ; 11. Dé3+, Rh1 ; 12. Df3, Rg1 ; 13. Ré2!, h5 (si 13..., h1=D ; 14. Dg3, h5 ; 15. Rf3 et si 13..., h1=C ; 14. Dxh3) ; 14. Dé3+ et une nouvelle marche de la D en escalier, Rh1 ; 15. Dé4, Rg1 ; 16. Dd4+ (et non 16. Rf3?, h1=C! ; 17. d4, Rh2 ; 18. Dé2, Cg3 ; 19. Df2, Cxf5 ; 20. d5, Rh1), Rh1 ; 17. Dd5, Rg1 ; 18. Dç5+, Rh1 ; 19. Dç6, Rg1 ; 20. Db6+, Rh1 ; 21. Db7, Rg1 ; 22. Da7+, Rh1 ; 23. Da8, Rg1 ; 24. Da1 mat.

ÉTUDE

R. TAVARIANI

(1970)



BLANCS (7) : Rb8, Fh2, Pa4, b2, ç4, d6, f2.

NOIRS (8) : Rç6, Pa7, b3, ç5, é6, é2, f5, g6.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 1009

RÉDUCTION OBLIGATOIRE

Contre le jeu de raccourcissement la parade n'est pas toujours visible. Le principe, cependant, est d'essayer d'empêcher des rentrées au mort, *comme dans cette donne où la* défense, au début, n'a pas été bien inspirée.

	♠ A D 10 7 ♡ 5 ♢ D 9 6 4 ♣ R V 8 3	
♠ R V 8 5 3 2 ♡ 4 ♢ V 5 2 ♣ D 5 4	N / O E / S	♠ 9 4 ♡ R V 9 2 ♢ A R 7 3 ♣ A 7 2
	♠ 6 ♡ A D 10 8 7 6 3 ♢ 10 8 ♣ 10 9 6	

Ann : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
2 ♠	contre	2 SA	4 ♡
passe	passe	contre	passe

Ouest ayant entamé le 2 de Pique, *le déclarant* a mis la Dame de Pique, et il a tiré l'As de Pique sur lequel il a défaussé un Carreau, puis il a fait la double impasse à Cœur. Ensuite il a joué le 6 de Trèfle pour le 4 et le 8 du mort. Est a pris avec l'As de Trèfle *et il a contre-attaqué le Roi de* Carreau et l'As de Carreau. *Comment Sud a-t-il gagné* quatre Cœurs *contre toute défense ?*

Réponse :

Sud a fait un jeu de réduction d'atout : il a coupé au second tour à Carreau *et il est remonté au mort* grâce au Valet de Trèfle, puis il a coupé une deuxième fois Carreau. Il est retourné en Nord par le dernier Trèfle et « il a coupé le quatrième Carreau ». Il ne lui restait plus que As, Dame, et 8 de Cœur, et il avait déjà fait huit levées (deux Piques, le 10 de Cœur, deux Trèfles, trois coupes à Carreau). Il joua donc le 8 de Cœur et fit encore la Dame de *Cœur et l'As de Cœur.*

Remarque : Si Ouest avait fourni « la Dame de Trèfle » au premier tour à Trèfle, il aurait enlevé *une* rentrée du mort et fait chuter. De même, le contrat aurait été infaisable si Ouest avait entamé Carreau ou Trèfle...

UN INCROYABLE STRATAGÈME

La ruse au bridge est un domaine dont on a du mal encore à comprendre toute l'efficacité. Voici un des *exemples les plus étonnants, surtout* quand on sait que le déclarant n'avait pas vingt-quatre ans.

La donne provient du Championnat d'Europe junior de Stirling.

	♠ R D 10 6 ♡ V 6 ♢ D V 6 3 ♣ R 6 5	
♠ 7 5 4 ♡ A D 10 3 ♢ 10 4 ♣ V 8 7 2	N / O E / S	♠ A 8 3 ♡ R 8 7 4 ♢ 7 5 2 ♣ 10 9 3
	♠ V 9 2 ♡ 9 5 2 ♢ A R 9 8 ♣ A D 4	

Les annonces ont été les suivantes :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passe	2 ♣	passe
2 SA	passe	3 SA	passe...

Ouest ayant entamé le 2 de Trèfle pour le 5 et le 9, *grâce à quel stratagème Kolen, en Sud, a-t-il gagné ce contrat* de « 3 SA », qui était théoriquement infaisable ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 1 SA » promettait 12 à 14 points, la réponse de « 2 Trèfles » était un Stayman, et « 2 SA » indiquait la force maximum, mais sans majeure.

En enchères classiques on aurait eu :

1 ♢ - 1 ♠ - 1 SA - 3 SA.

Courrier des lecteurs :

Désastre évitable (1 006).

« Il me semble, écrit Michel Zog-Roland, qu'une autre solution peut être proposée : Sud, alerté par les contres d'Est et d'Ouest, peut essayer une pression à trois couleurs contre Ouest en donnant un tour à Carreau « à blanc »...

Plusieurs lecteurs (Attia, Robins...) ont signalé cette seconde ligne de jeu. Effectivement, à cartes ouvertes, elle permet aussi de réussir le chelem, mais elle n'est pas valable *« à la table » pour deux raisons :* 1° Le déclarant n'a aucun motif déterminant de renoncer au partage à *Cœur qui lui assurera pratiquement* son contrat ; 2° En donnant un coup à blanc à Carreau le déclarant chutera si les Cœurs sont 3-3 avec, par exemple, le Valet de Cœur troisième !

Une fois de plus les lecteurs ont *trop tendance à se laisser influencer* par les cartes qu'ils voient chez les adversaires, or, à la table, celles-ci *sont cachées.*

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 194

L'EMBRASER PARTOUT

Championnat des Pays-Bas, 1982

Blancs : WESTERLOO
Noirs : AALTEN

Ouverture : Roozenburg

1. 33-29	18-22 (a)	16. 38-33! (n)	14-20! (o)
2. 34-30 (b)	20-24 (c)	17. 42-38	21-26
3. 29x20	14x34	18. 41-36 (p)	11-17! (q)
4. 40x29	10-14	19. 27-21 (r)	16x27
5. 45-40	12-18	20. 32x21	6-11!! (s)
6. 39-34 (d)	7-12 (e)	21. 21-16 (t)	17-21!
7. 43-39	1-7	22. 16x27	23-28
8. 35-30	19-23! (f)	23. 33x22	18-23!! (u)
9. 31-27 (g)	22x31	24. 29x18	20x29
10. 36x27	14-19 (h)	25. 34x23	11-17
11. 40-35	5-10	26. 22x11	13x35!! (v)
12. 30-24! (i)	19x30	27. 11-6	7-11
13. 35x24	9-14 (j)	28. 6x17	12x21 (w)
14. 44-40 (k)	3-9	29. 46-41	9-13
15. 48-43 (l)	17-21! (m)		Abandon.

NOTES

a) 1... (18-23) ; 2. 29×18 (12×23) ; 3. 38-33 (7-12) ; 4. 34-30 (12-18) ; 5. 30-25 (1-7) ; 6. 42-38 (7-12) ; 7. 31-26 (20-24) ; 8. 37-31 (14-20) ; 9. 25×14 (9×20) ; 10. 41-37 (10-14) ; 11. 46-41 (4-9) ; 12. 47-42 (5-10) ; 13. 31-27 (2-7) ; 14. 37-31 (17-22) ; 15. 41-37 (23-28) a1 ; 16. 32×23 (19×28), etc. *[L. Guinard-Deydier, championnat de* France, 1981].

a1) Dans cette position, les Noirs ne pourraient, *note le maître Guinard,* poursuivre par (11-17), les Blancs plaçant un coup de dame en 7 temps : 35-30! (24×35) 33-29 (23×34) 39×30 (35×24) 32-28 (22×33) 38×29 (24×33) 27-21 (16×27) 31×2!, + classique.

b) 2. 32-27 (13-18) ; 3. 37-32 (19-23) ; 4. 31-26 (22×31) ; 5. 26×37 (14-19) ; 6. 39-33 (10-14) ; 7. 44-39 (8-13) ; 8. 50-44 (5-10) ; 9. 32-28 (23×32) ; 10. 37×28 (18-23) ; 11. 29×18 (12×32) ; 12. 38×27 (13-18) ; 13. 41-37 (7-12) ; 14. 43-38 (1-7) ; 15. 37-32 (19-23) ; 16. 35-30 (20-25) ; 17. 33-29 (14-19) ; 18. 40-35 (10-14) ; 19. 30-24 (19×30) ; 20. 35×24 (14-20) ; 21. 48-43 (9-13) ; 22. 42-37 (4-9) ; 23. 44-40 (9-14) ; 24. 38-33 (17-22) ; 25. 37-31 (23-28!!). Un gambit précédant un grand spectacle en 11 temps [Virnij-Klimowitsj, tournoi d'Odessa, 1978, *le Monde* du 28 octobre 1978].

c) Redoutant de s'engager dans un début complexe, stade de combat favori du conducteur des Blancs.

d) 6. 35-30 (17-21) ; 7. 31-26 (11-17) ; 8. 37-31 (7-12) ; 9. 42-37 (15-20), B+1 en 6 temps ; 10. 30-24! (19×30) ; 11. 29-23 (18×29) ; 12. 32-27 (21×32) ; 13. 38×7 (1×12) ; 14. 39-34 (30×39) ; 15. 44×15!, +1.

e) 6... (14-20) ; 7. 29-23, etc., B+1 ou +2.

f) Léger avantage positionnel aux Noirs *qui contrôlent le centre avec une* parfaite latitude de développement de leur aile gauche.

g) Une simple bouffée d'oxygène.

h) Renforce l'emprise sur le centre.

i) Dynamique et efficace, cet échange qui peut laisser supposer que les Blancs recherchent le système Roozenburg.

j) 13... (10-14) n'eût pas été fautif tactiquement puisque si 14. 24-19 (13×33) ; 15. 38×10 (9-14) ; 16. 10×19 (18-22) ; 17. 27×18 (12×14), égalité numérique.

k) 14. 39-33 en vue de l'occupation de la case 28 est interdit.

l) Sortie du pion pivot, comme dans le septième Roozenburg auquel s'apparente la stratégie des Blancs.

m) Renforce la pression sur l'aile gauche des Blancs.

n) Le jeu des Blancs devient très délicat. A noter le coup de dame sur 16. 39-33 (13-19) ; 17. 24×22 (12-17) [temps de repos] ; *18. 29×18 (17×48),* N+.

o) Une partie modèle de la part des Noirs. *Comme dans un traité où l'on* illustrait une stratégie d'étouffement par la maîtrise du centre et la constitution de formations d'enchaînement sur les deux ailes.

p) 18. 47-42, les Noirs n'exécuteraient bien sûr pas le coup de dame 18... (16-21) ; 19. 27×16 *(26-31) ; 20. 37×26 (13-19) ;* 21. 24×22 (12-17) ; 22. 29×18 (17×48) ; 23. 18-13 (×) ; 24. 41-37 (48-31) ; 25. 26×37, B+1 après la prise de la dame.

q) Ne laissant aucun répit aux Blancs dans une situation de plus en plus tendue.

r) La fuite en avant. Mais existait-il une continuation plus efficace ? ; 19. 33-28 n'était évidemment pas envisageable car (18-22), +.

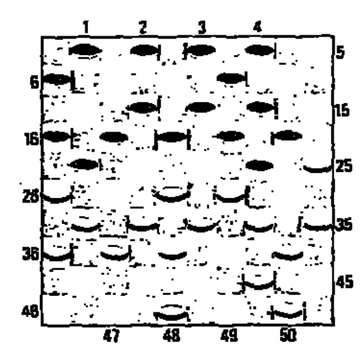
s) Le plus haut point du plaisir du conducteur des Noirs, qui tente d'embraser partout le damier par un vaste mouvement de désintégration en 7 temps.

t) A ce coup défensif va succéder la première étincelle d'un embrasement général.

u) L'originalité du mécanisme.

v) En apothéose sur cette rafle de... 6 pions !

w) N+2.



Les Blancs jouent et gagnent en 12 temps

PROBLÈME

J. GUILLE

1937

SOLUTION (complexe) : 35-30! (24×35) 44-39! (35×44) 29-23 (18×40) 28-22 (17×28) 26×8 (3×12) 32×23 (19×28) 33×22 (44×42) 50-44 (40×49) 31-26 (42×31) 36×27 (49×21) 26×10! (4×15) 25×3!!,+ ponctuant ce somptueux embrasement *de l'ensemble du damier.*

JEAN CHAZE.

● ERRATUM. – Une erreur a été commise dans la chronique n° 193 parue dans *le Monde* du 12 mars. Dans le *a)*, il fallait lire 3. 41-37 (7-12) ; 4. 46-41 (1-7) ; 5. 34.29 (19-23) ; 6. 28×19 (14×34) ; 7. 40×29, etc., la suite sans changement.

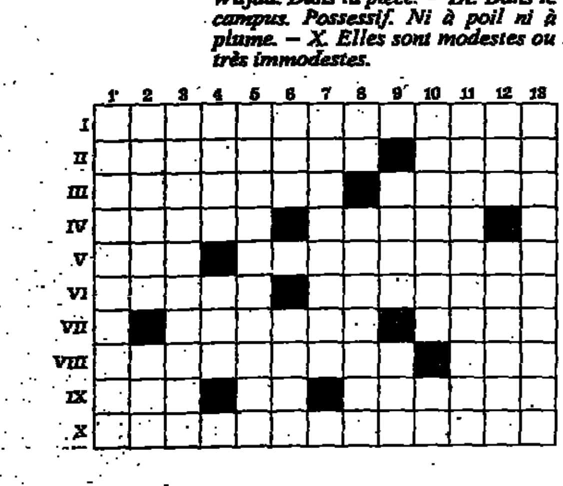
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 242

Horizontalement

I. Salle d'opérations. – II. Mangées par les gros. S'il se plaint, c'est souvent en vain. – III. Faire des gains. Pour les petits oiseaux. – IV. On l'a bien en main pour coudre. Alors a pris sa place. – V. Fait du bruit, mais c'est plus gai à l'envers qu'à l'endroit. Extra. – VI. Très décoratives en buissons. En fin de parcours. – VII. Touche. Demi valaisane. – VIII. Dignes de Wajda. Dans la pièce. – IX. Dans le campus. Possessif. Ni à poil ni à plume. – X. Elles sont modestes ou très immodestes.



Verticalement

1. Porte opiniâtrement la bonne parole. – 2. Un monument dont nous sommes peu fiers. Ne fait pas la petite bouche. – 3. On peut peut-être les entrevoir, si on sait voir loin. – 4. Filtre. En Amérique. – 5. Fait un coup. – 6. Dans l'auxiliaire. Pas du tout branché. – 7. A contrôler de près. – 8. Préposition. En paix. – 9. En met dans la vue. Il en a fait, des mystères. – 10. Plus que des petites misères. Bien considéré. – 11. Il est déconseillé de s'y aventurer. – 12. Se retrouve dans le lac. Certains le considèrent comme un aigle. – 13. Elles ont retrouvé leur confort.

Solution des mots croisés n° 241

Horizontalement

I. Vulcanologue. – II. Ariane. Aalst. – III. Guépards. Aih. – IV. Abrutissante. – V. Bu. Loi. Onder. – VI. Remis. Iseo. – VII. Nautiques. SM. – VIII. Dss. Quines. – IX. Asexués. Taon. – X. Génie. Satiné. – XI. Entassements.

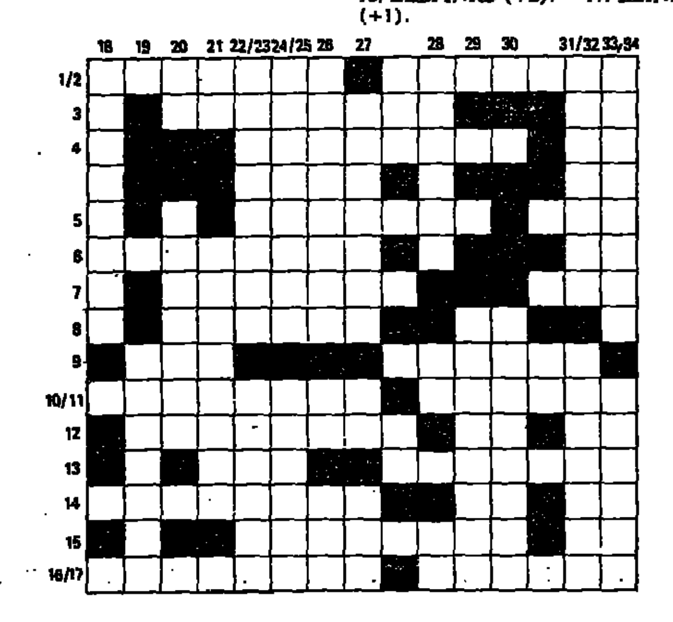
Verticalement

1. Vagabondage. – 2. Urubu. Assen. – 3. Lier. Rusent. – 4. Capulet. Xia. – 5. Anatomiques. – 6. Néritique. – 7. DS. Suisse. – 8. Lasso. En. Am. – 9. Oa. Anisette. – 10. Glands. Sain. – 11. Usitées. Ont. – 12. Ethéromanes.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

N° 242



Horizontalement

1. AEIMPRV. – 2. EHMORST. – 3. AEEFFLOU. – 4. EEFILMRU. – 5. AEINSST (+5). – 6. AABHIINU. – 7. ELNOSTT. – 8. EEGNRS (+4). – 9. ACEHLU. – 10. CEEELNRU (+1). – 11. AIMRTU (+1). – 12. EEELOTUV. – 13. AEENSSU. – 14. AEHISSSS. – 15. AEEGIOTX. – 16. EEEFINRS (+2). – 17. EEINNS (+1).

Verticalement

18. ABDEELNV. – 19. EEILRRV. – 20. ABEGLRU (+2). – 21. CEEHLRSU (+1). – 22. EEILMNT (+1). – 23. AEGLOU. – 24. AELNORTU (+3). – 25. EESSSU. – 26. EFFINOSU. – 27. AEFLNST. – 28. EEHPRS (+1). – 29. AHIMNRTU. – 30. AEEINRSU. – 31. AEIOPRV. – 32. CEEENTU. – 33. ACEILNSU. – 34. EEMSSU (+1).

SOLUTION DU N° 241

Horizontalement

1. MYELINE. – 2. TUPAJAS, mammifères. – 3. OXYUROSE. – 4. NAZISME. – 5. SQUALE (LAQUES). – 6. QUOLIBET. – 7. ASEXUÉES. – 8. EPIGYNE, bot. – 9. UZBEKS. – 10. SOUQUAT. – 11. INJUSTE. – 12. AXIALES. – 13. EXPIER (EXPIRE). – 14. TRISKELE, motif décoratif celtique. – 15. GAGAKUS, musique japonaise. – 16. SHIMMY, oscillation de roue d'auto.

Verticalement

17. MANOQUE. – 18. PROLIXE. – 19. ENZOOTIE, maladie des animaux. – 20. GALEJAI. – 21. BANQUISE (BASQUINE). – 22. EXERESE. – 23. KOPECKS. – 24. PORQUES, pièce de renfort sur la coque des bateaux. – 25. JETASSE. – 26. SKIEUR. – 27. ATTORNEY.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Le Monde

culture

CINÉMA

L'HOMME DANS L'OMBRE de Jack Fisk

Un amour du temps de guerre

Il y a Nita Longley, femme d'une *trentaine d'années, divorcée, mère* de deux garçons (l'un est Henry Thomas, l'ami de E.T. chez Spielberg), *qui assure, dans une maison* isolée, les liaisons téléphoniques d'une bourgade du Texas, en 1944. *Il y a Teddy, un jeune marin en per*mission, surgi un soir d'orage, deux mauvais garçons rôdant autour de Nita, et puis un *mystérieux homme* défiguré, surveillant, la nuit, la maison.

Jack Fisk a réalisé une chronique sentimentale où l'on sent passer la réalité morose du temps de guerre dans la province américaine : difficulté du travail féminin, téléphone annonçant les morts et les blessés, préjugés moraux à l'égard d'une divorcée, fragilité de la vie. Un amour naît dans la solitude mais il ne peut pas durer. Les rapports de Sissy Spacek, merveilleusement dirigée par le réalisateur (son mari dans la vie), et du beau marin (Eric Robert) sont traités d'une façon très juste.

Jack Fisk réussit à intégrer à cette histoire un élément apparemment fantastique, qui vient dénouer une dramatique tentative de viol et apporter la paix au cœur des enfants, à la recherche, eux, de l'amour d'un père. Ce film, dont les ruptures de ton s'accordent à la vérité des situations, est constamment attachant.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

■ La direction de la musique et de la danse au ministère de la culture vient de décider d'apporter une première série de dix-huit aides à la création pour la chanson et le jazz, allant de 30 000 à 70 000 F. Les bénéficiaires en sont Jean-Paul Farré, Mireille Rivat, Claire, Rosina de Peira, Didier Goret, Michel Grange et le centre régional pour la chanson de Bourges, Patrice Conte, Eric Collen, Martin Graff, Didier Levallet, François Mechali, Richard Raux, Daunick Lazro, Jean-François Millet, Barre Phillips, Christian Lavigne, Steve Lacy et Ivan Jullien.

« LA DERNIÈRE CÈNE », de T. Gutierrez-Alea

Pâques rouges pour esclaves noirs

Comme *Cecilia*, d'Humberto Solas, présenté au dernier Festival de Cannes, ce film cubain, inspiré d'événements vrais dans une sucrerie de La Havane, à la fin du dix-huitième siècle, est une superbe reconstitution historique et une parabole sur la lutte des classes et le racisme. Un riche propriétaire aristocrate, blanc et catholique, lave les pieds de douze esclaves noirs et les réunit à sa table, *le soir du Jeudi saint, pour leur prê*cher une ascèse spirituelle, un message de charité et de justice, Jésus *entouré de ses apôtres ? Quelque* chose rappelle Bunuel dans cette « Cène », trouble, parodique, où le *maître se grise de paroles et de vin*.

Mais la production de la sucrerie reprend ses droits, même le Vendredi saint. *Les Noirs refusent leur tâche* pour aller à l'église, ils se révoltent, sacrifient le contremaître et son fouet, *incendient la sucrerie*. Le film bascule dans l'horreur d'une répression, implacablement dirigée par le comte qui, sa perruque blanche retirée, se montre sous son vrai visage.

Tomas Gutierrez-Alea inverse, par une mise en scène fulgurante, le sens de la Passion du Christ, pour révéler (encore que le personage du prêtre en soutane soit plus ménagé que celui du comte) l'hypocrisie d'une religion pervertie par les possédants. Le jour de la Résurrection devient celui d'hallucinantes Pâques sanglantes. Seul, le « nègre », qui était resté sceptique, le « Judas » du faux Jésus, échappe au massacre. La force lyrique des images témoigne de l'iniquité d'un système colonialiste, esclavagiste, bafouant les valeurs humaines et morales. Ce film est porté par une grandeur tragique, un *besoin d'extirper les racines du* passé, racines des mauvaises herbes, du mal.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

VARIÉTÉS

LES CINQ ANS DU PALACE

Le pari de la famille

Voici cinq ans, le Théâtre du Palace, méticuleusement restauré dans son état original, celui *des années 30, mais doté* d'équipements scéniques dernier cri, de jeux de lumière, de lasers et d'une formidable « sono » ouvrait à grand fracas ses portes. Fabrice Emaer, qui s'était taillé une jolie réputation de « locomotive » dans les univers restreints de la nuit parisienne, de la mode *et déjà* du rock-grâce à un *disk jokey* philosophe et d'oreille attentive — et qui avait plutôt joué dans le registre des marginalités, prenait là un sérieux pari. Pari financier, bien sûr, mais aussi pari sur l'évolution des mœurs, des comportements, des intérêts de la jeunesse.

Jusqu'alors, ce qui relevait de la vie nocturne était voué au secret et plutôt à l'opprobre, et lorqu'on parlait de nuit, on lorgnait vers celles mythiques, des États-Unis. Du jour au lendemain *Paris retrouvait un centre de gra*vité, dont on parlait hors des frontières, auquel les intellec*tuels — Barthes en première li*gne — accordaient existence, où le tout-Paris, la « Jet Set », *mots dérisoires qui recouvrent en* fait un univers si divers, acceptait de se faire marcher sur les pieds *par un monde jeune, composite* et populaire.

Multipliant les fêtes — promo*tion oblige — et les concerts*-rock, le Palace est devenu depuis une sorte d'institution. Adulé ou détesté par les noctambules selon la courbe légère des modes, fréquenté de toute manière par le public *sévère de la rock-music* il a, bon en mal an, gagné le pari, faisant preuve en ses matières et d*omaines, d'un dynamisme*, quelquefois d'une extravagance généreuse, peu fréquent en *France mais* auxquels les édiles de la ville et de l'Etat n'ont jamais porté de sollicitude particu*lière. Palace ou pas, en effet*, la nuit reste singulièrement entachée d'un vice originel. La réussite *de Fabrice Emaer trouvait* peut-être son écho dans la fête organisée le 23 mars à l'occasion de ce *cinquième* anniversaire, pas vraiment populaire, cette fête était en tenue de soirée, dotée d'une *tombola* de luxe. Au moins, les cinq mille invités ont pu se consoler de se trouver entre eux devant un étonnant spectacle de la chanteuse Grace Jones, mise en scène, selon son habitude, par Jean-Paul Goude : une machinerie, des idées exemplaires, et une chanteuse assurément combative, même si ses chansons ont tendance à l'être un peu moins... Fabrice Emaer n'est que brièvement venu sur la scène : il restait dans son bureau, à l'écart du bruit, entouré des « co fondateurs du Palace », de ses adjoints et de quelques amis, à la manière d'un père de grande famille.

FRÉDÉRIC ÉDELMANN.

DANSE

« L'HISTOIRE DU SOLDAT », de Béjart, au T.M.P.

Les apparences trompeuses

D'abord les sept musiciens viennent s'installer sur un coin de scène avec leur chef d'orchestre, Philippe Cambreling. Ils sont vêtus d'uniformes militaires blancs — très Cardin — les mêmes que ceux des danseurs. Blanc est aussi le décor de Walid Aouni, un blanc cru de clinique avec un *escalier suggéré en perspec*tive plongeante. Des agrandissements géants de radiographies de *crânes et de bassins donnent* la *note* macabre, quelques touches rouge sang rehaussent l'ensemble.

Maurice Béjart a situé *l'Histoire du soldat* dans cet univers aseptisé, la rattachant aux horreurs de la guerre qu'il a souvent dénoncées de manière grinçante et burlesque. C'est d'ailleurs pendant l'hécatombe de 1917 qu'Igor Stravinsky, installé en Suisse, a composé la partition sur un conte populaire russe adapté au climat de l'époque par le poète Ramuz : un soldat revient de guerre ; il fait un *pacte avec le diable qui lui échange* son violon — son âme — contre la richesse et l'amour. Marché de dupe *comme il se doit. Le récit* alerte, linéaire, alterne avec une partition subtile très rythmée aux résurgences folkloriques et qui « swing » un peu.

L'Histoire du soldat ouvre de larges possibilités d'interprétation car ses personnages, le soldat, le récitant, le diable, échappent à une catégorie *précise*. La *création* à Lausanne en septembre 1918 fut montée par des comédiens avec des *danses réglées par Ludmilla Pitoëff*. Depuis des hommes de théâtre comme Chéreau et Strehler, des cho*régraphes comme Babilée, Cranko ou* Feld s'y sont risqués.

Maurice Béjart *ne pouvait y échap*per. Tout dans cette œuvre — sa *musique* dansante, son caractère de « théâtre total », ses implications oniriques — appelaient les effets de miroirs, de masques et de travestis dont il raffole. De plus *l'Histoire du soldat* le ramène tout naturellement à Nijinski, dont la maladie mentale *s'était déclarée en Suisse en 1918* au cours d'un récital où il improvisait sur la guerre et la mort.

Béjart a imaginé qu'un soldat blessé revit son existence sur son lit d'hôpital. Dans son coma, des fragments brisés de souvenirs reviennent sous forme de rêve-cauchemar. Le diable y intervient sous des apparence trompeuses car le mal est partout. C'est un beau diable au demeurant, *espiègle et jeune, qui a pris les* traits avenants de Michel Gascard. Il est successivement un médecin *inquiétant, un commandant sadique*, une bohémienne provocante, une princesse de légende flottant dans un *nuage de tulle et finalement la mort*.

Lorsqu'il se laisse aller à son goût du surréel Maurice Béjart ne fait pas les choses à moitié. Les personnages n'en finissent pas de se dédoubler, de se confondre, de se métamorphoser. Le soldat lui-même est incarné par trois danseurs (Gil Roman, Philippe Lizon, Sandi Gorostidi) et parfois par le récitant (l'excellent Yan Le Gac), si bien qu'à la longue on ne sait plus qui est qui. On se perd d'autant plus dans les changements à vue que les comédiens-danseurs pratiquent un jeu heurté façon *commedia dell' arte* qui date. La simplicité voulue du *sujet initial s'accorde mal à l'extrême* sophistication de la mise en scène. On assiste à une destruction progres*sive de l'histoire, mais*, Dieu, que la musique est belle !

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre musical de Paris (Châtelet), 20 h 30. Jusqu'au 1er avril, le *27 mars à 14 h 30*.

Lu

« LA BOURGEOISE », d'Anne Martin-Fugier

Les dames de jadis

On se souvient peut-être de la maxime de Beaumarchais : « *La nature dit à la femme : sois belle si tu peux, sage si tu veux, mais sois considérée, il le faut.* » Maxime que Stendhal commentait ainsi : sans considération, en France, point d'admiration, partant point d'amour.

Etre tout à la fois considérée et aimée, voilà qui n'a jamais été simple et qui l'était moins que jamais au début de ce siècle, si l'on en croit l'excellente historienne Anne Martin-Fugier. Dans son dernier livre, *la Bourgeoise* », elle décrit le parcours que devait accomplir toute jeune fille bien née pour mériter ses titres d'épouse, de mère, de femme au foyer. Titres dont Anne Martin-Fugier a l'intelligence de ne pas se moquer, car elle n'ignore pas qu'ils protégeaient la même jeune fille contre le mépris ancestral qui s'attache à la chair féminine.

Bovarysme

Ce qui plaît surtout, dans l'ouvrage d'Anne Martin-Fugier, est la promenade littéraire à laquelle elle nous convie. Au fil des pages, on rencontre Anatole France, Marcel Prévost, Paul Bourget, Marcel Proust, Léon Blum, Marie Bashkirtseff ou Colette. Anne Martin-Fugier ressuscite aussi cette bible de la conjugalité que fut, dès 1866, dans les milieux libéraux le livre de Gustave Droz : *Monsieur, Madame et Bébé*. Cet auteur, avec la louable intention de réconcilier sexualité et conjugalité, incitait alors avec force les jeunes femmes à devenir les maîtresses de leurs époux. « *Arrachez aux drôlesses*, écrivait Droz, *le cœur de vos maris. Faites pour celui que vous aimez ce qu'elles font pour tout le monde : ne vous contentez pas d'être vertueuses ; soyez séduisantes ; parfumez vos cheveux ; entretenez l'illusion comme une plante rose dans un vase d'or.* »

A ce message hédoniste s'opposait le discours d'austères censeurs : ils affirmaient doctement qu'une femme qui se donne trop facilement à son mari est exposée à perdre le respect de celui-ci ; elle brouille les cartes et nuit à la tranquillité qu'il est en droit d'attendre d'un foyer légitime. Les romans et pièces de théâtre ne manquent pas où le héros, épuisé, se réfugie auprès de sa maîtresse pour y trouver la « bouillote conjugale », le repos bourgeois, qui lui font défaut chez lui. La sagesse consistant, bien sûr, à ne jamais éveiller la « perversité instinctive » de la femme...

Même dans ce cas, pourtant, on ne peut assurer que tout danger soit écarté. En effet, bien qu'elles aient « *tout pour être heureuses* », il leur arrive de se sentir mal. Vapeurs, migraines, spleen indéfinissable, accompagnent leurs insatisfactions. On parle d'hystérie, de bovarysme. Mais, comme l'écrit Anne Martin-Fugier, « *Les malaises des dames sont des symptômes difficiles à appréhender, car les témoignages personnels n'existent guère : comment oser dire qu'on est mal quand tout semble aller bien ?* »

Anne Martin-Fugier a interrogé des vieilles dames de la bourgeoisie parisienne ; sur ce point, leurs réponses sont évasives. En revanche, elles ont donné *maintes précisions sur* leurs familles, leurs lectures, leurs études, leurs vacances, *leurs domestiques, l'éducation* de leurs enfants, aidant Anne Martin-Fugier à retrouver le parfum d'un passé corseté dans ses principes ; un passé où le sexe était impur, mais où l'air était encore pur.

ROLAND JACCARD.

★ Grasset. 314 pages, 69 F.







THÉATRE

«LA RONDE» à Dijon

La Ronde est un *film-légende* de Max Ophüls. Il traîne dans la tête de ceux mêmes qui ne l'ont pas vu, tant sa légèreté perverse fait référence. Un *faux film à sketches* – en 1950, c'était encore la mode – variations désabusées sur les ratages de l'amour. Plus tard, Vadim en a tourné un *remake*, qui ne restera pas dans l'histoire du cinéma.

Mais, à l'origine, *la Ronde* est une pièce du Viennois Arthur Schnitzler, un enchaînement en boucle de séquences crispées qui racontent des accouplements sans joie : la fille avec le soldat, le soldat avec la soubrette, la soubrette avec..., etc., et jusqu'au retour à la fille avec un bourgeois. *Le fil* conducteur – si l'on peut dire – est la syphilis, épouvantail du siècle, maladie « honteuse », car stigmate des hontes secrètes d'une société. Le Mal majuscule, comme dans *le Concile d'amour*, de Panizza : un symbole et, ici, il n'est jamais nommé.

Rien à voir avec la grâce décadente d'Ophüls, rien à voir non plus avec le spectacle d'Alain Mergnat, à Dijon : des scènes de lit pesamment boulevardières, qui se succèdent dans un décor aberrant, un terrain vague escarpé, où, noir après noir, on amène les meubles, où les comédiens se tordent les pieds. Ils ne sont pas fameux. Les femmes s'en sortent un peu mieux que les hommes ; en particulier Arlette Chausson, la fille. Mais ça ne fait pas le spectacle.

COLETTE GODARD.

★ Dijon, église Saint-Jean.

MUSIQUE

DEUX CRÉATIONS LYRIQUES A L'ESPACE CARDIN

Les pages inédites

Né au début du siècle, au mois de mars, quelque part en Europe (sa biographie n'en dit pas plus), Louis Saguer appartient à une génération de compositeurs qui concevait des œuvres avant de savoir si elles seraient commandées et quand elles seraient jouées ; attitude inconcevable aujourd'hui pour quelqu'un qui fait profession d'écrire de la musique. Chasse et pêche, *cantate pour six chanteurs et six instruments inspirée des petites annonces du* Chasseur français *(avec la complicité de Serge Moreux), a dû attendre quarante-huit ans avant d'être présentée le 22 mars à l'Espace Cardin. Avec une ironie où l'on devine un peu d'amertume, Louis Saguer profite de l'occasion pour se réjouir de la bonne fortune que connaîtront un jour d'autres pages inédites de lui dormant depuis cinq, dix, vingt ou même plus de cinquante ans...*

*Sans doute cette pochade grinçante, dont l'écriture se rapproche de l'*Histoire du soldat *(par la formation instrumentale, traitée avec une certaine virtuosité) et de l'*Opéra de quat'sous *(pour la rugosité harmonique) n'est-elle pas de la même veine que certaines partitions plus récentes du même compositeur, mais on y perçoit le souci, assez rare, de ne pas jeter l'intelligence par la fenêtre sous prétexte de s'amuser plus sûrement : aussi l'exécution n'est-elle pas aisée, et, le soir de la première, tant en ce qui concerne l'équilibre entre les instruments et les voix que la diction, souvent imprécise, des chanteurs, on éprouvait le sentiment qu'il restait encore des progrès à faire.*

La partition n'ayant pas été écrite en vue d'une représentation, Maté Rabinovsky a imaginé, dans un décor mobile figurant la page des petites annonces et avec la participation de six comédiens muets, une mise en scène burlesque au rythme endiablé (quoique parfaitement réglée), à laquelle on peut seulement reprocher de trop distraire à son profit l'attention qu'on pourrait porter à la musique.

La seconde partie de la soirée était consacrée à la P... respectueuse *du compositeur hongrois Kamillo Lendvay (né en 1928). Pour cet opéra en un acte écrit en 1976 à l'usage de la télévision, le compositeur avait tiré lui-même son livret de la pièce de Jean-Paul Sartre, livret qui a dû être retraduit en Français par Philippe Olivier et ne prétend pas retrouver les termes de l'original. L'accentuation particulière du hongrois rendait cette tâche encore plus ingrate, aussi ne doit-on considérer le résultat que dans ses aspects positifs : intelligibilité de certains mots-clés, mémorisation plus facile pour les chanteurs.*

D'écriture non tonale, dans la tradition des opéras de Berg, cette partition requiert un grand orchestre – en l'occurrence celui de l'Opéra du Nord qui, dans une certaine mesure, réalise une performance sous la direction de son chef, Henri Gallois – le rôle prédominant étant dévolu aux cordes. Les tessitures vocales assez tendues et la violence du climat qui règne d'un bout à l'autre de l'ouvrage exigent des chanteurs qu'ils se dépensent sans compter, parfois au détriment du texte ou de la pureté du résultat. Quoi qu'il en soit, cet opéra d'un compositeur presque inconnu en France devrait connaître la carrière que mérite la solidité de sa facture.

Dans un décor de Thomas Zanko, la mise en scène de Maté Rabinovsky ne cherche pas à s'écarter de la tradition. Les rôles principaux sont tenus avec beaucoup de véracité par June Card (Lizzie), Bernard Sinclair (Fred), Louis Hagen-William (le Nègre) et Xavier Tamalet (le Sénateur). Outre deux autres représentations à l'Espace Cardin les 24 et 26 mars, cette production, née de l'union du Centre France-lyrique, de l'Opéra du Nord et de l'Espace Pierre-Cardin, sera reprise à Lille ultérieurement.

GÉRARD CONDÉ.

EXPOSITION

Maximilien Luce, au Musée Marmottan

(Suite de la première page.)

En 1935, à la mort de Signac, il est *élu président des Indépendants et* lui-même meurt en 1941, moins de vieillesse, semble-t-il, que de désespoir devant la défaite de juin 40.

Qu'a-t-il peint ? Des natures mortes. Des portraits, en *général* d'une remarquable vigueur : Henry Cross, Fénéon, enveloppé dans sa *grande cape de devin elliptique* et pince-sans-rire, Emile Verhaeren, penché *sur* sa table de travail que *balaye une moustache* visiblement pourvue des mêmes propriétés magnétiques que les antennes d'un vieil insecte vigilant et libidineux.

Des *paysages surtout*, comme la plupart des néo-impressionnistes : Montmartre, où il eut quelques temps un atelier *(la Rue Ravignan)* ; Paris et ses environs *(Inondations à Sèvres, la Seine à Herblay)* ; Paris, ses berges, ses pont, ses monuments. Et à la série un peu raide des *Notre-Dame* on pourra préférer l'animation joyeuse du *Pont de l'Archevêché*, tel nocturne fort réussi de *la Samaritaine ou cette toile* étonnante, de 1917, et digne de son ambition, qui représente la gare de l'Est sous la neige avec la foule des permissionnaires, *des crieurs de journaux* et des familles venues aux nouvelles. Paris, mais aussi Londres, Rotterdam, la Bretagne, Saint-Tropez – où l'accueillait l'ami Signac, – la vallée de la Cure, aux confins délicieux de la Bourgogne et *du Morvan, Rolleboise enfin, près de* Mantes, où il achètera une maison et passera les vingt dernières années de sa vie.

Si sympathiques que soient ces ponts, ces quais, ces bateaux, ils pèsent relativement peu au regard de la partie proprement sociale de *l'œuvre de Luce. Enfin, il semble* avoir vu les tragiques lendemains de la Commune et il en a exprimé le souvenir dans des toiles comme *l'Exécution de Varlin ou Vive la Commune !* (d'après Daumier), dont la violence est sans précédent dans la peinture française, qui a toujours *reculé devant le drame politique et* n'offre rien que l'on puisse comparer au *3-Mai*, de Goya. Il s'agit d'ailleurs de toiles relativement tardives qui *sont aussi l'écho de l'egagement de* Luce dans les années 90.

Ami de Jean Grave, très lié, comme la plupart des « néos » à la gauche libertaire, il illustre alors les journaux des grandes années du mouvement socialo-anarchiste, *le Chambard, la Révolte, le Père peinard,* ce qui lui vaut l'attention des pouvoirs publics et, en 1894, l'année de l'assassinat de Sadi Carnot, de l'exécution de Vaillant, une inculpation au procès des « Vingt » : il est même enfermé un mois à la prison de Mazas, en compagnie de Fénéon, *dont il a dessiné la silhouette funam*bulesque égrenant son nonchaloir parmi les délices de l'univers carcéral.

L'*inspiration anarchiste, limitée* d'ailleurs à l'illustration, est de courte durée dans l'œuvre de Luce. Mais elle a donné un cours nouveau à *l'intérêt qu'il manifestait depuis sa* jeunesse pour la condition ouvrière. Jusque-là, il ne l'avait guère observée que chez les siens, dans les mansardes, les petits logements de l'artisan, du maçon parisien (*le Café, le Bain de pieds*). En 1896, invité par Verhaeren, *dans la région de Charle*roi, il découvre la violence, la dureté, la tragique et presque démoniaque beauté du monde industriel.

Cela nous vaut quelques admirables dessins, parfois dignes de Millet, et une série de toiles : *les Terrils, Couillet, la nuit, l'Aciérie,* d'un souffle *superbe, elles aussi , mises à part les* vues du Creusot de François Bonhommé, sans précédents dans la peinture française. Courbet (et avec *lui le réalisme) semble n'avoir rien su* du Paris ouvrier, et, si Seurat, Signac et quelques autres ont, eux aussi, aimé les cheminées d'usine, les banlieues laborieuses, la frange désolée des « villes tentaculaires », ils n'y ont jamais vu que des motifs *observés en toute neutralité affective* et d'un point de vue prudemment panoramique.

Courbet n'a rien su du Paris *ouvrier et, les Casseurs de pierres,* excepté, il ne semble pas s'être davantage intéressé au monde du travail. Que d'échafaudages pourtant, de plâtriers, de couvreurs, de charpentiers, dans le grand remue-ménage du Paris des années 1860 ! Ces *échafaudages*, la poésie des mutations urbaines, des grands travaux qui périodiquement bouleversent les Babylones modernes, Luce *en a fait le sujet d'un ensemble mal*heureusement trop bref de toiles exécutées entre 1903 et 1908 *(les Batteurs de pieux, le Percement de la rue Réaumur),* qui sont l'autre temps fort de son œuvre.

Devant *le Chantier*, comment ne pas *évoquer les Constructeurs de* Léger ? C'est la même carrure, le même aplomb, le même sentiment que le travail est bon, et, si dure que *soit sa peine, joyeux* l'*homme qui* apporte sa pierre à la cité.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Musée Marmottan, rue Louis-Boilly. Jusqu'au 30 avril.

★ *Maximilien Luce*, par Philippe Cazeau, Bibliothèque des arts, 450 F.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'AUTRE DON JUAN - Ranelagh (288-64-44), 20 h.

MOHA LE FOU, MOHA LE SAGE - Choisy, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), 20 h 30.

LES GROS CHIENS - Montreuil, Studio Berthelot (858-65-33), 21 h.

FRANKIE ET JOHNNY - La Bastille (357-42-14), 21 h.

ECLATS DE BOIS, ECLATS DE VERRE (en français, en alsacien, en allemand) - Centre Georges-Pompidou, petite salle (277-12-35), 21 h.

LA PUNAISE (en brésilien) - Palais des glaces (607-49-93), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour ; la Colonie.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, 18 h 30 : Palerme ou Jérusalem ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : l'Ordinaire.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Partage.

TEP (797-96-06), 20 h 30 : le Pip Simmons : Snuff le Silencieux.

BEAUBOURG (277-12-35), Débats : 15 h à 19 h : Réalité ou utopie ? Petit séminaire, avec J. Egen, A. Fink, G. Jung, E. Philipps, C. Vigée : 20 h 30 : Constantin Cavafy : Cinéma-Vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. ; 15 h : De Chirico. Le discours, ses affinités philosophiques ; 18 h : Paolo Gioli.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Danse : 20 h 30 : Ballet du vingtième siècle, M. Béjart, « l'Histoire du soldat » (Stravinski).

THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45 : le Maître et Marguerite : 18 h 30 : K. et M. Labèque.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Chaud et froid.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Moi.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24) 18 h 30 : Chant du cygne.

ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h 30 : les Corps étrangers ; II. 21 h : la Dédicace.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Cerisaie.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine les sardines.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), I. 20 h 30 : Lamentu di l'omu persu tra mare e surgente ; II. 21 h : Kléber et Marie-Louise. — Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : Histoires de famille. — Epée de bois (808-39-74), 20 h 30 : la Mort travestie.

CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 30 : Superdupont ze show.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20), 20 h 30 : Premier avertissement. La Plus Forte.

CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : Monsieur Milord.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : les Dix Petits Nègres ; Resserre, 20 h 30 : le Marchand d'anchois ; Galerie, 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; 20 h 30 : Hôtel Jawat et de la plage.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Argent mon bel amour.

ÉDOUARD VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.

ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Azaïs.

ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : Orlamonde ; 18 h 30 : les Chants de Maldoror.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Hôtel Babel ; 22 h : le Faucon mal fait.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.

ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : la Manekine.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-67-55), 20 h 30 : Tambours dans la nuit.

FONTAINE (874-74-40), I. 20 h 15 : Vive les femmes ; II. 22 h : S. Joly.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?

GALERIE PEINTURE FRAICHE (551-00-85), 20 h 30 : Archives de la Sainte-Surveillance.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Archéologie. II. 18 h 30 : Yes peut-être ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Troubadours de Pendule. Petite salle, : Om-Saad.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : L'avantage d'être constant.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos : Petit Montparnasse, 21 h : Trois fois rien.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), 21 h : Récitations.

POCHE (548-92-97), 21 h : le Butin.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.

SALLE VALHUBERT (584-30-60), 20 h 30 : le Potier d'étain.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : le Fauteuil à bascule.

STUDIO FORTUNE, 21 h : Un mort partout, la Belle au centre.

STUDIO-THEATRE BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : Des souris et des hommes.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : Freud : 22 h : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Agir, je viens ; 20 h 30 : Lettres de guerre : 22 h : les Emigrés.

THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 22 h 30 : la Croisade ou Du sang pour l'éternité.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DU LYS (327-88-61), 22 h 30 : Intimité.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. 20 h 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise ; II. 20 h 30 : Théâtre Na Zabradli Ladislav Fialka.

THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : le Paradis sur terre.

THEATRE DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : la Ménagerie de verre.

THEATRE 13 (588-16-30), 21 h : l'Emoi d'amour.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Dylan ; Petite salle, 20 h 30 : l'Ambassade.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air : 20 h 30 : Le mal court.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Femmes d'un homme.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83), 21 h 30 : Homo Tap Dance.

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Vous descendez à la prochaine ? : 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Service non compris.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II. 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h 15 : De la fantaisie dans l'orangeade.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h : Tragédie au radar.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : P. Pellerin ; à 22 h : Ray Bonneville.

LE FANAL (233-91-17), 21 h 15 : Étoiles rouges.

LA GAGEURE (367-62-45), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave, une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.

LES LUCIOLES (526-51-64), 19 h 30 : Si j'aurais su : 20 h 45 : Mieux vaut star que jamais ; 22 h 15 : A. Gould.

PATACHON (606-90-20) 20 h 30 : Un sifflet dans la tête.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Essayez, c'est pas sorcière ; 22 h 30 : Guide des convenances 1919.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Elle voit des géants partout.

RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : le Chemin des dames ; 22 h : Hommage à J. Cocteau.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil ; 22 h 45 : Autant en emporte le banc.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : Albert.

LA TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : B. Haillant ; 22 h 30 : Claire.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : le Grand Ecart ; 20 h 30 : Si Marilyn... ; 21 h 30 : Soirées bourgeoises ; 22 h 30 : Sautons français.

La danse

A DÉJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Nai ou cristal qui songe.

CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX (271-99-17), 20 h 45 : Ballets arméniens.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : E. Schwartz.

CISP (343-19-01), 20 h 45 : Ballet Iberia.

PALAIS DES CONGRES (758-13-03), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.

THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : Triptyque, Evolutrick, Water Woman.

THEATRE PRESENT (203-02-55), 20 h 30 : Cie A. Dreyfus, D. Silhol, L. Lelong.

L'ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chacun appelle.

Les concerts

RANELAGH, 18 h 30 : P. Pierlot, F. Fernandez, D. Simpson (Haydn).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : O. De Mones, P. Heidsieck (Barber, Kodaly, Martinu) ; 21 h : A. Piechowska (Scelsi).

CENTRE BOSENDORFER, 20 h 30 : A. Gorog (Mozart, Schumann, Chopin...).

Les opérettes

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Tu as les bras trop courts pour boxer avec Dieu.

RENAISSANCE (208-21-75), 20 h 30 : le Vagabond tzigane.

Vendredi 25 mars

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : J. Beaucarne.

FORUM (297-53-47), 21 h : Tchouk Tchouk Nougah.

GYMNASE (246-79-79) : voir théâtres.

MARIGNY (256-04-41), 21 h : ThierryLe Luron.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h : Serge Reggiani.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 21 h : Holiday on ice.

PORTE DE LA MUETTE (288-46-10), 20 h 45 : les Nuits du cirque.

PORTE DE PANTIN, sous chapiteau (245-88-11), 20 h 30 : J. Clerc.

TH. DE PARIS (280-09-30), 18 h 30 :S. Jacob.

TH. DE LA PORTE ST-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Envoyez la musique.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : Josefina.

En région parisienne

ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), 14 h 30 et 20 h 30 : Andromaque (s).

BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54), 20 h 30 : Lady Macbeth au village.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.T.B. (603-60-44), 20 h 30 : la Fleur au fusil.

CHELLES, C.A.C. (421-20-36), 20 h 45 : Baden Powell.

CORBEIL-ESSONNES, C.A.C. (089-00-72), 20 h 30 : les Ames mortes.

CRETEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : J.-P. Fabre ;

GAGNY, T.M.G. A. Malraux, 21 h : Danseurs de l'Opéra de Paris.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h : la Tragédie de Coriolan.

JOINVILLE-LE-PONT, Centre J.-Prévert (885-53-41), 21 h : Wunderbach.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), 20 h 30 : Mère Courage et ses enfants.

MASSY, Centre P.-Bailliart (920-57-04), 21 h : Vocalise danse théâtre.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Combat de nègre et de chiens.

RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (749-77-22), 21 h : Brasil tropical.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59). — I : 20 h 30 : la Légende d'Agamemnon. — II : 20 h 30 : Le Saperleau. — III : 20 h 30 : Cette fois — Solo.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), 21 h : les Marches ténébreuses.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), 21 h : Lazare Dupron.

VINCENNES, M.J.C. (374-73-74), 20 h 30 : Valh et Vincent.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, L'école buissonnière, de J.-P. Le Chanois ; 19 h, Sciuscia, de V. de Sica ; 21 h, la Source, de A. Ovanessian.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Cl. Jutra : Mon oncle Antoine ; 17 h, G. Kaczender : Seuls les enfants étaient présents ; 19 h, le Jugement dernier, de V. de Sica.

Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ;Paramount-Maillot, 17e (728-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ALL BY MYSELF (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54)

L'ARCHIPEL DES AMOURS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).

L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Palace Croix-Nivert (H. Sp.), 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA BARQUE EST PLEINE (Suisse-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE BATTANT (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

BLADE RUNNER (A.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM N° 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Élysées, 8e (359-12-15).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA COLONIA PENAL. EL REALISMO SOCIALISTA. SOTELO. LA VOCATION SUSPENDUE. (Chi.), v.o. : République-Cinéma, 11e (805-51-33).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A., v. ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-18-45).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ÉCRAN MAGIQUE (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'EMPRISE (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HALLOWEEN III, LE SANG DU SORCIER (*) (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard (246-66-44).

HORREUR DANS LA VILLE (A) (*) v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

HYSTERICAL (A) (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-École, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 15e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Rialto, 18e (607-87-61).

LES ILES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'IMPOSTEUR (It., v.o.) ; Saint Germain Village, 5e (633-63-20).

JACOB LE MENTEUR (All. RDA, v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 16e (522-46-01).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).

LA MORT AUX ENCHÈRES (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MY DINNER WITH ANDRE (A., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A. v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PARTNERS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-57-55) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA PETITE BANDE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).

RAMBO (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (350-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE RUFFIAN (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-60) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

SANS RETOUR (*) (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Bastille, 12e (434-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SANS SOLEIL (Fr.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL ? (You., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

TOOTSIE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

BANZAI, film français de Claude Zidi. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DARK CRYSTAL, film américain de Jim Henson et Frank Oz, v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

GANDHI. Film britannique de Richard Attenborough. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'HOMME DANS L'OMBRE. Film américain de Jack Fisk, v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA. Film cubain de Tomas Guttierrez-Alea. V.o. : Épée-de-Bois, 5e (337-57-47)

PAULINE A LA PLAGE. Film français d'Éric Rohmer. Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (343-79-17) ; P.L.M.Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

PROSTITUTE (**). Film britannique de Tony Barnett. V.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Épée-de-Bois, 6e (337-57-47) ; Saint-André-des-arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LES SACRIFIÉS. Film français de Okacha Touita. Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio des Acacias, 17e (764-97-83) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? Film américain de Ken Finkleman. V.o. : Ciné-Beaubourg 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

UNE GIFLE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) : v.f. : Français, 3e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LES YEUX DU MAL (A., v.o.), (*) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

Les grandes reprises

ABSENCE DE MALICE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

ALLEMAGNE MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

ALLEZ COUCHER AILLEURS ! (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE BAISER DU TUEUR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-33) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

LA BÊTE (Fr.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

DEEP END (Ang., vo.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Partamount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 13e (580-18-03) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME D'A COTÉ (Fr.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA FEMME AU PORTRAIT (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Lucernaire, 6e ((544-57-34).

FRANKENSTEIN JR (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; (v.o.) Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LES FORBANS DE LA NUIT (A. v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KEY LARGO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE LAURÉAT (A.,v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Escurial, 13e (707-78-04).

LA PLUIE DU DIABLE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE PRIVÉ (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

PINOCCHIO (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

PORTIER DE NUIT (It.,vo.) (**) : Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Studio Médicis, 5e (693-25-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (V.f.) Maxéville, 9e (770-72-86).

RAGTIME (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND (Ang., v.o.) : Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, petite salle, 14e (542-67-42).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

LES SEPT SAMOURAI (Jap., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 25 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Coco-boy.
21 h 40 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romains ; adapt. Marcel Jullian, réal. F. Villiers. Avec D. Ceccaldi, C. Dauphin, J. Barney.
Sixième épisode. Paul Doumer, président de la République, a été abattu. Havercamp continue de trafiquer avec les bons du Trésor. Jallez et Jerphanion, malgré leur déception, continuent de croire en l'esprit humain face à une situation internationale qui s'aggrave. Cette grande fresque, qui mêle l'histoire et les destins individuels, est très inégale.
22 h 45 Documentaire : vous avez dit « design » ?
Émission de D. Huisman et M.A. Malfray, réal. P. Grenier.
Qu'est-ce que le style « design » ? Des formes nouvelles, un aménagement plus cohérent de l'environnement ou un simple snobisme ? Des architectes, des esthéticiens industriels, des « designer » répondent.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Médecins de nuit.
Jo Formose, de B. Gridaine. Avec A. Chateau, G. Germain, H. Czarniak, T. Doris, R. Ander...
Urgence dans la banlieue nord : Anne remet sur pied un jeune Africain victime d'une forte grippe. Bons sentiments à la pelle.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Images de la femme », sont invités : P. Darmon (Mythologie de la femme dans l'ancienne France), *A. Martin-Fugier* (la Bourgeoise), *B. Mary* (Pin-up ou la fragile indifférence), *Pichard (coauteur de* Paulette), *M. Righini* (la Passion Ginette).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Satyajit Ray) : La trilogie d'Apu (nº 2, « Aparajito »).
Film indien de S. Ray (1956), avec K. Bannerjee, P. Sen Gupta, S. Ghosal, S. Ganguli (v.o. sous-titrée. N.).
Après la mort de son père, à Benarès, Apu revient à son village avec sa mère. Adolescent, il décide de faire des études universitaires, obtient une bourse et s'en va à Calcutta.
Deuxième volet de la trilogie où se poursuit l'initiation à la vie d'un garçon pauvre. Chronique morale et sociale qui reste très indienne par le rythme, le style mais prend, aussi, une valeur universelle.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Edition spéciale actualité.
Magazine d'information d'A. Campana.
Événement politique : la Chine populaire ouvre ses archives cinématographiques, ce qui nous permet de voir un document sur la naissance d'un enfant velu, phénomène rare et considéré comme une chance là-bas. Le reportage qui suit montre l'antipape, le président-dictateur du Guatemala, M. Rios Montt, pasteur d'une secte religieuse qui tire ses ressources de Californie : une enquête de Pierre Hurel. Enfin, dernier volet : Jean-Patrick Lebel, à propos du conflit chez Citroën, retrace l'itinéraire d'un des leaders de la révolte, Akka Ghazi, ancien sous-officier de l'armée marocaine devenu militant syndical.
21 h 35 Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer : Hollywood Pin-up.
Revue de presse : Flash back ; Dossier du mois : le roman-photo ; Flash pratique.
22 h 20 Journal.
22 h 38 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.
22 h 40 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

20 h, L'architecture utopique : le Paris de l'Ivre de Pierres.
21 h 30, Black and blue.
22 h 30, Nuits magnétiques : Allusion (la mode) ; musique sud-américaine.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert (donné en la basilique Saint-Denis) : *Requiem*, de Verdi, par l'Orchestre national de France et Chœurs de Radio-France ; dir. R. Muti ; chef des chœurs : J. Jouineau ; sol. A. Tomowa-Sintow, soprano ; A. Miltcheva, mezzo ; V. Luccheti, ténor ; S. Estes, basse.
22 h 15 *La nuit sur France-Musique* : les mots de F. Xenakis ; à 23 h 5, Écrans : portrait de A. Prévin ; à 0 h 5, Musiques traditionnelles : le tango.

Samedi 26 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 15 Vision plus.
10 h 45 La séquence du spectateur.
11 h 15 La maison de TF 1 (et à 13 h 35).
13 h Journal.
15 h 40 Jeu : Ouvrez l'œil.
16 h 5 Documentaire :
Les grands explorateurs : Christophe Colomb (rediffusion).
17 h Série : La Lumière des justes.
D'après l'œuvre d'Henri Troyat, réal. Y. Andréi.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 25 Pépin Câlin.
Magazine de cinq minutes du Comité français d'éducation pour la santé sur les accidents domestiques.
18 h 30 Magazine auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas.
J.R. se prépare à affronter Sue Ellen.
21 h 25 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Adolescents des villes, adolescents des champs.
22 h 50 Etoiles et toiles : spécial Ingmar Bergman.
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand.
Autour de son dernier grand film « Fanny et Alexandre ».
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 La vérité est au fond de la marmite.
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Colorado.
14 h 50 Les jeux du stade.
Cyclisme : critérium international de la route ; volley-ball ; boxe ; tennis : tournoi de Nice.
17 h Récré A 2.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
Diamir : les envoûtés du Nanga Parbat. Réal.K. Diemberger.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Autour de M. Berger, D. Guichard, M. Darc, J. Villeret, etc.
21 h 50 Série : Une femme nommée Golda.
De H. Gast, réal. A. Gibson, avec I. Bergman, J. Davis, A. Jackson...
22 h 35 Jazz : la grande parade.
De J.-C. Averty. *Avec Stan Getz.*
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Objectif entreprise.
Émission de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche).
12 h 30 Les pieds sur terre.
Emission de la Mutualité sociale agricole.
13 h 30 Horizon.
Le magazine des armées.
14 h 30 Entrée libre.
Émission du C.N.D.P.
Dernier numéro de ce magazine qui s'arrête faute de moyens (mais il pourrait reprendre en octobre). Yves Barou, économiste, spécialiste des problèmes d'emploi et du travail ; 14 h 30, Portrait de G. Barbot, instituteur à l'école Decroly ; 14 h 50, Les trois visages du tango ; 15 h 10, L'ombre du robot ; 15 h 50, les glissements de terrain ; 16 h 15, Pierre Goldman.
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.
20 h 35 Tous ensemble : Grenoble 83 ou les chroniques stendhaliennes.
Emission de A. Charoy, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Stendhal, avec la participation de C. Villers et F. Chaumette. FR 3 Rhône-Alpes propose un programme unique sur le réseau national.
22 h 10 Journal.
22 h 28 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
22 h 30 Musi-Club.
Quatrième symphonie de G. Mahler par l'orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam sous la direction de B. Haitink.
22 h 35 Portrait d'un boxeur : Lucien Rodriguez.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : voir lundi.
8 h, Les chemins de la connaissance.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : prévention, handicaps, rééducation...
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... F. Vitoux « Fin de saison au palazzo Pedrotti ».
11 h 2, Musique : jazz et musiques, en direct de Grenoble (et à 16 h 20).
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : le Japon, traditions et modernités (Mishima corps et âme).
17 h 30, Entretiens de carême : l'engagement de la foi, par le pasteur J. Walter.
18 h, La deuxième guerre mondiale : les Francais en uniforme *dans la guerre (1940-1944).*
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, *Radio-Canada*, présente « Vivre à Washington ».
20 h, « le Sémaphore », de S. Ganzl. Avec J.-C. Drouot, B. Ballet.
22 h, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, samedi matin : œuvres de Genin, Tartini, Strauss, Mozart.
8 h 5, Avis de recherche et actualité du disque : 11 h, La tribune des critiques de disques : 12 h 35, Avis de recherche et actualité du disque (suite).
13 h 30, Tous en scène.
14 h 4, Atelier de musique : Œuvres de J. S. Bach, Martin, Danzi.
15 h 30, Dossier disque.
16 h 30, Studio concert (en direct du Studio 106 de Radio-France) « Madrigal » de Jolivet ; « Quatre pièces de Schoenberg ; « *Mots* » de *Jolas* ; « Octandre » *et* « Désert » de Varèse ; par l'Orchestre de l'Ile-de-France et le groupe vocal de France.
18 h, Le disque de la tribune.
19 h, Concours international de guitare : œuvres de Dowland, Bennett, Giuliani.
19 h 35, *Les pêcheurs de perles* : Œuvres de Stravinski, Chostakovitch.
20 h 30, Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées à Paris le 14 février 1983) : « Sonate pour violon et piano » de Schumann ; « Variations Trockene Blumen » de Schubert ; « Sonate pour violon et piano en mi bémol majeur » de Strauss ; par G. Kremer, violon et A. Schiff, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 27 MARS

– *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., est invité à l'émission « *le Grand Jury R.T.L.-le Monde* » sur R.T.L., à 18 heures 15.

– *M. Jean-Claude Gaudin*, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, est reçu au « Club de la presse », sur Europe 1, à 19 heures.

CARNET

Réceptions

– A l'occasion de la fête nationale de la République islamique du Pakistan, l'ambassadeur, M. K.A. Marker, a donné mercredi une réception.

Naissances

– *Mme Marcel BARRET,*
Elise et Pierre COMAR,
Blandine et Bernard AKNINE,
ont la joie de faire part de la naissance de leur arrière-petit-fils, petit-fils et fils,
Guillaume,
le 21 mars 1983.

– *Le docteur Hubert DELAUME* et Mme, née Marie-Madeleine PINCZON,
Laure et Cynthia, ont la joie d'annoncer la naissance de
Anne Claire,
le 21 mars 1983.
63260 Aigueperse.

– *Olivier et Anne RENAULT,*
née Planchais,
et Lætitia,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Charles,
le 20 mars 1983.
74, rue Alexandre-Guilmant,
92190 Meudon.

Décès

– Mme André Bauer,
Emmeline Bauer et Zacharie,
Anne et Paolo Cagnin, Emanuele et Luca,
Jean et Catherine *Bauer, Caroline,*
Cécile et Clémentine,
Le docteur Robert Gouverneur,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. André BAUER,

La cérémonie religieuse et l'inhumation *ont été célébrées à Cologny, le* 23 mars 1983, dans l'intimité familiale.
C.H.1222 Vesenaz,
Chemin des Princes, 16.

– Belley.
Mme Jean-Baptiste Cardot, son épouse,
Le docteur et Mme Gérard Cuby,
Le docteur et Mme le docteur Jean-*Claude Cardot,*
Le docteur et Mme le docteur Pierre Bey,
ses enfants,
Pierre, Alain, Joëlle Cuby,
Stéphane, Antoine, François Cardot,
Frédérique, Julien, Céline, Benoît Bey,
ses petits-enfants,
Mlle Yvonne Simonin, sa belle-sœur,
Les familles Bourgeois, Cuby, Jeantot, Bey, Portiglia,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort *cruelle de*

M. Jean-Baptiste CARDOT,
sous-préfet honoraire,
inspecteur général de l'équipement,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,
officier des Palmes académiques,

enlevé à leur affection après une courte maladie.
Selon son désir, les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

– *On nous prie d'annoncer le décès de*
Mme veuve Georges CHABRIER,
née Claire Gendron,
décédée le 18 mars, dans sa quatre-vingt-troisième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation à Saint-Yrieix ont eu lieu le 21 mars, dans la plus stricte intimité.
De la part de :
M. et Mme Jean Chabrier, ses enfants,
Patrick, Marc et Annette Chabrier, ses petits-enfants,
Mme Thérèse Benoit, sa sœur,
Et toute la famille.

– Champs-sur-Marne. Chelles.
Mme *Armand Lanoux*, son épouse,
Gilles et Yolande Lanoux et leur fils Bertrand,
Olivier Lanoux,
Elisabeth et David Cohen et leur fille Florence,
Philippe Tolstoï,
Ainsi que toute la famille et ses amis,
Le président et les membres de l'académie Goncourt,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Armand LANOUX,
secrétaire général
de l'académie Goncourt,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1940,
commandeur des arts et des lettres,

survenu le 23 mars 1983, en son domicile, 7, route de Malnoue, Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), à l'âge de soixante-neuf ans.
Les obsèques auront lieu le samedi 26 mars 1983, à 11 heures, au cimetière ancien de Chelles (Seine-et-Marne), où l'on se réunira.
(le Monde du 25 mars).

– La direction de la société Editions *mondiales a le regret de faire* part du décès de
M. Guy LE DIN,
directeur des ventes,
survenu le 22 mars 1983, à l'âge de *cinquante et* un ans, à Paris.

– *Hélène et Jean-Luc Machet-*Pietropaoli,
Les familles Machet, Pietropaoli, Ferrand, Amar,
ont accompagné pour son retour vers Dieu
Isabelle,
âgée de six mois, au cimetière de Limonest, dans la plus stricte intimité.
Une réunion de prières aura lieu le samedi 23 avril, à 17 h 30, à la basilique d'Ainay.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Des dons peuvent être adressés à l'INSERM, hôpital de cardiologie, Lyon.

– Son *épouse, ses enfants et petits-*enfants,
ont *la douleur de faire part du décès de*
M. Raoul RISSET,
président-fondateur
de l'Association
franc-comtoise de culture,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 23 mars 1983, en sa quatre-vingt-deuxième année.
15, avenue Droz,
25000 Besançon.

Le Bureau de l'A.F.C.C. a la tristesse *d'annoncer la mort de*
M. Raoul RISSET,
qui présida et dirigea pendant trente-six ans l'Association franc-comtoise de culture, qu'il avait créée en 1945.

– M. Louis Salle, son époux,
M. et Mme François Destouches, ses enfants,
Mlle Françoise Serph-Dumagnou, sa petite-fille,
M. et Mme Michel Desmarais, leurs enfants et petits-enfants, ses cousins,
Mme Marcelle Louradour et ses enfants, ses cousins,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis SALLE,
née Jeanne Soumy,

survenu le 19 mars 1983, à Paris, après une longue maladie, supportée courageusement.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Tulle (Corrèze), a eu lieu le jeudi 24 mars.
Cet avis tient lieu de faire-part.

35, rue Mirabeau, 75016 Paris.

Anniversaires

– 26 mars 1983.
Ce jour est le dixième anniversaire de la mort de
Jacques VIVOLI,
ingénieur E.S.E.

– Pour le premier anniversaire du retour à Dieu de
Michel VOIX,
une pensée, une prière, *sont demandées* à ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec les messes célébrées à son intention, ce 26 mars 1983.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 25 mars :

DES DÉCRETS

● Abrogeant le décret du 26 février 1982 relatif au contrat de travail à durée déterminée ;

● Relatif aux chambres régionales des comptes

● Relatif à l'organisation et au régime financier de la Bibliothèque nationale ;

● Relatif au contrat d'amélioration conclu entre l'Etat et les bailleurs de logements en application de l'article 59 de la loi du 22 juin 1982 ;

● Fixant le régime de l'autorisation des exploitations de cultures marines.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux traitements et soldes applicables à compter du 1er janvier 1983 aux emplois supérieurs de l'Etat classés hors échelle.

UNE CIRCULAIRE

● Relative aux opérations de sociétés de négoce international.



MÉDECINE

Le prix de la santé en France

(Suite de la première page.)

Les dépenses de soins dentaires ont fortement progressé (+ 19,9 % contre 13 % en 1981) et les cures thermales plus encore (29,2 %).

La maîtrise des dépenses de pharmacie paraît un peu meilleure, avec une augmentation des dépenses qui se situe néanmoins à + 16,3 % due à une augmentation en volume de la consommation pharmaceutique plus importante que celle des prix (+ 6 %).

Les dépenses de santé ont, en douze ans (1970-1982) été multipliées par 6,8, passant de 44 milliards de francs en 1970 (872 F par personne) à 286 milliards 500 millions de francs en 1982 (5 300 F par personne), soit une progression moyenne de 16,9 % l'an, constamment supérieure aux taux d'inflation et d'accroissement du budget de l'État.

Ainsi, la part des dépenses de santé dans le produit intérieur brut, qui était de 5,7 % en 1970, atteint 8,1 % en 1982 et représente pour la même année 12,4 % de la consommation finale des ménages (pour 9,4 % en 1970).

La commission constate que la France n'est pas la seule à connaître une croissance difficilement maîtrisable des dépenses médicales et que les mesures adoptées ici ou là pour les contenir *n'ont eu qu'un impact* temporaire.

« *Il semblerait*, indique-t-elle, *que les différentes mesures, de nature essentiellement régulatrice, n'ont pu s'opposer à une dynamique propre des systèmes sanitaires, tenant notamment à la rigidité des structures de soins, à l'évolution de la pratique médicale liée à l'accélération du progrès technique et à l'accroissemnt de la démographie médicale.* »

Dr. ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

99,2 % de la population émarge à la Sécurité sociale

La « *régulation* » des dépenses de santé, si elle se révèle possible, concerne pour l'essentiel la collectivité qui prend en charge 78 % de ces dépenses, dont 72 % pour la Sécurité sociale, 3,6 % pour l'aide médicale gratuite qu'assume l'État et 3,6 % également pour les mutuelles.

En 1980, les *familles n'assumaient* plus sur leurs fonds propres que 21,9 % des dépenses de santé (25,7 % en 1970) dont une faible part pour l'hospitalisation qui est remboursée à 88,2 %.

Le rôle de la collectivité est confirmé par une intéressante enquête (conduite conjointement *par les ministères de la santé et* des affaires sociales et trois or*ganismes de recherche) qui mon*tre que la quasi-totalité de la population (99,2 %) voit ses frais de santé couverts par la Sécurité sociale, alors que le quart de la population ne bénéficiait d'aucune garantie de cet ordre en 1960. Les deux tiers de ces assujettis *bénéficient* en outre d'une mutuelle.

*Les personnes qui ne bénéfi*cient d'aucune protection en cas de maladie (0,4 % de la population totale) sont pour moitié des hommes jeunes, célibataires, à la *recherche d'un emploi, et pour* moitié des femmes de plus de cinquante ans, célibataires, veuves ou divorcées sans emploi.

En outre, 0,4 % également de *la population relève de l'aide mé*dicale gratuite.

Les grèves des internes, chefs de clinique et étudiants restent fortement suivies

La grève qui ralentit considérablement, depuis le 22 mars, le fonctionnement des centres hospitalo-universitaires continue, largement suivie par les internes et les chefs de *clinique. Selon l'Assistance publi*que de Paris, environ les trois quarts des chefs de clinique et 85 % des internes suivent le mouvement.

En province, le mouvement de*meure aussi fortement suivi. D'une* manière générale, les urgences sont prises en charge et le service minimum depuis le début de la grève semble organisé sans heurts majeurs.

Les responsables du mouvement constatent eux aussi que l'action demeure massive et soulignent que les grévistes montrent quelque impatience à ouvrir les négociations. Ils souhaitent que la constitution du nouveau gouvernement permette d'aboutir rapidement à des résultats. Ils ont adressé en ce sens des lettres aux administrations de la santé, des affaires sociales, de l'éducation nationale et aux services du premier ministre.

Une réunion intersyndicale des chefs de clinique aura lieu, samedi 26 mars, les internes se réunissant pour leur part dimanche. Une manifestation nationale est prévue, mardi 29 mars, à 14 heures, devant l'Hôtel-Dieu, à Paris.

De leur côté, les étudiants en médecine continuent également leur mouvement dans l'ensemble des facultés, malgré quelques protestations surgies dans leurs rangs, notamment à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre. D'une manière générale, le mouvement *reste* très fortement suivi et s'accompagne de multiples manifestations, à Paris et en province, notamment à Reims, Tours, Strasbourg, Toulouse, Brest, Nancy, *Lille et Lyon*. A Rennes, *était pré*vue ce vendredi 25 mars après-midi une manifestation qui devait rassembler l'ensemble des étudiants de l'ouest de la France. A Reims, une *réunion* du *Comité* national inter-C.H.U. devait avoir lieu aussi ce vendredi pour décider des suites à donner au mouvement revendicatif.

● *Le conseil national de l'ordre des médecins* constate que « *l'inquiétude et les mouvements de protestation des milieux médicaux proviennent de l'imprécision persistante des mesures envisagées, qui bouleversent le cursus des études et les carrières hospitalières. La réforme des études médicales et le projet de réforme hospitalière ont besoin,* souligne-t-il *d'être rapidement amendés après que toutes les parties intéressées aient pu faire valoir leurs arguments.* » Enfin, le bureau du conseil national de l'ordre des médecins « *rappelle qu'en toutes circonstances la sécurité des malades doit être assurée* ».

● *Près d'un millier de personnes ont participé, jeudi 24 mars*, à une manifestation organisée à Paris, dans le cadre de la journée d'action des médecins spécialisés dans la rééducation fonctionnelle, soutenus par plusieurs associations d'handicapés. Cette initiative avait pour but la défense de cette spécialité, qui, selon les manifestants, est menacée par une « *modification de classement de la liste des futures spécialités qui sera mise en place avec l'application prochaine de la réforme des études médicales* ». Le cortège, où figuraient des personnes handicapées sur leurs fauteuils roulants, s'est rendu successivement au ministère de l'éducation nationale — où les *manifestants* ont trouvé porte close, — au ministère de la santé, où une délégation a été reçue pendant une heure, puis au ministère des affaires sociales.

LE CAS BARNEY CLARK

Survie, agonie, affairisme ?

Après le décès de Barney Clark (*le Monde* du 25 mars), les questions éthiques... et pratiques *posées par les conditions dans* lesquelles a eu lieu la tentative du 2 décembre 1982 de maintenir en vie ce malade condamné grâce à la pose d'une prothèse cardiaque sont une nouvelle fois relancées.

« *A-t-il vécu ou bien a-t-il agonisé pendant cent douze jours ?* », demande un avocat de Boston spécialisé dans les questions d'éthique médicale, Me George Annas.

Dans un communiqué qui souligne le courage et l'abnégation du dentiste retraité, l'équipe médicale de l'hôpital universitaire de Salt-Lake-City note que « *le cœur artificiel fonctionne bien* » et qu'à « *certains points de vue il est plus résistant qu'un cœur normal* ». La prothèse de Barney Clark — appelée Jarvik-7, du *nom du spécialiste qui l'a mise* au point — a battu 12 912 400 fois pendant 2 688 heures avant d'être débranchée.

Quant aux commanditaires du cœur artificiel de Salt-Lake-City, ils demeurent confiants, malgré la mort de Barney Clark : l'affaire sera bonne. « *Nous estimons que, pour une première implantation, le cas Barney Clark a dépassé nos espérances* », a déclaré M. Rodman Moorhead, directeur général de la société financière qui a recueilli récemment plus de 5 millions de dollars pour l'exploitation *commerciale ultérieure du cœur* de plastique et d'aluminium expérimenté sur Barney Clark. L'inventeur, qui a créé et préside la société, tout comme le gestion*naire, ont l'espoir au cœur* : les 15 millions de dollars qui seront au total indispensables pour commercialiser le procédé seront, selon eux, amortis d'ici cinq à sept ans. L'heure des gros bénéfices aura alors sonné. — M. K.

SPORTS

SPORTS ÉQUESTRES

Désillusion des cavaliers français à Genève

Après avoir fait jeu égal avec l'équipe de France durant la première manche, les cavaliers helvétiques, Walter Gabathuler *(Typhoon)*, Heidi Robbiani *(Jessica)*, Thomas Fuchs *(Swiss)* et Bruno Candrian *(Van-Gogh)*, ont gagné le prix des Nations du C.S.I.O. de Genève le 24 mars, au terme d'une seconde manche qui a permis à l'équipe d'Allemagne fédérale de revenir à la deuxième place.

De notre envoyé spécial

Genève. — La saison 1983 reprend avec le concours de saut international officiel de Suisse (22 au 26 mars) qui, dans la hiérarchie des grandes épreuves disputées en palais, occupe une place prépondérante. Huit pays — R.F.A., Suisse, Belgique, France, Autriche, Pays-Bas, Italie et Grande-Bretagne — se sont alignés au départ du Prix des Nations couru en nocturne jeudi 24 mars devant les tribunes du palais des Vernets archicombles. La France était représentée par Pierre Durand *(Jappeloup)*, Philippe Rozier *(Jiva)*, Patrick Pierre *(Flonflon)* et Michel Robert *(Idéal-de-La Haye)*.

Indépendamment des résultats *acquis* — *ils furent décevants* — la sélection donna lieu au départ à un regrettable faux pas. Christophe Cuyer, le plus doué et le plus titré des cavaliers de sa génération, s'est vu, sans préavis ni explication, écarter de l'équipe à laquelle il avait été très officiellement et très instamment prié de s'associer. Une mauvaise nouvelle en entraînant une autre, il devait apprendre que son cheval *Juniperus*, propriété des haras, lui était retiré. Du côté des instances officielles, silence et bouche cousue. On aura du mal à avaler ce manquement aux usages de la part d'un milieu qui se targue de savoir-vivre.

Voyons la piste. Le tracé du Prix des Nations comprenait treize obstacles dont un double et un triple, au total seize efforts. Sa relative facilité, pas de changement de direction notable, un nombre préférentiel de verticaux sans difficulté, ne constituait pas une sérieuse préparation aux futures coupes prévues, cette saison à l'étranger comme en France, à Longchamp en juin prochain. Les combinaisons étaient à deux foulées et seules les natures timorées — elles existent même à ce niveau — s'empêtrèrent dans leurs obstinations à vouloir « bourrer » coûte que coûte.

Les Français qui furent très en verve au départ, surmontèrent, comme à la promenade, tous les obstacles. Notre formation bouclant le premier tour avec un zéro absolu, tandis que Britanniques en selle sur des chevaux bouillonnant curieusement, finissaient, pénalisés de quatre points. Follement applaudis, les Suisses, formant un quatuor très homogène, signèrent un tour à zéro point.

Les Italiens qui furent, en des temps meilleurs, les rois de la piste, se montrèrent l'ombre d'eux-mêmes et cela malgré la présence dans leurs rangs du crack *Graziano Mancinelli*. A noter tout de même le tour plaisant de l'alezan transalpin Jasmin, lequel avec sa queue en trompette, possède un joli chic oriental.

Français et Suisses se trouvaient donc à égalité de chances à l'issue de la *première manche*. *La seconde* devait permettre aux Suisses très entreprenants sur des chevaux mis au bouton de remporter la coupe, les Français avec 12 points, devant se contenter de la *troisième place* derrière les Allemands de l'Ouest cravachant double.

ROLAND MERLIN.

BASKET-BALL. — *Pour la deuxième année consécutive, le club italien de Cantu a gagné la Coupe d'Europe des clubs champions de basket-ball en battant, de justesse, en finale l'équipe de Milan (69-68), le 24 mars à Grenoble.*

SKI ALPIN. — *L'Américaine Marti Martin-Kuntz a établi, le 24 mars, aux Arcs (Savoie), un nouveau record du monde féminin du kilomètre lancé en atteignant la vitesse de 190,375 km/h. Le précédent record était détenu par l'Anglaise Stella Sylvester avec 187,500 km/h. Au cours des mêmes épreuves, l'unijambiste suédois Olla Rylander a battu le record de sa catégorie avec 157,300 km/h, l'ancien record appartenant au Français Patrick Knass.*

TENNIS. — *Après avoir éliminé Guy Forget, le champion du monde junior, le niçois Christophe Casa a poursuivi son étonnante progression au tournoi de Nice : 484e mondial, il a battu, le 24 mars, en trois sets (5-7, 7-5, 6-4) l'Américain Jimmy Arias classé 17e mondial. Agé de vingt-six ans et deuxième série nationale (– 30) Casa, qui est sorti des qualifications pour aligner huit victoires, n'avait pas obtenu de pareils résultats depuis qu'il avait gagné l'Orange Bowl cadet il y a dix ans.*

SCIENCES

Dix-sept pays créent un organisme européen de météorologie spatiale

L'organisation européenne de météorologie par satellites (Eumetsat) est virtuellement créée. Les délégués de dix-sept pays (1), réunis du 21 au 23 mars au siège parisien de l'agence spatiale européenne (ESA) sont parvenus à un large accord, qui devrait être signé en mai prochain lors d'une conférence de plénipotentiaires (*le Monde* du 19 mars). Il prévoit le lancement de trois satellites de météorologie par Ariane en mai 1987, août 1988 et novembre 1990, ainsi que la possibilité de construire un satellite supplémentaire en cas de besoin. Ces satellites seront des versions améliorées des satellites Meteosat actuellement en service. L'objectif est de fournir un service opérationnel aux membres d'Eumetsat — et aussi de transmettre des données météorologiques à divers pays d'Afrique ou du Moyen-Orient.

La gestion de ce programme sera confiée par Eumetsat à l'ESA, et plus précisément à deux équipes de cette agence. L'une, installée à Toulouse, aura la responsabilité de la réalisation des satellites et des lancements. L'autre, à Darmstadt (R.F.A.), s'occupera de l'exploitation.

La diffficulté principale était évidemment le financement de ce programme, dont l'exécution doit commencer en juin prochain et prendre *fin en novembre 1995*. Les engagements qui viennent d'être pris par les délégués couvrent presque 85 % du financement global, et surtout chacun s'est engagé à ne pas revenir *en arrière d'ici mai.*

(1) République fédérale d'Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie. Le Luxembourg et la Yougoslavie, invités, n'avaient pas envoyé de représentant.

● *Les Soviétiques ont lancé*, mercredi 23 mars, un satellite scientifique Astron porteur d'une expérience d'astronomie ultraviolette française *portant* le nom d'U.F.T. *Il s'agit* d'un télescope de 80 centimètres de diamètre, de fabrication soviétique, sur lequel a été monté un spectromètre à haute résolution français qui *devrait* permettre à la communauté scientifique franco-soviétique de recueillir des informations sur la formation des étoiles, leur évolution, la variabilité de certaines d'entre elles, mais aussi des données sur ce que l'on appelle les noyaux actifs de galaxie. La *sonde soviétique* — une Venera modifiée — sur laquelle a été placée l'expérience décrit une orbite très elliptique (200 000 km d'apogée ; 200 km de périgée) inclinée à 51,5 degrés.

RÉGIONS

Pays de la Loire

Le nouveau maire de Nantes (R.P.R.) reconsidère les chantiers du tunnel et du tramway

Nantes. — « *Je demande un mois pour faire l'inventaire de l'héritage municipal. Après, nous trancherons en connaissance de cause sur les dossiers qui nous ont été laissés...* » Le nouveau maire de Nantes, le sé*nateur R.P.R. Michel Chauty, vient* de fixer le calendrier de travail de son équipe installée à la mairie depuis le 6 mars au soir. Il a chargé son adjoint aux travaux, l'ancien *recteur d'académie d'Amiens*, M. Loïc Sparfel, président du P.R. de Loire-Atlantique, d'animer une commission technique sur tous les chantiers en cours et de préparer des fiches d'information destinées aux nouveaux élus. Un autre ancien recteur d'académie, « remercié » lui aussi en juin 1981, M. Yves Saudray, secrétaire départemental du R.P.R., deuxième adjoint, travaille à ses côtés.

De notre correspondant

La nouvelle équipe municipale a du pain sur la planche. L'ancienne formation d'union de la gauche, dirigée par le député socialiste M. Alain Chenard, a, en effet, engagé un impressionnant programme de grands travaux. A la fois pour tenter de combler l'important retard pris depuis vingt ans par l'agglomération nantaise au niveau des grands équipements urbains — usine d'épuration des eaux, station de taitement de l'eau potable, rocades de contournement de la métropole, médiathèque — et pour prendre quelques longueurs d'avance : c'est le cas du stade de trente-cinq mille places assises dont l'ouverture est prévue en avril 1984, du tramway nantais qui doit transporter ses premiers voyageurs en septembre 1984 et d'un réseau de chauffage urbain alimenté par l'usine d'incinération des ordures ménagères. Le coût de ces opérations est impressionnant et engage les finances de la ville pour une bonne partie du nouveau mandat. La marge de manœuvre de la nouvelle municipalité est donc réduite.

Les deux opérations les plus contestées pendant la campagne électorale par la formation de Michel Chauty ont été le tramway, accusé de « *couper la ville en deux par un fleuve d'acier* » et le tunnel de Cheviré, qui permettra aux rocades de contournement de franchir la Loire en aval de Nantes. Ce dossier *technique* a pris une *dimension* politique ces dernières années à Nantes. Dès 1975, la chambre de commerce réclamait d'urgence un franchissement de la Loire et proposait un pont à péage pour aller plus vite. La gauche s'est d'abord battue contre le principe du péage, puis élue en 1977 à la mairie, elle a réussi à imposer la solution d'un tunnel qui *préserve l'environnement* en même temps que les possibilités de maintien et de développement de l'activité portuaire et de la construction navale à Nantes.

Le port et les chantiers navals Dubigeon-Normandie (cinquième chantier français) sont en effet situés en amont du site de Cheviré. L'ouvrage de franchissement doit permettre le passage des bateaux. Dans le cas d'un pont il faudrait un tirant d'air d'une cinquantaine de mètres, donc un ouvrage très haut, pas esthétique et dangereux de surcroît car placé à proximité de l'aéroport de Châteaubougon.

« Une situation aberrante »

Les syndicats du chantier Dubigeon n'ont pas attendu le délai de réflexion demandé par le nouveau maire de Nantes pour lui faire savoir par lettre ouverte que les propos qu'il avait tenus pendant sa campagne sur le tunnel de Cheviré — « *Une solution aberrante et un gouffre financier* » — les inquiétaient fort. M. Chauty leur a répondu aussitôt pour désamorcer ce début de contestation. Eludant le dilemme technique entre le pont et le tunnel, il a affirmé : « *Nous considérons comme une priorité de maintenir l'activité du port et de la construction navale. En conséquence, nous ne patronnerons pas de décision qui hypothèque l'avenir de ces deux activités prépondérantes pour Nantes.* » Son équipe le voudrait-elle qu'elle devrait, pour abandonner le tunnel au profit d'un pont, renégocier le dossier avec l'État, maître d'ouvrage de l'opération, et qui finance 55 % des 550 millions de francs de la facture du tunnel. La reconduction au ministère des transports de M. Charles Fiterman, qui *est venu, en personne, voici un peu* plus d'un an, à Nantes, officialiser l'accord, ne faciliterait sans doute pas les choses. Le chantier n'est pas encore engagé, le décret d'utilité publique est attendu pour le mois de septembre prochain et la mise en service de l'ouvrage n'était pas prévue avant la fin de 1988.

Comme les métallos de la navale, les traminots (un millier) de la Société d'économie mixte des transports (SEMITAN) *se sont in*quiétés, par une motion votée en comité d'entreprise, des réserves du nouveau maire sur le tramway : « *Cette réalisation ne peut souffrir aucun retard sans remettre en cause la politique de développement des transports en en commun à laquelle nous sommes attachés* », ont-ils écrit à l'adresse du maire. Sur le tramway, M. Chauty n'a pas encore répondu. Le chantier a sans doute atteint un point de non-retour. Sur les 600 millions de francs de ce projet — 150 millions de francs de matériel roulant et 450 millions de francs d'infrastructure — les deux tiers sont engagés. Les voitures sont en cours de fabrication. Un prototype sera livré en septembre prochain pour les premiers essais. Six kilomètres de voie seront réalisés à cette date. On pose, cette semaine-ci, les premiers rails. Les entrepreneurs qui sont venus aux nouvelles *ont reçu l'ordre de poursuivre les* travaux.

« Il nous faut aller vite »

Quand il est pressé de questions sur ce dernier dossier dont il avait fait un des points forts de sa campagne contre les « mauvais choix » de ses adversaires, le sénateur Chauty répond aujourd'hui : « *Je n'ai plus de sentiment ni d'impression de campagne, je suis maintenant aux affaires. Il nous faut aller vite sans faire une erreur. Les calendriers des travaux engagés nous conduisent à prendre des décisions rapides... On ne peut pas retarder les chantiers.* »

Si les syndicats ouvriers ont, les premiers, *manifesté* publiquement leur inquiétude, la chambre patronale du bâtiment et des travaux publics suit elle aussi de très près l'évolution de la situation. Ces entrepreneurs sont les mieux renseignés sur les intentions de la nouvelle équipe municipale. Leur chargé de mission permanent, M. Jean-Michel Le Jolivel y a un poste d'adjoint. La chambre patronale n'aimait pas l'ancien maire pour des raisons idéologiques. *Mais elle* appréciait en revanche son dynamisme de bâtisseur et ses marchés de travaux. Son souhait secret est que la nouvelle équipe, qui a toutes ses faveurs, fasse au moins aussi bien pour soutenir l'activité des travaux publics.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.





	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/sg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- **JEUNE INGENIEUR** (AM, ENI, INSA, HEI...) — Réf. VM 4197 AH
- Esso Chimie — **JEUNE INGENIEUR Grande Ecole** — Réf. VM 11507 F
- Banania - Maisons Laffitte — **FUTUR RESPONSABLE SERVICES COMPTABLES** — Réf. VM 6800 A
- **RESPONSABLE SERVICE COMPTABILITE** Matériels électroniques et informatiques — Réf. VM 25809 A
- **JEUNE ADJOINT AU DIRECTEUR SERVICES COMPTABLES** — Réf. VM 9626 K
- **JEUNE INGENIEUR RESPONSABLE DE MARCHES** Centrale, AM, ENSEM... — Réf. VM 7288 V
- Provence — **FONCTION «PERSONNEL»** — Réf. VM 4477 R
- Maroc — **RESPONSABLE SERVICES TECHNIQUES** — Réf. VM 5669 B

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

media-system

M.J.C. cherche pour contrat à durée déterminée ANIMATEUR PLEINE NATURE, PLEIN-AIR pour responsabilité maison familiale dans le Loiret. Formation et expérience souhaitées. Envoyer c.v. à M.J.C. d'Orly, rue des Hautes-Bornes, 94310 ORLY.

ÉCOLE LANGUES cherche pour section italienne **RESPONSABLE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**
Langue maternelle, expérience et créativité exigées.
Adr. C.V. : KIRON LANGUES 10, rue de la Vacquerie, 75011 Paris - T. : 348-27-04.

emplois internationaux

FRANCEVILLE, GABON Institution altogovéenne d'enseignement secondaire, collège privé, réputation établie, en voie d'expansion, recherche PROFESSEURS toutes matières et INTENDANT pour rentrée 83. Envoyer curriculum vitæ avec photo à M. LEGAL, 7, rue Nicolas Dorbelles 37100 TOURS.

emplois régionaux

LA MAISON DE L'ENFANCE « CARCE » 35170 BRUZ établissement à caractère social situé à 13 km de RENNES recherche pour le 2 MAI 1983 **UN ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ**
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé exigé. Adresser candidature et C.V. au Directeur.

COURS DE VACANCES DU 6 AU 16 AVRIL. ÉCOLE PRIVÉE recherche **PROFESSEUR FRANÇAIS-PHILO.**
Ecrire n° 68.872 Publicité ZEMOR, 3, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris, qui transmettra.

Recherche COLLABORATRICE mi-temps après-midi pour visite appartements 5e, 6e, 7e, MARNIER, 222-69-50, sur rendez-vous

DEMANDES D'EMPLOIS

CONDUCTEUR DE TRAVAUX
30 ans d'expérience Marbrerie - Taille de pierre - Voirie piétonne - Carrelage. Connaissant : Études et Méthodes - Gestion - Achats - Exécution des travaux. Recherche emploi dans ses compétences, à l'étranger de préférence.
Ecr. s/n° 7.941 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. Allem. 18 ans, parle cour. franç., angl., ch. trav. du 15/6 au 30/7. Ecr. : Silke Eldrachmer, Luderweg. 20 B Hannover Zl. R.F.A.

SPÉCIALISTE PLOMBERIE DÉPANNAGE, Paris, banlieue, possédant véhicule équipé, recherche emploi.
Ecrire sous le n° T 10.389 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte Postale 402.09 PARIS

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

MARAIS appt occupé 75 m², face square dans immeuble rénové. Prix intéressant, idéal pr placement. Tél. 266-20-30.

5e arrdt

Mº CARDINAL LEMOINE Bon imm. s/jard., calme, tt cft, séj., 2 chbres, entrée, cuis., bains. Agréablement aménagé. 67, rue du Cardinal-Lemoine. Samedi, dimanche 14/17 h.

CARDINAL LEMOINE
Bon imm. 3e ét. sur rue, séj. 1 chbre, entrée, cuis., bains, chauff. cent. individuel. PRIX INTÉRESSANT 14, rue du Cardinal-Lemoine. Sam., dim., lun. 14/17 heures.

Métro MONGE, CARDINAL-LEMOINE, R.E.R. Panthéon, lycée Henri-IV
2, RUE LAROMIGUIÈRE
construction style en livraison.
2, 3 ET 4 PIÈCES
terrasses, parkings
14 h-18 h 30, sauf mardi et dimanche. Tél. : 267-42-06.

JUSSIEU. Part. vend studio caractère, bains, w.-c., kitchenette, Tél., calme, 160.000 F, 329-05-74 ou (6) 903-62-22.

6e arrdt

30, RUE MAZARINE
LUXUEUSE RÉNOVATION de l'HOTEL DES POMPES Asc., jard., terrasse, STUDIOS, 2 P. et 3 P. de 25 à 70 m². Vis. sam. dim. 14-18 h. ou 272-40-19.

7e arrdt

RUE DE GRENELLE
dans bel imm. pptaire vend studio 25 m² occupé Loi de 48. 500-54-00.

(7e) 4, RUE SÉDILLOT
Séj., 2 chbres, Pierre de T. Impeccable 830.000 F. Vis. vendredi, samedi 15 h. à 17 h.

9e arrdt

CENTRE. Grand studio équipé, tout confort, 3e étage, bas prix vue urgence. Tél. 526-00-35.

10e arrdt

GARE DU NORD, rare gd 2 P. refait neuf, imm. caractère restauré. 210.000 F avec 21.000 F. - 347-57-07.

14e arrdt

ALÉSIA, coquet studio refait à neuf, faibles charges. 170.000. C.T.I.M. 585-57-53.

15e arrdt

Mº PTE VERSAILLES/ISSY BEAU 5 P. conft, balcon, 4e ét., asc. 699.000 F. 577-96-85.

XVe CONVENTION 2/3 P. confort, chauff. cent. gaz. Px 530.000 F. 577-96-85.

Mº CONVENTION
Bon imm., 8e ét., asc., chauff. cent., 2 pces, entrée, cuis., bains, balcon. Parking. Soleil. PRIX INTÉRESSANT 19, rue du Clos-Feuquière. Sam., dim., lundi 14/17 h.

16e arrdt

XVIe ST-DIDIER
SPLENDIDE APPT AVEC BALCON-TERRASSE gde récept. + 3 chbres, 2 bns PARFAIT ÉTAT + PARKING
ST-PIERRE 563-11-88.

Mº VICTOR HUGO
31, RUE SPONTINI dans hôtel part. grand stand., gde réception + s. à manger, 4 chambres, 2 bains, 220 m² s/rue et jardin + services. Possib. séparation petit appt. PRIX INTÉRESSANT. Sam., dim., lundi 14/17 h.

18e arrdt

RUE COYSEVOX
Imm. p. de t. 1912, 2e ét., sur rue et cour, 3 p. tt cft, chf. ind. T. 827-78-31 matin.

78-Yvelines

LE CHESNAY 138 m²
jdin 170 m², 4 ch., séj. 35 m², 3 sal. bains. 1.080.000 F. NICOLAS ET VICHER 950-04-39 et 951-19-75.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE bel immeuble XVIIIe, au 2e ét., appt en duplex à rénover 80 m² + 50 m² combles aménageables. Visite samedi 14 h-17 h, 30, RUE DE LA RÉPUBLIQUE.

92 Hauts-de-Seine

Neuilly-sur-Seine, belle studette éq. tt cft. 1er ét. s/rue. 150.000 F. T. 526-00-35.

SURESNES 130 m², 7 pièces, cuisine, 2 bains, cave, grenier, parc, soleil, calme, 5 mn gare. Tél. : 772-75-11.

94 Val-de-Marne

NOGENT-S/MARNE
RÉSIDENCE DE QUALITÉ EXCEPTIONNELLE
Pierre de taille porteuse isolation thermique et phonique « UNIQUE »
Chauffage gaz individuel
500 mètres RER et BOIS
1er - SÉJOUR + 4 CHBRES 122,60 m² + balc.-terrasse 25 m² en 2,20 m de large.
2e - SÉJOUR + 3 CHAMBRES 102 m² + balc.-terrasse 25 m² en 2,2 m de large
LIVRAISON IMMÉDIATE
DEMICHELI 873-50-22.

VINCENNES (près du bois), dans immeuble rénové 2, 3, 5 p. et duplex (2, 3 p.) refait neufs. Tél. : 266-20-60.

Province

HOSSEGOR, BORDURE PLAGE RÉSIDENCE LE POINT D'OR STUDIO - 2 et 3 P. A PART. DE 199.000 F AV/PARK. S/PLACE (58) 43-78-53. S.F.G.I. - PARIS (1) 265-41-21.

Ste-Maxime, bord mer, cuisine équipée, 2 p. 295.000. Studio 257.000. Embruns, av. Saudan (94) 96-16-95, (93) 88-16-76.

Toulouse centre. Immeuble récent, particulier vend T5 105 m² 5e étage, ascenseur, cuisine équipée, parfait état. chauffage central individuel, terrasse 30 m² sud, cellier, très calme, ensoleillé, 900.000 F. Téléphone : (61) 23-27-04.

Etranger

PENTHOUSE – MIAMI
Vue extraordinaire sur la Biscayne Bay, zone résidentielle de Brieckell. 2 chambres avec bains complets, terrasse, piscine privée. Px 1.150.000 F, crédit possible à 10 1/4 % l'an. M. L SORIANO, 111 east 85 th. st. New-York. 10.028. Tél. (201) 574-41-72, h. b.

locations non meublées offres

Paris

Mº PARMENTIER
Imm. récent, studio 36 m², gde cuis., tout conf., 1.800 F par mois + charges. Références contrôlables demandées. Ecr. au Journal qui transmettra. Ecr. s/nº 6.479 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

De part. à part. appt. living, 2 chbres, cuis. meublée, cave, park., tt cft 80 m², quartier porte Maillot, loyer mensuel 3.500 F + charges + reprise justifiée. Tél. vendredi 25/3 entre 20 h et 21 h : 380-16-34.

COLONEL-FABIEN, 3 PIÈCES, confort, ref. neuf, 3.000 ch. compr. Jeudi 24 (12-13 hres), 12, RUE JULIETTE-DODU.

19e Mº Max-Dormoy. Studio état neuf, tout confort, calme, soleil, imm. récent, 1.700 F c.c., garantie demandée. Ecr. s/nº 1.032 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

ST-BRICE-sous-FORÊT 3 et 4 pièces, résidence, tennis. 1.600 F + charges. MILAN - 261-02-85.

NANTERRE, RUE GAMBETTA, maison bourgeoise à louer, 300 m² sur 3 niveaux, restauration faite à neuf, jardin. Conviendrait à profession libérale. Bail 3-6-9, 10.000 F par mois à débattre. Tél. : 855-71-24.

IVRY-SUR-SEINE Beau studio dans résidence. Libre de suite. 1.774 F C.C. Tél. (16-26) 69-30-66.

locations non meublées demandes

Paris

Cherche 2 pièces Paris ou proche banlieue. Téléphone : 770-39-95. Agence s'abstenir.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées offres

Province

Prop. loue directement à l'année MAISON CAMPAGNARDE meublée tt cft, jardin, treille, à 6 km de la mer, près de Nice. Le matin au (93) 54-76-15.

bureaux

Ventes

Siège social
PARIS FLASH BUREAU
825-11-90.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

PARIS 19e, VIAGER occupé sur 2 têtes, 77 et 76 ans. 55 m², tt cft, balcon, étage élevé, imm. 77. Comptant + rente 2.200 F. T. 801-06-14, matin.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27, avenue de Villiers. 75017 PARIS. - 227-44-44.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

Clamart 92. Pav. 150 m², sud, 3 niv., 7 p. (2 cuis., 2 bns, 3 WC), gar., s-sol, cour. 1 050 000 F. Tél. : 642-04-36-644-96-08.

villas villas

OCCASION UNIQUE SUR LA COTE D'AZUR

A vendre directement par l'entrepreneur de construction 15 villas individuelles de tailles différentes avec vue sur mer, construites sur un terrain clos d'environ 12.000 m² dans les collines de GAIRAUT, à 2 km au-dessus de NICE. Possibilité de construction de piscines individuelles.

FACILITÉS DE PAIEMENTS

Les intéressés sont priés d'écrire à :

Société Miriam S.A.R.L., 64, boulevard Maréchal-Juin, 06800 CAGNES-SUR-MER, ou téléphoner : 93-204-143.

A VENDRE de préfér. part. à particulier 1 km mer, 10 km de LA BAULE, maison rénovée de 5 pièces 130 m² (séjour 50 m²), poutres apparent., cheminée pierre, salle d'eau + salle de bains, cave, 2 gar., dont un pour bateau, terrain 1.700 m² clôturé et planté avec bassin. Tél. : 588-37-38 après 18 h.

maisons de campagne

PÉRIGORD
MAISON DE MAITRE DÉPENDANCES - PIGEONNIER Belle vue étendue 8 ha. 750.000 F. Doc. sur demande. PROPINTER S.A B.P. 33 BERGERAC CEDEX Tél. : (53) 57-33-75.

Vds 30 km La Rochelle bourg Ste-Radegonde des Noyers MAISON ANCIENNE plain-pied : entrée, séjour, cheminée, 3 chambres, cuisine, salle d'eau, véranda, chauffage central fuel, jardin clos. 400 m². Prix : 350.000 F. Tél. : 16 (41) 51-14-44.

Part. vd INDRE, maison habit. imméd., 2 chbres, séj., cuis., débarras w.-c., chauff. élect./maz., cell., tt r.-ch. Gren. aménageable, gde grange. Jardin 630 m². 200.000 F à débattre. Tél. : 084-22-20.

25 km Saint-Tropez, 18 mer

180 hectares, 7 maisons pierre dans hameau, 400 m. altitude, 2 maisons équipées, électricité, douche faïencée, w.-c., téléphone, route goudronnée. L'ensemble 2,5 millions. Possibilité enlever partie hectares, à étudier. Tél. (66) 86-68-98 Pâques (94) 43-84, 90 Basiaux, B.P. 6, 30311 Alès Cedex.

A vdre S-O 60 km Toulouse MAISON GERSOISE rén. vue-Pyrénées, 3 ch., cuis., séj., bur., s. bns, w-c, 350.000 F. Tél. (16-62) 65-33-69 h bur. ou (16-62) 65-34-18 h rep.

MORBIHAN. Dans hameau VIEILLE FERME, 5 pièces + dépendances, jardin. Prix 450.000 F, 30' mer. Ecr. M. MORVAN, restaurant le Vieux Cèdre 87210 LE DORAT.

Part. vd MAIS. CAMPAGNE dans l'Yonne, 140 km Paris par A6, bordure forêt d'Othe. 220.000 soir (86) 62-01-59.

fermettes

Prox. DREUX, FERMETTE tt cft, 140 m², 4 ch., poutres, cheminées, dépend., 9,5 ha. Px 460.000 F. T. 955-06-61.

propriétés

CAP CABELLOU (Concarneau) vds propriété 1.600 m² boisée, isolée, 100 m des plages, avec petite maison 2 pièces + dépend. attenantes (w.-c., salle d'eau et 2 pièces aménageables). Px 380.000 F à débattre. Urgent. Tél. 16 (97) 23-90-19.

SOLOGNE
A vendre pour chasse et placements forestiers, ques territoires + ou – grands avec ou sans étangs et bâtiments. Ecr. Nº 201 018 AGENCE HAVAS B.P. 1519 45005 ORLÉANS CEDEX

Particulier vend St-Sauveur, 7 km Est Chatellerault (86) MAISON plain-pied 1978 s/terrain 940 m², surf. habit. 115 m², séj. 40 m² avec cheminée., 2 chambres, bureau, grande cuisine aménagée, lingerie, ss-sol + cave, gar. terrasse 34 m². Tout électr. G.O. et finition soignés. (3 km parc loisirs + tennis) 670.000 F. Tél. : 16 (49) 23-24-28.

SEPTEUIL. Jolie maison ancienne 6 P. avec grenier, chauffage cent. gaz, avec sa chapelle, sa mezzanine, ses bancs. PARFAIT ÉTAT s/1 700 m². Px 1.300.000 F. 577-96-85.

Bas-Berry, 40 km Châteauroux DEMEURE DE CARACTÈRE 9 pièces, chauffage central, 7 cheminées, habitable de suite, sur 8.000 m², parc 200 arbres, à visiter, px 870.000 F. Tél. : (48) 57-34-60.

Proche Montpellier 20 km mer, ville, gd cft, 280 m², 5 chbres, 2 bains, 7.000 m² parc, bassin, 1.450.000 F. T. A.G.B.M. (67) 71-29-35.

terrains

Entre le golfe de St-Tropez et le village de Gassin, terrain à bâtir dans domaine résidentiel à 10 min. des plages. 288.000 F. Crédit total possible. Tél. : 504-72-73.

A 10 km de Fréjus/St-Raphaël dans vaste domaine résidentiel, terrains à bâtir à partir de 213.246 F. Crédit total possible. Tél. : 504-72-73.

Les Hauteurs St-Jean de Cannes à 6 km de Mandelieu, terrains à bâtir de 205.500 F. Crédit total possible. Tél. : 504-72-73.

GOLF DE SAINT-NOM (78) 2 lots de 2 160 m², fac. 35 m. 450.000 F. Tél. : 749-37-91.

L'IMMOBILIER dans Le Monde du Lundi au Vendredi 296-15-01



l'agenda du Monde

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Caravanes

CARAVANE PLIANTE RIGIDE MARQUE ESTEREL Type CA 31 3/4 places poids total 700 kg. 6 000 km utilisation 10 semaines. TOTAL 17.000 F ÉTAT NEUF Tél. 082-05-92. Après 19 h.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.46 + 113, av. Parmentier Paris 11e

Cours

« Apprenez l'anglais avec « English Heritage Courses », dès mai, hébergement dans un hôtel dans le centre de Londres, repas et cours d'enseignement. Tout compris, 2 semaines 1800 F 4 semaines 3300 F. Contact : Heritage hotel, 47/48 Leinster Gardens, London W2.

Séjours Windsor – Maidenhead. Accueil familial. Cours d'anglais. Excursions. Été. Tél. : 988-42-41.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant une collection suivie de papiers japonais de 1re qualité
A PARTIR DE 160 F le rouleau (7,80 × 0,91 m)
Grand choix de coloris et de pailles
Magasin d'exposition : CAP, 37, rue de Citeaux, 74012 Paris, 307-24-01.
Vente par correspondance.
Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté ENQUETES - FILATURES 121, r. St-Lazare, Paris 8e Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Généalogie

Effectue rech. ad. mairies ou autres. Tarifs à convenir. Devis préalable. Clément, B. P. 23, 13262 Marseille Cedex 7.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis par artisan, facteur DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE Téléphone : 840-89-52.

PIANOS LABROSSE
GDE QUINZAINE DU PIANO 10, rue Vivienne, Paris (2e) SOLDE DE PIANOS Etat neuf grandes marques.

A vendre orgue portatif YAMAHA Portasound PC 100 avec neuf livrets de playcard et adaptateur secteur 2.700 F. Téléphone : 645-55-65

Mode

MILO CAYATTE
Nº 1 du COSTUME
HAUT DE GAMME direct usines à prix réduits. avenue de Villiers 17e.

Centre spécialisé dans **VÊTEMENTS CUIRS** femmes et hommes Magnifiques blousons cuir à partir de 790 F. Les 2 Oursons, 106, boul. de Grenelle, 15e – Tél. 575-10-77.

Particuliers (offres)

Vends Encyclopédie Clartés; 24 vol. reliés rouge, t. b. état. M. à jour feuil. mobiles jus. déc. 1981. Px : 1000 F (4800 F neuve). Mme Saint-George, Tél : 725-22-54 (dom) ; 959-39-98 (h. bur.).

Photo

Cause déménagement, vends agrandisseur Vivitar VI, tête couleur, objectif Nikkor, table-tiroir, sécheuse-glaceuse, margeurs, pendule murale, compte-pause, bidons 10 et 5 litres, etc. Téléphone : 858-85-81. Prix très intéressant.

Psychanalyse

CURE DE PSYCHANALYSE radicalement nouvelle en un minimum de temps et par vous-même. Tél. : 766-46-90.

Psychanalyste d'orientation reichienne analyse caractérielle Téléphone : 245-31-80.

Sanitaires

SI VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie. Venez voir : SANITOR 21, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris. OUVERT LE SAMEDI. Tél. : 222-44-44.

Vacances Tourisme Loisirs

AVEYRON
SÉVÉRAC-L'ÉGLISE à louer App. dans pavillon tt. confort entouré de verdure, calme. pêche juin, juillet, août, sept. Tél. 65/69-61-16, après 20 h.

Éch. ch. 84 Olymp Los Angeles chbre 2 pers. juil. 83 Paris. Ecr. E. Thron, 2049 Broomfirth Westlake V. CA 91361 USA.

RÉGION PORTO-VECCHIO CORSE Locations estivales bungalow, villa standing. (95) 71-46-08.

Au cœur du vignoble de Cahors Un « Chez soi à la campagne » « PAQUES EN QUERCY » Hôtel-Motel, Studio, plusieurs formules : forfait spécial 1/2 pension. Exemple : 2 jours : 500 F pour 2 pers. et dégressif après 2 jours. Rens. : J.-P. LEMOZIT. RELAIS DES CHAMPS 46140 CAILLAC à 10 km de CAHORS. Tél. (65) 30-92-35 30-91-65.

Rech. dans Gers ou Gascogne, grande maison, tout confort avec jardin, 5 chambres.

SUR LA PÉRIODE DU : 16 au 31 juillet 83 ou éventuellement du 1er au 31 juillet. Pour cadre Régie Renault. Écrire : M. Christian Coville 9, rue de l'Industrie 92400 COURBEVOIE

Paris

Dame suisse cherche chambre avec ou sans petit déj. pour visite de 2 à 4 semaines situation centrale, asc. préféré. Ecr. s/nº 1041 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

A LOUER Roquebrune Cap-Martin - Côte d'Azur Appartement 4 pièces tout confort + grande terrasse. Très calme dans site merveilleux de bord de mer.
Du 16 au 30 avril
1er au 7 mai
1er au 30 juin
Renseignements : téléphoner au (16) 81-94-50-12.

Vidéo

FORMIDABLE
Jeux vidéo ATARI et MATTEL. Les dernières cassettes aux plus bas prix CHEZ
CAMÉRA 7
7, rue Lafayette, 75009 PARIS - 878-37-25.

Séminaire

Association loue SALLES très accueillantes sur jardin, 10 à 35 m², face Notre-Dame (5e), pour cours, séminaires d'entreprise, bureau, etc. Au mois ou à la journée. Tél. : 326-33-80.

Stock achat

ACHÈTE COMPTANT
LOTS IMPORTANTS de tous produits de Grande Consommation
PROMO FLASH
Tél. : 259-55-40 poste 69.

Soins de beauté

Rose de mai
PARF. GRANDES MARQUES
– 20 %
7, boulevard Haussmann, 75009 Paris, Mº Richelieu-Drouot ou Chaussée-d'Antin, Téléphone : 770-04-14.

Teinturiers

HOMES D'AFFAIRES ! Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11 bis, r. de Surène, 75008 PARIS. Téléphone : 265-12-28.

Troisième âge

LES CAMÉLIAS près Paris retraite grand confort. 77320 Jouy-s/Morin - (6) 404-05-75.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

2 CV Club, nov. 80, mod. 81. 28.000 km, 2 pneus neufs. 18.500 F. Tél. 890-88-46 apr. 17 h.

divers

CONCESSIONNAIRE
ROVER – JAGUAR
RANGE ROVER T.V.A. 18.60 % Non immatriculé, NEUF. 3.000 km – REMISE 10 %
NOS JAGUARS
5,3, 80 noire .... 99 000 F
4,2, 1983 .... 177 000 F
4,2, 80, bleue ..... 90 000 F
DAIMLER 4,2, 1980 bordeaux .... 110 000 F
NOS ROVERS
2000 S 83, blanc .... 74 000 F
2,4 lit. D. Turbo, SDL 83, gris mét .... 96 000 F
Téléphone (6) 422-31-88.

OFFRE EXCEPTIONNELLE
PARIS SUD SERVICE Concessionnaire DATSUN, 83, avenue Aristide-Briand, 92120 Montrouge, téléphone : 655-71-24, propose :
– un taux préférentiel
– un crédit total
– première échéance à 90 jours
sur 80 voit. nves disponibles.
Offre limitée au 5 avril 1983.

INFORMATIONS « SERVICES »

AUTOMOBILE

UN NOUVEAU MODÈLE CHEZ RENAULT

La R11 et son laboratoire électronique

Début avril, un nouveau modèle Renault sera distribué en France et dans une partie de l'Europe en attendant qu'une montée en cadence suffisante sur les chaînes permette de fournir les autres marchés. Il s'agit des Renault 11, des voitures à deux volumes, c'est-à-dire que le coffre est intégré au compartiment passagers et conducteur. Elles seront disponibles en onze versions, à trois ou cinq portes, et viennent de partager la vedette au Salon de Genève avec les 205 de Peugeot et les UNO de Fiat.

Traction avant, roues indépendantes, moteur de 1 108 cm^3 ou de 1 397 cm^3 avec des puissances effectives qui vont de 48 ch à 72 ch, et des boîtes à quatre et cinq rapports ou automatiques, ces *Renault 11* sont, en fait, la version sans coffre indépendant des Renault 9. A ceux qui s'interrogent sur la présence de ce modèle nouveau dans une gamme de voiture déjà très étalée, la Régie répond qu'il s'agit, pour la marque, d'élargir le choix de sa clientèle. En fait, les Renault 11 vont remplacer les différents modèles des Renault 14 qui *n'ont pas connu dans* le grand public l'accueil espéré.

Très inspirées de l'avant par le capot et *la calandre quatre phares* de l'Alliance (version américaine de la Renault 9) et reprenant, pour l'arrière, la *grande surface vitrée* de la Fuego, moins inclinée toutefois, les Renault 11 apparaissent esthétiquement moins cohérentes que les modèles qui leur ont prêté leur lignée.

A la conduite, en revanche, on retrouve les qualités des Renault 9 accrochées à la route. Elle pêchent un peu, comme pour les Renault 9 d'ailleurs, par une puissance moteur volontairement limitée. Les consommations sont très raisonnables pour *une voiture de ce gabarit* (de 5,5 litres à 8,2 litres aux 100 kilomètres selon les modèles et les vitesses utilisés), ce qui explique l'effort porté par Renault dans le choix des diverses motorisations.

D'autre part, un effort a été fait sur la présentation des différents appareils de mesure et l'on note un souci d'insonorisation méritoire.

Cela dit, les Renault 11 ne soulèvent pas l'enthousiasme que peuvent parfois inspirer de nouveaux modèles de voitures, telles par exemple les 205 que Peugeot vient de lancer sur le marché.

La Régie s'est-elle fait la même réflexion ? Toujours est-il que l'accent va être mis chez Renault sur les modèles du tout haut de gamme (TSE et automatique) en ce qu'ils comportent un maximum d'appareillage électronique faisant d'eux de véritables laboratoires. Cette réalisation comporte un cadran à affichage digital, un *synthétiseur de parole* et *une chaîne* haute fidélité avec six haut-parleurs. Le cadran affiche, spontanément ou par appel du conducteur, les données essentielles que réclame la conduite d'une automobile. C'est la traduction pratique et en série de l'ordinateur de bord mis au point il y a quelques années sur des voitures de petite série. Le synthétiseur *annonce* à la voix les *ennuis* que peut connaître le véhicule en cours de circulation. La chaîne, quant à elle, peut se régler tant au tableau de bord que par un satellite fixé à portée de la main droite du conducteur.

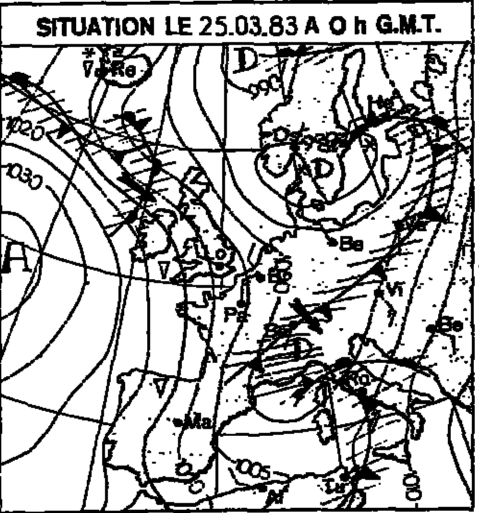
Ces innovations proposées déjà sur la 505 turbo de Peugeot, mais à moindre échelle, ou sur certains modèles haut de gamme de British Leyland *préfigurent-elles l'avenir* de la conduite automobile ? Renault pense que oui et les R 11 sont la première manifestation des services que peut rendre l'électronique en dehors de tout ce qu'on peut cacher encore sous un capot mais qui a déjà pris une place de choix depuis des années, de l'allumage à la carburation.

CLAUDE LAMOTTE.

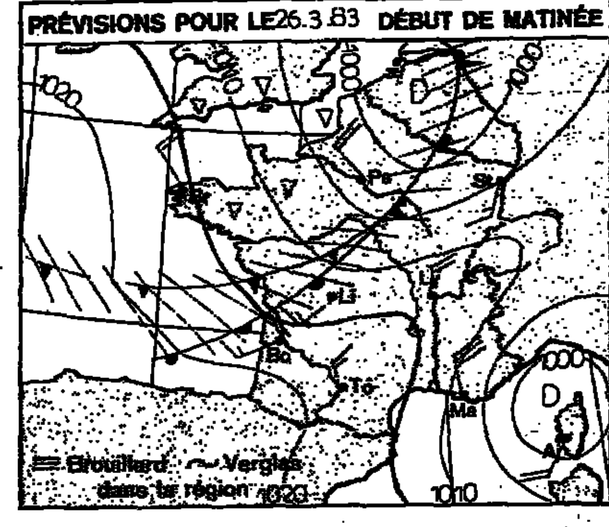
Les mots croisés se trouvent page 21.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25.03.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 26.3.83 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le vendredi 25 mars à 0 heure et le samedi 26 mars à minuit.

Après le passage d'une perturbation d'activité modérée, la France sera envahie *par de* l'air instable et frais.

Samedi, au lever du jour, une bande pluvieuse s'étendra des Pays de Loire et des Charentes au Nord-Est. Il fera beau mais un peu froid (gelées blanches) sur la moitié Sud-Est du pays.

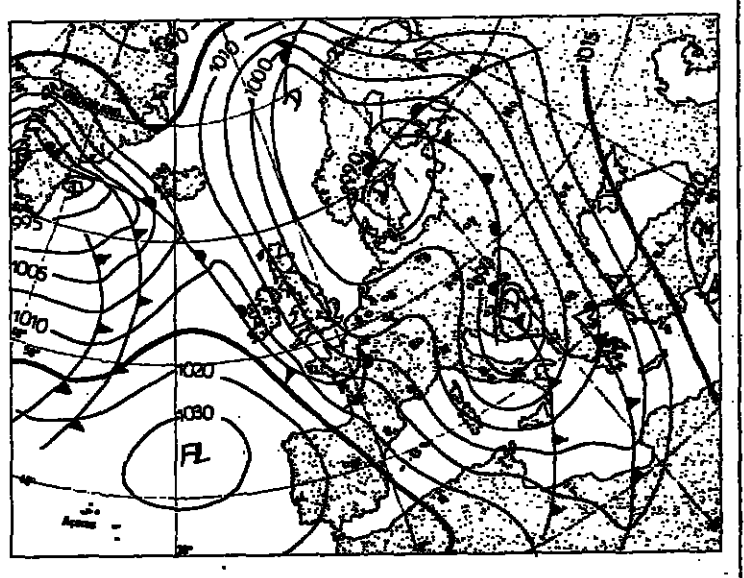
Au cours de la journée, la bande pluvieuse traversera le pays vers le Sud-Est. Elle sera suivie en toutes régions d'un temps très instable avec des giboulées (neige en montagne).

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 mars ; le second le minimum de la nuit du 24 mars au 25 mars) :

Ajaccio, 14 et 13 degrés ; Biarritz, 11 et 5 ; Bordeaux, 12 et 3 ; Bourges, 11 et 1 ; Brest, 8 et 3 ; Caen, 8 et 2 ; Cherbourg, 8 et 4 ; Clermont-Ferrand, 11 et 1 ; Dijon, 11 et 2 ; Grenoble, 17 et 2 ; Lille, 7 et 0 ; Lyon, 15 et 2 ; Marseille-*Marignane, 12 et 8* ; Nancy, *10 et 2* ; Nantes, 13 et 1 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 10 ; Paris-Le Bourget, 10 et 1 ; Pau, 12 et 4 ; Perpignan, 13 et 7 ; Rennes, 9 et 0 ; Strasbourg, 13 et 1 ; Tours, 11 et 1 ; Toulouse, 13 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 21 degrés ; Amsterdam, 8 et 2 ; Athènes, 19 et 13 ; Berlin, 13 et 3 ; Bonn, 10 et 2 ; Bruxelles, 8 et 1 ; Le Caire, 24 et 11 : îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 8 et 1 ; Dakar, 27 et 23 ; Djerba, 30 et 17 ; Genève, 17 et 5 ; Jérusalem, *16 et* 4 ; Lisbonne, *15 et* 8 ; Londres, 7 et 0 ; Luxembourg, 9 et 0 ; Madrid, 17 et 3 ; Moscou, 4 et 0 ; Nairobi, 30 et 18 ; New-York, 4 et −2 ; Palma-de-Majorque, 17 et 8 ; Rome, 17 et 14 ; Stockholm, 4 et 0 ; Tozeur, 33 et 18 ; Tunis, 24 et 12.

PRÉVISIONS POUR LE 26 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Prévisions pour la journée du dimanche 27

La majeure partie de la France reste sous l'influence de masses d'air froid venues de la mer de Norvège. Une nouvelle perturbation pluvieuse traversera le pays dimanche.

On observera un temps froid avec éclaircies aux premières heures de la matinée (gelées locales) sur le Centre, le Nord-Est, l'Est et le Midi. Puis le ciel se couvrira partout avec pluies et vents. Les précipitations seront plus marquées dans le Nord-Ouest, l'Ouest et *sur* les régions méridionales. Il neigera en montagne.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 24 mars 1983, dans les principales stations françaises, telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur *automatique* au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 115-350 ; Les Arcs : 90-190 ; Arêches-Beaufort : 70-310 ; Auris-en-Oisans : 20-90 ; Autrans : 10-100 ; Avoriaz : 20-180 ; Bellecombe : 20-80 ; Bonneval-sur-Arc : 90-320 ; Carroz-d'Araches : 10-200 ; Chamonix : 20-230 ; Chamrousse : 20-80 ; La Chapelle *d'Abondance : 10-60 ; Châtel : 35-*220 ; Collet d'Allevard : 30-80 ; La Clusaz : 25-160 ; Combloux : 25-160 ; Les Contamines-Montjoie : 5-140 ; Courchevel : 100-170 ; Crest-Voland : 45-145 ; Les Deux-Alpes : 40-400 ; Flumet : 50-100 ; Les Gets : 30-130 ; Le Grand-Bornand : 40-150 ; Les Houches : 5-30 ; Les Sept-Laux : 25-100 ; Megève : 15-135 ; Les Menuires : 67-170 ; Méribel : 30-170 ; Morzine-Avoriaz : 5-190 ; *Peisey-Nancroix : 15-150 ; La Grande-*Plagne : 140-250 ; Pralognan-La Vanoise : 60-110 ; Saint-François Longchamp : 30-120 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 30-120 ; Samoens : 80-220 ; Thollon-lès-Memises : 50-85 ; Tignes : 110-200 ; Val-Cenis : 20-110 ; Val-d'Isère : 100-200 ; Valloire : 10-130 ; Valmorel : 60-160 ; Val Thorens : 80-180 ; Villard-de-Lans : 30-130.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 60-160 ; Auron : 30-100 ; La Foux-d'Allos : 30-160 ; Isola 2000 : 130-180 ; Montgenèvre : 80-140 ; Orcières-Merlette : 15-130 ; Les Orres : 20-150 ; Pra-Loup : 10-130 ; Risoul-1850 : 60-110 ; Le Sauze : 10-140 ; Serre-Chevalier : 20-140 : Super-Dévoluy : 30-230 ; Vars : 30-120.

PYRÉNÉES

Les Agules : 0-60 ; Les Angles : 20-60 ; Ax-les-Thermes : 0-80 ; Cauterets-Lys : 100-340 ; Gourette : 5-260 ; La Mongie : 45-145 ; Saint-Lary-Soulan : 10-90.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 20-75 ; Super-Besse : 5-70 ; Super-Lioran : 10-50.

JURA

Metabief : 0-40 ; Les Rousses : 20-80.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office *national* autrichien du *tourisme*, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

LOTO

TIRAGE N°12 DU 23 MARS 1983

11 22 23 26 32 34

NUMERO COMPLEMENTAIRE 17

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	15	909 720,60 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	115	59 329,60 F
5 BONS NUMEROS	4 702	4 353,10 F
4 BONS NUMEROS	238 561	85,80 F
3 BONS NUMEROS	3 372 456	8,70 F

PROCHAIN TIRAGE LE 30 MARS 1983

VALIDATION JUSQU'AU 29 MARS 1983 APRES-MIDI

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 27 MARS

« Les automates de Jacques Damiot », 14 h 30, 12, rue du Centre, à Neuilly, autobus 43 (Approche de l'art).

« Hôtel du Châtelet », 15 heures, 127, *rue de Grenelle* (Art et promenade).

« Musée de Cluny », 10 h 30, entrée (ARS).

« Val de Grâce », 15 h 30, 1, place Laveran, Mme Camus.

« Services secrets 1939-1945 », 15 heures, métro Invalides, M. Czarny.

« Salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli, Mme Barbier.

« École militaire », 15 heures, métro École-Militaire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« *Le Sénat* », *15 heures*, 26, rue de Vaugirard, Mme Ferrand.

« Moulins du Vieux Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Maison des Frères Saint-Jean-de-Dieu », 14 h 30, 19, rue Oudinot (La France et son passé).

« Quartier Saint-Jacques », 15 heures, 65, boulevard Arago, Mme Hager.

« Hôtel Camondo », 15 heures, 63, rue Monceau, Mme Hauller.

« Ile Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie, M. Jaslet.

« Basilique Saint-Denis », 14 h 30, portail central (Lutèce visites).

« Hôtel de Païva », 9 h 30, 25, avenue des Champs-Élysées (Paris et son histoire).

« Vieux village Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, métro Saint-Germain (Résurrection du passé).

« Les Catacombes », 10 heures, 2 bis, place Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

« Synagogues rue des Rosiers, couvent des *Blancs-Manteaux* », *16 heures*, 3, rue Malher (Le Vieux Paris).

« Palais-Royal », 15 heures, entrée (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

Dimanche 27 mars

14 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, H. Brumfeld : « La Norvège, la Finlande, la Suède » et 16 h 30, « Israël, les kibboutzim, les moshavim, la femme israélienne », diapositives (Rencontre des peuples).

15 heures, 163, rue Saint-Honoré, M. Jodin : « Le christianisme initiatique » (Natya).

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, G. Juramie : « La tragédie de Mme Roland, 1754-1793 » (Les artisans de l'esprit).

LE DIMANCHE 27 MARS

L'heure d'été

L'heure d'été entrera en vigueur le dimanche 27 mars. A 2 heures du matin, ce jour-là, les montres et pendules devront être avancées d'une heure. Il sera alors 3 heures.

Le Monde

économie

COMMERCE EXTÉRIEUR

POUR SE PROTÉGER

Un pays membre de la C.E.E. a besoin de la « couverture » communautaire

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *« En cas de crise soudaine dans la balance des paiements »*, un État membre de la C.E.E. peut prendre *« les mesures de sauvegarde nécessaires »*. L'article 109 du traité de Rome permet à un gouvernement d'arrêter des dispositions exceptionnelles à la condition qu'elles apportent *« le minimum de perturbations dans le fonctionnement du Marché commun »*.

Les actions décidées doivent être communiquées au plus tard le jour de leur entrée en vigueur aux autres pays membres et à la Commission européenne. C'est sur cette base que l'Italie a eu recours par trois fois — en 1974, en 1976 et en 1981 — à la pratique des dépôts obligatoires — allant de 30 % à 50 % de la valeur des marchandises — pour les importations.

Dans le cas où les décisions nationales sont jugées inappropriées, le conseil des ministres de la C.E.E., après avis de la commission, *« peut décider que l'État intéressé doit modifier, suspendre ou supprimer les mesures de sauvegarde »*. Il appartient alors à la Commission de proposer les actions adéquates pour répondre à la situation. Le conseil des ministres peut alors accorder un *« concours mutuel »* à l'État membre en difficulté (article 108). Il se traduit par l'octroi d'aides financières assorties de conditions au plan de la politique économique suivie par le pays concerné. Aujourd'hui, elles peuvent prendre la forme de crédits prévus par le système monétaire européen (S.M.E.) ou de *« facilités pétrolières »* qui permettent à la Communauté d'emprunter sur le marché des capitaux jusqu'à concurrence de 6 milliards d'ECU (un ECU = 6,79 F). Apparemment, c'est cette dernière possibilité dont a fait état M. Delors au cours de la négociation monétaire du 21 mars.

L'article 108 du traité de Rome prévoit en outre que dans le cas où le type d'opération s'avérerait insuffisant la Commission a la faculté d'autoriser des mesures de sauvegarde pour une période déterminée pouvant aller dans le sens par exemple d'un contingentement des importations et du renforcement du contrôle des changes. Après mai 1968, la France avait essentiellement axé la défense de sa monnaie en utilisant cette dernière disposition (article 104).

Dans tous les cas, donc, l'État membre a besoin d'une *« couverture communautaire »* pour entreprendre une action exceptionnelle: Vis-à-vis de l'extérieur, c'est-à-dire des partenaires du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), ce n'est pas le pays se mettant en *« congé »* de la Communauté qui est en cause, mais la C.E.E. On l'a bien vu dans la décision récente de la France de limiter ses importations de montres à quartz en provenance de Hongkong. La Commission a finalement donné sa caution à l'initiative française et, de ce fait, la charge de plaider le dossier devant le GATT lui est revenue.

Les règles de l'Organisation de Genève permettent de prendre des mesures de sauvegarde dans le but d'améliorer la balance des paiements (article 12) et de freiner un accroissement trop brutal des importations (article 19). Pour ce dernier type d'action, l'État bénéficiaire doit consentir, en contrepartie de la protection commerciale pour un ou plusieurs produits, des compensations au pays fournisseur sur d'autres marchandises.

MARCEL SCOTTO.

Japon

L'ACCÈS DES PRODUITS ÉTRANGERS DEVRAIT ÊTRE FACILITÉ

Le gouvernement japonais va soumettre prochainement à la Diète un ensemble de textes destinés à faciliter l'accès des produits étrangers sur le marché, a indiqué, vendredi, le quotidien *Asahi Shimbun*.

Ces mesures, qui seront annoncées samedi, visent à modifier les normes industrielles pour les rapprocher des normes internationales, et les processus d'homologation de certains biens manufacturés.

Conformément à une décision prise le 13 janvier par les autorités, une trentaine de lois ont été « passées au crible » par un comité interministériel spécial de liaison et de coordination coiffé par le porte-parole du gouvernement, M. Masaharu Gotoda. Cette étude systématique a conclu à la nécessité de réviser dix-sept lois pour faciliter l'entrée des produits étrangers sur le marché japonais, précise l'*Asahi Shimbun*.

Les modifications proposées aux dix-sept lois seront discutées soit individuellement, soit en bloc, et il n'est pas exclu qu'elles soient adoptées par les deux Chambres avant la fin de la présente session, soit le 26 mai, auquel cas elles prendraient effet immédiatement. Toutefois, elles devront être accompagnées des décisions et règlements administratifs venant des cinq ministères concernés (santé, agriculture, MITI, transprorts et travail).

ÉTRANGER

LE VENEZUELA A DEMANDÉ UN MORATOIRE POUR LE REMBOURSEMENT DE LA MOITIÉ DE SA DETTE EXTÉRIEURE A COURT TERME

Caracas (*A.F.P.*). — Le Venezuela a demandé un moratoire de quatre-vingt-dix jours pour le remboursement de près de la moitié de sa dette extérieure à court terme, apprend-on jeudi dans les milieux financiers de Caracas.

La dette à court terme du Venezuela — 10 milliards de dollars — est en cours de renégociation par le ministre des finances, M. Arturo Sosa, qui était la semaine dernière à New-York, où il a rencontré des représentants des grandes banques internationales.

Le moratoire demandé par le Venezuela concerne, selon des sources informées, 4 à 5 milliards de la dette totale à court terme.

La chute des prix des exportations vénézuéliennes de pétrole et la fuite des devises, qui a atteint 6 milliards de dollars au cours des six derniers mois, ont conduit le gouvernement à instituer, le 28 février dernier, un contrôle des changes assorti de la fluctuation du bolivar.

● **Le nombre des chômeurs en R.F.A.** devrait enregistrer une baisse de cent mille personnes en mars, par rapport à février, apprenait-on le 24 mars dans les milieux proches de l'Office fédéral du travail. Le mois dernier, 2,53 millions d'Allemands étaient sans emploi.

Toutefois, par rapport à mars 1982, le nombre des chômeurs devrait augmenter de 35 %, passant de 1,8 million à environ 2,43 millions.

En Grande-Bretagne

LA BALANCE COURANTE A DE NOUVEAU ÉTÉ EXCÉDENTAIRE EN FÉVRIER

Londres (*A.F.P.*). — La balance des paiements courants de la Grande-Bretagne est redevenue créditrice en février avec un excédent de 42 millions de livres, après avoir accusé un déficit de 311 millions de livres en janvier. Pour les deux premiers mois de 1983, elle reste donc en déficit de 269 millions, à comparer avec un excédent de 264 millions pendant la période correspondante de 1982.

Le redressement de février est dû pour une bonne part à la balance pétrolière, qui a enregistré un excédent de 604 millions de livres contre 510 millions en janvier. Ce résultat, dépassé une seule fois jusqu'à présent, résulte toutefois en partie de la baisse de la livre qui a gonflé la valeur en sterling des exportations, les contrats étant conclus en dollars, et aussi d'une diminution des importations de brut lourd dans l'attente de la baisse des prix. Les exportations de pétrole ont atteint en février 906 millions de livres (contre 1 021 millions en janvier), tandis que les importations se situaient à 302 millions (contre 511 millions).

L'excédent de la balance courante a été obtenu grâce à un surplus de 180 millions de livres des opérations invisibles, qui a comblé le déficit commercial de 138 millions (491 millions en janvier). Les importations ont atteint 5 030 millions et les exportations 4 892 millions (contre 5 076 et 4 585 millions respectivement en janvier).

LOGEMENT

La situation du bâtiment et des travaux publics ne cesse de se dégrader

En janvier, l'activité des entreprises du bâtiment a baissé de 0,9 % par rapport à janvier 1982, mais sur les trois derniers mois connus (novembre et décembre 1982, janvier 1983) la baisse par rapport à la même période de l'année précédente atteint 8,3 % et cette baisse touche le second œuvre (− 8,4 %) autant que le gros œuvre (− 8,1 %). Ces chiffres, établis par la Fédération nationale du bâtiment (F.N.B.) à partir du nombre d'heures travaillées, révèlent que sur l'ensemble de l'année 1982 la baisse a été de 8,6 % par rapport à 1981.

Le nombre des cessations d'activité d'entreprises, qui avait augmenté de 0,7 % au cours de l'année 1982, s'est accru de 5,9 % au cours des cinq derniers mois connus.

Du côté des travaux publics, la situation est tout aussi préoccupante, avec une perte de 15 000 emplois au cours de l'année 1982 et de 3 000 pour le seul mois de janvier 1983, *« malgré la première tranche du Fonds spécial des grands travaux, qui n'a pu infléchir le rythme de dégradation de l'emploi »*, indique la Fédération nationale des travaux publics (F.N.T.P.).

Sur les 220 000 ouvriers qu'emploient les travaux publics (sur 295 000 personnes en tout), la main d'œuvre étrangère représente 23 % des effectifs contre 37 % en 1974, les deux tiers de ces travailleurs immigrés vivant en France avec leur famille. Enfin, note la F.N.T.P., on compte dans la profession 40 000 jeunes Français de moins de vingt-cinq ans.

A partir du 1er juin

LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES OFFICES D'H.L.M. COMPTERONT TROIS REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES

Les conseils d'administration des offices d'H.L.M., qui avaient connu en 1978 le retour de deux représentants des locataires, en compteront trois à partir du 1er juin prochain. Un nouveau décret, paru au *Journal officiel* du 24 mars, redéfinit en effet la composition de ces conseils d'administration, où la responsabilité des élus locaux se trouve renforcée par rapport aux pouvoirs des représentants nommés par les commissaires de la République.

On trouvera donc dans les nouveaux conseils quinze membres au lieu de vingt : cinq membres désignés par la commune ou par le conseil général ; cinq membres désignés par le commissaire de la République, dont un représentant de l'union des associations familiales ; trois membres élus par les locataires ; un membre désigné par le conseil d'administration de la Caisse d'allocation familiale du département ou de la région ; un membre désigné par les organismes collecteurs du 1 % patronal du département.

L'AMÉLIORATION DES AIDES A L'ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ

La nécessité d'une réforme du financement du logement en accession à la propriété constitue la toile de fond des travaux de nombreux groupements professionnels, publics ou privés.

C'est ainsi que les sociétés coopératives d'H.L.M., qui ont tenu leur assemblée générale à Paris jeudi 24 mars, regrettent que les aides de l'État soient plus particulièrement orientées vers les logements neufs et plaident pour qu'une aide financière soit accordée lors de la première opération d'accession à la propriété.

Quant aux membres du syndicat des constructeurs de maisons individuelles, dont l'assemblée générale annuelle se tenait au même moment dans la capitale, ils sont inquiets de la baisse du nombre des mises en chantier, et réclament la suppression de l'apport personnel pour la première acquisition pour les ménages de moins de trente-cinq ans, l'octroi de prêts aidés à l'accession à la propriété (PAP) pour l'achat de terrain, l'allongement de la durée des prêts sociaux et la possibilité d'utiliser le prêt d'épargne-logement pour le financement du terrain où doit être construite la résidence principale.

AFFAIRES

LA RESTRUCTURATION DE LA CHIMIE FRANÇAISE

Dans l'attente d'un financement

Le plan destiné à financer le rachat et la remise sur pied de l'activité chimique de PUK est-il effectivement bouclé, comme M. Chevènement l'assurait quelques jours avant de quitter le ministère de la recherche et de l'industrie ? On peut se poser la question. S'il est désormais pratiquement acquis que l'État français fera son affaire de la dette de P.C.U.K. (Produits chimiques Ugine Kuhlmann), toujours juridiquement filiale de P.U.K., dont le montant cumulé atteint la somme de 3 milliards de francs, aucune mesure n'a semble-t-il encore été arrêtée pour financer cette restructuration.

Clé de la transmission des actifs de PUK à leurs acquéreurs (Elf-Aquitaine, Rhône-Poulenc, C.d.F.-Chimie, E.M.C.), la cession des actifs les plus importants vers Elf-Aquitaine est bloquée. La compagnie pétrolière n'a toujours pas trouvé le partenaire adéquat pour l'aider à devenir le premier chimiste de France. De surcroît les négociations engagées par Elf avec Total pour trouver un r1glement à la sortie de ce groupe du capital d'ATOCHLOÉ, ensemble auquel viendront s'ajouter les apports de P.C.U.K., sont au point mort.

Nul ne sait encore, ou alors le secret est bien gardé, comment, durant les trois ou quatre années nécessaires au redressement, seront épongées les nouvelles pertes qu'engendreront inévitablement la convalescence et financés les investissements indispensables au rétablissement. Elf campe sur ses positions et ne veut pas consacrer plus de 1 milliard de francs par an au développement de cette activité, quand il en faudrait sans doute plus du double.

La formule des prêts participatifs, amortissables durant la phase de redressement avant transformation en prêts classiques, est fréquemment évoquée. C'est celle probablement qui a le plus de chance d'être retenue. Mais quel en sera le montant ? Pour le savoir, encore faudrait-il avoir une idée assez précise de la valeur des actifs de P.C.U.K., compte tenu des pertes difficilement chiffrables (au minimum 1 milliard de francs) liées à l'avenir. Aucune évaluation n'avait encore été faite. Comment peut-on, dans ces conditions, chiffrer le coût de l'opération, établir un plan de financement, mettre en place les structures nécessaires, bref, donner à cet ensemble chimique les moyens de sa guérison ? Les choses pourraient se passer plus facilement avec Rhône-Poulenc et C.d.F., mais comme de toute façon la solution globale passe par le règlement avec Elf, la situation est figée.

Le temps du sauvetage est désormais compté. Après une très mauvaise année 1982, les trois premiers mois de 1983 ont été catastrophiques. Les groupes étrangers, aux prises eux-mêmes avec les pires difficultés, livrent à la chimie française une concurrence acharnée, qui menace de la laisser exsangue.

ANDRÉ DESSOT.

PHILIPS SOUHAITE TOUJOURS COOPÉRER AVEC THOMSON

Chaque année, vers la fin du mois de mars, les dirigeants de Philips se répartissent la tâche pour présenter dans toutes les grandes capitales européennes les résultats de l'exercice antérieur.

A Eindhoven, par l'entremise de M. Dekker, le P.-D.G. du groupe, comme à Paris où s'étaient déplacés trois responsables, Philips affirme vouloir toujours, et plus que jamais, coopérer avec Thomson. M. Dekker a indiqué que les négociations continueraient avec Thomson et qu'un accord entre les deux firmes était *« la seule et dernière chance de former un bloc européen »* face aux Japonais.

Les conversations portent, selon Philips, sur des sujets précis comme la télévision digitale, les jeux vidéo (où un accord pourrait être annoncé dans les prochains jours), le disque compact et les magnétoscopes. A ce sujet, les dirigeants de Philips ont indiqué qu'il n'était pas trop tard pour que Thomson adopte le V-2000 même s'il commercialise déjà le VHS japonais. Ils jugent un accord sur le futur standard 8mm *« absolument nécessaire »*. Une réunion importante doit se tenir la semaine prochaine, avec tous les producteurs japonais, pour examiner les propositions formulées par Thomson pour le transcodage PAL-SECAM du futur magnétoscope 8mm.

A Düsseldorf, M. Van der Klugt, membre du comité d'administration de Philips, a indiqué, de son côté, que le groupe néerlandais n'avait pas « torpillé » le projet d'accord entre Grundig et Thomson. Le groupe est cependant prêt à accroître sa participation (24,5 % actuellement) *« si Grundig le lui demande »*. M. Max Grundig lui avait répondu par avance dans une interview à un journal de Nuremberg, qu'*« il n'envisageait pas d'augmentation de la part de Philips »* et que *« son groupe était assez fort pour rester seul. »*

M. BERNARD TAPIE PREND LA MAJORITÉ DE TESTUT-AEQUITAS

M. Bernard Tapie vient de reprendre 60 % du capital de Testut-Aequitas, spécialisé dans le matériel de pesage, et de sa filiale Trayvon. Le tribunal de commerce de la Seine avait récemment prononcé le règlement judiciaire du groupe Testut, qui souffre du ralentissement général des investissements et de la concurrence étrangère. M. Tapie, déjà propriétaire de 60 % du capital de Teraillon depuis juillet 1981, devient ainsi le numéro un européen du matériel de pesage, *« un ensemble qui va, dit-il, du pèse-bébé au pèse Boeing »*.

M. JEAN PINEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AIR LIQUIDE, PREND SA RETRAITE

M. Jean Pineau, l'un des deux vice-présidents-directeurs généraux de L'Air liquide, avec M. Edouard de Royère, va demander à profiter de sa retraite, à l'âge de soixante-deux ans.

Cette décision sera rendue officielle lors de l'assemblée générale de L'Air liquide le 8 juin, à qui le conseil d'administration demandera la prorogation de deux ans du mandat d'administrateur de M. Jean Delorme, l'actuel président-directeur général, qui a l'âge de la société, soit quatre-vingt ans, et gardera ses fonctions jusqu'en 1985.

Evoquant la succession du président, le conseil portera son choix sur M. Edouard de Royère, âgé de cinquante et un ans, gendre de M. Delorme, et originaire du Crédit lyonnais.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Dépôt de bilan de l'entreprise Jamet.** — Spécialisée dans le matériel de camping-caravaning et les articles de montagne, la société Jamet a déposé son bilan, jeudi 24 mars. Le P.-D. G. de l'usine, M. Antoine Lemaire, qui emploie deux cent trente-sept salariés à Pontcharra (Isère), a précisé devant le tribunal de commerce de Grenoble que sa société était en état de cessation de paiements en raison du *« marasme général des affaires, de la concurrence des produits importés et de celle, déloyale, d'entreprises soutenues par les pouvoirs publics »*.

Déjà, il y a deux ans, cette société avait fermé son usine de Grenoble et opéré un *« déménagement »* clandestin pour rapatrier l'ensemble des activités à Pontcharra. — *(Corresp.)*

● **Restructuration chez S.K.F.-France.** — La direction de S.K.F.-France (5 340 salariés), filiale du groupe suédois de roulements à billes A.B.-S.K.F., a présenté le 24 mars au comité central d'établissement un plan de restructuration prévoyant notamment la fermeture de l'usine d'Ivry, qui emploie 616 personnes.

M. Philippe Gylden, directeur financier de S.K.F.-France, a expliqué que ce plan concerne la Compagnie d'applications mécaniques (CAM), comprenant 2 706 salariés, et a été décidé compte tenu des *« résultats catastrophiques »* enregistrés en 1982.

● **La Société européenne de brasserie**, filiale du groupe B.S.N., a annoncé la fermeture des usines du Havre (Seine-Maritime) et de Blanquefort (Gironde). Il s'agit pour la SEB de réduire ses capacités de production du fait de la baisse de consommation de bières en litres que ne compense pas le lancement de nouveaux produits. Les procédures de fermeture ne sont pas engagées, la direction voulant se donner le temps de rechercher avec les partenaires sociaux et les autorités locales les solutions aux problèmes d'emplois qui seront posés. Au total, 222 salariés sont concernés. La SEB a annoncé qu'elle investirait 500 millions de francs en 1983 et 1984 pour développer les brasseries de Champigneulles (Meurthe-et-Moselle) et de Melun (Seine-et-Marne) qui assurent la moitié de la production du groupe. La SEB, avec au total onze usines et 2 312 salariés, produit 4,8 millions d'hectolitres de bière et détient le cinquième du marché français.

● **La société Seailles et Tison en liquidation.** — Le tribunal de commerce de Blois (Loir-et-Cher) vient d'ordonner la liquidation des biens de l'entreprise Seailles et Tison (286 salariés), installée à Vendôme et premier producteur national de rotatives. La firme a un découvert de trésorerie de 6 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 85 millions de francs, dont les deux tiers à l'exportation. Des banques ont refusé d'apporter à nouveau leurs concours à l'entreprise. En 1978, une aide de 20 millions de francs avait été accordée en pure perte. Les locaux de la firme sont occupés par le personnel.

Agriculture

● **M. Michel Rocard** a eu, jeudi 24 mars, son premier contact officiel en tant que ministre de l'agriculture avec la profession agricole. Il a participé à la séance de clôture de l'assemblée générale de la Fédération nationale des coopératives laitières (F.N.C.L.). Celle-ci, selon son président, M. Michon, lui a réservé un *« accueil favorable »*. Le président de la F.N.C.L. a ajouté qu'il avait déjà eu l'occasion *« d'apprécier l'ouverture d'esprit et la capacité de dialogue »* de M. Rocard dans ses fonctions de président du conseil de la coopération, une des charges précédentes de l'ancien ministre du Plan.

● ***Une soixantaine d'aviculteurs du Finistère*** ont bloqué jeudi 24 mars un convoi de vingt-deux wagons de céréales destinées à l'usine ALFI spécialisée dans la fabrication d'aliments pour volailles. Cette usine appartient aux trois principaux abatteurs du département. Le train étant immobilisé sur une voie particulière, le trafic ferroviaire n'est pas perturbé. Par cette action, les aviculteurs entendent contraindre les principaux abatteurs de volailles et les pouvoirs publics à participer à une « table ronde ». Les éleveurs réclament une augmentation de leurs rémunérations par les firmes d'abattage, qui refusent, disent-ils, de revoir les critères de paiement depuis l'automne 1981, profitant de la crise qui sévit sur le marché français des volailles.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −
$ E.-U.	7,2530	7,2580	+ 170	+ 205	+ 340	+ 390	+ 890	+ 1010
$ can.	5,9115	5,9170	+ 120	+ 170	+ 255	+ 315	+ 680	+ 805
Yen (100)	3,0550	3,0590	+ 130	+ 155	+ 280	+ 310	+ 820	+ 890
DM	2,9985	3,0010	+ 185	+ 210	+ 380	+ 410	+ 1045	+ 1115
Florin	2,6710	2,6740	+ 195	+ 215	+ 385	+ 415	+ 1010	+ 1070
F.B. (100)	15,1560	15,1755	− 630	− 385	− 845	− 500	− 985	− 410
F.S.	3,5130	3,5180	+ 235	+ 265	+ 500	+ 535	+ 1455	+ 1535
L (1 000)	5,0240	5,0300	− 370	− 200	− 630	− 450	− 1645	− 1400
£	10,5720	10,5865	+ 120	+ 260	+ 255	+ 370	+ 800	+ 1030

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 15/16	9 5/16	9 1/4	9 5/8	9 1/4	9 5/8	9 3/8	9 3/4
DM	4 1/4	4 5/8	4 5/8	5	4 5/8	5	4 7/8	5 1/4
Florin	3 1/4	4	3 5/16	3 15/16	3 9/16	4 3/16	4 3/16	4 13/16
F.B. (100)	20	30	15 1/4	17 1/4	14 1/8	15 5/8	12 1/2	13 5/8
F.S.	2 3/8	3 1/8	4	4 3/8	3 3/4	4 1/8	3 11/16	4 1/16
L (1 000)	15	20	17 1/4	21 1/4	17 5/8	19 7/8	18 1/8	19 5/8
£	10 1/2	11 1/4	10 5/8	11 1/4	10 9/16	11 3/16	10 3/8	11
F. franç.	12	13	12	13	12	13	14	14 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AFFAIRES

NEUF ANS APRÈS SON INVENTION PAR UN FRANÇAIS

La carte à mémoire va-t-elle enfin trouver son essor ?

L'argent et l'électronique. Beau thème de réflexion pour les sociologues, mais casse-tête pour les banquiers. L'électron invisible, impalpable, peut-il remplacer sans réticences les espèces et le papier sous forme de chèque ou de billet ? Les circuits de l'argent sont d'une extrême complexité entre les banques et les commerçants, entre les banques elles-mêmes ; les comportements individuels sont aussi mystérieux qu'ancestraux : toute réforme est délicate. Pourtant le traitement d'un chèque coûte cher. De 5 à 7 francs. Leur nombre a décuplé en quinze ans et leur progression est continue, accélérée même avec la « *bancarisation* » généralisée des citoyens. La carte de crédit n'a pas résolu le problème puisqu'elle donne lieu, à chaque transaction (sauf dans les rares distributeurs de billets), à l'émission d'un reçu en papier équivalant, du point de vue de son traitement, à un chèque. Or l'électronique miniaturisée peut *a priori* diminuer les coûts, offrant de surcroît une meilleure sécurité.

Aussi quand, en 1974, M. Moreno invente la carte à mémoire, il songe immédiatement aux banques. Son idée – concrétisée dans une société du nom d'Innovatron – devrait les séduire. Une « puce » électronique dotée de moyens de calcul et de mémoire (d'où le nom de carte à mémoire) est moulée dans le plastique d'une carte de crédit classique. « *Chargée* » chaque mois, elle se débite à chaque transaction du montant de l'achat, tandis que le lecteur de la carte (terminal-point de vente) placé chez le commerçant se crédite de la somme correspondante. A charge pour le commerçant d'aller porter les informations relatives à cette transaction, inscrites par exemple dans une cassette ou une disquette, à sa banque pour une exploitation directe par ordinateur.

La carte à mémoire va trouver dans les banques des partisans très actifs, mais peu nombreux. D'abord parce que l'innovation dérange trop. Elle tombe dans une période de conflits entre les banques elles-mêmes d'une part, entre les banques et les commerçants d'autre part, au sujet des cartes à piste magnétique. Autre problème : la collecte sur cassettes ou sur disquettes se révèle être peu commode en pratique. Il en faut plusieurs, d'où le risque de confusion. Qui doit les porter à la banque ? Quand ? De surcroît, les prix sont inconnus puisqu'il s'agit d'un projet.

L'action des P.T.T.

Les premières études les estiment à 100 F pour la carte et 3 000 ou 4 000 F pour le terminal-point de vente, fabriqué à 100 000 exemplaires par an. C'est trop cher. Et il se pose un problème industriel bien classique : les banques demandent aux industriels de baisser leur prix avant d'acheter ; les industriels attendent des commandes pour investir, produire en série et baisser les prix. Qui commence : l'offre ou la demande, l'œuf ou la poule ? Certains banquiers, enfin, s'y opposent farouchement, empêchant l'unanimité nécessaire pour en faire un système généralisé simple d'emploi pour l'utilisateur. La Société générale souhaite s'orienter vers un système *on line* qui relie en permanence et en temps réel chaque commerçant à sa banque par liaison informatique, comme l'a réalisé I.B.M. pour la Banque régionale de l'Ain à Bourg-en-Bresse sur une petite échelle. Bref, le projet s'endort.

Ce sont les P.T.T. qui vont secouer l'apathie générale en 1979. A la fois organisme financier (par les chèques postaux) et utilisateur potentiel (par la direction générale des télécommunications), ils lancent un appel d'offres industriel qui verra émerger trois constructeurs : C.I.I.-Honeywell Bull, Flonic-Schlumberger (qui ont pris respectivement 15 et 34 % dans Innovatron) et Philips. Les P.T.T. provoquent parallèlement la création d'un « GIE carte à mémoire » qu'ils dotent de 30 millions de francs et qui, de proche en proche, réunira toute la profession bancaire. Les réticents s'y engagent « *pour le cas où ça marcherait* ».

Les élections puis les nationalisations gèleront une fois de plus le dossier jusqu'en 1982, époque à laquelle sont décidées trois expérimentations *in situ*. Pendant dix-huit mois à Lyon, à Caen, à Blois, 125 000 cartes à mémoire, sous le nom de IPSO, seront testées avec 650 terminaux-points de vente placés chez les commerçants. Le marché s'ouvre et les constructeurs commencent à s'équiper. Ainsi C.I.I.-H.B., dont la division carte à mémoire va être filialisée, enclenche l'automatisation de ses productions de cartes et vise un prix de 40 F pour un million d'unités produites vers 1984, puis 30 F en 1986. La société engage des conversations avec Thomson-Eurotechnique pour la fabrication des composants, pour l'heure achetés chez l'américain Motorola. Les cartes expérimentées auront une piste magnétique au dos pour être compatibles avec les anciens distributeurs de billets. Dans le même temps, l'association INTAMIC, fondée pour promouvoir le procédé au niveau international, recevait l'inscription de plusieurs banques américaines : Chase Manhattan, First Bank System et American Express. L'optimisme renaît donc. Mais n'est-il pas une fois encore trompeur ?

Plusieurs raisons portent à le croire. La première est que les banques, dans le même temps, testent d'autres solutions avec des cartes magnétiques. A Aix-en-Provence, un système *off line* est expérimenté par la B.N.P. et le Crédit Lyonnais, où les terminaux dévident les informations chaque soir à un centre unique interbancaire situé à Blois. A Saint-Etienne, un système *on line* l'est par la Société générale, où les terminaux sont reliés en temps réel aux banques. Autre raison d'inquiétude : l'incompatibilité des différents systèmes des constructeurs, y compris ceux relatifs à la carte à mémoire. Troisième raison : les expériences menées par les banques américaines apparaissent très limitées et les perspectives d'exportation en sont d'autant plus lointaines. Dernière raison et la principale : les banques n'ont investi dans les expériences sur la carte que « pour voir », se réservant, dans les dix-huit mois, le droit de tout arrêter. L'investissement est d'ailleurs modeste (60 millions de francs) et incapable de lancer la production industrielle, d'autant que la technique a évolué en complexité. Car, entre-temps, le pur *off line* a disparu pour un *off line connecté*. Pour résoudre le problème posé par les cassettes des commerçants, les terminaux-points de vente ont, en effet, été complétés pour permettre de débiter le soir par la ligne téléphonique les informations des transactions. Une modification banale mais qui élève encore le prix du terminal de 1 500 francs. Bref, le problème central de l'œuf ou la poule n'a toujours pas d'issue.

Un seul phénomène peut permettre d'en sortir : la fraude trop facile sur les cartes magnétiques. Elle coûterait déjà 100 millions de francs aux banques, et sa progression est rapide... Le passage à la carte à mémoire offre une plus grande sécurité. Les casseurs vont-ils venir au secours de l'industrie française ?

Les problèmes sont décidément complexes. « *La banque ne sera pas le moteur du décollage*, admet M. Nora, de C.I.I.-H.B., *il faut en chercher ailleurs.* » Or cet ailleurs existe. Aux P.T.T. d'abord avec les cartes de publiphone. Trois à quatre millions de cartes pour cent mille cabines publiques équipées sont envisagées à l'horizon 1990 pour enrayer – là encore – la fraude (qui toucherait 15 % des recettes !). Aux P.T.T. toujours, avec la carte d'accès au Videotex, moyen d'identification et moyen de paiement des interrogations de banques de données, d'achats par corespondance, voire de consultation des comptes bancaires. Moyen détourné de retomber sur la banque..., qui sous cet aspect intéresse cette fois-ci les Américains.

Mais la carte à mémoire a également d'autres marchés potentiels : le paiement du Canal Plus, la quatrième chaîne de télévision à péage, la carte de santé personnalisée (dont le dossier est bloqué entre le ministère de la santé et celui des affaires sociales), la carte de sécurité militaire ou la carte d'alimentation pour les pauvres américains (food-stamps). Une somme de marchés divers qui, mis bout à bout de façon coordonnée, provoqueraient l'élan industriel recherché. Mais qui sont tous eux aussi bloqués pour des raisons diverses.

Erreur de marketing ? Sans doute le marché bancaire était une fausse piste. Mais les pesanteurs administratives, les pressions contraires – dont celles des grands constructeurs d'informatique, – ont pour résultat que neuf ans après son invention la carte à mémoire est toujours à l'étape artisanale. I.B.M., Intel ou les japonais Toshiba ou Fujitsu, qui sont sur les rangs selon des rumeurs persistantes, risquent de prouver une fois de plus qu'aucun produit industriel grand public ne peut naître en France.

ERIC LE BOUCHER.







هكذا من الأصل

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Énergie et des Industries Pétrochimiques

ENTREPRISE NATIONALE DE RAFFINAGE ET DE DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS

DIRECTION RÉALISATION INFRASTRUCTURES :
— Route des Dunes — CHERAGA — ALGER —

AVIS DE PROROGATION DE DÉLAI DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL N° 07/83

L'Entreprise nationale de raffinage et de distribution des produits pétroliers « E.R.D.P. » — Direction réalisation infrastructures — Route des Dunes — CHERAGA — ALGER — porte à la connaissance des sociétés ayant retiré le cahier des charges relatif à l'Appel d'Offres International N° 07/83 portant réalisation d'une unité de stockage G.P.L. — vrac à Sidi-Akacha (Tenes) et 8.000 mètres de pipe que la date limite de remise des offres initialement fixée au 23 mars 1983 est prorogée au 23 avril 1983.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FACOM

Le conseil d'administration, dans sa séance du 23 mars 1983, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982.

Le chiffre d'affaires hors taxes, avec 807,6 millions de francs contre 721,5 millions de francs pour l'exercice précédent, marque une progression de 11,9 %.

Le bénéfice d'exploitation est de 146 millions de francs contre 126,3 millions de francs pour 1981, après dotation aux amortissements de 16,3 millions de francs contre 14,9 millions de francs. Il faut souligner que le résultat d'exploitation de l'exercice 1981 était établi après *constitution, pour la première fois,* d'une provision pour prestation de garantie d'un montant de 12,6 millions de francs, alors que le résultat du présent exercice ne supporte à ce titre qu'un complément de provision de 0,5 million de francs.

Le bénéfice net s'élève à 48,1 millions de francs contre 48,6 millions de francs pour 1981. Ce résultat est obtenu après déduction de 19,8 millions de francs au titre des constitutions et reprises de provisions à caractère fiscal pour hausse de prix, impôt différé et implantation à l'étranger. Dans les comptes de l'exercice précédent, ces opérations se traduisaient *au contraire par une réintégration* à hauteur de 0,4 million de francs. L'intéressement et la participation du personnel s'élèvent à 26,6 millions de francs, l'impôt sur les sociétés à 50,7 millions de francs.

Pour tenir compte de la limitation des distributions de bénéfices imposées par l'article 3 de la loi 82 660 du 30 juillet 1982, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, le 18 juin prochain, un dividende correspondant à un revenu global de *36,60 francs contre 37,50 francs pour* l'exercice précédent. Ce revenu correspondra à un dividende de 24,40 francs par action assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 12,20 francs.

(Publicité)

IMMINDO S.A.

Le Conseil d'administration d'IMMINDO S.A., Société Immobilière d'Investissement, s'est réuni le 22 mars 1983 sous la présidence de M. Gérard Dangelzer afin d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982. Il a fixé au 2 juin prochain la date de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

L'année écoulée a été marquée par l'acquisition de deux immeubles situés *dans la zone industrielle de VELIZY-VILLACOUBLAY.* Le premier bâtiment, entièrement loué, comprend 903 m² de bureaux et 857 m² d'entrepôts. Le second bâtiment, d'une superficie de 1 100 m² de bureaux, a été acquis en état de futur achèvement ; sa mise en exploitation devrait intervenir au *début du second trimestre* de 1984.

Au 31 décembre 1982, le patrimoine de la Société se composait de 14 immeubles représentant 706 appartements, 11.315 m² de surfaces commerciales et 1250 parkings.

Les recettes locatives encaissées au titre de l'excercice 1982 se sont élevées à F 24.648.425,85 contre F 23,064.895,77 pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 6,87 %.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à F 20.707.886,92 contre F 19.854.237,47 (dont *F 1.315.394,85 de plus-values* nettes à long terme) en 1981, après une dotation de F 4.602.625,46 aux comptes de provisions et d'approvisionnements.

Ces résultats permettront au Conseil *d'Administration de proposer* à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de F 16 (dont F 0,15 de primes à la construction) à chacune des 1.250.000 actions composant le capital social. Il est rappelé que le dividende versé au titre de l'exercice précédent s'élevait à F 14,50.

BANQUE STEINDECKER S.A.

Suite à des informations parues dans la presse concernant des achats en bourse d'actions Compagnie Parisienne de Réescompte, la Banque Steindecker communique l'information suivante :

La Banque Steindecker possède par sa filiale la *Société Financière Bassano* 8 % du capital de la Compagnie Parisienne de Réescompte ; certains de ses actionnaires soit directement, soit regroupés en plusieurs sociétés de portefeuille, en possèdent plus du tiers.

Cette répartition résulte de diverses opérations de classement conduites par la Banque Steindecker depuis plusieurs années, la première opération ayant été initiée en 1980.

SLIMINCO

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 23 mars 1983 sous la présidence de M. Henry SAUTY de CHALON pour arrêter les comptes de l'exercice 1982 qui seront soumis à l'approbation des actionnaires.

L'activité de SLIMINCO en 1982 a été satisfaisante. Les engagements bruts se sont élevés à 128 000 000 F pour 19 opérations portant le volume total des engagements bruts à 1 673 millions de francs pour 244 opérations dont 41 en propriété directe.

Le chiffre d'affaires de la société a progressé de 12,15 % et s'est élevé à 251 millions de francs (H.T.) dont *48,9 millions au titre des recettes provenant* de l'exploitation du patrimoine en propriété directe.

Le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à 99 231 000 F dont *5 136 344,47 F de plus-value sur levée* anticipée de la promesse de vente d'un immeuble donné en crédit bail.

Après utilisation de la faculté d'étalement sur trois ans de la plus-value, le Conseil d'Administration propose la distribution d'un dividende unitaire de 37,00 F dont 0,10 F d'avoir fiscal contre 32,95 F dont 0,70 F d'avoir fiscal pour l'exercice précédent soit une augmentation de 12,30 % correspondant à l'obligation de distribution de 85 %.

Le conseil demandera à l'Assemblée des actionnaires convoquée pour le 31 mai 1983 l'autorisation d'émettre des obligations pour un montant maximum *de 300 millions de francs et d'incorporer* une partie des réserves au capital par élévation de la valeur nominale des actions.

NORD EST

Le Conseil d'Administration au cours de sa séance du 23 mars 1983 a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982.

Le bénéfice net ressort à 39 990 866,16 F contre 38 665 364,61 F en 1981, après 25,2 millions de francs d'amortissements contre 21,9 millions en 1981.

Il sera proposé à l'Assemblée générale, appelée à statuer sur les comptes, la *distribution d'un* dividende, déterminé en fonction de la loi du 30 juillet 1982 et limité en conséquence à 2,70 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 1,35 F.

A cette même séance le Conseil d'administration a nommé Vice-Président M. Gustave Rambaud et a décidé de proposer à la prochaine Assemblée la nomination de quatre nouveaux Administrateurs : MM. Alain Brion, Gilles Cosson, Raymond Fauvart, Charles-Henri Weil.

SFI société française d'investissement en France et à l'Etranger

SICAV

Lors de sa réunion du 15 Mars 1983 l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société Française d'Investissement en France et à l'Étranger a approuvé les comptes de l'exercice 1982 et décidé la mise en distribution d'une somme de 12.614.412 F soit un dividende par action de 16,70 F.

coupon n° 12	net à payer*	avoir fiscal	brut
	16,70	1,61	18,31

(rappel de la valeur liquidative au 31/12/82 : 331,73 F)

Ce dividende*, en progression de 14 % sur l'an dernier est mis en paiement le 21 MARS 1983 aux guichets des Établissements suivants : Caisse des Dépôts et Consignations, MM. Alain FERRI, Bernard FERRI, Christian GERME S.A., agents de change.

Réinvestissez sans frais en actions nouvelles jusqu'à fin Juin 1983.

Avis financiers des sociétés



LETTRE DU PRÉSIDENT GEORGES PEBEREAU AUX ACTIONNAIRES

Madame, Monsieur, cher actionnaire,

Pour la première fois, le Président de CIT ALCATEL ressent le besoin de s'adresser aux actionnaires de la Compagnie en dehors des Assemblées Générales. Dans le passé, en effet, la lettre que le Président de la Compagnie Générale d'Electricité adressait périodiquement à ses actionnaires décrivait, à l'occasion de la revue des différentes filiales du Groupe CGE, les données essentielles de la situation de votre Compagnie. La nationalisation de la Compagnie Générale d'Electricité intervenue en 1982 ne saurait interrompre le courant de communication qui s'est ainsi établi. Votre président le maintiendra, pour ce qui concerne votre Compagnie, en vous apportant, chaque fois qu'il est nécessaire, l'information dont vous avez besoin.

∴

Le fait le plus significatif de l'exercice écoulé a, sans doute, été le renforcement de l'assise internationale du Groupe constitué par CIT ALCATEL et ses filiales (Groupe ALCATEL).

C'est dans le domaine de la commutation téléphonique que les progrès sont les plus spectaculaires.

En choisissant le système E 10 pour équiper son réseau national, l'Inde a illustré la position prééminente de la Compagnie en commutation temporelle sur le marché mondial, comme l'ont également confirmée d'autres commandes étrangères obtenues en cours d'exercice, notamment en Arabie Saoudite, au Liban et au Costa Rica. Fin 1982, le système E 10, avec plus de 10 millions de lignes numériques d'abonnés en commande ou en service, couvrait environ 30 % des commandes passées dans le monde *pour ce type d'équipement, devançant largement* tous ses grands concurrents mondiaux.

Parallèlement, votre Compagnie a mis en place ou participé à des implantations significatives à l'étranger, où ses produits E 10 sont déjà fabriqués dans six pays. En Irlande, l'activité industrielle de la filiale *TELECOM ALCATEL a démarré depuis plusieurs mois* et atteindra avant la fin de l'année un niveau équivalent à près de la moitié du marché local.

Aux Etats-Unis, notre filiale TSS ALCATEL (Reston, Virginie) a terminé la phase principale de développement du système E 10 FIVE, nouveau produit *aux normes américaines de la famille* E 10. *Les deux* premiers centraux entreront en service au cours des prochaines semaines dans le réseau téléphonique de la région d'Indianapolis. Il est prévu de démarrer la commercialisation en série de ce système dès le deuxième semestre 1983 auprès des compagnies de téléphone indépendantes *américaines,* dont *le marché, pour ce type de produit, est estimé* à 500 millions de US $ par an.

∴

Ces succès internationaux ont permis au Groupe ALCATEL de poursuivre sa croissance malgré la stagnation, en France, des programmes d'investissement des PTT.

Je vous avais indiqué, lors de notre Assemblée Générale Ordinaire de juin dernier qu'en 1982 l'activité globale de notre groupe devait progresser moins rapidement qu'au cours de l'année 1981, où la croissance *avait été particulièrement vive et que l'objectif prioritaire* de la Compagnie était de bien maîtriser, après une longue période de forte expansion, l'évolution de ses filiales.

La croissance, essentiellement interne contrairement aux années précédentes, s'est cependant établie à un bon niveau. Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 12 446 millions de francs, en hausse de 15,9 % sur des marchés où, compte tenu notamment des gains de productivité, les *prix* n'augmentent pas au rythme de l'inflation. Comme je vous l'ai indiqué, l'activité à l'étranger s'est remarquablement développée : les commandes enregistrées sont en hausse de 50 % ; atteignant près de 5 milliards de francs, elles ont quintuplé en francs courants en cinq ans et représentent, en 1982, 35 % des commandes totales.

L'accroissement *en volume s'est accompagné d'un élargissement* des domaines d'activité : alors qu'en 1977 les ventes de la société mère CIT ALCATEL, essentiellement en télécommunications publiques, représentaient 61 % du chiffre d'affaires consolidé, cinq ans après, la situation s'est inversée, et la part des filiales, intervenant principalement sur les marchés de la bureautique, de l'électronique professionnelle et des services, approche 60 % du total.

Pour ce qui est de votre Compagnie elle-même, le chiffre d'affaires *a atteint 5 233 millions de francs,* en hausse de 14,7 % à structure comparable, et les commandes, qui avoisinent 5,7 milliards de francs, ont progressé de plus de 13 %.

La croissance du Groupe et les succès qu'il obtient à l'étranger s'appuient non seulement sur le maintien à un rythme soutenu des travaux *de recherche et de développement, qui auront absorbé* en 1982 *près* de 11 % du chiffre d'affaires consolidé, mais aussi sur l'efficacité et la faculté d'adaptation de l'appareil de production.

∴

Les résultats de l'exercice ne sont pas encore arrêtés. Il apparaît néanmoins qu'en dépit de l'importance des charges sociales et fiscales nouvelles qui ont pesé sur l'exercice écoulé, le résultat consolidé devrait *être proche de celui de 1981, qui s'élevait à 74,4 millions de francs.* Dans ce résultat, la part propre du Groupe, qui était l'an dernier de 90,8 millions de francs, devrait être en progression sensible.

Pour les filiales d'ALCATEL ELECTRONIQUE, les difficultés rencontrées sur les marchés étrangers ont pesé sur l'exploitation de *quelques-unes d'entre elles.*

La conjoncture internationale a provoqué une forte réduction des débouchés traditionnels de CGA ALCATEL sur le marché des grands systèmes informatiques « clés en mains ». La société enregistre des pertes en 1982 ; elle recentre ses activités sur ses compétences en automatismes.

L'intégration et la remise en ordre des deux ensembles récemment acquis, FRIDEN ALCATEL et RONEO ALCATEL, ont été perturbées par la situation très déprimée des économies américaine et britannique. Les ventes de RONEO ALCATEL et de FRIDEN ALCATEL n'ont pas *progressé par rapport* à *1981.*

Les mesures de réorganisation et d'adaptation ont été vigoureusement poursuivies. Mais l'exercice est à nouveau déficitaire.

Cependant, la plupart des filiales ont réalisé un exercice satisfaisant. Tel est, notamment, le cas de SINTRA ALCATEL, SMH ALCATEL, *SATAS, TELIC* ALCATEL et GSI ALCATEL.

Enfin, la compagnie a fait un bon exercice 1982. Après avoir *connu une chute profonde* en 1980, *en raison des lourdes charges* de reconversion de l'appareil industriel, les résultats s'étaient vivement redressés en 1981. Leur progression s'est poursuivie en 1982 : le résultat après impôt des opérations courantes, c'est-à-dire avant prise en compte de l'incidence de la provision pour investissement et hormis *les plus ou moins values à long terme, devrait dépasser d'au moins un* tiers celui de 1981, qui s'élevait à 75 millions de francs.

Ainsi, dans un environnement économique peu favorable et malgré le poids des efforts réalisés par le groupe pour asseoir sa présence sur les grands marchés extérieurs, votre compagnie, grâce à la qualité de ses produits et à l'efficacité de sa gestion, a pu maintenir sa rentabilité.

∴

Il serait prématuré de porter un jugement sur l'évolution des affaires pour l'année en cours.

La conjoncture internationale reste préoccupante et la compétition ne cesse de se durcir sur les marchés mondiaux ; le Groupe aborde *cependant 1983* avec un carnet de commandes convenablement rempli, qui, au seul niveau de la Compagnie, représentait au 1er janvier plus de treize mois d'activité sur la base des prévisions de chiffre d'affaires de l'exercice.

Sur le plan interne, votre Compagnie, mettant à profit la possibilité d'allier le progrès social et le renforcement de la compétitivité, a conclu à la fin de l'an dernier un important accord sur la réduction du *temps de travail aux termes duquel l'horaire* hebdomadaire a été ramené à 35 heures dans les sept principaux établissements de production, en ouvrant au surplus, en fonction des demandes individuelles, des possibilités de travail à temps partiel entre 35 et 20 heures par semaine. En outre, dans les autres établissements de CIT ALCATEL, l'horaire a été ramené à 38 heures par semaine à compter du 1er janvier 1983. L'accord, qui comporte une compensation partielle de la réduction du temps de travail, est assorti de mesures complémentaires destinées à favoriser la meilleure utilisation de l'outil de production.

Au début de l'année, deux modifications importantes viennent d'intervenir dans les structures du Groupe.

Tout d'abord, l'activité « machine-outil », exercée à Graffenstaden, et dont la présence au sein de la Compagnie relevait de raisons plus historiques qu'industrielles, a été apportée à une filiale destinée à être intégrée, en application du plan de développement de l'industrie française de la machine-outil, dans un ensemble dont le contrôle sera assuré par le Groupe Suez.

Par ailleurs, les risques qu'entraînait pour le Groupe la situation de concurrence désordonnée qui s'était établie en France dans le secteur de l'informatique distribuée ont conduit votre Compagnie à donner son adhésion aux orientations stratégiques définies par le Gouvernement pour *la bureautique française. Les Pouvoirs Publics* ont en effet décidé de soutenir le développement de deux pôles complémentaires en bureautique, l'un, autour de la Compagnie des Machines BULL (CMB), pour les activités centrées sur l'informatique, l'autre, autour d'ALCATEL, pour les activités centrées sur les télécommunications. Dans ces conditions, *notre Groupe et CMB viennent de passer un accord prévoyant* la prise de contrôle majoritaire par celle-ci de la société TRANSAC ALCATEL. Cette dernière, qui, comme les années précédentes, a dégagé en 1982 un résultat bénéficiaire, apporte au pôle industriel chargé de la bureautique centrée sur l'informatique les meilleurs atouts pour atteindre les objectifs fixés par le Ministère de la Recherche et de l'Industrie.

Il ne m'appartient pas ici de traiter de l'avenir de la CGCT, qui donne lieu périodiquement à de multiples informations. Les décisions en la matière relèvent de la compétence des Pouvoirs Publics. Le Président de CIT ALCATEL ne peut, en ce qui le concerne, que confirmer les déclarations qu'il a déjà faites lors de vos dernières Assemblées Générales : votre Compagnie ne peut envisager d'être impliquée dans des solutions *qui lui imposeraient des conséquences sociales et financières* qui ne seraient pas conformes à l'intérêt de ses actionnaires et de ses personnels.

La Presse s'est par ailleurs largement fait l'écho des conversations engagées avec le Groupe italien OLIVETTI pour explorer les possibilités *d'une coopération technique,* industrielle et commerciale dans des domaines d'intérêt commun des deux Groupes. Les entretiens se déroulent dans un excellent climat, mais il est impossible, à ce stade, d'en préjuger le résultat.

Enfin, votre Compagnie et ses filiales ont poursuivi, dans le cadre des perspectives à moyen terme (1983-1987) qui ont fait l'objet du contrat de plan entre l'État et la Compagnie Générale d'Électricité, l'étude et la mise au point de leur *plan de développement* à cinq ans. L'élaboration de ce plan est entrée dans sa phase ultime. Bien que tous les éléments n'en soient pas encore arrêtés, je peux vous indiquer dès maintenant que les études en cours devraient aboutir à fixer au Groupe ALCATEL, sur cette période, un objectif de croissance qui, hors toute *prise de participation nouvelle importante, devrait* conduire *en 1987* à un chiffre d'affaires voisin de 26 milliards de francs, dont près de 40 % seraient réalisés à l'étranger.

∴

De semblables perspectives supposent certes que ne se démentent pas le dynamisme et la rigueur de gestion qui n'ont cessé de marquer l'action de votre Groupe. Mais les capacités techniques, industrielles et commerciales qu'ont su développer votre Compagnie et ses filiales, l'efficacité et le dévouement des hommes qui y travaillent et qui ont prouvé leur aptitude à faire face aux *transformations de l'environnement* technique et industriel, la fidélité de leurs actionnaires, enfin l'évolution prometteuse des marchés sur lesquels elles sont implantées, les autorisent à envisager l'avenir sans inquiétude. A cet égard, le fait que votre Groupe ait pu préserver sa rentabilité en 1982 en dépit des difficultés, des mutations et des charges nouvelles auxquelles il a dû faire face, constitue un signe particulièrement encourageant.

25 MARS 1983.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 mars

La hausse reprend

Ralentie le jour de la liquidation, la hausse des cours a repris jeudi à la Bourse de Paris. Réamorcé dès l'ouverture, le mouvement s'est graduellement accentué au fil des cotations, et à la clôture, l'indicateur instantané en progrès de 1,2 % à l'ouverture portait son avance à 1,9 % environ.

Coup de chapeau au discours télévisé prononcé la veille au soir par le chef de l'État ? Les professionnels en ont surtout retenu que l'épargne serait favorisée et donc que la Bourse tirerait profit des mesures en préparation. Beaucoup se frottaient les mains. « Ce sera une bonne impulsion au moment où presque toutes les grandes places financières internationales sont en effervescence. » De fait, Londres et Tokyo sont au sommet de leur histoire, de même que Wall Street en forte reprise mercredi sur la décrue de l'inflation ; Francfort est au plus haut depuis quartorze ans. Amsterdam et Milan progressent très fort.

En réalité, les propos tenus par le président Mitterrand n'ont guère soulevé l'enthousiasme.

Certains ne se cachaient pas pour dire que « les institutionnels sont aux ordres ». Notons à cet égard que les cotations ont été assez rapides.

De plus, cette séance était la première du nouveau mois boursier. Les opérateurs ont donc repris position, comme chaque fois, ou presque, en pareille occasion. Ajoutons enfin que des achats étrangers ont à nouveau été enregistrés mais qu'ils n'ont pas revêtu l'ampleur prise ces derniers jours.

La décision prise par Lafarge de minorer fortement son dividende a coûté près de 7 % au titre.

Des bruits ont à nouveau circulé sur la possible application d'une surtaxe sur la devise-titre. Cette dernière s'est échangée entre 8,72 F et 8,76 F (contre 8,75 F – 8,85 F).

Légère reprise de l'or à Londres : 415 dollars l'once (+ 5 dollars). A Paris, le lingot a encore perdu 250 F à 96 550 F et le napoléon 4 F à 701 F.

NEW-YORK

Nouveau record

Toujours plus haut ! Au vif redressement de la veille a succédé, jeudi à Wall Street, une nouvelle avance des valeurs américaines, conduisant l'indice Dow Jones des valeurs industrielles à inscrire un nouveau plus haut niveau historique à 1 145,90, soit une hausse de 5,03 points, le précédent record (1 141,74) remontant au 7 mars.

Le volume des échanges est apparu un peu plus restreint (91 millions d'actions seulement contre 94,98 millions d'actions mercredi), mais les transactions restent étoffées sur de nombreuses valeurs : 1,2 million de titres sur R.C.A., 1 million sur Deere, près de 800 000 sur I.B.M.

L'annonce, mardi soir, d'une hausse des prix de détail limitée à 0,2 % aux États-Unis au mois de février a été très favorablement interprétée mercredi et jeudi au Big Board, mais, en analysant le ton général, les boursiers tiennent cependant à faire la part des choses entre les achats de la clientèle motivée par des considérations économiques telle que la publication de cet indicateur-clé, et les acquisitions de titres liées à des opérations purement techniques.

Alors que le loyer de l'argent, reflété par les taux des fonds fédéraux (federal funds) est légèrement remonté jeudi, M. Donald Regan a indiqué qu'à son avis le processus de décélération des taux d'intérêt, provisoirement interrompu, devrait reprendre au cours des prochains mois, sans que le secrétaire au Trésor se hasarde à prédire jusqu'à quel niveau ils pourraient tomber.

VALEURS	Cours du 23 mars	Cours du 24 mars
Alcoa	32 5/8	32 7/8
A.T.T.	67	67 3/8
Boeing	39 3/8	39 1/2
Chase Manhattan Bank	52 1/2	53
Du Pont de Nemours	40 3/8	40 3/4
Eastman Kodak	85 3/4	86 1/8
Exxon	30	30 1/4
Ford	41 3/8	40 3/4
General Electric	105 7/8	105 1/2
General Foods	43 3/8	43 1/4
General Motors	61 3/4	60 5/8
Goodyear	28 7/8	29 1/2
I.B.M.	102 1/8	102 3/8
I.T.T.	35 7/8	97 1/8
Mobil Oil	26 1/4	26 1/8
Pfizer	76 7/8	75 5/8
Schlumberger	39 3/8	39 5/8
Texaco	31 1/2	31 1/2
U.A.L. Inc.	35 3/4	35 7/8
Union Carbide	60 5/8	60 7/8
U.S. Steel	22 3/4	23 1/8
Westinghouse	48 7/8	48 1/2
Xerox Corp.	40 5/8	41 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

L'ORÉAL-HELENA RUBINSTEIN. – L'Oréal rachète à la société américaine Albi les filiales japonaises et sud-américaines de Helena Rubinstein, qui, ensemble, concourrent à près de 31 % à la formation du chiffre d'affaires (153 millions de dollars, soit 1,1 milliard de francs) du célèbre fabricant de produits de beauté. Par le biais de cette opération, dont le coût n'a pas été rendu public, L'Oréal vise un double objectif : se développer en Amérique du Sud, marché potentiellement considérable, où le groupe est peu implanté, ce sans investir, grâce aux filiales de Helena Rubinstein (Argentine, Venezuela, Pérou, Brésil) ; se classer au Japon dans le peloton de tête des fabricants de produits de luxe. L'objectif est ambitieux. En termes de ventes, Helena Rubinstein est numéro 1 en Amérique du Sud (30 millions de dollars de chiffre d'affaires). Mais le marché de ce continent, s'il s'est fortement développé en 1981, s'est, au contraire, contracté de 50 % l'an dernier. Au Japon, même en investissant massivement comme il entend le faire, L'Oréal va se heurter à la dure concurrence des deux groupes nationaux, Shiseido et Kanibo, qui détiennent à eux seuls 50 % du marché (35 milliards de dollars).

Le rachat opéré est un vieux rêve caressé par L'Oréal, qui avait déjà tenté, en 1980, de reprendre à Colgate Palmolive cette partie de l'empire Helena Rubinstein. Un fait est certain : déjà bien placé sur le créneau des produits de luxe avec Lancôme, L'Oréal, à condition d'user de doigté et de savoir-faire, a des chances non négligeables de poursuivre son avancée. Le groupe est lié au japonais Kocée. Bayashi par un accord général de « joint venture » ; mais il a repris sa liberté dans les produits de luxe depuis le 1er janvier dernier ; la collaboration continue dans les produits grand public. L'Oréal est, dans le domaine des produits de cosmétiques et de beauté, le numéro 2 mondial (9 milliards de francs de chiffres d'affaires ou 1,3 milliard de dollars).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	22 mars	23 mars
Valeurs françaises	111,6	111,5
Valeurs étrangères	110,2	111,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	23 mars	24 mars
Indice général	111,2	112,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 mars .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 mars	25 mars
1 dollar (en yens)	238,40	237,35

BOURSE DE PARIS — Comptant — 24 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

24/3	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	181	181 10
Akzo	173	175
Alcan Alum.	270	263 80
Algemeine Bank	1165	1169
Am. Petrofina	455	465
Arbed	190	....
Asturienne Mines	47 10	....
Banco Pop Espanol	76	78

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Petrofigaz	379	....
Pronuptia	130 50	....
Rener Forest G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	606	601
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	95	....
Total C.F.N.	69 30	....
Ufimex	200	....
Voyer S.A.	1 35	....

24/3	Émission Frais incl.	Rachat net
Unifrance	217 52	207 66
Unifoncier	577 17	551
Unigestion	517 51	494 04
Uni-Japon	780 29	744 91
Unirente	1668 17	1611 38
Univar	11743 82	11743 82
Valorem	322 79	308 15
Valrea	117910 27	117722 48
Worms Investiss.	604 46	577 05

● : prix précédent

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1935	4,5 % 1973	1920	1912	1915	1900
3140	C.N.E. 3 %	3140	3232	3232	3108
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
880	Europe n° 1	666	655	659	[illegible]
640	Facom	640	645	645	[illegible]
750	Fichet-bauche	749	770	770	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
[illegible]	Vallourec	85 10	88	89	86 25
[illegible]	V. Clicquot-P.	1170	1200	1205	1209
[illegible]	Viniprix	618	622	622	612
[illegible]	Elf-Gabon	918	921	921	903
[illegible]	Amax Inc.	202	209 90	208 50	205 90
[illegible]	Amer. Express	501	539	538	529
[illegible]	Amer. Teleph.	582	600	589	580
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
53	Imp. Chemical	53	53 70	53 70	52 70
113	Inco. Limited	113	113	113	111 80
880	IBM	884	906	899	900
40	Ito-Yokado	43 30	39 35	39 35 *	39 50
320	ITT	320	325 10	325	320
50	Matsushita	50 40	50 40	50 20	49 95
755	Merck	755	752	752	740
700	Minnesota M.	696	713	713	700
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/3
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 25 mars 1983 a été tiré à 520 897 exemplaires

En Corse

Les succès à répétition du commissaire Broussard

De notre envoyé spécial

Bastia. — Huit jours après l'arrestation du meurtrier et des raketteurs d'André Schoch, le coiffeur d'Ajaccio tué *le 9* février, *l'équipe* de policiers nommés en Corse au début de l'année sous la direction de M. Robert Broussard, commissaire de la République chargé de la police, vient de remporter un nouveau succès. Les enquêteurs du Service régional de police *judiciaire* (S.R.P.J.) *ont arrêté cette semaine* à Bastia quelques-uns des participants présumés à une action de commando qui s'était conclue par la mort d'un légionnaire du 2ème R.E.P., le caporal-chef Renato Rossi, pendant la « nuit bleue » du 11 février 1982. (*le Monde* du 16 février 1982).

Est-ce dû à cette « dynamique de la réussite » que les Corses attribuent aux policiers depuis l'affaire Schoch ? Une rumeur impressionnante avait saisi Bastia dès le mercredi 23 mars. Les milieux nationalistes faisaient état d'un certain nombre d'arrestations dans leurs rangs. *Puis la ville* avait *appris* que les policiers recherchaient dans le plus grand secret les auteurs de l'acte le plus grave commis par l'ex-F.L.N.C. (Front de libération national de la Corse) au nord de l'île, le meurtre du caporal-chef Renato Rossi, le 11 février 1982, dans un centre de repos de la légion étrangère à *Sorbo*-Ocagnano (Haute-Corse).

Vendredi 24 mars dans la matinée, le commissaire Broussard, venu à Bastia superviser les enquêtes, a confirmé les intuitions de la ville. Les policiers depuis plusieurs semaines avaient bien repris leur enquête sur ce meurtre et les suspects *étaient* des militants nationalistes en vue. Trois personnes ont été, après leur garde à vue, inculpées *« d'assassinat, tentative d'assassinat et infraction sur la législation sur les armes »*. Il s'agit de MM. Joseph Moracchini, un artisan peintre âgé de trente ans, Charles Pieri, fonctionnaire, âgé de trente-deux ans, et Felix Tomasi, commerçant, âgé de trente-deux ans.

Ces personnes, soupçonnées d'appartenir à l'ex-F.L.N.C., militaient, le premier à *l'Union* pour le peuple corse (U.P.C.), le mouvement autonomiste du docteur Edmond Simeoni, le second à la C.F.D.T. et appartenait à la liste d'Action municipale animée par l'U.P.C., le troisième à la Consulte des comités nationalistes (C.C.N.), mouvement séparatiste légal dont *les thèses sont proches de celles des* militants clandestins. Tous trois sont des nationalistes connus, et l'un d'eux, Joseph Moracchini, avait participé aux événements de Bastelica, en 1980, qui avaient opposé des « barbouzes » anti-F.L.N.C. de Francia aux autonomistes.

Ils ont reconnu, selon M. Broussard, avoir *fait partie du commando* du 11 février 1982, mais affirment ne pas être les resonsables de la mort du caporal-chef Rossi et des blessures du légionnaire Maurice Steinte. Les policiers estiment que plusieurs autres membres du comando, qui devait comprendre six personnes, sont actuellement en *fuite*.

Trois autres personnes ont été inculpées et écrouées pour des motifs annexes. MM. François Satti, un carreleur âgé de trente et un ans, et Jean Felli, d'Ajaccio, lui aussi ancien participant à l'affaire de Bastelica, ont été inculpés pour détention illégale d'armes et placés sous contrôle *judiciaire. M. Antoine* Filippi, âgé de trente et un ans, militant de la C.C.N., serait lui l'auteur, avec Felix Tomasi, du vol d'armes effectué le 4 janvier 1982 au palais de justice de Bastia.

PHILIPPE BOGGIO.

Jugés par défaut à Mulhouse

LES FRÈRES SCHLUMPF SONT CONDAMNÉS A DES PEINES DE PRISON FERME

La chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Mulhouse, présidée par M. François-Régis Croze, a condamné, vendredi 25 mars par défaut, M. Fritz Schlumpf à quatre ans de prison et son frère Hans à deux ans de la même peine. Il a en outre infligé à l'un et l'autre une amende de 40 000 F et une amende fiscale de 30 000 F.

Ce long jugement retient contre les deux frères une série d'abus de biens sociaux d'un montant global de 40 millions de francs au détriment des sociétés de filature lainière dont ils étaient les administrateurs, ces abus de biens ayant été commis notamment *« à des fins personnelles pour se constituer une collection d'automobiles ou pour favoriser une autre société, en l'espèce la Société du musée Schlumpf dans laquelle ils étaient intéressés »* (*le Monde* du 15 janvier).

Par le même jugement, le tribunal de Mulhouse condamne deux des cinq prévenus, qui étaient jugés contradictoirement, l'un et l'autre ancien commissaires aux comptes des sociétés en causes, pour *« n'avoir pas dénoncé au procureur de la République les faits délictueux dont ils avaient eu connaissance »*. Ainsi, M. Joseph Perring est condamné à seize mois de prison avec sursis et à 30 000 F d'amende, et M. Jean-Louis Schueller à dix mois avec sursis et une amende identique.

En revanche, les trois autres prévenus poursuivis pour complicité, MM. *Jean-Paul Leboudcq*, Pierre Mouchené et Emile Van de Putte sont relaxés.

Les deux frères Schlumpf, contre lesquels le tribunal a décerné en outre un mandat d'arrêt, sont actuellement réfugiés à Bâle et ont la possibilité de faire opposition à cette condamnation par défaut, mais cela implique qu'ils se présentent à la justice française et, du même coup, subissent les effets du mandat d'arrêt.

● *La date des élections régionales. — « Aucune décision n'a été prise concernant la date à laquelle pourraient avoir lieu des élections régionales au suffrage universel. En tout état de cause, il conviendra, dans un premier temps, que le Parlement se prononce sur le mode de scrutin applicable aux élections en question »*, indique M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation au *Journal officiel* du 24 mars.

● *Trafic aérien paralysé en Italie.* — A cause d'une grève du personnel de l'aviation civile, le trafic aérien national et international est interrompu dans toute l'Italie, vendredi 25 mars, depuis 7 heures et jusqu'à 19 heures. Les syndicats entendent protester contre l'absence de progrès dans les discussions salariales avec le ministre des transports.

Pour sujet hors programme

LE CONSEIL D'ÉTAT ANNULE L'UN DES CONCOURS DE L'ENA

Le Conseil d'Etat vient d'annuler *l'un des concours d'entrée à l'École* nationale d'administration qui avait eu lieu en 1980. Saisi par un candidat malchanceux, M. Patrick Debeaurin, l'assemblée du Palais-Royal a reconnu qu'un des sujets proposés à ceux qui présentaient le deuxième concours interne était hors programme. Il s'agissait d'une *question de droit public ainsi formulé : « Les documents d'urbanisme en France »*.

L'arrêt du Conseil d'Etat, en date du 18 mars, annule les deux arrêtés du premier ministre qui avait déclaré les candidats admissibles, puis admis. Le Conseil d'Etat déclare que ces deux arrêtés *« sont entachés d'illégalité »*. Les candidats reçus à ce concours, qui terminent en ce moment leur scolarité, sont donc considérés comme n'ayant pas été admis. Il est très probable cependant qu'uneloi sera présentée au Parlement afin de valider ce concours et rétablir dans leurs droits les candidats déclarés admis.

MALGRÉ DES PRESSIONS A LA BAISSE

Le marché pétrolier reste dans l'expectative

Il faudra attendre encore plusieurs jours, semble-t-il, pour connaître les nouveaux prix pétroliers de la mer du Nord. Les pays membres de l'OPEP ne se pressent pas, il est vrai, pour publier leurs barèmes. Après l'Indonésie, le Venezuela a rendu public ses nouveaux prix, valables à compter *du 15 mars*. La baisse va de 5 dollars le baril, pour les bruts de qualité moyenne, à 5,97 dollars pour la meilleure qualité.

Les pays du Golfe en revanche, au premier rang desquels l'Arabie Saoudite, n'ont toujours pas fait connaître leurs nouveaux prix officiels (un fait qui, s'il devait durer jusqu'à la fin du mois ce qui est peu probable — empêcherait les automobilistes français de bénéficier de la *baisse des prix, d'autant que le cours* du dollar reste élevé depuis le réaménagement des parités monétaires du 20 mars).

La British National Oil Company attend de son côté d'être sûre que tous les pays de l'OPEP appliquent bien l'accord intervenu le 14 mars, à Londres, entre les membres de l'organisation.

Le marché laisse supposer que la *stabilisatioin des cours aura du mal* à être tenue ; les principaux indicateurs continuent d'être inférieurs d'un à deux dollars aux cours officiels nouvellement décidés. La valeur actuelle du pétrole arabe léger saoudien est ainsi comprise entre 26 et 28 dollars le baril, pour un cours officiel de 29 dollars. Et le brent de la mer du Nord est coté 28,20 dollars le baril. Quant aux contrats de gazole à terme, actuellement négociés à la Bourse de Londres, ils tablent sur un prix de référence ramené à 25,50 dollars le baril en octobre.

Un *« trader »* néerlandais, Transworld Oil, vient toutefois d'acheter *plus de douze cargaisons* de brut en pariant sur un relèvement des prix. Le directeur général de la Pemex mexicaine vient de pronostiquer un relèvement du prix du pétrole de référence de 24 à 30 dollars le baril, avant le mois de décembre 1983. Les opérateurs hésitent donc encore sur l'orientation du marché.

Crise entre la F.A.S.P. et M. Joseph Franceschi

Les policiers de la fédération autonome en appellent à M. Defferre

« Crise ouverte. » C'est en ces termes que la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), principale organisation syndicale parmi les policiers en tenue, a annoncé jeudi 24 mars, la rupture intervenue entre elle et le secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique. Dénonçant *« le reniement des engagements de M. Joseph Franceschi »*, la F.A.S.P. a quitté brusquement une réunion du Comité technique paritaire de la police nationale qui avait à son ordre du jour la ré*duction du temps* de travail.

Depuis le passage, en janvier 1982, de la semaine de travail à 39 heures dans la fonction publique, le conflit porte sur l'aménagement du temps de travail des fonctionnaires policiers soumis au *« travail posté »*, et notamment sur les temps de récupération applicables aux services travaillant *la nuit*, les *jours fériés* ou les dimanches. Selon un rapport interministériel du 21 avril 1982, introduisant dans la fonction publique le critère de qualité de vie pour ces personnels soumis à des *« cycles atypiques »*, les *« coefficients de compensation »* devraient être les suivants : 1,5 pour les jours fériés, 1,3 pour le travail effectué le dimanche, 1,1 pour celui de nuit.

La F.A.S.P. n'a pas voulu continuer plus longtemps la négociation en cours devant, affirme-t-elle en substance, le refus du directeur général, de la police nationale, M. Paul Cousseran, de la faire aboutir rapidement. *« La grande majorité des policiers en tenue,* déclare-t-elle, *« effectuent encore quarante-trois heures hebdomadaires »* et ne bénéficie toujours que d'un seul repos hebdomadaire.

On se refusait, vendredi matin, à tout commentaire au secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique, tandis que la F.A.S.P. *« en appelle de toute urgence à M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, sous l'autorité duquel avait commencé cette longue négociation et qui est à l'origine des engagements aujourd'hui méprisés »*.

Au-delà de cette question du temps de travail, la décision syndicale rend public un conflit que l'on sentait latent depuis plusieurs mois et dont l'enjeu est l'application aux policiers des *« nouveaux droits »* négociés dans la fonction publique avec M. Anicet Le Pors. La *F.A.S.P. réclame l'extension de* cette *« nouvelle citoyenneté »* à des policiers qui ne devraient plus être des *« fonctionnaires à part »*, tandis que l'Etat insiste traditionnellement sur les contraintes propres au maintien de la sécurité publique.

EDWY PLENEL.

LES MENACES SUR L'EMPLOI A L'ORIGINE DE PLUSIEURS CONFLITS SOCIAUX

Les menaces qui pèsent sur l'avenir de certaines entreprises et sur l'emploi de leurs salariés provoquent toujours des troubles sociaux.

Au Boupère notamment, petite ville de Vendée, les commerçants ont baissé les rideaux pendant une heure jeudi 24 mars pour une opération « ville morte », en solidarité avec les 275 travailleurs de l'entreprise Gautier, qui a déposé son bilan.

A La Chapelle-Darblay (Seine-Maritime), un préavis de grève a été déposé par la C.G.T. et la C.F.D.T. aux Papeteries Darblay, en dépôt de bilan depuis deux ans, et la première de ces organisations syndicales organise une manifestation à Paris lundi 28 mars.

A Feignies (Nord), pour protester contre le licenciement économique de 143 salariés sur 226, le personnel de l'usine de carrelages Villeroy et Boch a décidé d'occuper les lieux vendredi 25 mars, après avoir retenu jeudi soir dans leurs bureaux quatre membres de la direction du groupe.

A Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), la C.G.T. a demandé aux pouvoirs publics d'intervenir pour aboutir à une solution rapide dans le conflit de la boulangerie industrielle Hédé, dont les quelque 200 ouvriers, en majorité immigrés, occupent les locaux depuis environ six mois. Selon la C.G.T., la direction aurait l'intention de fermer l'unité d'Ivry plutôt que de céder aux revendications, qui portent sur la réduction du temps de travail et le treizième mois.

D'autre part, quelques débrayages sporadiques avaient été observés ces jours derniers aux usines Talbot de Poissy (Yvelines), abandonnent à l'atelier de peinture, où les O.S. maghrébins protestaient contre la présence de trois délégués de la C.S.L.

LE FRANC SUISSE AU PLUS HAUT : 3,51 F

L'événement de la journée du vendredi 25 mars a été la nouvelle hausse du franc suisse, ferme vis-à-vis de toutes les monnaies, et dont le cours, à Paris, a battu tous ses records, à un peu plus de 3,50 F. Le dollar est resté, également, ferme sur tous les marchés (sauf à Tokyo), en raison, à la fois, de la tension sur les taux d'intérêt aux Etats-Unis et de rumeurs persistantes qui courent sur la santé et le sort de M. Youri Andropov. La livre sterling, qui avait été passablement attaquée mercredi et jeudi, tombait à 1,46 dollar à Londres et à 10,56 F à Paris, se stabilisait en fin de semaine. Quant au franc français, il est soutenu par les rentrées de devises et par la faiblesse du mark vis-à-vis du dollar, le cours-plancher de la monnaie allemande devant être maintenu à Paris.

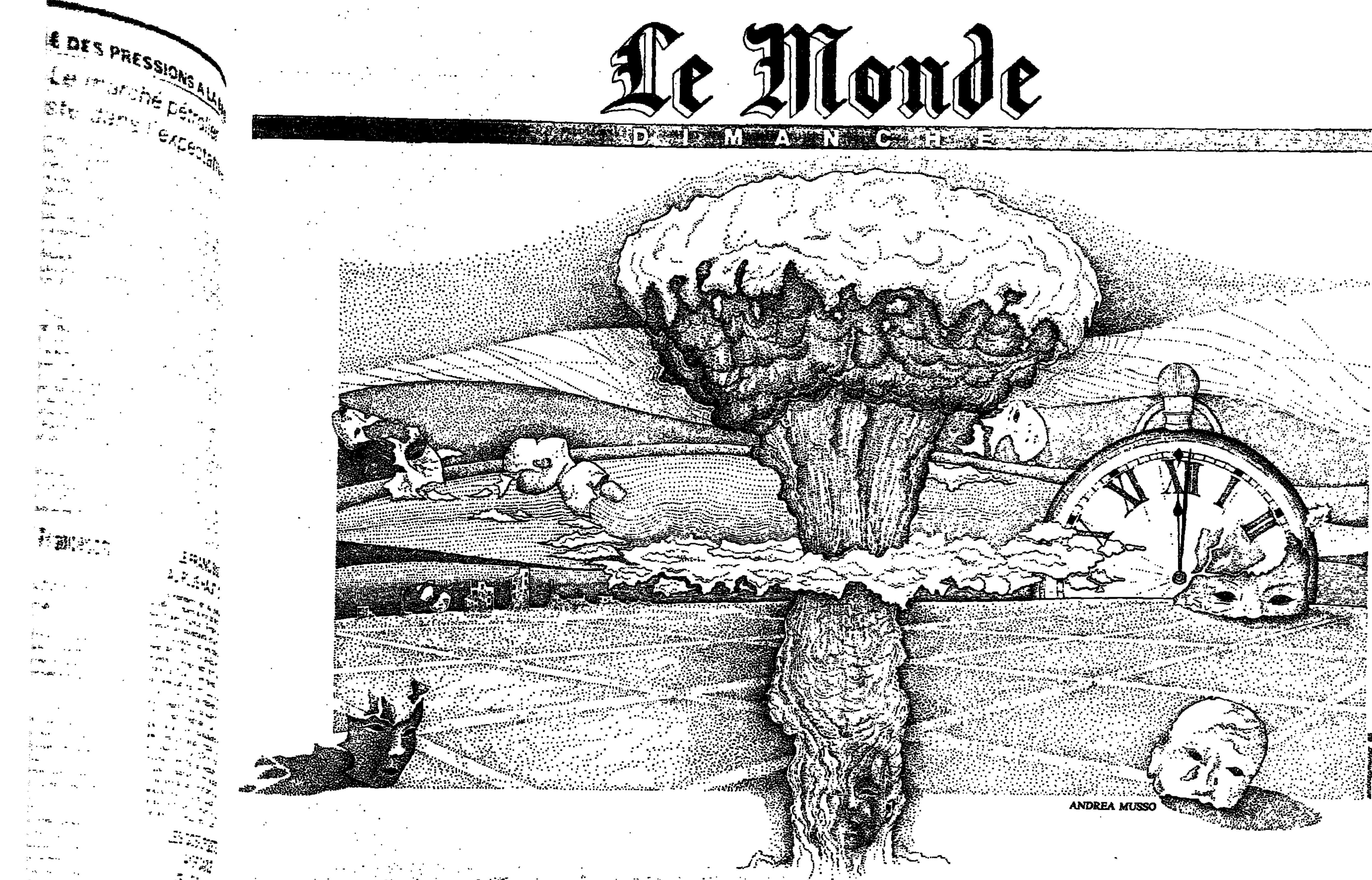
LES SIDÉRURGISTES AMÉRICAINS VEULENT LIMITER LES IMPORTATIONS D'ACIERS SPÉCIAUX

Les sidérurgistes américains reprennent leur combat contre les importations d'acier en provenance d'Europe ou du Japon. Entre la C.E.E. et les Etats-Unis un accord avait été signé à l'automne pour les aciers courants. Les Européens avaient accepté de réduire leurs exportations de 8 % par rapport au niveau de 1981.

Les Américains souhaitent aujourd'hui réduire les importations d'aciers spéciaux. Leur marché intérieur est particulièrement pénétré par les barres d'acier inoxidable et acier pour outillage. La commission américaine du commerce extérieur souhaite que Washington impose des quotas ou des taxes à l'entrée de ces deux types de produits, qui affectent l'activité de 17 entreprises et de 60 000 salariés. Elle proposera des mesures concrètes de sauvegarde le 6 mai à M. Reagan.



Le Monde
DIMANCHE



ANDREA MUSSO

Alberto Moravia hanté par l'apocalypse nucléaire

La raison humaine porte-t-elle, en elle-même, sa propre destruction ? C'est la question angoissée que pose l'écrivain italien Alberto Moravia devant l'aggravation de la menace nucléaire. Pour lui, l'escalade technologique ressemble à une maladie mentale dévorant l'énergie de l'homme.

ALBERTO Moravia n'est pas seulement *un grand romancier*. C'est aussi un infatigable voyageur et un moraliste militant. Attentif à tous les pièges qui menacent l'homme, il a pris position – *souvent de façon véhémente* – chaque fois que l'essentiel lui semblait en jeu : que ce soit au procès du nazisme à Nuremberg, à celui d'Adolf Eichman, à propos de la révolution culturelle chinoise ou du terrorisme des Brigades rouges.

Un récent voyage au Japon lui a soudain fait prendre conscience, de façon suraiguë, de la menace que l'armement nucléaire faisait peser, chaque jour davantage, sur l'humanité. Poursuivant une réflexion entreprise dans un essai de 1965, *l'Homme fin de l'homme,* il voit, *dans la prolifération nucléaire*, le signe paradoxal que l'intelligence humaine porte en elle-même sa propre destruction. Le progrès de la raison a conduit à la mise au point d'engins fabuleusement sophistiqués, dont la destination même est de conduire à l'anéantissement de l'espèce.

Face à cette logique infernale, Alberto Moravia, romancier du désenchantement et de l'ennui, trouve des accents prophétiques pour tenter de secouer l'apparente insouciance de ses contemporains.

∴

« Votre séjour au Japon, l'automne dernier, semble vous avoir profondément bouleversé ! Dans un article intitulé « La bombe et nous », paru dans *l'Espresso*, vous posez cette question alarmante : « Qui nous sauvera ? », réveillant ainsi une opinion quelque peu assoupie à la réalité du péril d'un conflit nucléaire...

– *J'ai été invité à faire* un voyage « culturel » à travers le Japon par la très officielle Japan Foundation. J'en ai profité pour faire une enquête sur l'attitude des Japonais face au péril (pour eux déjà vécu) d'une guerre où l'on emploierait l'arme nucléaire. En fait, cette enquête, il y avait des mois que j'avais déjà décidé de la mener. Je trouve que les foyers de belligérance qui se multiplient, ça et là, sur la planète et la crise économique mondiale ont tendance à reléguer *la menace « nucléaire »* au second plan.

» Tout à coup, devant le mémorial érigé aux deux cent mille morts d'Hiroshima, un déclic émotionnel s'est produit. J'ai pris conscience de la réalité de *la bombe et de ma* propre distraction face à l'étendue du désastre qu'elle implique pour l'humanité. Ce fut comme une fulgurante appréhension de la menace ontologique que l'existence de l'arme *nucléaire fait* peser sur l'espèce humaine.

» En même temps, j'ai compris que la responsabilité de l'humanité est totalement engagée devant cette menace totale. *J'ai découvert, en lisant* l'inscription étrange figurant sur ce mémorial, que le peuple japonais, le seul à avoir connu l'horreur de la bombe atomique, est le seul à envisager cette responsabilité collective. « *Reposez en paix,* dit l'inscription générale de l'épitaphe d'Hiroshima, *parce que nous ne répéterons pas cette erreur.* » A première lecture, on songe à l'aveu d'une culpabilité historique, où serait mis en cause le nationalisme fasciste du Japon impérial. Mais le Dr Hamai, maire de la ville martyre, a élucidé cette énigmatique interpellation. « *Les citoyens d'Hiroshima,* m'a-t-il dit, *ne veulent pas s'attarder sur le passé mais penser à l'avenir, en cherchant à faire ce qui n'a pas encore été fait. C'est le privilège d'Hiroshima et de Nagasaki de mettre en garde le reste du monde contre la répétition d'une erreur qui porte en elle la possibilité de son anéantissement.* » Du coup, ma vague philosophie des droits de l'homme a dû encaisser le choc d'une révision radicale. L'« erreur » en question m'a obligé à poser sous un éclairage impitoyable le problème de la raison, du progrès de l'esprit humain, de la science, de la nature même de l'homme et de la fatalité de son destin.

– Dans un article que vous venez de publier dans le *Corriere della Sera* et que vous intitulez « La raison et la mesure », vous envisagez la fatalité de l'autodestruction de l'esprit humain.

– L'existence de l'arme nucléaire révèle la plus énigmatique contradiction de l'esprit humain. En effet, d'une part les hommes se croient immortels, ou du moins se comportent comme s'ils l'étaient ; d'autre part, ils s'acharnent à *faire inconsciemment de la mort* individuelle la règle du devenir de l'espèce. Face à l'éventualité d'une destruction totale, c'est cette conscience de la mort individuelle qui prévaut sur le concept plus large de l'anéantissement global. Rarement, les individus pensent à la *mort véritable. Tout le monde sait qu'on* meurt individuellement, mais on vit comme si on était éternel. C'est sans doute d'abord cette fausse idée de l'enjeu vital, l'erreur évoquée par l'épitaphe du mémorial.

» Simultanément, tout se passe comme si cette croyance naïve dans la continuité illimitée de l'espèce autorisait l'homme à accélérer le processus naturel de destruction.

La fatalité de l'autodestruction

– Dans « La raison et la mesure », comme dans l'essai, *l'Homme fin de l'homme*, vous semblez inscrire la logique de l'autodestruction dans le devenir même de la connaissance. Il y aurait, selon vous, comme une fatalité de *la décadence de la raison*...

– Je me suis en effet posé le problème de la fatalité de cette autodestruction. Je me suis demandé si « la bombe » ne remettait pas fondamentalement en cause le sens de *l'évolution humaine*. La logique de la connaissance ne conduit-elle pas à l'autodestruction de l'espèce, irrémédiablement ? Je ne crois pas trop que l'histoire ait un sens clairement définissable. En tout cas, ce sens n'est pas réductible à celui que lui ont imposé l'ensemble *des normes, qui n'ont fait que* justifier une logique de puissance. C'est la raison qui fonde toutes les systématiques totalitaires, le nazisme, le stalinisme, et aussi le système actuel du pouvoir militaro-industriel.

» Toutes les révolutions accomplies *dans le culte de la raison* (au demeurant, elle varie d'une civilisation, d'un pays, d'un État à l'autre...) ont dégénéré en folie meurtrière, en boucherie. Ce n'est pas seulement le sommeil de la raison qui enfante *des monstres, mais surtout* l'hyperrationalité. L'escalade nucléaire, dans la mesure où elle découle d'une logique, d'une implacable rationalité de la guerre, m'oblige à mettre en doute l'usage de cette *raison. Par exemple*, comment expliquer la barbarie croissante des conflits armés sans l'emprise croissante de la science et de ses applications technologiques ?

» Avec l'*arme nucléaire, le genre* humain a innové de façon inquiétante. La bombe dément la fameuse sentence de l'Ecclésiaste : « *Rien de nouveau sous le soleil.* » Elle met un terme à toute une filiation de l'expérience humaine, à toute une tradition de sagesse. Or l'arme nucléaire est l'aboutissement d'un processus rationnel qui retrouve, paradoxalement, un processus de destruction naturelle. La fission de l'atome par un neutron, c'est l'invention diabolique de la *raison, une invention qui se retourne* contre elle et dont le contrôle lui échappe. La fission se conforme à un modèle qui ne fait qu'exploiter l'un des mystères les plus redoutables de la Terre.

» Là réside la contradiction la plus troublante de la connaissance : elle finit, dans un excès de rationalité, par déchaîner les forces qui constituent sa plus puissante négation. La science, destinée à domestiquer la nature, s'ingénie à sa propre *aliénation. Quelle ironie tragique !* Il va bien falloir donner un jour une réponse à cette terrifiante métaphysique du désastre...

» Il y a plus lamentable encore. L'es*calade nucléaire supprime le sens même* de la guerre, si tant est que ce type de conflit ait toujours opéré comme un jeu, avec des règles, un cadre juridique, je dirais presque une éthique, une déontologie. Je pense que les militaires devraient être les premiers à exiger la destruction des *armes nucléaires*, parce qu'elles signifient rien de moins que l'impossibilité de prolonger leur jeu. Jusqu'ici, la guerre était un conflit où il y avait des vainqueurs et des vaincus et un enjeu qui était la *négociation. La guerre n'était* qu'une phase provisoire, un prolonge*ment ou un préliminaire de la politique* de la diplomatie. A présent, l'objectif de l'escalade nucléaire est implicitement l'anéantissement de toute possibilité de négociation. C'est l'impasse, le cul-de-sac.

(Lire la suite page XIV.)

JEAN DUFLOT.

LES NOUVEAUX PARRAINS

Le « sponsoring » des entreprises apporte au sport une *manne nouvelle. Les candidats restent plus nombreux que* les élus *(lire page III).*

LE MARTYRE DES SORCIÈRES

Du Moyen-Age au dix-huitième siècle, des dizaines de *personnes ont été massacrées, accusées de sorcellerie par* les tribunaux ecclésiastiques *(lire page XIII).*

LES PROGRAMMES DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION *(pages VII à X).*



COURRIER

Le zéro et l'infini

Nous sommes à Londres en 1944, avant le débarquement du 6 juin. Robert Calmann-Lévy me propose de traduire un roman que je n'ai pas lu, *Darkness at Noon* d'Arthur Koestler. Je dévore le livre, et, enthousiasmé par le sujet et le style, j'accepte aussitôt. Deux éditeurs vont collaborer à cette entreprise : Penguin Books, qui lance une série en langue française, et Calmann-Lévy, qui prépare sa rentrée pour après la libération. C'est pourquoi je passe contrat pour une somme forfaitaire, raisonnable à cette époque, avec l'auteur et non avec les éditeurs.

Très occupé à la B.B.C., je ne puis consacrer que mes soirées à cette traduction, me réservant deux soirées libres par semaine. Et en six semaines, devant ma machine à écrire, texte anglais sous les yeux, les deux gros volumes du Harraps, à mes côtés, j'exécute mon contrat. J'ai aussi tout près le texte dactylographié de l'original allemand que m'a confié Koestler. Le titre en est *Mittagsfinsterniss*, que l'anglais traduit littéralement. (...)

Le texte une fois complet, je le porte à Koestler, qui habite enbordure de Kensington Gardens la luxueuse maison de George Strauss, député travailliste aux Communes. Je vais y passer avec lui les matinées de trois dimanches successifs. Il a lu ma traduction avec une attention vigilante, et n'a que des observations de détail à formuler. Mais à plusieurs reprises il m'étonne en disant : voici une phrase où vous avez trouvé le mot qui suggère l'idée que je voulais évoquer dans celle qui suit ; nous pouvons donc supprimer tel membre de phrase. Magnifique leçon de concision, rare et enrichissante expérience de la création littéraire, qui donne au traducteur le sentiment exaltant de vivre en symbiose avec l'imagination de l'auteur.

Mais aucun titre français, parmi ceux que j'ai esquissés, ne nous satisfait. Pendant la seconde matinée de travail, qui sera comme les autres suivie d'un déjeuner au restaurant avec l'amie de Koestler, la charmante Maimée Paget, il apporte une solution, la plus heureuse concevable. Dans la section VII de la « Deuxième Audience », il propose d'insérer les mots soulignés ci-dessous. Le récit oppose deux conceptions, celle qui voudrait que la fin collective justifie tous les moyens, et celle qui affirme que les « règles de l'arithmétique » ne peuvent s'appliquer « *aux unités humaines — qui, dans notre équation, représentent soit zéro, soit l'infini* ». Et ces mots-clés, seront repris dans le titre.

Lors de notre troisième et dernière matinée, je trouvai Koestler plus gai que de coutume. Pour la première fois depuis la guerre, il venait de retrouver la trace de la communiste berlinoise qu'il avait épousée afin de lui donner la nationalité hongroise qui lui avait permis de quitter l'Allemagne. Elle était en Suisse, et Koestler pouvait divorcer et épouser Maimée Paget.

Le Zéro et l'Infini parut à Londres chez Penguin dès l'été de 1945 ; la traduction était signée du pseudonyme que j'avais adopté dès 1940, Jérôme Jenatton. Un malentendu fit que Calmann-Lévy omit dans les premières éditions de mentionner le nom du traducteur. En revanche, la traduction d'un autre livre de Koestler, par Denise Van Moppès, parut plus tard chez Penguin et fut signée par erreur du même pseudonyme de Jérôme Jenatton.

Le succès du livre en France fut foudroyant, à la grande ire des staliniens. Georges Cogniot alla jusqu'à dire à ma mère que j'avais « *commis une mauvaise action* » en traduisant Koestler. La rétribution de ce forfait — dans les deux sens du mot — avait été de £168.

ÉMILE DELAVENAY.
(Vence).

L'incendie du Reichstag

C'est avec un grand intérêt et une vive satisfaction que j'ai lu la conversation entre Édouard Galic et Jacques Emmanuel au sujet de l'incendie du Reichstag. D'autant plus que je fus moi-même assez violemment pris à partie pour avoir osé affirmer dans mon article « L'autodafé de Berlin » *(le Monde Dimanche* du 6 juin 1982), que les auteurs de l'incendie étaient les nazis. Il faut savoir que, cinquante ans après l'événement, il y a un grand nombre d'historiens qui s'efforcent de disculper Goering et ses complices et d'accuser, comme le fit Hitler, les communistes pour cet acte criminel, dont ils sont vraiment innocents.

Mes affirmations sont basées sur une longue conversation que j'ai eue avec un témoin de poids, quelqu'un qui n'avait aucun intérêt à blanchir les communistes devant l'histoire, au nom de laquelle je me suis rendu à Vienne pour l'interroger. « *Il fallait trouver un moyen d'en finir avec les communistes* », m'a expliqué Hans Hueber, beau-frère et confident de Hermann Goering et avocat réputé, qui fut ministre nazi de la justice après l'Anschluss.

Son témoignage est à verser au dossier de la Commission internationale sur l'incendie du Reichstag.

ALEXANDRE SZOMBATI.

Femmes africaines

J'ai été déçu que certains lecteurs de l'article « Érotisme africain », de M. Georges Balandier *(le Monde Dimanche* du 20 février 1983), l'aient mal compris. Car ceux-là confondent évidemment l'éros avec le *sex appeal* qui semble être lié intrinsèquement aux consommateurs de Colgate, de rouge à lèvres et de Tampax.

Toute personne ayant habité en Afrique noire affirmera que l'érotisme des Africaines ne réside pas exclusivement dans leurs seins. C'est plutôt leur habileté quand elles balancent un panier sur la tête et leur bambin dans le dos ; c'est leur sourire éternel, leur voix pleine d'humour, bref, leur modestie et leur dignité qui rendent ces femmes charmantes, donc érotiques.

Bien sûr, elles ne sont pour la plupart pas aussi maigres que nos blanches Européennes, et elles ne connaissent pas non plus les états névrotiques ou psychotiques.

Les Africaines, en général, surtout quand il s'agit d'une tribu non sédentaire ou pratiquant la culture itinérante, sont mieux insérées dans leur société que n'importe quelle Européenne avec ses traits super-pudiques et super-exhibitionnistes à la fois. Car les Africains ont un équilibre parfait entre le travail et les loisirs. Si vous aviez eu l'occasion d'assister dans la jungle ou la brousse aux fêtes des mariages, des rites de passage, des danses de fécondité, des cérémonies animistes ou chamanistes, et enfin des cérémonies de mise en terre des défunts, vous verriez ce que signifie « *Black is beautiful* ».

Quant aux infibulations et excisions, pratiques toujours courantes au nombre pourtant limité, ce n'est pas à nous de leur imposer nos valeurs corrompues. Aussi longtemps que nous sacrifions volontiers nos enfants dans les rues et nos hommes dans les guerres, ces coutumes, aussi cruelles soient-elles, sont quantité négligeable.

Roger BEAUD
(Sainte-Foy-lès-Lyon),
ancien habitant
d'Umtali, Zimbabwe.

Fanfares

Les bénévoles rajeunissent *(le Monde Dimanche*, 13 mars 1983). Oui cela est vrai. Octogénaire, j'habite une ville, la plus grande d'un département du centre de la France.

Depuis près de soixante ans, et bénévolement, je suis conseiller de formation musicale de batteries-fanfares, que l'on nomme souvent à tort du vilain mot de « clique ». Ces batteries sont composées de membres quelquefois très jeunes. Comme instruments : trompettes de cavalerie, cors de chasse, clairons, tambours.

Ces sociétés, surtout dans nos villages, rehaussent toutes les cérémonies et fêtes communales, les maires de ces villages en sont très fiers.

Ainsi, simple primaire, je me consacre à éduquer, conseiller musicalement ces formations. J'en ai actuellement cinq, qui représentent plus de trois cents membres, du travail presque tous les soirs.

J'avoue qu'actuellement il faut du cran pour tenir le coup. Les jeunes deviennent de plus en plus durs et pénibles à former. Beau travail bien sûr, mais hélas on rencontre de très durs et pénibles revers, de la méchanceté, de la jalousie. Une de mes formations, qui était la plus jeune de France, a été ainsi sabordée.

Il faut tenir le coup, les conseillers musicaux sont rares, surtout en bénévolat, et ces simples batteries n'ont pas un budget pour se payer un chef.

Il y a donc du beau travail à faire, du dévouement. Le dévouement devient rare, et comme récompense vouloir faire du bien, vouloir éduquer, vouloir faire aimer la musique, servir, se maintenir en forme et rester jeune.

H. L.
(Annonay)

Prêt

On ne prête qu'aux riches, c'est bien connu, et pourtant une telle injustice ne cesse de révolter.

Permettez-moi de vous exposer mon cas. Issu d'un milieu modeste, muni d'un C.A.P. de pâtissier, j'ai trente-cinq ans et ai réussi en travaillant dur à économiser 15 millions, ceci pour atteindre mon but : acheter mon outil de travail, une pâtisserie. Il me faut emprunter de l'argent bien sûr, or, cruelle ironie, l'obstacle au niveau des banques est que, justement, je n'ai rien, pas de parents ou amis riches pour me cautionner, pas de biens immobiliers. Si c'était le cas d'ailleurs, peut-être ne serais-je pas pâtissier ! Défavorisé au départ je dois donc le rester toute ma vie ! N'est-ce pas injuste ? D'autant que mon énergie et ma capacité au travail ne sont pas à mettre en doute. N'est-il pas révoltant de voir que ce qui m'aiderait, moi, à démarrer, à exercer mon métier, est pour certains une bagatelle, gaspillée peut-être pour le simple plaisir ? Certains héritent de l'argent sans lever le petit doigt. Je veux, moi, acheter mon outil de travail et la possibilité m'en est refusée. Comment faut-il réagir face à une situation aussi désespérante ? Peut-être la publication dans *le Monde Dimanche* de cette lettre m'aidera-t-elle à trouver une solution à cette situation qui semble sans issue...

JULIEN OLIVIER
44, boulevard Raspail,
Avignon.

Will et moi

Shakespeare et *le Monde Dimanche* ont une réputation ; voilà pourquoi j'ose essayer de tuer — sinon dans l'œuf du moins à l'âge du poussin — une controverse intéressante qui aurait peut-être son origine dans les entrailles de l'imprimerie.

Voulant distraire mes lecteurs de façon élégamment polissonne, j'ai cité Shakespeare (lettre du 30 janvier 1983, signée pudiquement J. H.) : quand et comment baise-t-on une jeune Française de bonne famille ?

Le 13 février, dans une lettre intitulée *Davant*, N. D. me répond.

Le 27 février, M. Kreweras re-répond : il ne s'agit pas de *Henri IV* mais de *Henry V*, et ce n'est pas *davant* mais *devant*.

Fort bien. A partir de choses très petites — dans *Henry V*, par exemple, une querelle au sujet de balles de tennis, — des batailles de guerriers ou de savants peuvent s'ensuivre. Je note que dans ma lettre du 30 janvier 1983 on trouvera *Henry V et devant*...

JOHN HARRIS.

N.D.L.R. — Le titre est de la rédaction du *Monde-Dimanche*.

● RECTIFICATIF. — Dans la chronique « Vous et moi » : « Silence ! », de Pierre Leulliette *(le Monde Dimanche* du 13 mars 1983), une citation de Stendhal s'est trouvée fâcheusement déformée par une coquille : « En France, il n'y a pas de vérités, il n'y a *que* des modes ». Et non « pas de modes ».

● PRÉCISION : la société anonyme Formica nous signale que l'utilisation de sa marque déposée en tant que terme générique « Les marchands d'images de marque », *le Monde Dimanche* du 17 janvier 1983) est incorrecte et qu'il convient de parler de « stratifié décoratif ».

SELCUK DEMIREL.

PARTI PRIS

Fidélité

Infidélité ? Non-fidélité ? *Les récentes élections municipales*, avec leurs péripéties, amènent à chercher, une fois retombée la poussière du combat, des explications plus générales que celles qu'offre la sociologie politique traditionnelle.

Risquons-en une : techniques, économie et société n'ont pas trouvé leur équilibre. Tout change si vite que chacun finit par s'en tenir à une seule fidélité : la fidélité à soi-même, qu'on la considère comme un égoïsme ou comme un réflexe de survie au milieu du courant. Toute autre fidélité devient amarrage au passé, retard : danger. Aussi vit-on au coup par coup, selon ses besoins ou plus souvent selon ses désirs.

Fidélité à un conjoint ? On a peur de vieillir avec lui. A un homme ? Depuis de Gaulle, les attachements sont passagers. A des idées ? Tout autant : chacun sait qu'elles s'usent vite. A *un parti, à un journal* ? De même.

Jusqu'aux automobiles qui perdent *leurs habitués*. Le choix n'est plus celui d'une marque à laquelle on est attaché. *Il y a trop de sollicitations* étrangères.

Il ne reste plus guère que les vedettes *du rock qui* conservent leurs fidèles, leurs fanatiques, leurs suiveurs acharnés. *Mais cette fidélité-là est une* galopade désespérée derrière le bruit, le mouvement et la gesticulante image du temps qui court.

JEAN PLANCHAIS.

VOUS ET MOI

Coordonnées

De la *pile vacillante de lettres* que m'envoient depuis trois ans mes braves admiratrices et admirateurs, presque la moitié (1) — cinq, pour être exact — me demandent : *à quand un recueil de* vos chroniques ? (Je me le demande aussi ; tout ce qui manque, c'est un éditeur riche et imprudent.) Et un nombre *impressionnant (deux) de ces in*conditionnels me disent qu'ils ont trouvé très intéressant un de mes romans, mais qu'il leur semblait sortir de mon ornière habituelle. *Pas surprenant, cela, car ce n'est* pas moi.

Si mon nom et mon prénom *ont l'air* exotique, distingué, même snob, c'est l'un des heureux *effets de mon repiquage* volontaire dans ce jardin hexagonal. A Londres, en revanche, il y a plus *de John Harris que de Jacques* Dupont dans la France métropolitaine et les DOM-TOM ; c'est tout ce qu'il y a de plus roturier et ordinaire.

Je ne savais pas que l'autre, le *romancier*, se vendait en France. Lui et moi devrions peut-être suivre *l'exemple du philosophe et de* l'avocat-historien qui, en pareil cas, ont écrit à *The Times* la célèbre lettre :

Dear Sir,
Neither of us is the other.
Yours, etc.
Lord Bertrand Russell
Lord Russell of Liverpool

— *c'est-à-dire* : « Ni l'*un ni* l'autre de nous deux n'est l'autre ».

Je pourrais naturellement *adopter le diminutif de John* : Jack. Mais au moins deux ministres, MM. Ralite et Lang, sont là avant moi. On a *suggéré à ces* messieurs de défendre la langue *française en se rebaptisant* Jacques. Mais Jacques veut dire James, dont le diminutif est Jim ; ce serait plutôt Jean, pour John.

Bizarre, *le changement de niveau socio-professionnel qui accompagne l'exportation de noms.* Jack, Bill et Fred, comme Jojo, Riton et Dédé, sont bien adaptés *dans leur propre pays pour des* gangsters, des footballeurs et des marchands de frites, *mais* à l'étranger c'est le *nec plus ultra* du *smart*. Daisy, Nelly et Betty, dans le vert Devonshire, *sont des* prénoms favoris pour les vaches laitières...

Je pourrais me différencier de l'Autre en mettant une initiale en*tre prénom et nom. Mais je ne* suis pas Américain. Saviez-vous que neuf fois sur dix c'est comme cela que l'on peut distinguer les Américains des Anglais ? Il est quasiment obligatoire pour un Américain de se signer *Prénom - initiale - nom. Le père du prési*dent Truman avait voulu appeler son fils « Harry », tout court, *mais* le bureaucrate de service avait voulu qu'il y ait une initiale. « Alors S », a dit Truman père. « S pour quoi ? » « S pour rien, juste pour vous faire plaisir. » *Harry S Truman, donc, s'écrit* comme cela, sans point après le S, comme le savent les typogra*phes méticuleux.*

Les Français ont peu de liberté en matière de prénoms. Interdit *d'appeler* votre fils Magnétoscope. En Angleterre on fait ce que l'on veut. Je connais, par exemple, une dame charmante qui se prénomme Pagan — Païenne — son *père ayant été farouchement* anticlérical. Là, on aime les plantes — *Heather, Pansy, Poppy (bruyère, pensée, coquelicot)*, — les vertus et les sentiments — *Faith, Hope, Charity, Joy, Prudence* (foi, espoir, charité, joie, prudence) — les pierres — *Emerald, Jasper, Ruby* (émeraude, jaspe, rubis) — et les jours de la semaine — *Tuesday, Thursday (mardi, jeudi)*...

Les Américains, naturellement, exagèrent. D'abord ils se prénomment directement en diminutifs — Harry S Truman contre Harold Macmillan, — tant de Jack, Al, *Art et Joe, pareils aux Mimile*, Gugusse et Pierrot. Puis on aime les classiques : Virgil, Homer, Ulysses, et les titres de noblesse, favoris des vedettes du jazz : *Duke, Earl, Count (duc, et deux* sortes de comte). Il y a l'*étrange* prénom Van, qui a fait passer un mauvais quart d'heure à mon ami américain Van Ooms lorsqu'il *voulait entrer aux Pays-Bas. Pour* les Néerlandais, *van* est l'équivalent de *de* ; Van Ooms leur semblait donc un *nom*. Quel était son prénom ? il avait beau répéter « *Van* », *ils ne voulaient pas* comprendre, et sans prénom on ne passe pas la frontière.

L'Anglais *a le droit de changer* de nom et de prénom sans formalité, autant de fois qu'il le veut (quitte à affronter la difficulté de prouver son identité, après). Je *suis tenté de m'appeler* — avant que ma naturalisation ne fige mes coordonnées — John Alleluia Shakespeare *Harris, ou peut-être* John Dimanche Harris, cela étant parfaitement licite pour un sujet *de Sa Majesté et de Maggie* Thatcher. Mais après trois minutes de mûre réflexion j'ai renoncé. En attendant que les *noms* et *prénoms* de nous tous soient remplacés par des chiffres, il vous faudra toujours vous méfier de contrefaçons, car je vais rester, bêtement mais sincèrement,

JOHN HARRIS.

(1) John Harris utilise la litote *(understatement)* avec une orgueilleuse pudeur. Selon les estimations du *Monde Dimanche*, qui lui fait suivre son courrier (sans l'ouvrir), ce chiffre doit être multiplié par quatre ou cinq...

ACTUELLES

Économies

« La confiance publique tient à la conviction que les abus en finance s'éclairent et se réforment. Cette conviction existe-t-elle ? Non.

» Vous demandez la confiance, et vous n'avez encore mis ni sous les yeux de l'Assemblée nationale ni sous ceux du public les tableaux, jusque dans leurs derniers détails, des dépenses et recettes de tous les départements !

» Nous avons un ministre vertueux, je le crois. Il a annoncé des réductions, je le sais. Mais le peuple est trompé. Depuis si longtemps, on a tant fait de tentatives inutiles de réformer, il y a tant d'intéressés à maintenir les troubles pour perpétuer le règne des anciens abus ! Comment voulez-vous que le peuple et même les hommes sages croient au bien qui n'est pas exécuté ? (!)

» L'économie ! l'économie ! Voilà le grand secret pour guérir nos plaies ; mais ce ne doit pas être une économie timide, cruellement complaisante. Elle doit être rigoureuse, elle doit frapper sur tout. Pas un abus, pas une petite pillerie, ne doit lui échapper. Avec cette économie, vous ferez, sur les dépenses des années précédentes, une réforme de plus de 100 millions. Dès lors, plus de déficit *à craindre, et la confiance renaîtra, et vous n'aurez pas besoin de toutes ces théories savantes de banque, qui enrichissent les individus et ruinent les Etats. »*

Une rapide conversion de chiffres, et nous y sommes. D'un article non signé, titré : « Pourquoi pas de confiance ? », dans le journal le Patriote français *du 14 décembre 1789.*

JEAN GUICHARD-MEILI.

Les nouveaux « parrains »

Voile, automobile, moto « verte », cheval... Le « sponsoring » des entreprises apporte au sport une manne nouvelle. Mais les candidats au financement restent plus nombreux que les élus.

MARDI 28 décembre 1982. Le pilote automobile Bernard Darniche lance un appel sur les stations de radio : il a besoin de toute urgence d'un sponsor qui lui permette de participer au rallye Paris-Dakar, dont le départ est pour la fin de la semaine. Michel Mazzoleni, directeur d'une agence de transports internationaux, entend le message à son domicile à 7 h 30. Occasion inespérée : cela fait un siècle que sa société, la SCAC, relie toute l'Afrique par terre, air et mer. Et d'importants contrats sont précisément en cours de négociations dans le Sud algérien, où la course doit passer.

Michel Mazzoleni se précipite à son bureau. A 8 h 30, un accord de principe est conclu par téléphone. La confirmation prendra le temps d'un voyage éclair, pour convaincre une filiale sénégalaise de partager l'investissement. Trois cent mille francs sont débloqués au total. Leur voiture repeinte en une nuit aux couleurs des deux sponsors, Bernard Darniche et son coéquipier prennent le départ de la place de la Concorde le 1er janvier.

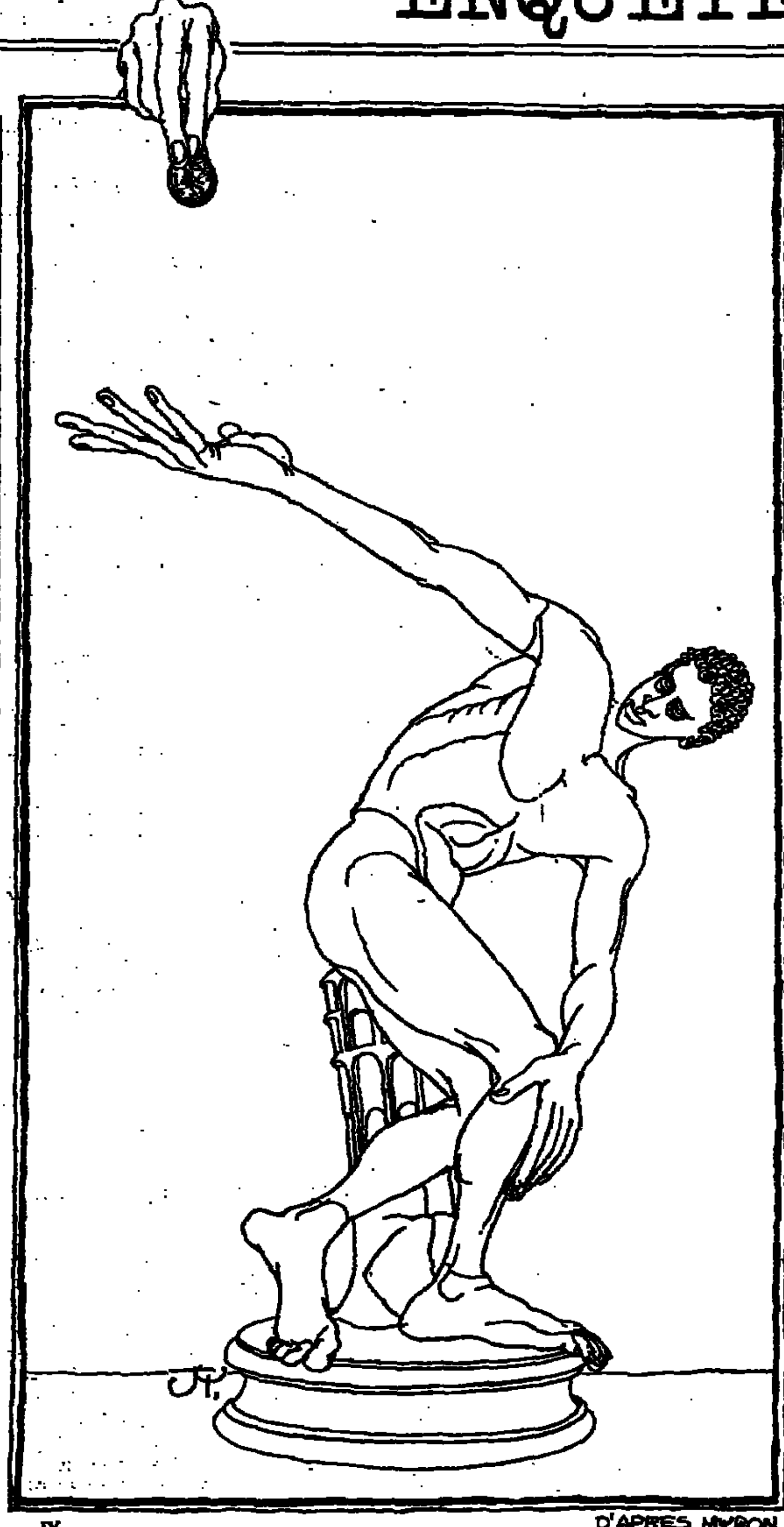
Six jours plus tard, ils abandonnent la course, leur pont ayant cassé à l'entrée du Sahara. Echec pour la SCAC ? Pas sûr : « *Dès avant le départ, notre seule intervention de dernière minute nous a valu une couverture fantastique de la part des médias, compensant largement l'investissement initial. Reste que nous avons pris un risque et que nous avons perdu. Certains, à l'intérieur de l'entreprise, sont là pour nous le rappeler. L'expérience nous a au moins appris que le sponsoring ne s'improvise pas. Quant à savoir si nous persévérerons dans cette voie...* »

Ce « mariage » éphémère entre sportif et entreprise pourrait devenir un cas d'école, tant il illustre l'engouement et les réticences que provoque aujourd'hui le sponsoring, les espoirs et les désillusions qu'il suscite.

La formule en elle-même n'est pas nouvelle. Sans remonter jusqu'à Isabelle de Castille finançant l'aventure de Christophe Colomb, on connaît les pionniers modernes qui, il y a une dizaine d'années, en ont défriché les chemins : Elf, Ricard, le Seita ou Lancôme. Depuis quelques années cependant, le phénomène s'est accéléré, et l'on voit fabricants et distributeurs, banques et journaux, municipalités et régions s'essayer tour à tour à cet « *art de faire parler de soi en parlant d'autre chose* » en soutenant des sportifs.

Des frontières élastiques

Preuve de l'ampleur que prend le phénomène, nombre d' « agences-conseil » en parrainage se créent, qui viennent aider Dame entreprise à faire flotter ses couleurs sur les voiles de bateaux ou les carrosseries de voitures, tandis que divers professionnels multiplient débats, colloques et dossiers pour analyser cette nouvelle forme de communication (1). Car l'enjeu est de taille : si, au niveau national, les dépenses affectées au sponsoring demeurent limitées (en 1979, elles étaient estimées à 200 millions de francs, soit 1,1 % des investissements publicitaires et promotionnels), elles représentent un effort non négligeable pour des entreprises qui peuvent y consacrer 15 à 20 % de leur budget de communication. Et jusqu'à 60 % pour les cigarettes Gitanes (un record), qui trouvent là un moyen privilégié de contourner les sévères restrictions que leur impose la loi en matière de publicité (2).



JY. — D'APRÈS MYRON

Le terme lui-même, ce néologisme anglo-saxon que les professionnels persistent à employer de préférence aux équivalents « *parrainage* » ou « *commanditaire* » (sponsor) prônés par les pouvoirs publics (3), désigne une multiplicité d'opérations, aux frontières élastiques. Inconfortablement situé à mi-chemin entre la publicité et le mécénat, le sponsoring n'ose se prévaloir ni de la vocation commerciale de la première ni des arguments philanthropiques avancés par le second. On peut – presque – tout « sponsoriser » : l'annonce des prévisions météo à la radio, la citation d'une marque dans un roman policier ou un film, le podium où se produit un chanteur... Et Michelin, s'affichant en sport automobile, Adidas, « leader » des vêtements et des chaussures de sport parrainant des clubs de football, et même plusieurs équipes sportives nationales, ne font rien d'autre que soutenir leurs produits en action. Ne parlons pas du soutien financier ou en matériel accordé en échange de publicité sur les maillots, les dossards ou les photos (maintes fois cité...) ou des subventions des municipalités aux clubs sportifs.

Les tenants du « vrai » sponsoring professent une autre vocation. Michel Etevenon, le publicitaire qui a lancé les dix voiliers Kriter sur l'océan, et à qui on doit, entre autres, l'invention de la Route du Rhum, s'est fait le champion de ce parrainage qui crée l'événement, le vit et l'exploite : « *C'est du mécénat bien compris. On s'engage à révéler un talent, à financer une passion, dans un domaine extérieur à l'objet social de l'entreprise : une expédition sur l'Everest ou un record de traversée de l'Atlantique. En participant à l'aventure et en y accrochant son nom, on espère que le prestige de l'artiste rejaillira sur la cour.* »

Comme l'on dit chez William Saurin (fabricant de conserves), où l'on a engagé 3,3 millions de francs en trois ans sur le trimaran d'Eugène Riguidel : « *Illustrer de manière originale toute une série d'analogies entre la course et la haute mer et la conduite d'une entreprise.* »

A l'origine, ce sont sans doute les sportifs qui ont enclenché le mouvement : à la recherche de financements pour réaliser leur passion, certains sont allés tirer les sonnettes, négocier, parlementer auprès des responsables de marketing. Aujourd'hui, la concurrence entre prétendants au parrainage est devenue extrêmement sévère. Seuls les ténors, qu'ils s'appellent Eric Tabarly, un pionnier du « sponsoring », Marc Pajot ou Jacky Ickx, arrivent – relativement – facilement à emporter la décision. Les autres, condamnés à un démarchage intensif (un candidat fait état de moins de quarante réponses pour 1 300 lettres envoyées), doivent jouer à fond la carte de l'originalité (on a même proposé de courir Paris-Dakar en camion poubelle) ou s'appuyer sur des dossiers extrêmement bien ficelés, réalisés et défendus par des agences spécialisées.

Les entreprises n'ont qu'à puiser dans ce vivier, grâce auquel elles ont trouvé un instrument exceptionnel pour soigner leur image de marque en s'alignant sur les champions.

Créer des réputations

Comme Elf Aquitaine par exemple. Dès sa création, Elf Erap se lance dans la course automobile. Mais la fusion avec la Société nationale des pétroles d'Aquitaine incite les responsables de la société à élargir le champ de ce sponsoring « *jusque-là très commercial* ». A partir de 1978, une « commission de l'image » coordonne une vaste palette d'activités, suivant des plans de stratégie triennaux. « *Près de la moitié des gens pensaient que notre activité se limitait à la vente de carburants en stations-service, et d'autre part ignoraient qu'Elf était une société française*, commente Jean-Pierre Labro, directeur des relations publiques. *Notre politique « élargie » nous permet d'affirmer notre existence en tant que grande puissance nationale, groupe prospecteur d'énergie mais aussi soucieux de l'environnement.* » La société parraine aujourd'hui le voilier de Marc Pajot, finance des challenges d'athlétisme et de rugby (4) organise des épreuves régionales de moto verte.

Le sponsoring peut même contribuer à créer des réputations. C'est ainsi que le vin de Bordeaux malesan, qui souffrait d'un quasi-anonymat par rapport à d'illustres concurrents, a trouvé dans le parrainage un excellent accélérateur de notoriété (comme le champagne Kriter). L'équipe équestre créée pour signifier « noblesse, race et élégance » compte des cavaliers français sacrés champions du monde à Dublin en juin 1982 et a remporté la finale de la coupe du monde en salle – épreuve parrainée aussi par les automobiles Audi, qui voient dans l'association pur-sang - cheval vapeur une belle occasion d'anoblir leur image.

Encore faut-il faire savoir : les conserves *Capitaine Cook, qui avaient* soutenu Gérard d'Aboville pour sa traversée de l'Atlantique à la rame, ont pratiquement omis de le faire connaître au public.

Car le montage d'une opération est délicat. Il se joue autour de trois pivots : l'entreprise, le sportif, l'information. Maîtriser ce mariage à trois demande de l'expérience, et les résultats doivent une bonne part à des éléments qui échappent à la logique des affaires.

Bien choisir son sport est une première règle. Tous n'offrent pas les mêmes possibilités. La hiérarchie entre disciplines, est fonction de la composition de leur public, de l'existence de champions nationaux, du nombre d'heures de retransmission télévisée... *Parents pauvres du* système, les sports qui ne possèdent aucune de ces « qualités ». « *Sponsoriser du tir à l'arc, c'est du mécénat* », commente ironiquement un patron. Pourtant c'est le choix de la liqueur Bénédictine.

C'est que le sport choisi doit convenir à l'entreprise, à sa clientèle et à l'objectif recherché. Ainsi les marques « prestigieuses » se retrouvent autour des greens du *golf* ou des *parcours hippiques*. Les sociétés à vocation internationale investissent sur les pistes de formule 1 (5). Si La Redoute préfère le cyclisme, c'est qu'elle cherche à atteindre une population plus jeune, plus masculine et plus populaire que sa clientèle actuelle. Et la majorité des annonceurs, qui s'adressent à tous les publics, se concentrent sur la voile et les rallyes auto-moto, sports offrant facilement l'image de héros affrontant l'adversité en solitaires. Les changements d'objectifs commerciaux expliquent le passage d'un sport à l'autre : ainsi la Seita abandonnant après quatre années la voile au profit de la moto verte, réputée plus jeune, et en tout cas moins onéreuse (un voilier valant un million de francs, une moto seulement 100 000 F.).

Une relation quasi passionnelle

Mais les désillusions sont nombreuses. Le directeur général des magasins Monsieur Meuble admet s'être fourvoyé dans une Transat en double en 1981 : pour s'adresser à une clientèle essentiellement rurale, « *il aurait mieux valu sponsoriser le club de boules de Bormes-les-Mimosas, la Pédale joyeuse de Saint-Agrève, et peut-être le quinze de Dax* ».

Reste que c'est bien souvent la personnalité du sportif lui-même qui emporte la décision. Pratiquement tous les sponsors admettent l'importance de ce « coup de cœur » entre deux personnalités, et beaucoup y voient même une condition d'une collaboration fructueuse. Les sportifs en conviennent également : « *De la même manière qu'il faut avoir son bateau dans la peau pour gagner, il faut se sentir soutenu par des gens qui croient en vous* », explique un marin. Rien d'étonnant si on rencontre une majorité d'amateurs passionnés de voile ou de rallye auto parmi les décisionnaires des entreprises. « *Nous servons de transfert aux P.-D. G.* », observe un coureur.

Cette relation quasi passionnelle ne va pas sans difficultés. Si les accords de courte durée, parfois conclus sur une simple poignée de mains, ne portent guère à conséquences, une cohabitation plus durable – certains contrats durent quatre ans – impose des compromis. Le coureur doit « représenter la marque dignement » et participer à force opérations de relations publiques, comme Olivier de Kersauson faisant en 1981 le tour des plages sur son trimaran Jacques Ribourel. Pour l'entreprise, il s'agit de faire confiance au coureur et d'accepter sans protester les inévitables dépassements de budget. Dans l'ensemble, lorsque les programmes équilibrent les périodes d'entraînement et les tournées publicitaires, le « mariage » se déroule dans une relative harmonie.

Les brouilles existent, mais on n'en parle guère, sportifs et entreprises ayant à cœur de ne pas casser leur image dans le public. Les désaccords se soldent par de discrets non-renouvellements de contrat ; le marin Guy Delage et la société Lestra Sport (fabricant de matériel de montagne) sont parmi les rares à avoir porté leur différend sur la place publique : la dernière scène, suivant une longue mésentente, s'est déroulée en septembre 1981 pendant un salon professionnel (6), devant les journalistes, le marin accusant l'entreprise de « *radinerie* », celle-ci estimant que le sportif était trop « *rustre* » pour défendre intelligemment ses couleurs. Depuis lors, chacun a retrouvé un autre partenaire, plus à sa convenance.

Nombre de sportifs se sont cependant émus du problème, conscients de ce qu'il leur fallait apprendre à se défendre dans un monde des affaires qu'ils connaissent mal. Quelques-uns se sont réunis pour *créer une structure* – l'Association des coureurs internationale de multicoques océaniques (ACIMO), – qui fait office de conseil et d'interlocuteur en cas de litiges.

Naufrages payants

Chaque partie s'entourant ainsi peu à peu de garde-fous juridiques et fiscaux, on se retrouve plus serein sur la ligne de départ. Avec quels objectifs ? Les sportifs ne pouvant être soumis à aucune obligation de résultat, leurs partenaires se retrouvent tributaires de la glorieuse incertitude du sport. Courant pour gagner, certains sponsors engagent dans l'opération des moyens financiers puissants, de façon à prendre de sérieuses options sur la victoire. C'est le cas d'Elf Aquitaine en voile, ou du team Texaco-Mercedes lors du récent Paris-Dakar.

Cependant, certains naufrages peuvent s'avérer payants. Ce serait le cas du « prao » Rosières (bateau muni d'un seul flotteur latéral), coulant lentement sur la ligne de départ de la récente Route du Rhum, précisément au moment où, les autres bateaux déjà sortis du port, des centaines de journalistes n'avaient plus rien à se mettre sous l'objectif, à en croire la société. « *L'incident est désolant, mais il nous a valu un nombre fantastique de citations dans les médias* », commente la responsable des relations publiques, qui s'est appliquée à comptabiliser ces retombées et à les traduire en chiffres : un rapport de 16,2 entre l'investissement de départ (400 000 F seulement dit-on) et l'achat de l'espace publicitaire correspondant, qui serait revenu à 6 484 720 F. (7).

Nombre de sponsors s'astreignent à ces fastidieux lignages, mais la méthode ne fait pas – loin de là – l'unanimité, parce qu'elle ne tient aucun compte de la nature du « message » ainsi transmis, et parce qu'elle se réfère implicitement à des procédés de publicité clandestine.

Reste à savoir si le sport lui-même sort gagnant de cette « hypermédiatisation ». Les critiques sont nombreuses, qui ne reprochent pas tant au sponsoring d'avoir transformé les compétitions en grands spectacles que d'y introduire volontairement une dimension dramatique, en privilégiant les formules les plus risquées. Traversées en solitaire, enduros et rallyes sont présentés comme reculant sans cesse les limites de la résistance humaine et, lorsque s'accumulent l'improvisation des préparatifs, l'imprécision des règlements et la faiblesse de l'assistance logistique, les accidents finissent par jalonner – et pimenter ? – le théâtre sportif. Le rallye Paris-Dakar a encore fait une victime cette année. Organisateurs, sportifs et sponsors sont conscients de ce dangereux emballement, et certains travaillent à tenter de définir des règles du jeu acceptables, qui fassent la part entre les intérêts de chacun.

Quant aux instances fédérales, elles essaient aussi (et parfois tardivement) de contrôler le phénomène, tout en s'efforçant d'en récupérer les retombées : la plupart des fédérations possèdent aujourd'hui un département « sponsoring », pour attirer les commanditaires et drainer une part de cette manne financière dont elles ont parfois cruellement besoin. *Autant dire que le « cirque »* sportif n'a pas fini de nous envahir. Mais *existe-t-il encore de sincères nostalgiques* pour regretter le bon vieux temps de l'« *innocent* » *amateurisme* ? ■

BÉATRICE D'ERCEVILLE.

(1) Une journée d'étude a été organisée en juin 1982 à Paris par le Centre d'études du commerce et de la distribution (Cecod, 19, rue de Calais, 75009 Paris) ; un congrès international s'est tenu à Londres en novembre 1982. De son côté, l'Union des annonceurs (UDA, 53, av. Victor Hugo, 75116 Paris) met la dernière main à un document de réflexion et de conseil sur le sponsoring.

(2) *La loi du 9 juillet 1976* interdit toute publicité pour le tabac et les produits du tabac, sauf dans la presse, et suivant une présentation strictement réglementée.

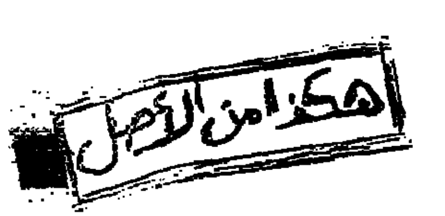
(3) Un arrêté du ministre de l'éducation nationale et du secrétaire d'État chargé du tourisme daté du 17 mars 1982 impose l'emploi des termes « *commanditaire* » et « *parrainage* » dans tous les documents officiels.

(4) Jean-Pierre Labro est président de la section rugby du Racing Club de France.

(5) Ce fut le cas, entre autres, de la marque de préservatifs Durex, et de la firme brésilienne Copersugat.

(6) Il s'agissait du Salon professionnel international des articles de sports et de plein air (SISEL).

(7) Néanmoins, la campagne de publicité sur le thème « Rosières, la F1 de la mer » dut être annulée après ce naufrage.



DEMAIN

L'écran qui dessine

Conception de formes, simulation de mouvements, mise au point de pièces et d'outils, voire fabrication et contrôle : dans l'aéronautique, la mécanique, le génie civil... l'ordinateur supplante le plan.

« DESSINE-MOI *un avion.* » L'homme tapote sur un clavier. L'enfant regarde les petits points lumineux qui viennent s'afficher sur l'écran. Il n'est pas impressionné. *Derrière cet avion* qui apparaît sur l'écran se cachent pourtant des centaines de milliers d'équations qu'un ordinateur puissant a résolues en quelques secondes. Mais, pour cet enfant que ses parents promènent dans les allées du SICOB, la C.A.O. (conception assistée par ordinateur) n'est qu'une version pour adultes d'un quelconque *Space Invaders.*

Après ce salon, l'ingénieur qui tape sur sa console repartira vendre ses « jouets » aux constructeurs d'avions, d'automobiles, de bateaux, de maisons, aux industriels de la chimie ou de l'électronique. Malgré leur prix élevé – de 1 à 3 millions de francs, – ses systèmes trouveront preneur, car, après avoir conquis les services de gestion, l'informatique s'attaque avec succès aux bureaux d'études. Dans la plupart des grandes entreprises, en particulier la construction aéronautique, les méthodes traditionnelles de conception, de dessin et de fabrication voient leurs jours comptés.

L'exemple de la SNIAS illustre cette révolution technologique et culturelle. Dans le hall du bureau d'études de Blagnac, près de Toulouse, sous d'immenses verrières, des dizaines d'employés et de techniciens travaillent sur leur planche à dessin : les meilleurs professionnels du dessin industriel. Pourtant, c'est dans un *bureau voisin que se prépare* l'avenir.

Des techniciens en blouse blanche sortent en prenant soin de refermer la porte derrière eux : la pièce est climatisée. Nous sommes dans la section C.A.O. Ici, plus de grands flots de lumière, mais une pénombre continuelle. Des « terminaux graphiques » composés d'un écran et d'un clavier, reliés à des ordinateurs, ont remplacé les tables à dessin. Un opérateur tape deux ou trois instructions ; en quelques dixièmes de seconde, le plan d'un élément de carlingue apparaît sur l'écran. Avec un crayon lumineux relié par un cordon au terminal, le technicien pointe ensuite sur un « menu » affiché en bordure d'écran. Une nouvelle image apparaît. L'opérateur dialogue en temps réel avec une base de données où est décrite dans ses grandes lignes toute la géométrie de l'avion.

Parfois, une ébauche réalisée par un dessinateur est affinée par l'ordinateur. D'autres éléments ont été créés directement à partir de formes simples fournies par le système C.A.O. : point, ligne, cube, cylindre, cône, pyramide, sphère, tore, prisme. Dans les systèmes C.A.O. tridimensionnels, l'opérateur peut manipuler ces formes dans l'espace, les représenter dans n'importe quelle position.

Un passager de plus

Ce jeu de construction n'est pas aussi simple qu'il en a l'air. Grâce à un programme spécifique, l'opérateur étudie les contraintes que subiront certaines parties de l'avion, calcule les seuils de tolérance des pièces suivant leur forme, leur épaisseur, le métal utilisé. C'est en fonction de toutes ces opérations que le modèle définitif est élaboré puis stocké dans la mémoire de l'ordinateur : cet être mathématique qu'on peut faire apparaître sur l'écran aura la même fonction de référence qu'une maquette en grandeur réelle.

L'ordinateur permet de créer des formes très complexes et de simuler le *mouvement* des pièces mobiles. La société française Messier-Hispano-Bugatti (M.H.B.), installée à Montrouge (Hauts-de-Seine), utilise la C.A.O. pour concevoir et réaliser des trains d'atterrissage. Elle a enlevé le marché des trains de trois « avions de transport régionaux » (dont le modèle franco-italien ATR-42) sur les cinq en projet dans le monde. *« Si nous parvenons à gagner 80 kilos sur un train, la compagnie transportera un passager de plus et rentabilisera mieux son avion,* explique Daniel Abehsera, directeur des relations internationales. *Pour limiter le poids tout en conservant des seuils de résistance élevés, nous sommes obligés de concevoir des pièces aux formes torturées que nous ne pourrions pas réaliser sans la C.A.O.* » Ces pièces complexes ne représentent que 20 % de la production de M.H.B., mais leur conception occupe 50 % du temps de travail du bureau d'études.

L'affaire se complique lorsqu'il faut assembler ces éléments et simuler leur mouvement. Les constructeurs d'avions ne réservent généralement qu'un espace très limité au train d'atterrissage. Le fabricant doit se débrouiller. Devant sa console C.A.O., l'opérateur fait évoluer le train sur l'écran : ses différents éléments se déploient autour de leurs axes, puis se replient. La moindre interférence avec la carlingue est signalée. Ainsi peut-on éviter la mésaventure survenue récemment à un constructeur : le train touchait le réservoir de carburant en se repliant ; il fallut reprendre l'étude à zéro.

Cette simulation des mouvements complexes a des applications très prometteuses dans le domaine de la robotique. Jusqu'à présent, on devait apprendre au robot à répéter le mouvement d'un opérateur humain. Avec la C.A.O., on peut définir le déplacement de sa « main » *en fonction de la tâche à effectuer.* Le robot de soudure « Barnabé » qui sera mis en place cette année à l'usine Citroën de Meudon est programmé de cette façon. La régie Renault, la SNIAS et Dassault-Systèmes travaillent aussi dans ce secteur-clé de l'automatisation.

La C.A.O. permet déjà de programmer des machines à commande numérique. On parle alors de F.A.O. (fabrication assistée par ordinateur). L'informatique sert maintenant de trait d'union entre la conception et la fabrication. Dans une entreprise traditionnelle, les agents des méthodes qui préparent la tâche des machines reçoivent les plans du bureau d'études. Ils refont des calculs, dessinent des coupes de pièces, choisissent des outils et programment leurs trajectoires. Le tout à la main, avec l'aide d'une simple calculette et de beaucoup d'expérience. *Dans l'entreprise* « assistée par ordinateur », ils apprennent eux aussi à travailler sur écran.

REPORTAGE

Les « communards » du troisième âge

Refusant la solitude, le ghetto, ou la dépendance, un groupe de retraités a choisi de s'aménager une mini-résidence collective « autogérée ». Une formule qui commence à tenter beaucoup de gens qui ne veulent pas perdre le contact avec les autres générations...

C'est au cours du repas organisé en l'honneur des soixante ans de Gaby que l'idée fut lancée : *« Et si on passait notre retraite ensemble ? »* Les choses n'ont pas traîné. *« Nous ne sommes pas des intellectuels, des gens qui cogitent indéfiniment »*, précise Michel, cinquante-sept ans. En quelques mois, les neuf amis vendent leurs logements pour entamer une nouvelle vie dans une vieille gentilhommière près de Grenoble, posée au milieu d'un parc qui surplombe la petite ville toute proche, propriété d'un vieille famille locale avant d'abriter un orphelinat, puis un centre de convalescence pour enfants. Débaptisé, « le Castel » devient « la Commune ».

Ils sont sept aujourd'hui à poursuivre l'expérience : trois couples, Paule, cinquante ans, et Robert, cinquante-sept ans, Angeline, cinquante-deux ans, et Michel cinquante-sept, Yvette et Pierre mêmes âges, avec une célibataire, Gabby, soixante-deux ans.

Pour eux, il s'agissait d'abord de préparer l'avenir. *« A soixante-cinq ou soixante-dix ans, on aurait eu moins envie d'entreprendre. »* Hospice, maison de retraite ou résidence, solitude ou cohabitation avec les enfants... aucune de ces solutions ne leur semble acceptable. Paule, secrétaire dans un hospice, et Angeline, aide-ménagère chez des personnes âgées, en particulier, ont été profondément marquées par leurs expériences : *« Nous sommes outrées par la façon dont sont traités les vieux, et on voudrait expliquer avec nos moyens qu'il y a peut-être d'autres solutions. »*

Belles paroles ? Pas du tout. Paule, depuis sa préretraite, n'a pas rompu avec l'hospice où elle poursuit une activité d'animatrice bénévole ; Gabby consacre aux vieilles personnes une partie de son temps.

« La Commune » est aussi une étape logique dans l'itinéraire d'une amitié de plus de trente ans. *Ces militants très actifs* qui se sont connus dans les « manifs » ou les réunions C.G.T., mais qui ont eu maille à partir avec leur syndicat, se sentent, l'âge et la sagesse venus, « des âmes d'anars ». *« On n'a jamais pu se laisser accaparer par un parti ou un syndicat ; on est trop indépendants pour s'imaginer dans une maison de retraite. »*

En deux jours, ils se sont mis d'accord sur l'essentiel : être tous ensemble mais avoir chacun son coin, maintenir une vie de couple, s'installer dans la campagne mais à proximité de la ville, ne pas se couper de la vie, des autres.

A l'époque Robert est vendeur, Michel peintre en bâtiment, Pierre typographe dans un quotidien régional, Gabby assistante dentaire. Lorsqu'ils vendent leurs logements, c'est le tollé général chez les amis et les enfants : *« Méfiez-vous ! Est-ce que vous vous connaissez suffisamment ? » « On ne l'aurait pas fait*, répondent-ils, *si ça n'avait pas été le cas. »*

Un peu naïfs

« Nous étions un peu naïfs, se souvient Robert. *Pour aller toujours plus loin, on voulait même déshériter nos enfants afin de se préserver mutuellement. Après nous, on tient à ce que cette maison continue à vivre dans le même esprit. »* Le notaire apporte une solution plus réaliste : une S.C.I. où chacun détient la même part, où tout est prévu dans les statuts : départs, arrivées, décès...

L'acte est signé le 11 mai 1981. Yvette et Pierre occupaient déjà les lieux. En août, les autres suivent. Gabby, la plus démunie, s'intègre au groupe comme locataire mais avec les mêmes droits. La maison, abandonnée depuis quatre ans, leur aura coûté 550 000 F, plus 200 000 F pour les travaux, effectués par eux-mêmes. Cinq studios sont aménagés, calqués sur ceux des résidences du troisième âge : un living de 45 mètres carrés, une kitchenette, une salle d'eau avec douche. Un espace plus exigu pour ces couples qui ont quitté F3 ou F5, mais avec 4 000 mètres carrés de jardin et une dizaine de pièces communes : cinq « chambres d'amis », des ateliers de bricolage et de couture, une salle de jeux, une buanderie, etc., une grande cuisine, et la spacieuse salle à manger où les repas sont pris ensemble dans les grandes occasions lorsqu'on reçoit enfants ou amis, la bibliothèque – salle de télé...

Tous en préretraite aujourd'hui, ils sont détendus, disponibles, gais, accueillants, encore plus enthousiastes peut-être qu'au début. Angeline trouve pourtant que la première année a été dure : *« Il a fallu apprendre à se supporter, à être tolérants. Et on a énormément travaillé. »* Pas de week-ends, pas de vacances à cause des travaux. Déception quand un couple abandonne. Déjà en retraite, il désire une vie plus close, presque en autarcie. Réaction unanime. *« Pas question de créer un ghetto ». « Plus tard*, pense cependant Gabby, *on évoluera vers une vie plus communautaire. Mais il faut le temps de mettre les choses en place. »*

Pas question, pour les uns comme pour les autres, adeptes depuis leur jeunesse de la vie associative, d'abandonner leurs multiples activités à la M.J.C. de la ville ou à l'université du troisième âge.

Des petits trucs très importants

Mais « la Commune » est envahie régulièrement par les enfants, les petits-enfants, les amis... Les mères de Paule, d'Angeline, de Michel, octogénaires encore alertes, savent qu'elles ont leur place ici et pourront paisiblement y finir leurs jours. *« Et*, précise Paule, *si leur présence pèse parfois à leurs enfants, les autres prendront la relève. »*

Outre l'économie financière que représente un tel mode de vie, Paule y trouve *« un tas de petits trucs très importants. Par exemple, rentrer de vacances et être attendue... »*. Pour Angeline, l'anxieuse, *« la formule sera très valable quand on sera vieux. Si l'un de nous tombe malade, les autres se relaieront pour le soigner. C'est une telle sécurité. Moi, je me demandais toujours : si je meurs qu'est ce que mon mari va devenir ? Maintenant, je sais qu'il ne sera pas seul »*.

« Quand nos amis sont partis, se rappelle Michel, *on s'est demandé si ça n'était pas un échec. Maintenant nous savons que non, et on aimerait que d'autres les remplacent. » « Bien sûr*, ajoute-t-il, réaliste, *quand on commencera à crever les uns après les autres, ça fera du vide... mais d'autres prendront le relais. »*

Solitude ou ghetto, ce sont des craintes partagées par d'autres. Comme ce couple de Lyonnais, les B..., de cinquante-neuf et soixante et un ans, qui déclare *« Les maisons de retraite nous font horreur. Nous voulons continuer à côtoyer des gens de tous âges. »* Par l'intermédiaire du Mouvement pour l'habitat groupé autogéré (1), ils ont rencontré trois couples entre trente et quarante ans désirant acheter une maison pour y créer un habitat collectif.

Mais au M.G.H.A. les demandes des plus de cinquante ans constituent l'exception. La démarche n'est pas entrée dans les mentalités. *« Aux yeux de notre famille*, reconnaissent M. et Mme B., *nous passons pour des fous ! Nous avons fait construire, nous sommes très bien logés et nous pourrions continuer comme ça. L'expérience d'amis ayant vieilli ensemble mais s'étant retrouvés très isolés nous pousse à chercher dans une autre direction. Nous ne voudrions à aucun prix en être réduits plus tard à dépendre de nos enfants. »*

Francine, cinquante-trois ans, avoue aussi : *« J'ai besoin d'avoir autour de moi des jeunes qui m'empêchent de m'encroûter. »* Divorcée depuis huit ans et supportant mal l'isolement dans son appartement parisien après avoir vécu pendant vingt ans *« dans une maison très ouverte »*, elle souhaite retourner au soleil, du côté de Montpellier et trouver des partenaires pour habiter avec elle. *« Mais*, dit-elle, *je ne sais pas comment m'y prendre ! » « Tout doit être improvisé au départ*, répondent les habitants de « la Commune ». *Quitte à contacter ensuite ceux qui sont déjà installés. Nous, on souhaiterait que beaucoup de gens fassent comme nous. Bien sûr, ça ne solutionne pas tous les problèmes de la vieillesse... »* ■

ANNE GALLOIS.

(1) M.G.H.A., 29, rue Alphonse-Bertillon, 75015 Pris. Tél. : (1) 532-03-69.

CROQUIS

Retrouvailles

Il a téléphoné : *« Faudrait qu'on prenne le temps de bavarder, que tu me donnes de tes nouvelles... Lundi, dix-neuf heures... ça te va ? Au bar des Alouettes. »*

A dix-huit heures quarante-cinq elle y est. Bien peignée. Des années qu'ils *n'ont pas parlé vraiment tous les deux.* Ils se sont croisés, une fois ou deux. Un gars bien, Arnaud, intéressant, surtout. Au groupe, il s'occupait des autres : il avait des idées pour que les choses changent. Il allait y mettre du sien. *« Tu vas voir, Marie-Françoise ! »* Le monde idiot, chacun dans sa cage à poule, on en verrait le bout avec des gens comme lui ! Volontaire avec ça, décidé à se faire entendre... Gentil en tout cas d'avoir envie de savoir ce qu'elle devient...

Dix-neuf heures quinze, elle commande un café. Dix-neuf heures trente, elle chiffonne le ticket de l'addition. Dix-neuf heures quarante-cinq, elle le roule et souffle dedans... quarante-sept, le voilà ! Il tourne l'angle de la rue. Même pas de ventre, tous ses cheveux. Pas changé pour deux sous, Arnaud !

« Excuse-moi... Une vie dingue... Ma société... » Il parle. Vingt heures trente, il parle toujours : *« Non... pas la première société, l'autre. Je recommence, je t'explique. J'ai monté deux sociétés... Le chiffre d'affaires... Ils ont voulu me nommer... J'avais déjà deux casquettes. »* Vingt heures quarante-cinq. *« Excuse-moi. Un dîner avec Lecat, justement. Difficile. »*

Elle noue son foulard serré. Elle l'avait mis sur les épaules pour faire joli. Il vont se serrer la main. Il pivote. Elle va le voir de dos. Non. Il s'est ravisé.

« Dis-donc, à propos, toi comment ça va ? Tu ne m'as rien dit ! »

GUYETTE LYR.

Minuit

Y'avait Pierre, perdu au coin de la table, avec ses mains de poète, ses mains qui drapent l'air dans des moulins. Pierre et son air de poète qu'il ne voulait pas.

Il y avait aussi Manelle, celle qui savait si bien prendre l'odeur du temps. Manelle et son sourire et ses yeux d'éclairs.

Y'en avait d'autres encore. Des qu'on ne connaissait pas trop mais qui étaient là. Faudrait faire avec, mais pourquoi pas.

Finalement tout se passait bien. Et l'air du temps et les moulins, et ceux *qu'on connaissait mieux et qu'on n'oublierait* peut-être pas. Alors Pierre a pris un verre, s'est levé et a tendu sa main, sa main et le verre. Toute la table s'est bien sûr suspendue à ses lèvres. Il a attendu un peu, puis a dit : *« Puisqu'il en est ainsi, que la nouvelle année commence. »* Manelle, la belle Manelle, s'est mise à pleurer.

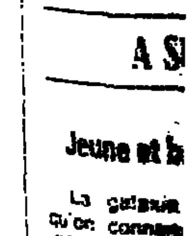
« Midi-Minuit ». Cette nuit-là, la dernière de l'année, la patronne derrière sa caisse pianote la machine qui sale les notes. Ses douze doigts crochus font un bruit d'enfer. Le militaire se dégrade à vue d'œil. Bientôt le bar ne lui sera plus d'aucun secours. L'immigré fait le dos rond à l'autre bout de la salle. Il n'a pas quitté sa veste, ni son écharpe de laine. Une grande gueule brusquement se réveille et prend à témoin les néons : *« On n'aurait jamais dû laisser faire ça. C'est moi qui vous le dis... »*

La serveuse a posé son torchon et lorgne sur la pendule. Sa tête fait la trotteuse. Minuit : *« Bonne année ! »*.

« Mais non, lui répond sa patronne. *Vous savez bien que la pendule avance. »*

« Merde », dit le militaire qui s'avançait déjà pour l'embrasser.

BRUNO CAUSSÉ.



JEAN-PIERRE CAGNAT.

A la SNIAS, les plans « papiers » doivent être transportés du bureau d'études de Blagnac à l'usine de Saint-Eloi, distante d'une dizaine de kilomètres, où sont fabriquées les pièces élémentaires des Airbus, Transall, Falcon et autres Mirage. Mais les données concernant les pièces réalisées en C.A.O. circulent sur un réseau de téléinformatique à la vitesse de 9 600 bits par seconde. A Saint-Eloi, elles sont stockées par un ordinateur qui va alimenter à la demande les terminaux du service F.A.O.

En tapant sur un clavier, l'opérateur appelle le plan d'une pièce sur l'écran et réalise les programmes d'usinage correspondants. L'ordinateur choisit l'outil, sa vitesse et son angle de coupe, calcule le temps d'usinage et simule le travail des machines. A chaque passage de l'outil et de la pièce sur l'écran, le métal « enlevé » disparaît. Lorsque la pièce est « achevée », le programme est mis en mémoire sur bande magnétique. Il suffira de transférer cette bande sur la machine pour que celle-ci reproduise fidèlement les instructions de l'ordinateur.

Les machines n'en ont plus besoin

Bientôt la fabrication sera directement pilotée par l'ordinateur, sans passer par la bande magnétique : dès cette année, certaines machines de l'usine de Saint-Eloi seront programmées par le système F.A.O., en temps réel. Les constructeurs de systèmes peuvent se frotter les mains : dans l'aéronautique et dans toute la construction mécanique, les entreprises doivent s'équiper ou disparaître.

Au sommet d'un immeuble dans la banlieue de Londres, l'état-major de Computervision, numéro un mondial de la C.A.O., trace l'avenir. « *Le plan demeurera quelque temps comme instrument de communication entre les hommes, mais les machines n'en ont plus besoin : elles ne savent pas le lire,* lance Patrick Alias, vice-président du marketing Europe. *Mais elles connaissent aujourd'hui la signification du langage binaire. Certains de nos clients ont déjà averti leurs sous-traitants qu'ils ne leur fourniraient plus de plans, mais des bandes magnétiques : à eux de s'adapter.* » Les sous-traitants devront en outre s'équiper du même matériel que leur donneur d'ordre, car les systèmes sont rarement compatibles entre eux (1).

Avant même que soient généralisées les machines-outils à commande numérique s'esquisse une révolution dans la communication. « *La C.A.O. de demain intégrera toutes les fonctions de l'entreprise, y compris la gestion de production, autour d'une base de données unique,* affirme Eric Boismard, directeur de Computervision France. *Chacun y puisera les informations nécessaires à son travail : conception, calculs, simulation, ordonnancement, fabrication, contrôle, documentation. Au centre de ce système : le produit de l'entreprise.* »

Le rôle des réseaux de communication internes à l'entreprise ira grandissant. Après les transmissions de plans et la commande de machines, ils assureront tous les échanges entre les services ou bien, grâce aux satellites, entre unités distantes. Cette perspective inquiète l'administration des télécommunications, qui risque de voir une partie importante de ses ressources absorbées par ces réseaux privés.

La C.A.O./F.A.O. va transformer profondément les méthodes de travail. Lorsque la SNIAS vend un hélicoptère, elle doit fournir à son client une masse de plans d'un poids équivalent à celui de l'appareil. Pour un avion, c'est une pile de catalogues d'un million cinq cent mille pages, qu'il faut réactualiser tous les trois mois. La mise à jour de ces documents est bien plus facile à faire sur bande magnétique que sur papier. Avec un système C.A.O. tridimensionnel, par exemple, toute modification sur une face d'un objet est automatiquement reportée dans les autres plans de l'espace, alors qu'un dessinateur peut oublier de la faire.

L'apport de la C.A.O. dans le domaine du contrôle est tout aussi important. Chez M.H.B., on vérifie certaines pièces complexes à l'aide d'une machine tridimensionnelle : un palpeur sur coussin d'air suit le bord de la pièce à contrôler. « *C'est l'heure de vérité,* explique Daniel Abehsera. *Les coordonnées géométriques du point de contact sont transmises à l'ordinateur, qui les compare avec celles du modèle. En quelques dixièmes de seconde, la machine nous dit si la pièce est conforme aux spécifications ou non, au centième de millimètre près.* » Plus besoin de pied à coulisse.

D'autres applications sont à l'étude. D'ici quelques années les maquettes de soufflerie disparaîtront elles aussi. Le modèle mathématique tridimensionnel conçu par C.A.O. sera analysé par une « soufflerie numérique » qui délivrera toutes les informations nécessaires. Mais le système demande une puissance de calcul quarante fois supérieure à celle des plus gros ordinateurs disponibles aujourd'hui, comme la CRAY I ou l'Illiac IV, qui peuvent pourtant traiter plus de vingt millions d'opérations par seconde. La NASA prévoyait d'installer une telle soufflerie en 1986, mais le projet est retardé par des réductions du budget américain.

La pénétration de l'ordinateur dans les secteurs de la conception et de la fabrication ressemble fort à une nouvelle révolution industrielle. ■

RICHARD CLAVAUD.

(1) Il existe plusieurs projets de normalisation internationale des logiciels de C.A.O. Le plus connu est IGES (Initial Graphics Exchange Specification). L'importance de l'enjeu pousse chaque constructeur à essayer d'imposer ses propres standards.

La percée de Datavision

Le marché mondial de la C.A.O./F.A.O. est dominé par les Etats-Unis. Deux constructeurs se taillent la part du lion : Computervision, qui produit des systèmes complets, matériel et logiciels (*et contrôle 60 % du marché* français), et I.B.M., qui valorise ses gros ordinateurs et ses terminaux en proposant des logiciels achetés à l'extérieur. Mise à part la société française Benson, qui occupait le second rang mondial pour les machines à dessiner automatiques avant d'être rachetée, en septembre 1982, par le groupe franco-*américain Schlumberger, notre pays* brille par son absence sur le marché des matériels de C.A.O.

En revanche, nous sommes assez *avancés en matière de logiciel. Les* géants américains commencent à surveiller une société française, Datavision, qui enlève sous leur nez des marchés conséquents. Dernier en date : Volkswagen. « *Avant de choisir notre système,* explique le P.-D.G. de Datavision, Alain Nicolaïdis, *cette société a fait tester quarante-deux systèmes différents par une équipe de neuf personnes à plein temps pendant un an. N'est-ce pas une bonne référence ?* » Datavision produit et commercialise son poste de travail C.A.O. et vend des systèmes clefs en main... mais avec un ordinateur américain, car aucune machine française ne répond à ses besoins.

L'histoire de cette société pourrait servir de modèle à bien des chercheurs — ou à ces cadres qui vont pouvoir profiter d'un congé sabbatique pour créer une entreprise. En janvier 1979, Alain Nicolaïdis quitte ses fonctions de sous-directeur « informatique » à la direction *des industries électroniques et de l'informatique* du ministère de l'industrie et *crée Datavision, avec deux chercheurs* du C.N.R.S., Jean-Marc Brun et Michel Théron (Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences pour l'ingénieur).

Ces derniers apportent un logiciel sur lequel ils travaillent depuis dix ans : Euclid. Le capital de départ est de 500 000 francs, dont 40 % proviennent de l'ANVAR.

En octobre 1980, Datavision entre dans le groupe Matra, qui a de gros besoins en C.A.O./F.A.O., notamment pour ses divisions armement, espace, et ses projets de robotique. Début 1982, la société dispose de trois filiales en Europe et d'une aux Etats-Unis. Début 1983, elle s'installe au Japon.

Alain Nicolaïdis ne cache pas les ambitions de sa société : « *D'ici à 1986, nous espérons figurer parmi les cinq premiers fournisseurs de systèmes sur le marché mondial.* » Quant à Jean-Marc Brun, il ne regrette pas son labo du C.N.R.S. : « *D'autres chercheurs pourraient se lancer. Il suffirait de faire l'inventaire de tous les logiciels qui traînent au fond des tiroirs de certains labos pour découvrir des produits d'avenir. Mais,* ajoute-t-il, *il faudrait donner aux chercheurs d'autres motivations que les perspectives de carrière pour les décider à se lancer dans l'aventure...* »

La construction aéronautique a été et demeure un des principaux moteurs du développement de la C.A.O. En investissant 5 à 10 *millions de francs dans plusieurs* systèmes, un constructeur peut *réduire de moitié le temps de conception* d'un nouvel avion. Il limite ainsi le coût des études (700 à 800 millions de francs) et arrive le premier sur le marché. Tous les « avionneurs » se sont donc équipés. Certains ont été à l'origine des logiciels les plus « performants » : Lockheed (CADAM), la NASA (NASTRAN), Dassault (CATIA) et la *SNIAS (SYGMA et SYSTRID). L'industrie* automobile est également en pointe, notamment la régie Renault : le nom d'un de ses ingénieurs, Pierre Bézier, est associé à une technique de calcul de surfaces (1).

Autres secteurs d'application de la C.A.O. : la construction mécanique, l'électronique, l'ingénierie, le génie civil *et la cartographie. Le marché* est en pleine expansion. Le chiffre d'affaires *mondial devrait passer* de 800 *millions* de francs en 1981 à 3 milliards de francs en 1985. En France, 300 000 personnes travaillant dans les bureaux d'études industriels sont concernées. Mais 90 % sont employées dans de petites unités de moins de dix *personnes où il est difficile d'amortir des* systèmes C.A.O. coûteux. Ce sont donc *essentiellement* les grandes *entreprises* qui sont intéressées, en attendant l'arrivée sur le marché de matériels moins chers mais suffisamment performants (2).

Certains spécialistes s'inquiètent des « retombées » possibles. Dans un rapport, remis en juin 1981 au ministère de l'industrie, René Eksl et Pierre-Etienne July écrivent : « *Sauf action correctrice vigoureuse des pouvoirs publics, on verra se renforcer la tendance à la concentration des bureaux d'études de type recherche ou siège/ingénierie dans les bassins d'emplois des techniciens supérieurs : région parisienne, région d'attraction de Grenoble et de Toulouse, bassin méditerranéen. L'informatisation, de plus en plus sophistiquée, pourrait également pousser les entreprises à placer les bureaux d'études dans les zones à forte densité d'équipement informatique : la maintenance par les constructeurs y est en effet de meilleure qualité et la sous-traitance ou le recours à de la main-d'œuvre intérimaire spécialisée plus facile* » (3). R.C.

(1) Voir « le Monde de l'économie » du 22 décembre 1981.

(2) L'association française MICADO essaye de promouvoir les systèmes de C.A.O. pour les P.M.I. Elle a organisé en septembre 1982 *une conférence européenne* sur ce thème. Les actes sont disponibles. MICADO : ZIRST, chemin du Pré-Carré, 38240 Meylan. Tél. (76) 90.31.90

(3) *L'Informatisation des bureaux d'études industriels :* rapport GESTE (Groupe d'études sociales, techniques et économiques), 42, rue Galilée, 75116 Paris. Tél. (1) 720-67-55.



ANNIE BATLLÈ

A SUIVRE

Jeune et brillante galaxie

La galaxie le plus éloignée qu'on connaisse à ce jour vient d'être *découverte*, par des astronomes de l'université californienne de Berkeley. *Elle* est située à 10 000 millions d'années-lumière. *Nous la voyons en fait comme* elle était lorsque l'univers avait un tiers de son âge actuel, et il semble que ce soit son « extrême » jeunesse qui lui vaille d'être pleine de gaz extrêmement brillants et circulant à une très grande vitesse.

★ *New Scientist.* Common- wealth House 1-19 New Oxford Street London WC 1A ING, Grande-Bretagne.

Médecins cobayes

Vingt huit mille médecins améri*cains ont accepté de servir* de cobayes pour une étude destinée à déterminer si l'aspirine a un effet préventif contre les maladies cardio-vasculaires et si le carotène en a un contre certains types de cancers. Ils avaleront tous les jours pendant quatre ans une pilule contenant de l'aspirine ou du beta carotène ou une *substance* inactive (placebo), mais aucun ne *saura quel type de traitement lui* a été attribué.

★ *Health Magazine,* n° 2, 5, rue de la Baume 75008 Paris. Tél. (1) *563.78.01.*

Innovation en France

Aujourd'hui, 11 500 brevets sont déposés par an en France (18 000 il y a vingt ans). Parallèlement, 22 000 dépôts sont effectués en Grande-Bretagne, 30 000 en R.F.A., 60 000 aux État-Unis et 150 000 au Japon...

Sur quatre brevets déposés sur le territoire national, un seul l'est par un Français (la proportion est de 2 à 3 aux État-Unis; et de 4 à 5 au Japon).

Enfin, si l'on se réfère au nombre de contrats d'échange de technologie, la France en vend un pendant qu'elle en achète trois à l'étranger.

★ *Territoires* 13, rue Martin-Bernard, 75013 Paris.

BOITE A OUTILS

« Microprocesseurs aux pieds nus »

Forum du développement n° 88, présente un dossier sur l'année mondiale des communications : celle-ci doit souligner le rôle *majeur que peuvent jouer les com*munications dans le processus de développement, expliquer l'effet multiplicateur des communications sur toute une série d'activités. Le dossier, ouvert par le secrétaire de l'Union internationale des télécommunications, *Robert Butler,* analyse à partir des différentes études disponibles et d'exemples concrets les effets possibles des « microprocesseurs aux pieds nus » et la possibilité de créer « un fil entre les hommes ».

* Palais des nations, CH Genève.

Le bénévolat aux États-Unis

Présent dans différents types d'économie, dans la vie domestique, dans la vie communautaire et associative, dans les réseaux sociaux, le bénévolat trouve un nouvel essor en Amérique du Nord. Ce renouveau est analysé dans le numéro d'hiver de la revue *Temps Libre* par Chantal Malenfant. Celle-ci en présente l'histoire (le bénévolat a toujours été présent dans l'aventure américaine, malgré des fluctuations), le développement actuel (31 % des Américains exercent une activité volontaire au sein d'une stucture organisée et, plus *largement, on estime que* 52 % des adultes américains sont impli*qués dans le bénévolat), les valeurs* éthiques, sociales et écono*miques, les formes d'expression* et la popularité.

★ *Temps Libre.* 73, avenue Paul-Doumer. 75006 Paris. Tél. (1) 504.27.44.

Informatique et handicapés

Les Cahiers de la Fondation Fredrik R. Bull (n° 4) sont consacrés au compte rendu du colloque organisé du 3 au 5 février 1982 par la Fondation et l'Unité 103 de recherches biomécaniques de l'INSERM sous le patronage de l'Agence de l'informatique sur « *Informatique et handicapés* ». Ils donnent des informations précises sur les applications possibles de l'informatique au bénéfice des paralysés, des aveugles, des sourds, des infirmes moteurs cérébraux, des diabétiques, des insuffisants cardiaques ou rénaux, etc. De nombreux dispositifs y sont décrits, illustrés et discutés, ainsi que leurs perspectives éventuelles de diffusion. Ce débat est le premier qui porte sur un aspect de l'infor*matique économiquement non rentable* mais humainement essentiel.

★ Fondation Fredrik R. Bull, 68, route de Versailles, 78430 Louveciennes. Tél. (3) 958.66.20.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

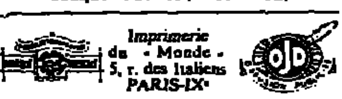
Gérant :

André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969)

Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



ASSOCIATIONS

Un réservoir d'animation

Réalisation de spectacles ou d'expositions, productions audiovisuelles, création littéraire, gestion : dans les Côtes-du-Nord, le FIDA veut apporter une aide à tous les besoins d'animation culturelle en milieu rural.

C'ÉTAIT dans les années 60. Avec ses deux maisons de jeunes et de la culture (M.J.C.), Saint-Brieuc, chef-lieu des Côtes-du-Nord, faisait encore figure d'oasis dans le désert culturel du département. De nombreux jeunes ruraux découvrant « en ville » de nouveaux modèles sociaux et culturels voulaient, eux aussi, créer et animer des clubs de jeunes en milieu rural. Très vite les deux M.J.C. de Saint-Brieuc ployèrent sous la demande de conseils en tout genre et d'assistance technique.

En 1967, le conseil général, la caisse d'allocations familiales et la mutualité sociale agricole du département prenaient le relais et créaient le Fonds itinérant de documentation et d'animation (FIDA) (1).

Nom ronflant pour une idée simple. Un animateur professionnel se déplaçait de commune en commune à bord d'une camionnette aménagée en mini-M.J.C. et tentait de pallier les manques d'information et de moyens techniques, financiers ou matériels.

En quinze ans, l'idée simple a fait du chemin. Le FIDA s'est ouvert à toutes les associations du monde rural et a modifié sa vocation d'assistance technique. « *Il s'agit toujours de soutenir le mouvement associatif et culturel du milieu rural*, explique Jacques Quiniou, directeur du FIDA, *mais d'une tout autre manière. Nous n'en sommes plus à prêter des magnétophones ou des panneaux d'exposition.* »

Les stages de formation ont donc remplacé les conseils à la petite semaine. Huit stages ont ainsi été organisés en 1982, pour aider à la conception d'une affiche, l'organisation d'un spectacle, la manipulation de matériel vidéo ou la mise en pages d'un journal.

Et le FIDA voit encore plus grand. En 1983, il inaugure un centre d'aide à la gestion. « *Il y a eu ces dernières années*, explique Jacques Quiniou, *une prise de conscience des animateurs, des bénévoles et des créateurs, de la nécessité d'« optimiser » leur capital humain et financier.* » Le FIDA a donc embauché un conseiller de gestion, disposant prochainement de moyens informatisés, pour traiter les problèmes comptables des associations.

Cette vocation d'aide technique a placé le FIDA au cœur de toutes les réalisations du département. Mieux que quiconque, il connaît les travaux des uns et des autres. Alors qu'un centre de création cinématographique a vu le jour dans le Finistère et que les associations réalisent de nombreuses productions vidéo, chaque groupe continue d'ignorer ce que fait le voisin. Le FIDA a donc décidé de recenser et de diffuser tout cet « audiovisuel indépendant ». Cette banque des réalisations audiovisuelles de la région sera, elle aussi, informatisée.

Et il n'y a pas que les producteurs audiovisuelles à découvrir. Des chanteurs, des troupes de théâtre, des créateurs de spectacles en tout genre manquent de moyens pour se faire connaître pendant que nombre d'associations, de comités d'entreprise ou d'organisateurs de spectacles s'épuisent à trouver les productions qui leur conviennent.

L'an passé, le FIDA a organisé une « foire aux plaisirs ». Toût au long d'un week-end de septembre, dans une petite commune du département, des créateurs régionaux ont pu se produire devant un parterre d'associations et d'organisateurs de spectacles. « *Rien ne vaut ce contact direct*, poursuit Jacques Quiniou. *Ce seul week-end a permis de mettre sur pied plus de spectacles que l'envoi de catalogues pendant six mois.* »

L'expérience sera renouvelée cette année. Mais des « foires auxplaisirs » ne peuvent être organisées chaque semaine. Pour maintenir autant que possible ce « contact direct », le FIDA enregistre sur bande vidéo les chanteurs et les comédiens qui le désirent. Les associations peuvent consulter quand elle le veulent ces catalogues vivants.

La camionnette qui sillonnait les routes des Côtes-du-Nord dans les années 60 est définitivement remisée. Et lorsqu'une association fait aujourd'hui appel au FIDA pour monter une exposition ou concevoir une affiche, des plasticiens vacataires se déplacent, conseillent et réalisent. Cet « atelier » a une autre mission : la promotion de l'art plastique contemporain. Une association veut-elle organiser une exposition de peinture ou de sculpture ? Le FIDA s'occupe de tout. De la mise en contact des partenaires à la gestion du projet : recherche de financement, recherche du lieu d'exposition et même recherche d'un logement si l'artiste doit venir sur place.

Pas question non plus de faire l'impasse sur la création littéraire locale. Le FIDA s'est souvenu de sa petite imprimerie offset et a fait ses comptes. Pour chaque ouvrage, sept cents exemplaires vendus suffisent à rentabiliser l'opération. Les éditions de l'Eventail publieront leur premier ouvrage en avril : un recueil de nouvelles, rapidement suivi d'un ouvrage historique sur les meurtres d'enfants au dix-huitième siècle en Bretagne.

N'est-ce pas trop ambitieux ? La réponse de Jacques Quiniou ne se fait pas attendre. « *Ce n'est pas parce qu'on travaille en milieu rural qu'on n'a pas à être ambitieux.* » Le comité de lecture que le FIDA a constitué – des professionnels et « *des gens dont la seule qualification est l'intérêt qu'ils portent à la lecture* » – est impitoyable sur la qualité. Il le faut. Il reçoit en moyenne deux manuscrits par jour.

Ils sont six aujourd'hui pour s'occuper de tout. Ils seront neuf bientôt. Le FIDA doit embaucher une documentaliste spécialisée en audiovisuel, un comptable-opérateur de saisie, un chargé de mission pour une étude des problèmes que pose en milieu rural l'art contemporain.

Jusqu'à présent, les subventions ont suivi. Le FIDA, qui s'autofinance à 30 %, a triplé son budget de 1982 à 1983. Mais les cotisations (150 F) de ses deux cents adhérents ne représentent plus guère que 2 % de ses recettes. La vocation régionale se dessine et deviendra peut-être une nécessité. Les productions des éditions de l'Éventail seront disribuées sur l'ensemble de la Bretagne. Le recensement et la diffusion de l'audiovisuel indépendant, le centre d'aide à la gestion, ont eux aussi une vocation régionale.

La réussite du FIDA l'éloignera-t-elle de ses objectifs d'origine ? « *Nous avons longtemps suivi la demande telle qu'elle se manifestait*, explique Jacques Quiniou. *Nous avions toujours une longueur de retard. Aujourd'hui, nous essayons d'analyser ce qu'on pourrait nous demander dans six mois ou dans un an. Mais notre objectif est toujours le même.* »

Pour éviter les pièges de la centralisation, le FIDA expérimente, cette année, des permanences locales en quatre ou cinq points du département. Une fois par mois, dans chacun de ces points, deux conseillers, l'un en gestion, l'autre en diffusion culturelle, seront à la disposition des associations pour les aider à mettre au point leurs projets. Comme à ses débuts, le FIDA reprend la route. ■

ANDRÉ MEURY.

(1) Fonds itinérant de documentation et d'animation des Côtes-du-Nord, 18, rue de l'Abbé-Vallée, 22000 Saint-Brieuc. Téléphone : (96) 33-55-76.

CONSEILS

Les associations de locataires

La loi du 22 juin 1982, dite loi Quilliot, a apporté un éclairage nouveau sur les associations de locataires. Son article 29 mérite d'être cité ici très largement :

« Les bailleurs et les gestionnaires sont tenus de reconnaître comme interlocuteurs :

» – Les associations déclarées regroupant des locataires du bâtiment ou de l'ensemble de bâtiments et affiliées à une organisation siégeant à la Commission nationale des rapports locatifs ;

» – Les associations déclarées ayant pour objet exclusif la représentation des locataires d'un même bâtiment ou ensemble de bâtiments lorsque le nombre des adhérents de chacune d'entre elles représente au moins 10 % des locataires du bâtiment ou de l'ensemble des bâtiments sans que le nombre de ces locataires puisse être inférieur à trois ;

» – Les associations déclarées regroupant des locataires de tout ou partie du patrimoine immobilier d'un même bailleur, lorsque le nombre des adhérents de chacune d'entre elles représente au moins 10 % des locataires de tout ou partie de ce patrimoine immobilier sans que le nombre de ces locataires puisse être inférieur à trois. »

Lorsque aucune association n'a pu se constituer valablement aux conditions fixées par la loi, le bailleur peut faire procéder, à la demande des locataires, à des élections au suffrage universel pour désigner leurs représentants – dont le mandat est limité à un an.

Chaque association doit notifier au bailleur ou au gestionnaire les noms de ses mandataires, qui doivent obligatoirement être consultés sur leur demande, et au moins une fois par trimestre, sur les différents aspects de la gestion des bâtiments – suivant l'importance des bâtiments, le nombre de ces mandataires est compris entre trois et cinq. Au cours de ces réunions, les mandataires peuvent se faire assister par un représentant de l'organisation départementale ou nationale à laquelle leur association est affiliée.

Pour compléter ce dispositif de consultation entre bailleurs et locataires et dans le but d'améliorer leurs rapports, il est créé dans chaque département une commission départementale des rapports locatifs, et, auprès du ministre chargé de la construction et de l'habitat, une commission nationale. La composition de ces commissions, dont les règles de fonctionnement sont établies par décret en Conseil d'État, tient compte pour les organisations de bailleurs et gestionnaires du nombre de leurs adhérents et du nombre de logements qu'ils gèrent, et pour les organisations de locataires du nombre et de la répartition géographique de leurs adhérents.

Il existe actuellement des organismes nationaux qui regroupent des associations de locataires avec, pour certains d'entre eux, des sections départementales. Nous ne citerons pour mémoire que la Confédération générale du logement (G.G.L.), 45, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris, la Confédération nationale du logement (C.N.L.), 8, rue Mériel, 93100 Montreuil.

Mais d'autres regroupements existent au sein d'organismes qui sans être spécialisés dans ce domaine y tiennent une place importante ; c'est le cas, entre autres, de la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.), 28, boulevard de Sébastopol, 75004 Paris. Le ministère de l'urbanisme et du logement (direction de la construction, bureau des usagers) peut fournir une liste des organismes les plus représentatifs d'associations de locataires, sans que cette liste soit exhaustive.

★ *Cette rubrique est rédigée par Service-Associations, association selon la loi de 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. (1) 380-34-09. Télex : SERVASS 650344 F.*

BLOC-NOTES

INITIATIVES

Nord-Sud formation

Afin de coordonner leurs efforts, quatre organisations françaises de coopération internationale (dont Frères des hommes, le secrétariat de liaison des groupes locaux tiers-monde, etc.) ont créé Nord-Sud formation, une association chargée d'assurer une formation et de fournir des compléments pédagogiques sur les problèmes des relations Nord-Sud aux salariés, aux agriculteurs, aux animateurs, aux enseignants en général, comme aux formateurs ou aux membres d'associations travaillant dans la coopération. Nord-Sud formation propose chaque année une série de stages d'une durée de cinq jours en moyenne sur des thèmes comme « agriculture française et tiers-monde », « connaissance du Moyen-Orient musulman », etc.

★ Nord-Sud formation, 1, rue de Savoie, 75006 Paris. Tél. : (1) 326-80-68.

Patrimoine rhonalpin

De nombreuses associations de la région Rhône-Alpes – notamment Civitas Nostra (Lyon), Les amis du vieil Annecy, Pierres Vives (Dieulefit), Maisons paysannes en Dauphiné, Renaissance du vieux Lyon, etc. – se sont regroupées pour collaborer à la mise en valeur du patrimoine des huit départements de la région (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône et les deux Savoies). Elles veulent notamment réaliser un guide régional du patrimoine pour le conseil régional, organiser des chantiers-écoles, des stages pour la formation de guides de visite, contribuer à la résurrection et à la promotion des savoir-faire régionaux et, en outre, échanger informations, expériences, voire expositions.

★ Patrimoine rhonalpin, 5, place de la Baleine, 69005 Lyon. Tél. : (7) 837-16-04.

Ingénierie culturelle

Publiculture, association culturelle à vocation internationale née en mai 1982, propose d'apporter aux concepteurs et créateurs l'ingénierie culturelle nécessaire à la réalisation de leurs projets. Intéressés surtout par les domaines de la linguistique, des langues vivantes et de la lexicologie Publiculture a présenté à Expo-langues (au Grand Palais du 28 janvier au 1er février derniers) un didacticiel pilote pour l'enseignement de l'anglais sous forme de jeu pédagogique.

★ *Publiculture, 8, rue Rosa-Bonheur, 75015 Paris. Tél. : (1) 306-31-21.*

PUBLICATIONS

Décentralisation

La revue *Pour* publie dans son numéro 87 le compte rendu du colloque organisé du 22 au 24 mars 1982 par le GREP (Groupe de recherche pour l'éducation permanente) sur le thème « Associations et décentralisation » (rapports avec les administrations, les collectivités locales ; relations avec le développement économique local) avec les administrateurs, des élus, des responsables d'associations et des chercheurs.

★ *Pour*, éditions Privat, 14, rue des Arts, 31000 Toulouse. Tél. : (61) 23-09-26.

PETITES ANNONCES POUR LES ASSOCIATIONS

RUBRIQUES* : Appels ☐ Convocations ☐ Créations ☐ Manifestations ☐ Sessions et stages ☐

* *Cocher la rubrique souhaitée.*

VOTRE TEXTE :

1 . . . .
2 . . . .
3 . . . .
4 . . . .
5 . . . .
6 . . . .
7 . . . .
8 . . . .
9 . . . .
10 . . . .

- Prix de la ligne : 25 F (28 signes, lettres ou espaces).
- Délai d'insertion : deux semaines après réception de la demande d'insertion ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT libellé : Régie Presse L.M.A.
- A envoyer à : REGIE PRESSE L.M.A., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

annonces associations

Appels

La point de vue des Républicains irlandais est toujours présenté par les tenants du Royaume britannique. Aidez ceux qui veulent faire entendre en France la voix non déformée de leur résistance. Abonnements au mensuel de l'Association Irlande Libre. 1, rue Keller, 75011 Paris

Échange séjour de skis 20 pers. dans Jura sud hiver 84 contre véhicule T.C. 15 places (minimum) pour mai 83. Le Versoix 84-42-62-14 – 39310 Lamoura

Association Loi 1901 LES ATELIERS D'ÉCRITURE ÉLISABETH BING. Documentation sur demande. Joindre 4 timbres à 1,80 F pour frais d'envoi. P.G. B.P. 245 75227 Paris Cedex 05

Créations

Le nº 2 de DRALHAS, revue occitane est paru. DRALHAS veut susc. une pensée occit. collect. ouv. à toutes les quest. de notre temps. Abonn. 60 F (4 nos) à C. OYARBIDE, 67, rue de l'Amiral Mouchez 75013.

Sesssions et stages

Stages de formation professionnelle – Cinéma – esthétique et technique de l'image, du son, du montage : production et droit du cinéma : écriture de scénari. Par techniciens professionnels. Frais de 280 à 760 F. Films Plein-Champs 586-09-32

Vie professionnelle, bilan et avenir- STAGE « PERSPECTIVES » gratuit propose aux cadres en activité de faire en 5 jours le point, de mener une réflexion prospective et de bâtir un plan d'action et de réussite. APEC « PERSP » 7, rue Bois de Boulogne 75016 PARIS 502-13-50

Spécial FEMMES chaque mois stage pour la recherche dynamique d'un emploi. RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS Carrefour information 527-93-25 de 9 h à 13 h.

La Centre international de formation européenne offre stage jeunes 18/30 ans du 11 au 16/4/83 à BUHLERTAL, Forêt Noire, sur crise économique et élection europ. avec visite Parlement Europ. Séjour grat. rembours. partiel du voyage. Rens. et insc. CIFE, 4, boulevard Carabacel 06 NICE (93) 85-85-57.

Randonnées pédestres sur les crêtes du Jura Franco-Suisse. ÉTÉ 83 – Assoc. Lorraine-Jura B.P. 267 – 57006 METZ Cedex Tél. : (8) 762-67-98

Le centre de la Briantais a fait paraître son programme d'été 83. Stages d'expression corporelle ; yoga ; zen ; arts graphiques ; expression musicale ; découverte du pays de St.-Malo à pied ; spiritualité. Renseignements Service diffusion Briantais, rue M.-Noguès, 35400 St.-Malo. Téléphone : (99) 81-87-04.

A.T.D. quart-monde Cours public 16/17 avril 1983. Travailleurs les plus défavorisés partenaires dans la vie associative et locale. Renseignements, inscription, 107, av. Général-Leclerc 95480 Pierrelaye. Téléphone : 037-11-11.

URGENT Stage rémunéré par l'État GRATUIT POUR CRÉATEUR D'ENTREPRISE durée 400 h. à Paris OSMOSE FORMATION Téléphone : 245-00-66

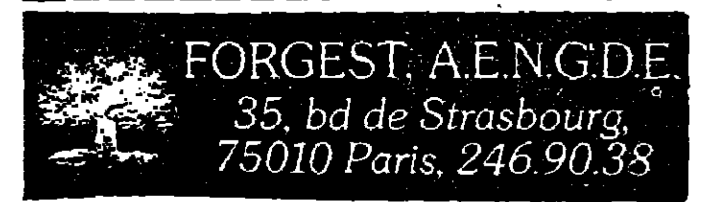
Les U.S.A. pas cher en 1983 : LE COUNCIL propose aux étudiants de découvrir les U.S.A. en travaillant pendant les vacances. Le COUNCIL s'occupe de tous les détails administratifs. Avant de partir, perfectionnez votre anglais à notre école U.S.A. LANGUAGE. Pour renseignements, écrire avec une enveloppe timbrée : Work and Travel U.S.A. COUNCIL B.P. M2 1, place de l'Odéon 75006 Paris

STAGES AGRÉÉS ANGLAIS informatique secrétariat IFOCOP 63, bd Carnot, 13000 AIX. Tél. : (42) 38-54-72 6, bd d'Athènes MARSEILLE Tél. : (91) 08-98-71.

ÊTRE MEMBRE DU C.A.F., c'est aimer la montagne, l'aborder en responsable, l'apprendre à tous ceux qui aiment la nature, le rocher, la neige, les cimes. Rd-vs ts. les jeudis soir 18/20 h au Club Alpin Français, 7, rue La Boétie Paris 8e. Tél. 742-36-77 12/18 h.

Stage d'anglais, 10 semaines. 12 heures hebdo. avril-juin. Coût 3 000 F. Professeurs anglophones, outillage vidéo. Greta de la Défense Tél. : 776-97-30.

Stages : laine (filage-tissage-teinture), et meubles peints. La Ferme du Falga – 82400 MONTJOI.



En attendant les grandes giboulées annoncées pour avril, seulement quelques bouquets de nouveautés de-ci de-là : Antenne 2 lance « Plaisir du théâtre », TF 1, une émission de variétés, « Quelle autorité ! », FR 3 se réserve pour les semaines à venir.

Les regards se tourneront vers les *Beaux Quartiers*, d'Aragon, fresque chaleureuse mise en images par Jean Kerchbron, et sur *le Pénitent*, un téléfilm à énigme sur la violence corse ; il rivalise avec « Les mercredis de l'information » (avec débat), consacrés aux problèmes des agriculteurs. Une semaine convenable.

Les vidéo-téléspectateurs : de la boulimie à la maîtrise

LA machine vient d'avaler la cassette et la chaîne est déjà sélectionnée. Un dernier coup d'œil sur le journal, et on règle l'horloge du programmateur. Cinq minutes d'avance : il vaut mieux supporter la pub que rater le début. Et *un bon quart d'heure en plus pour* la fin : on ne sait jamais avec la télé. Un déclic, et le magnétoscope est verrouillé en position d'enregistrement. Ouf ! le film est sauvé, comme disait la publicité.

Ces gestes sont devenus quotidiens dans plus d'un million de foyers français.

Un million, c'est une minorité, sur un parc de téléviseurs qui dépasse les vingt millions d'appareils. Mais une minorité intéressante. N'ont-ils pas consacré plus de 6 000 F à l'achat d'un « second téléviseur » ? Car non seulement le magnétoscope reçoit les trois chaînes comme un récepteur classique, mais il est, de ce fait, taxé comme ce dernier d'une solide redevance. Alors, devant le développement du marché, professionnels de la communication et pouvoirs publics s'interrogent. Ces téléspectateurs, qui participent allégrement au déficit de notre commerce extérieur, sont-ils poussés par un formidable appétit d'images ? Affichent-ils ainsi leur insatisfaction, devant une télévision jugée médiocre et insuffisante ? Ou bien, inventent-ils un nouveau type de consommation audiovisuelle ?

Le phénomène est récent et les études sont encore rares : le panel permanent du Centre d'études d'opinion, quelques enquêtes réalisées par les magazines vidéo auprès de leurs lecteurs et, surtout, une étude spécialisée de Media Marketing International (M.M.I.) sur un sondage de la SOFRES. Tous les résultats convergent pour détruire une première légende. Contrairement à ce que l'on a affirmé, les vidéophiles ne sont pas des déçus de la télévision, en particulier de celle de l'après-mai 1981.

Il est vrai que la location de cassettes préenregistrées s'est développée comme une traînée de poudre en un an. 60 % des propriétaires de magnétoscopes puisent régulièrement dans les catalogues, qui regroupent aujourd'hui plus de cinq mille titres, pour agrémenter leurs soirées. Mais les 40 % restants déclarent se satisfaire des programmes des trois chaînes. D'une manière générale, même lorsqu'on court les vidéos-clubs, on reste un téléspectateur assidu et on enregistre *plus qu'on ne loue*.

L'usage du magnétoscope reste donc majoritairement lié à celui de la télévision. Les revues spécialisées ne s'y sont pas trompées qui consacrent une place plus importante aux programmes des trois chaînes qu'aux vidéocassettes disponibles en location. Il ne faudrait pas en conclure trop vite que la télévision bénificie soudain d'un regain d'audience. Des boulimiques, il y en a : ceux qui enregistrent systématiquement tout ce qu'ils ne peuvent pas voir pour prolonger leurs soirées, meubler leurs journées ; ceux pour qui le magnétoscope est un compagnon de solitude ou vient miraculeusement démultiplier la seule possibilité de loisirs. Mais ces « téléphages », personnes âgées ou célibataires, restent minoritaires.

La majorité des utilisateurs, elle, n'a pas augmenté sa consommation télévisuelle, deux heures par jour en moyenne. Que l'on soit absent, que l'on regarde une autre chaîne ou qu'il s'agisse d'une émission tardive, on enregistre pour relire immédiatement, le lendemain soir ou en fin de semaine, à la place d'un autre programme. Substituant un spectacle à un autre, le magnétoscope est, avant tout, un instrument de sélection, de gestion du temps de loisirs, une déclaration d'indépendance à l'égard des contraintes du petit écran.

Ils sélectionnent, changent les horaires, puisent dans les trois chaînes pour créér la leur. Avec leur magnétoscope, plus d'un million de foyers reprogramment chaque semaine la télévision.

Sur cette attitude, l'enquête réalisée par M.M.I. apporte des renseignements précieux. Sur un échantillon représentatif de quatre cent quatre personnes interrogées en novembre 1982, 54 % planifient leurs enregistrements dès le début de la semaine en consultant un programme. Dans 38 % des cas, le dernier enregistrement correspond à une impossibilité de regarder la télévision, mais, pour 23 %, il s'agit de deux émissions diffusées *simultanément* et jugées également intéressantes. Enfin, 28 % des personnes interrogées enregistrent l'émission qu'elle regardent et conservent la cassette dans leur vidéothèque (16 bandes en moyenne par utilisateur) pour la revoir ultérieurement ou la proposer un soir à des amis.

En achetant un magnétoscope, un million de foyers ont donc acquis le droit de déconstruire les grilles des trois chaînes pour rebâtir *patiemment leur propre programmation en* fonction de leur désir et de leur disponibilité. Si l'on ajoute que cette opération se renouvelle trois ou quatre fois par semaine en moyenne, voilà de quoi faire réfléchir ceux qui se penchent, en vain depuis des années, sur l'harmonisation des programmes.

Et qu'enregistrent-ils ? Des films, bien sûr, le *plus souvent*. Le long métrage de fiction, mis en valeur par la télévision, reste au centre de ces programmations personnalisées. Mais les autres émissions occupent une place non négligeable, le sport en tête, la politique en bon dernier.

Maître de son temps, maître de ses choix, maître de ses loisirs, le mot revient dans tous les entretiens filmés par M.M.I., parallèlement à l'étude. Il y a même le cas de ce retraité qui, à la tête d'une imposante collection de cassettes, donne systématiquement une note à toutes les émissions qu'il enregistre ! Le magnétoscope donnerait-il naissance, sans qu'on y prenne garde, à ce fameux spectateur actif et critique que tant d'animations socio-culturelles ou d'expériences pédagogiques n'ont pas réussi à éveiller ?

Le portrait du vidéo-téléspectateur qui se dessine a de quoi faire réfléchir. Si on totalise la redevance, les achats de cassettes vierges, l'abonnement à un vidéo-club et la location de films, on s'aperçoit qu'il dépense en moyenne plus de 300 F par mois pour satisfaire sa passion. Une dépense qui ne se fait pas, toutes les enquêtes le prouvent, au détriment du cinéma ou de la presse, dont le vidéophile *est un gros consommateur*.

Qu'il soit ouvrier ou cadre supérieur, le vidéo-téléspectateur représente donc ce public idéal à qui tous les promoteurs de nouveaux médias rêvent de vendre un abonnement, une antenne de satellite ou un annuaire électronique. Mais n'est-il pas déjà trop tard ? Un responsable ministériel, songeant à la vidéo, confiait récemment au cours d'un colloque : « *Il faut faire rapidement la quatrième chaîne, sinon ce sont les Japonais qui la feront* ». Erreur : si l'on en juge par les pratiques qui se développent autour du magnétoscope, ce sont les téléspectateurs qui la construisent, eux-mêmes, à partir des trois autres. ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR,
★★ GRAND FILM

VENDREDI 1er AVRIL

LE MONDE D'APU **

Film indien de Satyajit Ray (1959), avec S. Chatterjee, S. Tagore, S. Mukherjee, A. Chakravarty (N.)

A2, 23 h 5 (101 mn).

Un diplôme à Calcutta, la vaine recherche d'un travail, un mariage qui se fait d'une façon étrange mais d'où sort, pourtant, un vrai bonheur ; et puis, de nouvelles épreuves : Apu, au terme de cette trilogie est vraiment devenu un homme dans cette société, cette civilisation que Satyajit Ray a fait connaître au monde entier. Drames de l'existence racontés avec une sorte de sérénité contemplative, de lyrisme mélancolique. Grande complainte de la nature, de la vie et de la mort, d'un cycle toujours recommencé.

LUNDI 28 MARS

LA GLOIRE DU CIRQUE *

Film américain de George Stevens (1935), avec B. Stanwyck, P. Foster, M. Douglas, M. Olsen, P. Kelton (N.)

TF 1, 14 h 10 (75 mn).

Annie Oakley, tireuse d'élite dans le gigantesque cirque ambulant de Buffalo Bill. Grand spectacle hollywoodien entre légende et vérité. Barbara Stanwyck surprenante.

L'HOMME LE PLUS DANGEREUX DU MONDE *

Film américain de Jack Lee Thompson (1968), avec G. Peck, A. Heywood, A. Hill, A. Dobie.

TF 1, 20 h 35 (100 mn).

L'espionnage et la politique-fiction poussés jusqu'à un ahurissant délire de scénario. Gregory Peck, professeur et prix Nobel s'en va en Chine avec un émetteur-récepteur dans la tête. Détail piquant : les soviétiques viennent au secours de l'agent des services secrets américains contre le danger maoïste.

LA RAISON D'ÉTAT *

Film franco-italien d'André Cayatte (1978), avec J. Yanne, M. Vitti, M. Bouquet, F. Périer.

FR 3, 20 h 35 (90 mn).

De la politique, là aussi, mais sérieuse, contemporaine. Jean Curtelin et André Cayatte s'en sont pris au commerce des armes fait, avec le plus grand cynisme, par le gouvernement français (Lequel ? Voyez la date du film). Ce pamphlet, réussi en son genre démonstratif, est dédié à Jean Rostand.

MARDI 29 MARS

ROLLERBALL

Film américain de Norman Jewison (1975), avec J. Caan, J. Houseman, M. Adams, J. Beck.

A 2, 20 h 35 (130 mn).

Les jeux sportifs et meurtriers de la Terre, aux populations robotisées, en 2018. Un champion rebelle, une violence à tout casser, une sauvagerie saignante. Interdit aux moins de 13 ans à sa sortie.

MAMITO *

Film français de Christian Lara (1979), avec L. Saintoï, G. Germain, R. Tannous, O. Laurent.

FR 3, 20 h 35 (85 mn).

Les malheurs, le courage et l'éducation politique d'une grand-mère antillaise, retraitée des postes à la Guadeloupe. Une chronique sociale avec de bons sentiments, exprimés de façon convaincante.

JEUDI 31 MARS

PARATROOPERS *

Film israélien de Yehuda Judd Ne'Eman (1976), avec G. Cov, M. Moshonov, M. Varshaviak.

FR 3, 20 h 40 (80 mn).

On recommande, toujours, les films inédits. Celui-ci pourtant, appelle des réserves par son ambiguïté. Il dénonce le dur entraînement des parachutistes israéliens, mais semble dire qu'il ne faut, à ce corps d'armée, que des sujets d'élite.

DIMANCHE 3 AVRIL

LA CARAPATE *

Film français de Gérard Oury (1978), avec P. Richard, V. Lanoux, R. Bussières, J.-P. Darras.

TF 1, 20 h 35 (105 mn).

Un condamné à mort et son avocat (qui veut le faire gracier par de Gaulle) s'enfuient ensemble, en voiture, pendant les évènements de mai 68. Très amusant et bien fabriqué malgré certains effets de vaudeville un peu lourds.

TARTARIN DE TARASCON *

Film français de Raymond Bernard (1934), avec Raimu, Charpin, Sinoël, M. Mathis, J. Hélia, Saint-Granier (N.)

FR 3, 22 h 30 (95 mn).

Le roman satirique d'Alphonse Daudet adapté et dialogué par Marcel Pagnol. Raimu galège à Tarascon et chasse le lion en Algérie. Tartarin, au cinéma, c'est lui et lui seul, sans aucun doute. Le film est rare.

Les soirées de la semaine

	LUNDI 28	MARDI 29	MERCREDI 30	JEUDI 31	VENDREDI 1	SAMEDI 2	DIMANCHE 3
TF 1	20 h 35 L'avenir du futur : L'Homme le plus dangereux du monde, film de Jack Lee Thompson. 22 h 15 Débat : La révolution végétale, ou comment commander la nature.	20 h 35 Musique : Le retour d'Ulysse, opéra de Monteverdi, par l'ensemble Monteverdi de l'Opéra de Zurich sous la direction de N. Harnoncourt, réal. J.-P. Ponnelle.	20 h 35 Les mercredis de l'information : Paroles de paysans. 22 h 45 Concert : Sinfonia sui cenci, de P. Capdenat, par l'orchestre national de Lille sous la direction de J.-C. Casadesus.	20 h 35 Téléfilm : les Beaux Quartiers, d'après L. Aragon. 22 h 10 Documentaire : le Chemin des Indiens morts, (2e partie).	20 h 35 Variétés : Quelle autorité, avec J. Maillan, J.-M. Thibault, M. Roux. 21 h 40 Série : Lucien Leuwen, d'après Stendhal. 22 h 40 Histoires naturelles : la pêche au brochet en Irlande.	20 h 35 Série : Dallas. 21 h 35 Droit de réponse, de M. Polac. L'impérialisme blanc. 22 h 50 Magazine du cinéma : Etoiles et toiles. Numéro « Atomic ».	20 h 35 Film : La Carapate, de Gérard Oury. 22 h 20 Documentaire : Mémoire. Le père Leroy de la Compagnie de Jésus.
A 2	20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : L'Exil, de Montherlant. 22 h 5 Magazine : Plaisir du théâtre, de P. Laville. Nouveau.	20 h 35 Film : Rollerball, de Norman Jewison. 22 h 45 Série : Mœurs en direct. Une victime en colère. La délinquance juvénile.	20 h 35 Téléfilm : U Catenaccia (le Pénitent). De A. Léonard-Maestrati et D. Manuel. Crime et mystère à Sartène. 22 h 10 Série : Mœurs en direct. Un p'tit boulot, un p'tit appart', une petite femme, tranquille, quoi !	20 h 35 Magazine : Résistances, de Bernard Langlois. Les Haïtiens en République Dominicaine, la Pologne, l'Ouganda. 21 h 40 Magazine : Les enfants du rock, Ferry, féeries. Jeu : l'Impeccable.	20 h 35 Série : Médecins de nuit. Le bizutage. 21 h 35 Apostrophes. La langue française n'est pas xénophobe. 23 h 5 Ciné-club (cycle Satyajit Ray, la Trilogie d'Apu) : le Monde d'Apu.	20 h 35 Variétés : Champs-Elysées, avec L. Escudéro. 21 h 50 Série : Une femme nommée Golda, Golda Meir interprété par Ingrid Bergman. 22 h 50 Jazz : Vic Dickenson'cousins.	20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors. 21 h 35 Visite au musicien : William Christie 22 h 30 Magazine : Désir des arts, de C. Hudelot. Les anciens et les nouveaux Francs avec l'historien Georges Duby
FR 3	20 h 35 Film : La Raison d'État, de André Cayatte. 22 h 25 Magazine de la mer : Thalassa, portrait de Philippe Jeantot. 23 h 5 Prélude à la nuit : Festival de Castres.	20 h 35 Film : Mamito, de Christian Lara. 22 h 20 Espace francophone : Cinéma de l'Afrique noire francophone. 23 h Prélude à la nuit : Caplet.	20 h 35 Variétés : Cadence 3, avec Mireille Darc et Fabienne Guyon. 21 h 55 Téléfilm : Le chemin de saint Pancrace. 22 h 50 Prélude à la nuit : Palestrina.	20 h 35 Cinéma sans visa : Paratroopers, film de Yebuda Judd' Ne' Eman. 22 h Débat. 23 h 5 Prélude à la nuit. Debussy.	20 h 35 Magazine Vendredi : Vietnam, les dures années de paix. 21 h 35 Magazine de la photo : Flash 3. 22 h 40 Prélude à la nuit : Gottschalk.	20 h 35 Tous ensemble : On en connaît un rayon. Divertissement sur le thème de la bicyclette. 21 h 40 Série : Jackie et Sara. 22 h 30 Musiclub : Bach.	20 h 35 Magazine littéraire : Boîte aux lettres, de J. Garcin. 21 h 55 Aspects du court métrage français : l'Horloge, de A. Borgini 22 h 30 Cinéma de minuit : Tartarin de Tarascon, film de Raymond Bernard. 0 h 5 Prélude à la nuit.



TÉLÉVISION



Téléfilm

La chapelle abandonnée

C'EST une de ces petites chapelles abandonnées, comme on en voit en Haute-Provence, dans la rocaille, avec un chemin tellement défoncé qu'il en est devenu impraticable. Alors, forcément, ça fait un moment que plus personne n'y vient, ni pour la messe, ni même pour une simple prière. L'abbé Testanière s'y serait bien fait, à la rigueur, à cette pénurie de paroissiens, si son vicaire général n'avait menacé de le muter – horreur, peut-être en ville ! – s'il ne faisait pas son plein de fidèles à la prochaine messe de minuit.

Un peu sous la menace et un peu parce qu'elle est là à le titiller, l'abbé va-commencer de remettre en état le chemin sous les quolibets de la garde-chèvres. Elle a la langue bien pendue, celle-là, mais elle a aussi l'esprit d'entraide. Ils tenteront tous deux de ramener quelques brebis égarées à Saint-Pancrace. Peine perdue.

Un conte mi-cruel, mi-gentil, avec un petit ton acide à la Daudet, repassé par la moulinette de FR 3. Un ton un peu démodé, aussi.

C.H.

★ LE CHEMIN DE SAINT-PANCRACE, mercredi 30 mars, FR 3, 21 h 55, (55 minutes environ).

Information

La hantise de l'endettement

DEUX manières de parler d'un corps de métier. Interroger les représentants syndicaux ou patronaux, ce qui est une manière de survoler globalement le problème, ou bien aller sur le terrain. Avec la méticulosité d'un Maigret sur les lieux d'un crime.

Après le reportage sur les usines Citroën de Rennes, le magazine « les mercredis de l'information » s'est rendu à Saint-Georges-d'Aunay, dans le bocage normand, à quelques kilomètres de Caen. Que s'y passe-t-il donc ? Rien, ou presque rien. Les six cents habitants de cette bourgade vivent lentement, au rythme ancestral de la terre, et tirent leurs ressources de l'élevage bovin ou porcin, de la production laitière et de la polyculture. La superficie des exploitations agricoles est de 25 hectares en moyenne, soit une sorte de microcosme, où tous les problèmes propres à la profession sont abordés. Ce qui frappe, ce sont toutes les difficultés que rencontrent la plupart des paysans à subvenir à leurs besoins (13 % d'entre eux gagnent à peine le SMIC pour parfois treize heures de travail).

Les personnages interrogés sont filmés de face, dans leur cuisine qui tient lieu de salon. C'est la femme qui évoque les difficultés éternelles de fin de mois, et c'est l'homme qui, tête baissée, confirme par un hochement. Tous les problèmes sont évoqués, domestiques, bancaires, européens, à l'échelle d'une petite commune, ainsi que la hantise de l'endettement. Les paysans de Saint-Georges-d'Aunay sont-ils des exclus ? C'est le sentiment que nous donnent ces témoignagnes, recueillis par Maurice Albert et Roger Pic, et qui servent de base de discussion au débat en direct, qui suivra. Un débat qui doit illustrer la nouvelle volonté de TF1 de faire participer ceux-là mêmes que ses caméras ont filmés : il est animé par les villageois, tandis que les « décideurs » sont dans la salle.

–M.G.

★ LES MERCREDIS DE L'INFORMATION, mercredi 30 mars, TF1 à 20 h 35 (52 minutes).

Théâtre

Plaisir du théâtre

ANTENNE 2 jette un œil sur le théâtre et propose une nouvelle émission conçue par Pierre Laville, homme protée : auteur (*les Ressources naturelles, le Fleuve rouge, du Côté des îles*), ex-codirecteur de la Maison de la culture de Nanterre, conseiller artistique de Marcel Maréchal, fondateur et directeur de la revue *Acteurs*, etc. Il ne veut pas parler de magazine ; il s'agit donc d'une émission faite par des journalistes qui traitent de ce qu'ils aiment – ce qui les émeut, les fait rire, les textes, les lieux, les gens, les célèbres et les inconnus, ici et ailleurs, sans exclusive, – l'essentiel étant de transmettre un plaisir : le plaisir du théâtre.

Pour le premier numéro, Michel Cournot, avec Gérard Follin, montre Tchekhov à l'Aquarium. Christine Lipinska filme au Théâtre de Paris les comédiens du T.S.E. se métamorphosant en animaux féeriques pour jouer les *Peines de cœur d'une chatte anglaise*. Fabienne Pascaud, avec Patrick Bureau, met en reflet les «jumeaux de Villeurbanne», Eugène Ionesco et son incarnation Jean Carmet. Marc Perri, avec Joseph Lewatorwski, nous fait dîner avec les cent quarante invités de Jean Poiret pour la sept cent cinquantième représentation de *Joyeuses Pâques*. Et Armelle Heliot, avec Maurice Tanant, rencontre David Warrilow qui lui raconte Beckett.

C. G.

★ PLAISIR DU THÉÂTRE, lundi 28 mars A2, 22 h 5 (60 minutes environ).

LUNDI 28 MARS

TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h H.F. 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Les après-midi de TF1 d'hier et d'aujourd'hui (et à 15 h 25).
14 h 10 Film : la Gloire du cirque.
De George Stevens.
17 h 20 Croque vacances.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 L'Avenir du futur : l'Homme le plus dangereux du monde, film de Jack Lee Thompson.
22 h 15 Débat : la révolution végétale ou comment commander à la nature.
Avec les professeurs Jean Pernes, généticien des plantes, Marc Van Montagu, généticien moléculaire, et M. Mahdi Elmandjra, économiste.
23 h 30 Journal.

A 2

12 h 5 Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Cette semaine sur A2.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : Têtes brûlées.
15 h 55 Reprise : Apostrophes.
Images de la femme (diffusé le 25 mars).
17 h 10 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.).
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : l'Exil. De Montherlant. Avec E. Riva, F. Pistorio, M. Blin.
Bernard Sénac décide de s'engager dans la guerre de 1914, Philippe aussi mais sa mère, Geneviève de Presles, s'y oppose. Philippe se trouve en « exil ».
22 h 5 Magazine : Plaisir du théâtre.
(Lire notre article ci-contre).
23 h 10 Journal.

FR 3

18 h 10 Messages.
Hebdomadaire télévisé des P.T.T.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Union rationaliste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
20 h 35 Film : la Raison d'État, film d'André Cayatte.
22 h 5 Journal.
22 h 25 Magazine : Thalassa.
De G. Pernoud.
23 h 4 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 5 Prélude à la nuit.
Festival de Castres, rencontres internationales de la guitare, œuvres de Villa-Lobos, Orbou, Sor, Pagandul, par M. Barrueco, guitariste.

> *« La télévision, c'est un excellent tremplin pour acquérir de l'assurance et des relations. »*
> (Elisabeth Tordjman, speakerine sur Antenne 2, interviewée par *le Figaro*, le 27 octobre 1982.)

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 18 h 45, Benny Hill Show ; 20 h, Hit-parade ; 21 h, *les Bronzés* ; film de P. Leconte.
- T.M.C., 19 h 35, Feuilleton : *Dallas* ; 20 h 35, *les Amants de Tolède*, film de H. Decoin ; 22 h, Club 06, *Emission de variétés.*
- R.T.B., 18 h 25, Feuilleton : Belphégor ; 18 h 50, jeu : Microdéfi ; 20 h, *747 en péril*, film de J. Smight.
- TÉLÉ 2, 18 h 55, *Feuilleton : Splendeurs* et misères des courtisanes ; 19 h, Lundi-sports ; 20 h, Histoires *du plaisir d'exister* ; 20 h 30, Théâtre wallon : *A mou Hortense.*
- T.S.R., 20 h 10, Spécial Cinéma ; 23 h, L'antenne est à vous.

MARDI 29 MARS

TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (info.)
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
17 h 20 Croque vacances.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord
20 h 35 Musique : le Retour d'Ulysse.
Opéra de Monteverdi, sous la direction de N. Harnoncourt, mise en scène, décors et réal. J.-P. Ponnelle. Avec W. Hollweg, T. Schmidt, F. Araiza...
23 h 10 Journal.

A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h Sport : Tennis.
Tournoi de Monte-Carlo.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Film : Rollerball.
De Norman Jewison.
22 h 45 Mœurs en direct : Une victime en colère.
Réal. M. Fresnel et P. Benquet.
Le problème de la délinquance juvénile : le poids des idées reçues et des a priori. Un sujet brûlant, actuel.
23 h 35 Journal.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Amnesty International.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
20 h 35 Film : Mamito.
De Christian Lara.
22 h Journal.
22 h 20 Espace francophone.
Cinéma de l'Afrique noire francophone, réal. J.-M. Carzou.
22 h 58 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h Prélude à la nuit.
Conte fantastique d'A. Caplet, pièce pour harpe et quatuor à cordes par l'orchestre Pupitre 14, sous la direction d'Edouard Rosenfeld.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 18 h 45, Feuilleton : Batman ; 20 h, Feuilleton : Le grand-père ; 21 h, Dix en lice : grande finale du concours animateurs de R.T.L.-Télévision ; 22 h 35, Paris si tu veux.
- T.M.C., 19 h 35, Cosmos 1999 ; 20 h 35, *les Pétroleuses* ; 22 h 10, Télé-ciné-vidéo.
- R.T.B., 20 h, Feuilleton : Flamingo Road ; 21 h 40, Grâce à la musique : J. Brahms.
- T.S.R., 20 h 05, Feuilleton : Dallas ; 21 h, Japuka : ma vie comme une fable ; 21 h 55, Charles-Henri Favrod : un curieux monde ; 22 h 35, Chili, les Arpilleras de la colère.

MERCREDI 30 MARS

TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : technicien du para-agricole.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
15 h 45 Jouer le jeu de la santé.
15 h 50 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Mercredis de l'information : paroles de paysans.
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 45 Concert : Sinfonia sui Cenci.
De Pho Capdenat, par l'Orchestre national de Lille, sous la direction de J.C. Casadesus (enregistré au Théâtre Sébastopol de Lille).
23 h 20 Journal.

A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Les carnets de l'aventure.
« Croisière des glaces », de J.F. Dion.
14 h 30 Dessins animés.
15 h Sport : tennis.
Tournoi de Monte-Carlo.
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : U catenacciu (le Pénitent).
De D. Manuel et A. Léonard-Maestrati, avec B. Fresson, P. Massimi, N. Servan, M. Chevit...
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 10 Série : Mœurs en direct.
Un petit boulot, un petit appart, une petite femme, tranquille quoi ! Réalisation P. Benquet, M. Teulade.
Témoignages de jeunes délinquants des banlieues : Samba, Sénégalais de dix-sept ans, raconte un braquage, Mohamed, Marocain, lui, un cambriolage...
23 h 5 Journal.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Association contre la peine de mort.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Emission de Guy Lux, Lela Milcic et Pascal Danel.
Avec Mireille Darc et Fabienne Guyon.
21 h 35 Journal.
21 h 55 Téléfilm : le chemin de Saint-Pancrace.
D'après un conte de L. Desnoues, adaptation F. Kneller et J. Dasque, avec M. Robin, C. Frot, Don Noé...
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
22 h 50 Prélude à la nuit.
Giovanni Pierluigi da Palestrina, par le quatuor de flûtes « Arcadie ».

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 18 h 45, Feuilleton : Tom Sawyer ; 20 h, La croisière s'amuse ; 21 h, *Embrasse-moi chérie*, film de G. Sidney.
- T.M.C., 19 h 35, Feuilleton : La croisière s'amuse ; 20 h 35, *Dans l'eau qui fait des bulles,* (ou *Le garde-champêtre mène l'enquête*), film de M. Belbez ; 22 h 05, Gogo rythmes : émission de variétés.
- R.T.B., 20 h, Jeu : La chasse aux trésors ; 21 h, Variétés : chanson à la carte ; 21 h 45, Ecriture : magazine du livre.
- TÉLÉ 2, 19 h, La pensée et les hommes ; 20 h, Sport 2.
- T.S.R., 20 h 05, Silence, on lim.... ; 21 h 05, *Téléscope* ; 22 h, Le sang partagé.



JEUDI 31 MARS

TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Objectif santé : Les soins infirmiers à domicile aux personnes âgées.
16 h 30 Croque-Vacances.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Dessins animés.
19 h 45 Émission d'expression directe.
Assemblée nationale et Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : les Beaux Quartiers.
d'après le roman de Louis Aragon, adaptation de P. Savatier, réal. Jean Kerchbron, avec B. Brieux, J.-P. Puymartin, J. Guiomar...
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 10 Documentaire : le Chemin des Indiens morts.
Émission de J. Arlaud et M. Perrin, nº 2.
La descendance d'Isho. Pratiques et conceptions de la mort chez les Indiens d'Amazonie. Un documentaire très bien filmé.
23 h Journal.

A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 30 Émissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h Sport : Tennis.
Tournoi de Monte-Carlo.
17 h 55 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Résistances.
de B. Langlois, réal. P. Desfons.
Trois reportages sur les droits de l'homme : les Haïtiens en République Dominicaine, le procès du KOR avec A. Smolar représentant du syndicat Solidarnosc et les prisonniers politiques en Ouganda.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock, de A. de Caunes.
Au sommaire : Ferry féeries (portrait de Bryan Ferry) ; Haute-Tension (la télévision d'hier et celle d'aujourd'hui, avec Honeymoon Killers, Interlude Wonder...) ; et le jeu : l'Impeccable.
23 h 15 Journal.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Syndicat national petites et moyennes industries.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
20 h 35 Cinéma sans visa.
Émission de J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.
20 h 40 Film : Paratroopers, de Yehuda Judd'Ne'Eman.
22 h Débat.
Avec Y. J. Ne'Eman, réalisateur du film, Z. Sternhell, professeur à l'université de Jérusalem, C. Avital, ministre, conseiller à l'ambassade d'Israël à Paris.
22 h 40 Journal.
23 h 2 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 5 Prélude à la nuit.
Études nº 7 et nº 8 de Claude Debussy, par C. Zerah au piano.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 18 h 45, Feuilleton : Bizarre, Bizarre ; Série : Dallas ; 21 h, *La 7e compagnie au clair de lune*, film de R. Lamoureux ou *Breezy*, film de C. Eastwood.
- T.M.C., 19 h 35, Feuilleton : La Légende irlandaise ; 20 h 35, *la Terreur dans la nuit*, film de B. Hutton ; 22 h 15, Déclics : Magazine de la photo.
- R.T.B., 20 h, *le Roi des rois*, de N. Ray ; 22 h 30, *Le carrousel aux images et le monde du cinéma.*
- T.S.R., 20 h 5, Les Saltimbanques ; 22 h 55, J'm mets sur mon 36 ; Diane Dufresne.





Série

« Les Beaux Quartiers » méritent la promenade

C'EST le printemps, le feuilleton nouveau est là. Ouvrons donc grand la fenêtre, la vue donne sur *les Beaux Quartiers*, de Louis Aragon, qui, quelques mois après sa disparition, entre au petit écran.

Une foule hétéroclite brûle d'impatience de montrer ses multiples facettes. D'abord le docteur Barbetane, le coquin, le politicard-type, maire radical de la petite bourgade de Serianne sous la IIIe République, un fort en-gueule. Ensuite ses deux fils : Armand, le fort en thème, l'aîné, et Edmond, le révolté. Nos deux fistons claquent la porte familiale pour s'échapper sur la grande autoroute de la vie.

Où vont-ils ? Dans la capitale que l'on voit s'étendre au loin un Paris à la Zola, immense terrain affairiste, sentimental, politique. Là-bas, les poumons de Jaurès arranguent les foules, les princesses-taille-fine séduisent les jeunes hommes inexpérimentés, l'argent se gagne au baccara, ou à la sueur de son front...

Les personnages, très marqués sociologiquement, ont en commun le désir frénétique de vivre, de faire l'amour dans des lits à baldaquin ou dans des mansardes prolétariennes. Soit l'un, soit l'autre : lutte des classes oblige ! Comme s'ils devinaient que la grande guerre est là qui va les engloutir.

Cette légèreté, cette faculté d'improvisation, cette sensualité, qui font les charmes des *Beaux Quartiers*, Paul Savatier et Jean Kerchbron ont réussi à nous les communiquer. Malgré quelques longueurs, les trois épisodes se regardent comme un tableau de Renoir. Les acteurs, Bernard Brieux, Jean-Philippe Puymartin, Julien Guiomar et Bernadette Lafont, sont épatants.

M. G.

★ LES BEAUX QUARTIERS, TF 1, Jeudi 31 mars à 20 h 35 (90 minutes).

Musiques

Madrigal montéverdien

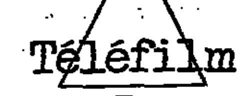
SI à l'inverse d'autres musiciens baroques Monteverdi n'a pas été délaissé, il n'en est pas moins vrai qu'il aura fallu attendre des interprètes comme William Christie pour retrouver l'acuité et la générosité d'émotions de cette musique pour en dissiper l'éloquence solitaire : ce n'est qu'avec lui que Monteverdi a définitivement renoué avec la danse, dont on a oublié souvent combien elle était omniprésente au dix-septième siècle.

Associée à William Christie, Shirley Wynne a rêvé et inventé, à ses côtés, une gestuelle musicale, chorégraphié en pas élastiques toutes les vibrations des voix. C'est son travail autour du Ballo del Ingrate, leur travail précis et lumineux, inspiré par des documents d'époque, que l'on retrouve ici, d'abord à l'état d'ébauche, puis achevé et filmé dans les décors du Festival de Besançon.

Le madrigal montéverdien y récupère peu à peu ses ressorts émotionnels et sa couleur dramatique : bouche d'enfer crachant des démons aux corps ployés par la douleur, voix volubiles et chagrines. L'intensité de cette fable audacieuse qui, curieusement, invite à céder aux passions pour éviter l'enfer, l'enchantement de cette musique, superbement entraînée par la troupe des Arts florissants, réalisent au mieux les espérances que Monteverdi avait déposées dans son manifeste esthétique : s'efforcer de traduire tous les états de la passion, toutes ses nuances, y disait-il alors, soucieux et sûr de supplanter ses rivaux du moment.

THIERRY FRESLON.

★ WILLIAM CHRISTIE ET LES ARTS FLORISSANTS : le « Ballo del Ingrate », de Monteverdi : dimanche 3 avril, A 2, 21 h 35 (55 minutes).



Téléfilm

Le fantôme de Sartène

LE vendredi-Saint, les habitants de la petite ville de Sartène, en Corse-du-Sud, assistent à la cérémonie d'*U Catennaciu* (du pénitent). Un homme, réputé grand pécheur, pieds nus, la tête couverte d'une cagoule, refait le chemin de croix du Christ. Le pénitent est souvent un bandit de grand chemin repenti (le temps des Pâques), ou un assassin, comme dans cet étrange téléfilm que nous offre Antoine Léonard-Maestrati.

Cet homme invisible, pris comme symbole du mal qui ronge la Corse, de la violence qui couve, du terrorisme masqué, agit la nuit, tue, sème la panique au sein d'une société refermée sur elle-même.

Traité sur un mode policier, *U Catennaciu* est, en fait, un téléfilm symbolique qui se déroule comme une parabole sans fin... comme peut-être la situation politique en Corse. Mais *U Catennaciu* est aux antipodes des productions courantes. Le réalisateur ne fait aucune concession au public.

Toute sa force et son originalité réside dans l'exactitude de ses images, dans le découpage brutal des plans, créant ainsi un monde chaotique. C'est la première fiction de ce réalisateur. Malgré quelques imprécisions dans le jeu des acteurs, l'ensemble tient bon.

MARC GIANNESINI.

★ U CATENNACIU, A 2, mercredi 30 mars à 20 h 35 (92 minutes).

VENDREDI 1 AVRIL

TF 1

11 h 15 **Vision plus.**
12 h **HF 12 (info).**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **Portes ouvertes : une activité pas comme les autres.**
16 h 30 **Croque vacances.**
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **Le village dans les nuages.**
18 h 50 **Histoire d'en rire.**
19 h 5 **Météorologie.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Quelle autorité !**
De M. et G. Carpentier.
Avec Jacqueline Maillan, Jean-Marc Thibault, Michel Roux, Gérard Hernandez.
21 h 40 **Série : Lucien Leuwen.**
D'après le roman de Stendhal, adapt. J. Aurenche et P. Bost. Réal. C. Autant-Lara, avec B. Garcin, N. Jamet, A. Lualdi...
1832 : Lucien Lewen, fils d'un riche banquier, chassé de l'Ecole polytechnique, tombe amoureux de Mathilde de Chasteller et s'immisce dans les milieux aristocratiques. Une coproduction internationale rediffusée à l'occasion de l'année Stendhal.
22 h 40 **Histoires naturelles : la pêche du brochet en Irlande.**
Émission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
23 h 10 **Journal et cinq jours en Bourse.**

A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal (et à 12 h 45).**
12 h 10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Série : La vie des autres.**
14 h 5 **Aujourd'hui la vie.**
15 h **Sport : Tennis.**
Tournoi de Monte-Carlo.
17 h 50 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Médecins de nuit.**
« Le bizutage ». Réal. B. Gridaine. Avec C. Allegret, G. Germain...
Violence et incompréhension dans une usine désaffectée : Mme Toussot, victime d'un bizutage sévère, est sauvée de justesse par un médecin de nuit...
21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « La langue française n'est pas xénophobe », sont invités : M. Beti (les Deux Mères de Guillaume Ismaïl-Dzwatama), *M. Charef* (l'Eté au harem d'Archi Ahmed), *A. Eghbal* (l'Espèce errante), *V. Khoury-Ghata* (Vacarme pour une lune morte), *M. Tlili* (Gloire des sables), *A. Bounemeur* (Les bandits de la place).
22 h 55 **Journal.**
23 h 5 **Ciné-club (cycle Satyajit Ray) : La trilogie d'Apu (n° 3, « le Monde d'Apu »).**

FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Tribune libre.**
La C.F.D.T.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord pas d'accord.**
20 h 33 **La minute nécessaire de M. Cyclopède.**
20 h 35 **Vendredi : Vietnam, les dures années de paix.**
De M. Croce-Spinelli. Magazine d'information d'A. Campana.
Un reportage au Vietnam réunifié, à Hanoï, Saigon (Ho-Chi-Minh-Ville). Situation politique, économique, après trente années de guerre.
21 h 35 **Magazine de la photo : Flash 3.**
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Revue de presse ; Flash back : les Calotypes ; Portrait de J.-François Jonvelle ; flash pratique : développer soi-même ses films couleur.
22 h 20 **Journal.**
22 h 38 **Une minute pour une image.** D'Agnès Varda.
22 h 40 **Prélude à la nuit.**
Le banjo de L. Moreau Gottschalk, par Cyprien Katsaris, au piano.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 18 h 45, Feuilleton : Candy ; 20 h, *Maman, je t'entends :* reportage de la télévision japonaise ; 21 h, Concert par l'Orchestre symphonique de R.T.L. ; dir. L. Hager ; 21 h 30, Série : Dynastie.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Un juge, un flic ; 20 h 35, Les sept derniers mots ; 21 h 5, Festival de musique de Bratislava.
- **R.T.B.**, 21 h 5, *le Journal d'un curé de campagne*, film de R. Bresson ; 23 h 5, Feuilleton : Fame.
- **TÉLÉ 2**, 17 h 55, Feuilleton : le Renard à l'anneau d'or ; 19 h, Vendredi-sport ; 20 h, Concert : musique pas sérieux ; 20 h 45, Théâtre : *l'Evangile selon saint Marc.*
- **T.S.R.**, 20 h, La chasse au trésor ; 21 h, les Saltimbanques ; 23 h, *l'Acte du printemps*, film de M. de Olivera.

SAMEDI 2 AVRIL

TF 1

10 h 15 **Vision plus.**
10 h 45 **La séquence du spectateur.**
11 h 15 **La maison de TF 1** (et à 13 h 35).
13 h **Journal.**
16 h 5 **Documentaire : Les grands explorateurs :**
François Pizzaroe.
16 h 55 **Série : La Lumière des justes.**
D'après l'œuvre d'Henri Troyat, adapt. J. Cosmos et J. Chatenet, réal. Y. Andréi.
18 h **Trente millions d'amis**
le Hamster ; Zavatta.
18 h 25 **Pépin Colin.**
18 h 30 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Dallas.**
J.R. use de toute son influence pour mettre fin à la protection de Sue Ellen et de John Ross par les Farlow. Pam est dépressive.
21 h 35 **Droit de réponse.**
Emission de Michel Polac.
L'impérialisme blanc.
22 h 50 **Etoiles et toiles : Numéro « Atomic ».**
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand, et M. Jouando.
23 h 30 **Journal.**

A 2

10 h 15 **ANTIOPE.**
11 h 10 **Journal des sourds et des malentendants.**
11 h 30 **La vérité est au fond de la marmite.**
12 h **A nous deux.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Colorado.**
14 h 50 **Les jeux du stade.**
Tennis à Monte-Carlo.
18 h 5 **Récré A 2.**
18 h 20 **Les carnets de l'aventure « Sous notre ciel »**
De G. Baur.
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées.**
De M. Drucker.
Autour de L. Escudero, C. Lara, J. Hupper, M. Vlady...
21 h 50 **Série : Une femme nommée Golda.**
De H. Gast, réal. A. Gibson, avec I. Bergman, J. Davis, A. Jackson...
Golda Meïr a trente ans et devient la secrétaire du Comité des jeunes de Tel-Aviv. En 1954, après l'holocauste nazi, Golda Meïr combat pour la libération de prisonniers... Un destin de femme interprétée par une grande actrice, Ingrid Bergman.
22 h 50 **Jazz : La grande parade.**
Vic Dickenson's cousins.
23 h 25 **Journal.**

FR 3

12 h **Objectif entreprise.**
Émission de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche).
12 h 30 **Les pieds sur terre.**
Emission de la Mutualité sociale agricole.
13 h 30 **Horizon.**
Le magazine des armées.
18 h 30 **Pour les jeunes.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 33 **La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.**
20 h 35 **Tous ensemble :**
Attention, sept stations régionales décrochent : le Nord-Picardie, l'Aquitaine et le Limousin pour « Requiem » de Fauré ; Provence-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes-Auvergne pour « Pour le plaisir » variétés avec Ch. Dumont ; Pyrénées, pour une soirée catalane.
20 h 45 **Programme national : on en connaît un rayon**
de J.-D. Verhaegue, réal. E. Monino.
Voyage et divertissement, chansons « en toute fantaisie » dans l'univers de la bicyclette. Imaginez !
21 h 40 **Série : Jackie et Sara.**
22 h 10 **Journal.**
22 h 28 **Une minute pour une image,** d'Agnès Varda.
22 h 30 **Musi-Club.**
Messe pour Rome, de J.-S. Bach.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, Feuilleton : Chips ; 21 h, Variétés : Le cœur en fête ; 22 h, Ciné-club : *Buster millionnaire*, film de J. White.
- **T.M.C.**, 19 h, Le pays : magazine de G. Giaufret ; 19 H 35, Feuilleton : Louis XI ; 20 h 35, les Amours de Franz ; 22 h 10, Chansons de toujours.
- **R.T.B.**, 20 h, le Jardin extraordinaire ; 20 h 30, *Folies d'avril*, film de S. Rosenberg ; 22 h, Inédits.

T.S.R., 20 h 50, *l'Oiseau bleu*, film de G. Cukor ; 22 h 25, Ils ont fait Hollywood.

DIMANCHE 3 AVRIL

TF 1

9 h **Émission islamique.**
9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **La source de vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe,**
célébrée en l'église collégiale d'Estavayer-le-Lac (Suisse), prédicateur : Père J. Richoz.
12 h **De Rome, bénédiction Urbi et Orbi et message de Pâques par le pape Jean-Paul II.**
13 h **Journal.**
13 h 25 **Série : Starsky et Hutch.**
14 h 30 **Sports Dimanche.**
16 h 25 **Série : Arnold et Willy.**
17 h **Racontez-moi une histoire.**
18 h **Les animaux du monde.**
18 h 30 **Jeu : J'ai un secret.**
19 h ***Le magazine* de la semaine : sept sur sept.**
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : La Carapate,**
film de Gérard Oury.
22 h 20 **Documentaire : Mémoire.**
Le Père P. Leroy de la compagnie de Jésus. Réal. F. Raoul Duval.
Pierre Leroy, jésuite entré en 1920 dans la compagnie de Jésus, raconte sa vocation religieuse et celle de biologiste. Une vie d'homme libre.
23 h 15 **Journal.**

A 2

10 h **Gym Tonic** (et à 10 h 45).
10 h 30 **Magazine du cheval.**
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin (suite).**
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Magnum ; 15 h 20, l'École des fans ; 15 h 55, les Voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 **Série :**
18 h **Dimanche magazine.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Jeu : la Chasse aux trésors.**
21 h 35 **Document : Visite au musicien.**
De A. de Chambure, réal. Baronnet. William Cristie et les Arts florissants *(Lire notre article ci-contre).*
22 h 30 **Magazine : Désir des Arts** de C. Hudelot.
Les anciens et nouveaux francs.
Avec la participation de l'historien Georges Duby.
23 h **Journal.**

« Je suis la risée de certains intellectuels, et alors ? Mon métier est de faire le clown, et ce jusqu'au ridicule de moi-même. Mais faire le clown n'a jamais tué personne. »

(Jacques Martin, interviewé dans *le Matin*, le 24 janvier 1983.)

FR 3

10 h **Images de ...**
10 h 30 **Mosaïque.**
17 h 45 **Pour les jeunes.**
18 h 45 **L'Echo des bananes,**
de V. Lamy.
Une séquence sur J. Hendrix ; Def Leppard, D. Twist, Kent, etc.
19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Série : Bizarre, bizarre.**
20 h 35 **Boîte aux lettres.**
Magazine littéraire de J. Garcin.
Avec Jacques Chessex, prix Goncourt 1973 pour « l'Ogre ». Un reportage sur Jacques Lanzmann, un portrait de Jean-Marc Roberts...
21 h 35 **Journal.**
21 h 55 **Aspects du court métrage français.**
L'Horloge de A. Borgini.
22 h 30 **Cinéma de minuit : Tartarin de Tarascon,**
film de Raymond Bernard.
0 h 3 **Une minute pour une image.** D'Agnès Varda.
0 h 5 **Prélude à la nuit.**



PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, Série : La loi selon Mc Clain 21 h, *Quo Vadis*, film de M. Leroy.
- **T.M.C.**, 18 h 30, Feuilleton : The duchess of Duke Street ; 19 h 50, Série : Yes Minister ; 20 h 35, Le secret de l'île des mouettes ; 22 h 5, Feuilleton : Cible ; 23 h 5, Soap : Parodie américaine.
- **R.T.B.**, 20 h 5, Variétés : Le jeu du sablier ; 20 h 55, Inutile d'envoyer photo, téléfilm de A. Dhouailly.
- **T.S.R.**, 20 h, *les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse*, film de V. Minnelli ; 22 h 25, Ils ont fait Hollywood.

RADIO

FRANCE-CULTURE

LUNDI 28 MARS

7 h 2, **Matinales** : Des graines depuis la nuit des temps.
8 h, ***Les chemins de la connaissance*** : les transformations du monde rural : à 8 h 32, Visages de Nikos Kasantzaki.
8 h 50, **Échec au hasard.**
9 h 7, **Les lundis de l'histoire** : Société politique, noblesse et couronne sous Jean le Bon et Charles V.
10 h 45, **Le texte et la marge** : avec M. Saillard, sur « le théâtre des marionnettes », de H. von Kleist.
11 h 2, *Musique : Le château* de Barbe-Bleue, de B. Bartok.
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Les tournois du royaume de la musique.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Perdre le souffle » : « Un soir, j'inventerai le soir », de C. Baroche.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : Le monde au singulier : à 15 h 30, Points de repère : à 16 h 30, Le rendez-vous : à 17 h, Roue libre.
17 h 32, **Instantané** : magazine musical : « Erzsebet », opéra de Chayne.
18 h 30, **Feuilleton** : La certaine France de mon grand-père : le pain quotidien (Redif.).
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts** : Giorgio de Chirico au centre Pompidou.
20 h, **L'Incessant**, de *C. Juliet*. Avec N. Borgeaud et N. Arestrup.
20 h 30, **Bonnes nouvelles, grands comédiens** : « Le couvre-feu », de D. Boulanger, lu par Raymond Pellegrin.
21 h, **L'autre scène, ou les vivants et les dieux** : Antoinette Bourignou, *mère des croyants*.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : La belle (les évasions).

MARDI 29 MARS

7 h 2, **Matinales** (voir lundi).
8 h, **Les chemins de la connaissance** : les transformations du monde rural : à 8 h 32, visages de Nikos Kazantzaki ; à 8 h 50, le sillon et *la braise*.
9 h 7, **La matinée des autres** : le bouddhisme ésotérique Shingon.
10 h 45, **Etranger mon ami** : « chaleur et poussière », de R. Prawer Jhabvala.
11 h 2, **Musique : Ils cherchent, ils trouvent, ils jouent, ils parlent** (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Portrait craché », de J.-M. Roberts.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : Points cardinaux ; à 16 h 30, Micromag ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, **Feuilleton** : La certaine *France de mon grand-père*.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Sciences** : L'espace et le temps aujourd'hui. *La relativité générale*, avec R. Omnes.
20 h, **Dialogues** : Le surréalisme est-il toujours vivant ?
22 h 30, **Nuits magnétiques** : La « belle ».

MERCREDI 30 MARS

7 h 2, **Matinales** : (voir lundi).
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Transformations du monde rural : à 8 h 32, Visages de Nikos Kazantzaki.
8 h 50, **Échec au hasard.**
9 h 07, **Matinée des sciences et des techniques.**
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : La XX[e] Foire internationale du *livre pour enfants à Bologne*.
11 h 2, **La musique prend la parole** : Mahler.
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Le concept de recherche en musique** : (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, **Sons : à Cherbourg.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Lalla Zahra », de S. Jacquemard.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs** : *insertion professionnelle* et sociale des 16-18 ans en échec scolaire.
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture** : le monde au singulier ; à 15 h 45, Promenade ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, **Feuilleton** : la certaine *France de mon grand-père*.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La science en marche** : promenade au jardin des sciences.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : la belle.

JEUDI 31 MARS

7 h 2, **Matinales** (voir lundi).
8 h, **Les chemins de la connaissance** : *les transformations du monde rural* ; à 8 h 32, Visages de Nikos Kazantzaki ; à 8 h 50, Le sillon et la braise.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, ***Questions en zigzag***...à F. Tristan : « La cendre et la foudre ».
11 h 2, **Musique** : Copenhague, Christiana (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons : à Cherbourg.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Le bon plaisir », de F. Giroud.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : départementale à Nantes ; à 17 h : Roue libre.
18 h 30, **Feuilleton** : La certaine France de mon grand-père.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : l'infarctus.
20 h, *« Manque d' aventures en Patagonie »*, de P. Keineg. Avec P. Clevenot, B. Bloch, M.-G. Pascal, P. Nzonzi, suivi de *« Hors texte »*, de M. Floriot.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : la belle.

VENDREDI 1 AVRIL

7 h 2, **Matinales** : (voir lundi.)
8 h, **Les chemins de la connaissance** : *Les transformations du monde rural* ; à 8 h 32 : Visages de Nikos Kazantzaki.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des arts du spectacle.**
10 h 45, **Le texte et la marge** : « Le sceptre et la mascotte », de Maurice Lever.
11 h 2, **Musique** : Pâques à New-York ; (Redif.).
12 h 5, ***Agora.***
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Chanson d'avril.**
14 h, **Sons : à Cherbourg.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Une femme perdue », de Claire Dumas.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : les inconnus de l'histoire.
16 h, ***Processions d'Espagne.***
18 h 30, **Feuilleton** : La certaine France de mon grand-père.
19 h, **Actualités magazine.**
19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : la métrologie.
20 h, **Des nuages et des horloges** : la philosophie de Karl Popper.
21 h 30, **Black and blue.**
22 h 30, **Nuits magnétiques** : la belle.

SAMEDI 2 AVRIL

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance.**
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain** : prévention, handicaps, *rééducation*.
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, **Démarches avec...** T. Ardisson : « rive droite ».
11 h 2, **Musique** : Musical comédie.
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Sons** : U.S.A.en vrac.
14 h 5, **Les *samedis* de France-Culture** : rêves d'écluse (folies d'opérette).
16 h 20, ***Recherches et pensée contemporaine*** : la neurobiologie.
18 h, **La deuxième guerre mondiale** : Paris pendant la guerre.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Radio-Canada**, présente « Vivre à Washington ».
20 h, **Un seul trapèze, c'est pas une vie**, de *C. Semprun-Maura*. Avec E. Scob et L. Terzieff.
21 h 20, **Les six paresseux**, de J. Loisy. (Redif.)
22 h 5, **La fugue du samedi.**

DIMANCHE 3 AVRIL

7 h 9, **La fenêtre ouverte.**
7 h 15, **Horizon**, magazine religieux.
7 h 40, ***Chasseurs de son.***
8 h, **Orthodoxie.**
8 h 25, **Protestantisme.**
9 h 10, ***Ecoute Israël.***
9 h 40, **Divers aspects de la pensée contemporaine** : le Grand Orient de France.
10 h, **Messe**, à Plemeur-Bodou.
11 h, **Musique** : Maguy Lovano (et à 12 h 45, 16 h 5 et 23 h).
12 h 5, **Allegro.**
14 h, **Sons** : U.S.A. en vrac.
14 h 5, **La Comédie-Française** présente : « La réunion de famille », de *T.S. Eliot*.
17 h 30, **Escales de l'esprit** : la comtesse de Ségur (Quel amour d'enfant).
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, **Albatros** : André Zanzotto, poète italien.
20 h 40, **Atelier de création radiophonique.**

RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

● **Émission en anglais, tous les *jours, de 17 heures à 18 heures*, en ondes courtes : 75 m (3 965 kHz) et 49 m (6 175 kHz).**

Le mardi 29 mars : une émission consacrée à « L'année de la communication des Nations unies ».

Le jeudi 31 mars : la mode française du prêt-à-porter, printemps-été 1983.

● ***Émissions en français***, **destinées à l'Afrique et à l'océan Indien en ondes courtes, 49 m (46 175 kHz).**

● **Le lundi 28 mars** : « Carre*four* » *traite* de la protection des créateurs et des inventeurs (14 h 15).

Le jeudi 31 mars : « Carrefour » est consacré au « look » *noir, ou* un certain style venu d'Afrique (14 h 15).

● **Émissions en espagnol, français et brésilien destinées à l'Amérique latine ; en ondes courtes sur *19 m (15 435 kHz), sur 25 m* (11 955 et 11 965 kHz), sur 31 m (9 790 et 9 785 kHz), sur 49 m (6 140 et 6 085 kHz).**

Le jeudi 31 mars : entretien avec *Dany Ribeiro sur le problème* du sous-développement en Amérique latine (de 22 h à 1 h).

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 28 MARS

6 h 2, **Musique légère de Radio-France** : œuvres de Claudric, Carradot.
6 h 30, **Musique du matin** : œuvres de Torelli, Offenbach, Mendelssohn, *Dussek, Wagner*.
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Rimsky-Korsakov, J. Brahms, Scarlatti, Purcell, Casella, Mendelssohn.
12 h, **Chasseurs de son stéréo.**
12 h 35, **Jazz** : Lars Gullin.
13 h, **Jeunes solistes** (en direct du studio 119), œuvres de Saint-Saëns, Tartini, Sarasate ; par S. Yang, *P. Blanchard*.
14 h 4, **Musiciens à l'œuvre** : œuvres de Liszt, Saint-Saëns, Mozart, Berlioz.
17 h 5, **Repères contemporains** : œuvres de Holliger.
17 h 30, **Les intégrales** : La musique d'Erik Satie.
18 h 30, **Studio-Concert** : (en direct du Théâtre du Ranelagh) : Musiques traditionnelles.
19 h 38, **Jazz.**
20 h, **Les muses en dialogue.**
20 h 30, **Concert** (donné le 15 juin 1982 à Magadino) : Cinq chorales de Leipzig de J.-S. Bach, « Le chemin de la croix » de Dupré ; « Les eaux de la grâce », « Force et agilité des corps glorieux » de Messiaen ; « Prélude et danse fuguée », « Improvisation » de Litaize ; par G. Litaize, orgue.
22 h 30, **La *nuit sur* France-Musique** : Musique de nuit ; 23 h 5, Aspects de la musique française.

MARDI 29 MARS

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Schubert, Dukas, Weber, Schumann, Hummel, Britten.
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Haydn, Lassus, Barber, Albeniz, Zemlinsky, C.P.E. Bach.
12 h, **La musique populaire d'aujourd'hui.**
12 h 35, **Jazz** : Lars Gullin.
13 h, **Opérette** : « Une nuit à Venise », (deuxième partie) de J. Strauss.
14 h 4, **Boîte à musique** : œuvres de Schubert, Prokofiev.
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **Musiciens à l'œuvre** : Saint-Saëns ; œuvres de Rameau, Saint-Saens, Fauré, Franck.
17 h 5, **Repères contemporains.**
17 h 30, **Les intégrales** : la musique de chambre d'Erik Satie.
18 h 30, **Studio-Concert** : (en direct du Studio 106) : œuvres de Kessler, Mache, Bayle, Bancquart.
19 h 38, **Jazz.**
20 h, **Premières loges** : œuvres de Wagner.
20 h 30, **Concert** (en liaison avec TF 1) : « le Retour d'Ulysse », de Monteverdi, par l'Ensemble Monteverdi de l'Opéra de Zurich, dir. N. Harnoncourt, avec W. Hollweg, T. Schmidt, F. Araiza, W. Gröschel, K. Brettschneider, S. Estes...
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Musique de nuit ; 23 h 5, Jazz-Club.

MERCREDI 30 MARS

6 h 2, **Musiques pittoresques et légères.**œuvres de Farnon, Gerlach, Popp, Rixner, Williams, Hume.
6 h 30, **Musiques du matin.** œuvres de Hummel, Françaix, Boccherini, Haydn, Liszt.
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Schumann, Fauré, Stravinsky, Bartok, Cavalieri, Sibelius.
12 h, **L'amateur de musique.**
12 h 35, ***Jazz : L. Gullin.***
13 h, **Jeunes solistes** (en direct du Studio 119) : œuvres de Rebel, Geoffroy, Marais, Chambonnières, Dieupart, Couperin, Rameau, Telemann, par la Compagnie Rameau.
14 h 4, **Microcosmos.**
17 h 5, **Repères contemporains.**
17 h 30, ***Les intégrales : la musique*** d'Erik Satie.
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du Théâtre du Ranelagh), œuvres de Mozart, Mompou, Albeniz, par T. Llacuna, piano.
19 h 38, **Jazz** : Où jouent-ils ?
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (*en* direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Pour le retour du soleil honorer » de Bon ; « Concerto pour piano et orchestre » de Schumann ; « Les tableaux d'*une exposition* » de Moussorgski ; par l'Orchestre national de France ; dir. M. Plasson ; sol. E. Brunner, soprano ; D. Ranki, piano.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Le club des archives.

JEUDI 31 MARS

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Donizetti, Delius, Gershwin, Boccherini, Schubert, Hummel.
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **L'oreille en colimaçon.**
9 h 20, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Perotin-Le Grand, Liszt, Abelar, Zelenka, Chopin, de Falla.
12 h, **Le royaume de la musique.**
12 h 35, **Jazz** : Lars Gullin.
13 h, **Musique légère** : œuvres de Naude, Carradot, Rimsky-Korsakov, Kreisler, Walte.
14 h 4, **Musiciens à l'œuvres** : Saint-Saëns ; œuvres de Saint-Saëns, Ravel.
17 h 5, **Repères contemporains.**
17 h 30, **Les intégrales** : la musique d'Erik Satie.
18 h 30, **Studio-Concert** : (en direct du Studio 106) : Yochk'o Seffer Septet.
19 h 38, **Jazz** : le bloc-notes.
20 h , **Actualité lyrique.**
20 h 30, **Concert** (donné à l'Auditorium 105 de Radio-France le 14 janvier 1982) : « Ouverture pour *toute l'harmonie sans* violon » de Mehul ; « Pastorale variée dans le style ancien » de Pierne ; « Sérénade » de R. Strauss ; « Danses de kermesses rhénanes » de Zimmermann ; « Cnazoni per sonar ») de Wernar ; « Et par là » de Lavano ; « Winds » de Constant ; par les philharmonistes de Châteauroux, dir. J. Komives.
22 h 30, **La nuit sur France-*Musique*** : Musiques de nuit ; 0 h 5, Nocturnes.

VENDREDI 1 AVRIL

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Mendelssohn, Liszt, Stamitz, Scriabine, Schumann.
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Beethoven, Ravel, Debussy, The Beatles, Wagner, Liszt, Hindemith, Stravinsky, Rachmaninov, Prokofiev.
12 h, **Equivalences** : œuvres de Messiaen.
12 h 35, **Jazz s'il vous plaît.**
13 h, **Jeunes solistes** (en direct du Studio 119) : œuvres de *J.* Brahms, par le Trio Calliope.
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **Musiciens à l'œuvre** : Saint-Saëns, Debussy, Ravel, Stravinsky, Wagner, R. Strauss.
17 h 5, **L'histoire de la musique.**
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du *Théâtre du Ranelagh à Paris*) : œuvres de Weiss, J.-S. Bach par H. Smith, luth.
19 h 38, **Jazz** : le clavier bien rythmé.
20 h, **Concert** (donné à Bayreuth 1982) : « Parsifal » de Wagner ; par les chœurs et orchestre du Festival de Bayreuth ; dir. J. Levine ; *chef des chœurs* : *N. Balatsch* ; *sol.* S. Estes, M. Salminen, H. Sotin, P. Hoffmann, L. Rysanek...

SAMEDI 2 AVRIL

6 h, **Samedi matin** : œuvres de Schubert, Smetana, Reznikoff, Weiss, Debussy, Marais, Cabezon, Haydn.
8 h 5, ***Avis de recherche et actualité du disque*** : œuvres de Dubois, Arauxo, Couperin, Tomasi, Mendelssohn.
11 h, **La tribune des critiques de disques** : « *Les sept dernières paroles* du Christ » de Haydn (versions comparées).
12 h 35, ***Avis de recherche et actualité du disque*** (suite) : Anonymes.
13 h 30, **Tous en scène** : Frank Sinatra.
16 h 30, **Studio-Concert** (en direct *de l'église Saint-Merri à Paris*) : cantates de N. Bruhns et F. Tunder, par l'ensemble vocal et instrumental de Chapelle Royale.
18 h, **Le disque de la tribune** : « Les sept dernières paroles du Christ » de Haydn (dernière parution).
19 h, **Concours international de guitare** : *œuvres de Turina, Bennett*, Aguado, Gershwin.
19 h 35, **Les pêcheurs de perles.**
20 h 30, **Concert** (donné à la chapelle royale du château de Versailles) : « *Confitebor tibi*, *pour soli, chœur* et orchestre » de Desmarets ; « O sing unto the lord » de Purcell ; « Deux motets à capella » de Purcell ; « Domine ne in furore » de Desmarets. Par les chœurs du New College d'Oxford et l'ensemble baroque Fiori Musicali ; dir. E. Higginbottom ; sol. B. Schlick, soprano ; M. Van der Sluis, soprano ; H. Geraerts, haute-contre ; H. Van *der Kamp, basse*.
22 h, **Programme pascal.**

DIMANCHE 3 AVRIL

6 h 2, **Concert promenade** : Musique viennoise et musique légère ; œuvres de J. Strauss, Paganini, Schubert, J.S. Bach, Saint-Saens, Bizet, J. Strauss, Kalman, Dvorak, Thomas, Carmichel, Lehar, Massenet, Komzak, Grell, Zieber.
8 h 2, **Cantate.** J.S. Bach.
9 h 10, **Les matinées de l'orchestre** : en Angleterre ; œuvres de Haendel, Mendelssohn, Lehar, Walton.
11 h, **Concert** (en direct du Théâtre du Rond-Point à Paris) : œuvres de Beethoven, Dvorak ; par D. Golub, piano, M. Kaplan, violon, C. Carr, violoncelle.
12 h 5, **Magazine international.**
14 h , ***Les grandes Pâques de la musique.***
17 h, **Comment l'entendez-vous ?** avec P. Vidal ; œuvres de Debussy, J.S. Bach, Stravinsky, Smetana, Berlioz, Ravel.
19 h, **Jazz vivant** : le quartette du saxophoniste et flûtiste Charles Lloyd.
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (donné à Brême le 25 mai 1981) : « Missa in dimenica resurrectionis » « Visitatio Sepulchri » par la Schola Cantorum Balsiliensis ; dir. T. Binkley.
22 h 30, **La *nuit sur* France-*Musique* : 23 h** *, entre guillemets.*

A écouter

Anglais et musicien

L'Angleterre est-elle un désert musical ? C'est ainsi que la voyait l'Allemagne, en plein dix-neuvième siècle, mais c'est aussi ce que conteste Georges Liebert, en une longue série d'émissions qui se poursuivront jusqu'au mois de juillet. Non que la preuve soit difficile à apporter : on sait que *le pays de Purcell* a été, au début du siècle, une pépinière de jeunes compositeurs. Mais il faut quelque temps pour évoquer des talents aussi vigoureux que ceux de Frederik Delius, presque inconnu en France, et de Benjamin Britten. A son portrait des compositeurs, Georges Liebert ajoutera un *hommage au chef mécène* Sir Thomas Beecham, agrémenté de la très riche histoire des orchestres anglais : c'est bien pour la glorieuse société philharmonique de Londres que Beethoven avait composé sa *Neuvième Symphonie*.

T. Fr.

★ (« Les matinées de l'orchestre » en Angleterre : chaque dimanche, du 3 avril au 3 juillet, de 9 heures à 11 heures : F.M.)

Saint-Saëns réhabilité

Musicien conservateur et académique, professeur belliqueux et chauvin, Camille Saint-Saëns n'a pas bonne presse auprès *des mélomanes qui*, davantage que ses œuvres fanées, lui reprochent surtout d'avoir eu les oreilles trop courtes en lançant des invectives *maladroites contre* Debussy et Wagner. Cette mauvaise réputation, Pierre Antoine Huré essaie toutefois, en quatre émissions, de la dissiper : il rappelle *les louanges décernées par* Liszt, l'indéniable dette de Fauré et de Massenet envers l'auteur de *Samson et Dalila*, mais il propose surtout quelques œuvres *mal connues ou jusqu'ici mal* servies : elles plaident mieux que tout pour Saint-Saëns, qui fut sans conteste un des acteurs du renouveau de la musique de chambre française.

THIERRY FRESSON.

★ (Saint-Saëns : F.M. 14 h 4, les 28, 29, 31 mars et 1[er] avril.)

Radios locales

● **Votre ville à travers l'histoire.** — Du passé, on ne connaît bien souvent que les grands moments. *On oublie que chaque ville a* généralement sa petite histoire à raconter. Une radio locale, à travers son émission « Les mémoires de la ville », a eu la bonne idée de faire connaître ainsi aux habitants l'histoire de leur département, de leur ville ou des personnalités de la ville. Le 28 mars : 1945, l'après-guerre à *Puteaux* ; *le 29 : la résistance et la libération à Châtillon* ; le 30 : quelques grandes figures de l'histoire de Colombes ; le 31 : des bateaux de la Seine ; le 1[er] avril : la duchesse du Maine et sa cour à Sceaux (du lundi au vendredi de 14 h à 14 h 30, sur **92-Radio**, 92,8 mHz, Nanterre. Hauts-de-Seine).

● **Un mois avec Proudhon.** — Une série qui débutera le 29 mars par une fresque sur l'enfance du philosophe, puis se poursuivra *jusqu'à la fin du mois d'avril (sauf le 5) par une étude* de sa philosophie, la formation de sa pensée. Elle tentera également d'expliquer les points forts de ce philosophe de la lutte sociale. Ce cycle s'appuiera sur des ouvrages de Proudhon, et plus particulièrement sur son livre *Philosophie de la misère* et la réponse de Marx, *Misère de la philosophie*, annotée par Proudhon. Cette émission hebdomadaire (« L'histoire sociale à travers des textes ») essaie de retracer les *événements* du mouvement libertaire (tous les mardis de 10 h à 12 h sur **Radio-Libertaire**, 89,5 mHz, Paris).

● « **Bidule en sol** », un titre loin de la réalité, un titre trompeur. **Bidule en sol** n'est pas en effet une émission fantaisiste, c'est une émission musicale et culturelle très sérieuse. Le 29, elle sera consacrée à *la claveciniste contemporaine Élisabeth Chojnacka, qui vient* de passer une semaine au Théâtre de la Ville à Paris. L'entretien sera illustré de musiques anciennes et contemporaines interprétées par l'artiste (tous les mardis de 14 h à 15 h sur **Radio-Cité-96**, 96 mHz, Paris).

● « **Entre chiens et loups** », une émission à la recherche du rêve, de l'aventure, de personnalités un peu marginales ou originales, du fantastique... Le 30 mars, on découvrira les « K.K.P. » (compagnie de théâtre « Carton-pâte »). Le dernier spectacle de cette compagnie, *Contes argentés*, est une satire des vingt-cinq dernières années en Argentine. Une troupe d'Annecy qui mélange comédiens et marionnettes géantes. Une compagnie qui fait elle-même ses décors et ses costumes et qui retravaille le scénario après chaque représentation (tous les mercredis de 19 h à 21 h sur **Radio des Rives**, 87,7 mHz, Cran-Gevrier. Haute-Savoie).

● **Pensez à vos vacances.** — *Horizons*, une émission hebdomadaire consacrée au tourisme, tente de vous aider à réaliser un voyage dans les meilleures conditions. Elle insiste sur les pièges à éviter, sur des lieux peu connus et essaie de vous donner les « bons tuyaux ». *Le 29, elle recevra, à propos de l'Égypte, un responsable de l'Office* du tourisme égyptien et Marie-France Bonnet, coauteur d'un guide pratique pour l'Égypte (tous les mardis, de 18 h30 à 19 h 30, sur **Radio-Express**, 100,85 mHz, Paris).

Stations nationales

Radio Bleue

Radio Bleue, la station de Radio-France qui émet chaque jour de 8 h à midi sur ondes moyennes à l'adresse du troisième âge, sera présente aux assises nationales des personnes âgées qui ont lieu à Paris du 28 mars au 1[er] avril. Durant *cette semaine, toutes les émissions* y seront diffusées en direct et en public, le point étant régulièrement fait sur le déroulement de ces assises.

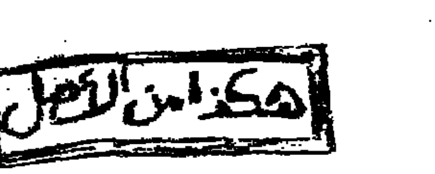
France-Inter

Sidérant ! Un jeu (encore un), la nuit (c'est plus étonnant), avec des auditeurs astronautes (allez comprendre quelque chose !) et des dangers intergalactiques (nous voilà dans le délire !). En tous cas une expérience amusante et nouvelle, dans laquelle les auditeurs-cosmonautes anonymes, placés dans une fusée exploratrice, et reliés par téléphone au central « intersidéral », affronteront blobs, mutants, et pieuvres cosmiques. *(Où allons-nous ?)*

Si vous y comprenez quelque chose, et désirez à tout prix devenir pilote de vaisseau, c'est *très simple : envoyez une carte* postale à « Intersidéral », pièce 5350, France-Inter, 116, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris.

Tous les vendredis de 22 h à 23 h.





TOP : plaidoyer pour une télévision locale

Si la loi sur la communication audiovisuelle laisse perplexes, indécis ou prudents, la plupart *des grands groupes de production*, elle fait rêver plus d'un petit producteur. En *particulier, tous* ces passionnés de vidéo, héritiers de l'animation culturelle et des premiers magnétoscopes portables qui, depuis plus de dix ans, produisent avec des bouts de ficelle et quelques subventions en se heurtant au mur d'une diffusion confidentielle ou impossible.

Alain Mallet est de ceux-là. Trente-cinq ans, directeur du Café d'Edgar, un petit théâtre dans le quatorzième arrondissement de Paris, éditeur musical et producteur de court métrage, il est, depuis peu, fondateur de Télévision ouverte Paris (TOP). Dès 1974, il avait *fait* du Café d'Edgar un des premiers lieux de diffusion de la vidéo balbutiante et un pôle de rencontre entre le théâtre et l'audiovisuel. Puis, il se passionne pour l'animation de quartier et monte avec le Fonds d'intervention culturelle un programme audiovisuel de deux ans *sur le quatorzième* arrondissement. Parallèlement, il abrite un atelier de *création super 8. En* 1981, il participe avec David Niles à l'éphémère expérience de télévision pirate sur Paris : Canal 35. L'année dernière enfin, il rencontre une journaliste, Claudie Collomb, et un enseignant à Paris VIII, Claude Baltz, et fonde avec eux TOP.

Etrange structure, ni société de production ni association militante, TOP est plutôt un regroupement de talents, une convergence d'initiatives autour d'un matériel de production vidéo. *Une* quinzaine de personnes passent quotidiennement dans le *petit local de l'impasse* de la Gaîté pour chercher du matériel, monter des bandes, discuter des projets. Elles sont toutes bénévoles. Claudie Collomb, la seule salariée du groupe, gère tout ce mouvement avec une grande rigueur.

Leur but commun : démontrer le mouvement en marchant, c'est-à-dire prouver qu'une télévision locale sur Paris est une entreprise nécessaire et originale. *Nécessaire* parce qu'elle serait *« l'instrument pour répondre à des publics spécifiques qui se reconnaissent de plus en plus mal dans le portrait robot de l'hypothétique téléspectateur »* : avec ses moyens et ses structures légères, une télévision locale serait *« en prise directe sur l'activité culturelle associative et sociale particulière à Paris »*. Originale, parce que TOP se veut *« un champ libre où pourraient se risquer, s'expérimenter des styles différents, des visions contrastées des mêmes événements, un lieu ouvert, enfin, à tous les créateurs »*.

Beau manifeste, mais qui ressemble à beaucoup d'autres. On y retrouve, pêle-mêle, tous les grands thèmes de la réflexion sur l'audiovisuel : segmentation et ciblage des publics, convivialité des médias de groupe, créativité libérée par l'écriture électronique. *Mais, derrière les discours,* TOP ébauche des pratiques qui ne manquent pas d'intérêt. Ce réseau de correspondants, d'abord, qui sillonnent Paris armés de caméras de super 8 ou d'ensembles portables et qui, mobilisés, sont capables de rapporter en vingt-quatre heures de quoi faire un journal télévisé. Ces créateurs improvisés qui viennent proposer leurs idées de reportage ou de vidéoclip et qui trouvent effectivement à TOP du matériel, des conseils et un minimum de formation. Ou encore ces amateurs solitaires qui, sans projets ni connaissances précises, dérivent dans leur quartier, et fixent avec leur caméra un regard brut sur les choses, passionnant jusque dans sa maladresse.

Trouver une place sur le câble

Les premières réalisations de TOP, présentées à Télécables 83 à Marne-la-Vallée et plus récemment au Centre Pompidou, sont *loin de constituer une program*mation complète et cohérente, mais on ne peut pas leur dénier, outre une bonne tenue technique, un style, une manière qui les distingue du tout-venant de la production « socio-culturelle ». Du bricolage ? Sans doute, si l'on pense au défi quantitatif et qualitatif lancé par les nouveaux réseaux de communication, si l'on rêve, comme les pouvoirs publics, de grands groupes multimédias de taille industrielle. Mais si TOP n'est ni Hachette ni Havas, il n'est pas sûr pour autant que cette expérience de télévision locale ne doive pas trouver sa place dans le grand concert des médias de demain. D'abord parce que nul ne sait quels seront les besoins du public *lorsque la prolifération* des réseaux aura multiplié les *Dallas* ou les audiovisuels interactifs sophistiqués. Mais surtout parce que ce qui manque le plus à la production audiovisuelle, ce sont de petites équipes indépendantes et audacieuses qui prennent le risque d'un autre rapport avec le public, un peu à la manière de certaines entreprises de presse. *De ce point de vue,* TOP constitue une préfiguration de ces fameux canaux locaux dont le câble peut permettre le développement. Des canaux qui sont condamnés à l'imagination et à l'innovation s'ils ne veulent pas être marginalisés par les autres programmations.

Encore faut-il pouvoir trouver une place dans le dispositif ouvert par la loi de juillet 1982. Au départ, Alain Mallet et son équipe avaient l'intention de revendiquer le statut de télévision privée avec une concession de service public. Mais le gouvernement, soucieux de réserver la primeur de ce statut à la quatrième chaîne, semble peu disposé à autoriser des émetteurs indépendants. Restent les réseaux câblés, qui semblent, à première vue, offrir plus de souplesse et de possibilités. A première vue seulement car, si les décrets d'application confient la gestion et la programmation des réseaux à des sociétés où les collectivités locales sont majoritaires, quelle marge d'indépendance restera-t-il à des groupes comme TOP, qui ne sont ni éditeur ni distributeur ? *« La vocation de TOP,* remarque Alain Mallet, *est la programmation d'une chaîne locale sur Paris. Mais dans le projet de M. Chirac, le seul canal local est une chaîne d'informations municipales. La loi de juillet 1982 dit que la communication audiovisuelle est libre. Oui, mais pour qui ? »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

PRATIQUES

VIDÉO

Un prix pour Proserpine

Le comité de l'Excellence européenne vient de décerner à Proserpine éditions le grand prix *« Triomphe » pour « la perfection de ses réalisations* tant dans le domaine artistique que dans le domaine culturel ou commercial ». Cette récompense distingue un des rares éditeurs vidéo français indépendants qui aient su abandonner *très tôt le marché du film pornographique* pour celui de la cassette grand public. Dès 1981, Proserpine éditions s'est lancé dans une courageuse politique d'achat de droits pour constituer un catalogue diversifié où figurent aussi bien les films de Chantal Ackerman que des succès cinématographiques français *(le Ruffian, la Passante du Sans Souci)* ou des productions télévisées *(la Chartreuse de Parme)*.

Cette politique s'est appuyée sur un important programme promotionnel, notamment par voie d'affichage. Proserpine éditions, qui a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 40 millions de francs (contre 10 millions en 1981), espère tripler ces résultats en 1983 avec un budget promotionnel de plus de 16 millions de francs.

J.-F. L.

HI-FI

Musique en tube

Cela peut paraître complètement rétrograde, mais, à l'heure du laser et des microprocesseurs, certains mélomanes ne *jurent encore que par le tube.* Ce composant électronique, qui se présente un peu comme une ampoule électrique, a des qualités que lui envient de très bons *transistors.* Le constructeur français Ampliton l'affirme : *« Les tubes ont le son chaud. »* Plus prosaïquement, la définition du message musical et la présence sont les deux qualités majeures que l'on reconnaît à ce type de matériel. Une clientèle exigeante, faisant fi du modernisme qui n'apporte parfois rien de mieux, voilà ce que vise un constructeur comme Ampliton. Leader européen de l'électronique haute-fidélité à tubes, la firme exporte 80 % de sa production, constituée d'une gamme de sept modèles d'amplificateurs allant de 2 × 30 W à 2 × 100 W, complétée par un préamplificateur utilisant la même technologie.

AMPLITON : 30, boulevard Henri-Barbusse 78800 Houilles.

PH. P.

PHOTO

Entre le reflex et le disque

Minolta, l'une des plus importantes firmes japonaises de matériel photographique, lance *en même temps un* 24×36, l'X-500, et deux appareils à disque, les Disc 5 et 7.

Le Minolta X-500 est un reflex grand public qui se caractérise avant tout par la sophistication de son système de réglage automatique de l'exposition. *Deux cellules au silicium,* montées l'une dans le viseur, l'autre dans le bas de la chambre du miroir, mesurent la lumière tant en éclairage ambiant qu'à l'éclair d'un flash électronique. En prises de vues ordinaires, la cellule située dans le viseur rè*gle la vitesse entre 4 secondes* et 1/1 000ᵉ de seconde (au préalable, le photographe doit choisir une ouverture de diaphragme). La cellule qui se trouve dans la chambre du miroir ne sert que pour la photo au flash : elle mesure alors sur le film *la lumière de l'éclair et com*mande l'interruption de l'émission de cette lumière dès que la quantité nécessaire à l'exposition est atteinte. Le système agit donc avec une grande rapidité en temps réel. Un flash spécial Minolta PX ou X est nécessaire pour que soient assurés les couplages nécessaires avec le système de mesure du boîtier.

Le fonctionnement de l'appareil est essentiellement électro*nique. Dans le viseur,* des diodes électroluminescentes informent l'opérateur des paramètres en service. Un signal sonore alerte lorsque les conditions de prise de vue deviennent défavorables et qu'il importe de prendre certaines précautions (met*tre l'appareil sur pied, brancher* le flash, etc.).

Le réglage manuel du Minolta X-500 est toujours possible (les vitesses s'échelonnent *alors* de 1 seconde au 1/1000ᵉ de seconde).

Comme la plupart des reflex actuels, l'appareil reçoit un moteur et une gamme complète d'accessoires. Les objectifs interchangeables sont ceux de la gamme Minolta. Le prisme de *visée est fixe mais les verres de* cadrage et de mise au point sont interchangeables.

Avec les deux autres boîtiers, les Disc 5 et 7, qui seront commercialisés en avril, Minolta apparaît par ailleurs, comme la première grande firme, après *Kodak, à proposer des appareils* pour la photo sur disque. L'essentiel des caractéristiques propres au système de photo sur disque se retrouve sur ces matériels : exposition automatique, y compris au flash (le flash se mettant en service si la lumière *ambiante est insuffisante), rota*tion automatique du disque après les prises de vues, objectif 2,8/12,5 mm à quatre *lentilles,* alimentation par pile longue durée au lithium, mise au point fixe, obturation au 1/200ᵉ sec. (au flash, 1/100ᵉ sec.), grande *légèreté* (180 g). L'appareil Disc 7, un peu plus perfectionné, comporte un retardateur, *une télécommande, un si*gnal sonore témoignant de la mise en service et... un miroir permettant à l'amateur se photographiant en tenant l'appareil à bout de bras de contrôler son expression.

ROGER BELLONE.

VIDEOCASSETTES SELECTION

Tintin

La disparition de Georges Rémi, alias Hergé, donne une publicité involontaire à la parution chez Virginia-distribution d'une cassette intitulée *Moi, Tintin,* où le célèbre dessinateur raconte l'odyssée de son personnage, du premier album de 1929 au dernier dessin animé de 1975. Quarante-six ans de règne incontesté sur la bande *dessinée enfantine ! On peut ti*quer sur le scoutisme humaniste du personnage, sur l'antisémitisme latent du *Crabe aux pinces d'or,* sur le racisme de *Tintin au Congo,* mais on ne peut que reconnaître l'intelligence des scénarios, l'invention dramatique *constante, le génie graphique,* qui marquent les plus belles réussites *(l'Étoile mystérieuse, le Secret de la Licorne, le Lotus bleu).*

Moi, Tintin replace chaque album dans son contexte historique, explique la genèse de chaque personnage et les méthodes de travail d'Hergé. Une anthologie illustrée par de nombreux films, *photos et documents,* destinée aux enfants comme aux amateurs de bandes dessinées. Rappelons que Hachette-vidéo a édité en cassette plusieurs dessins animés tirés de l'œuvre d'Hergé : *le Crabe aux pinces d'or, l'Étoile mystérieuse, l'Ile noire, le Trésor de Rackam le rouge, le Secret de la Licorne, Objectif Lune.* On trouvera chez R.C.V. les films réalisés en prises de vue réelles : *Tintin et le lac des Requins, Tintin et le Temple du soleil, l'Affaire Tournesol.*

Moi, Tintin. Édité et distribué par Virginia-distribution.

Grace Jones

Les vidéocassettes musicales fleurissent avec le printemps. De Johnny Hallyday (Polygram vidéo) à Yves Duteil (Thorn EMI), en passant par Carlos (Thorn EMI), chaque vedette fait aujourd'hui éditer ses concerts ou ses shows télévisés. Les résultats audiovisuels sont rarement à la mesure des espérances, la mise en image rarement au niveau d'une retransmission télévisée.

Une exception néanmoins, le spectacle de Grace Jones filmé par Jean-Paul Goude. La mise *en scène, d'une élégance* glacée, consacre le mythe de la star du disco capable de récupérer aussi bien le reggae qu'Astor Piazzolla.

Grace Jones : a one man show, de Jean-Paul Goude. Édité par Spectrum et Polygram-vidéo.

FILMS

Films français

Un animal doué de déraison, de Pierre Kast, avec Alexandra Stewart, Jean-Claude Brialy et Jacques Spiesser. *Édité et dis*tribué par les Productions du tigre.

Oscar, d'Edouard Molinaro, avec Louis de Funès et Claude Rich. Édité et distribué par G.C.R.

Le Cerveau, de Gérard Oury, avec Jean-Paul Belmondo, David Niven et Bourvil. Édité et distribué par G.C.R.

Films étrangers :

Travail au noir, de Jerzy Skolimowski, avec Jeremy Irons et Eugène Lipinski. Édité par Marin Karmitz et distribué par R.C.V.

Grands classiques

Les Trente-Neuf Marches et *Jeune et Innocent,* deux films *d'Alfred Hitchcock sur une seule* cassette. Édité et distribué par R.C.V., collection « La mémoire du cinéma »

J.-F. L.

Classique

La résurrection de la musique ancienne

Plus que tout autre répertoire, le disque *aura joué un rôle déterminant, à la façon d'un* musée sonore, dans la résurrection de la musique ancienne. C'est que, au contraire du concert, le disque a valeur d'étalon, qui fixe une interprétation dans son accomplissement fugitif et en permet la duplication à volonté.

En outre, il devient référence irremplaçable dès qu'il s'agit de redécouvrir la pratique musicale des hautes époques en revenant aux sources et, bien sûr, aux instruments du temps. Car la logique du raisonnement musicologique est ici *sans faille : jouer* Monteverdi, voire Machaut ou Pérotin avec nos *instruments modernes ne peut que trahir* la lettre et l'esprit de ces grands « primitifs », en restituant une musique totalement *autre* — effectifs, sonorités, dynamique — que celle voulue par les auteurs.

Tout à la fois document sonore et outil de travail privilégié — Deutsche Grammophon avait bien deviné ce double rôle en lançant, dès l'aube du microsillon, sa fameuse collection Archiv Produktion dont l'objectif était et est toujours de réussir une véritable histoire *de la musique enregistrée, — le disque est* agent de diffusion et facteur de progrès.

Tôt ou tard, pour *toute œuvre exhumée*, vient une version plus accomplie, plus authentique que la *précédente*, les nouveaux interprètes ayant profité des derniers acquis de la recherche musicologique. Cette authenticité de style et de ton est un signe des temps et de l'évolution irréversible des approches en l'espace de moins de trente ans. Car on ne *joue plus Monteverdi, ou Bach, ou Purcell*, ou Vivaldi comme on les jouait dans les années 1950-1960, au moment où a commencé le grand mouvement vers les répertoires d'autrefois. Une génération de pionniers est passé par là, dont les noms sont connus : Harnoncourt, Leonhardt, les frères Kuijken, entre autres, qui ont vérifié que la vérité des œuvres passait par le retour aux origines *évoqué plus haut. De cette remise en cause* des techniques d'exécution, l'approche à l'ancienne allait naître, qui re-crée les œuvres en substituant les notions de phrasé, de découpe rythmique et de timbre au va-et-vient traditionnel de l'expression et de l'émotion, selon la vision romantisante des aînés, héritée du dix-neuvième siècle.

Ainsi, support logistique incomparable dans la revalorisation de notre patrimoine musical, le disque a tenu ses engagements au-delà de tout espoir, suscitant la curiosité des publics les plus divers, et surtout aidant à la constitution d'un répertoire (et d'une mémoire) culturel que le seul concert n'eût *jamais permis. Il n'est pas de carrière au* sommet dans l'interprétation qui se soit faite *sans le disque*. Tous les grands spécialistes des musiques du Moyen Age, de la Renaissance ou du baroque ont derrière eux une imposante production discographique, car c'est avant tout celle-ci qui impose l'image de marque des interprètes hors de leurs frontières. Les plus populaires d'entre eux (Deller Consort, Harnoncourt et son Concentus Musicus, la *Petite Bande*) ont bâti leur réputation internationale plus sur les enregistrements que sur les concerts.

Enfin, s'il reste bien des lacunes au catalogue des écoles classique, romantique et contemporaine, le quadrillage opéré par le disque pour la musique d'autrefois est beaucoup plus serré, et il n'y a plus guère de « trous » spectaculaires à combler. Sans doute quelques insuffisances sont encore à déplorer ici et là, et certains chefs de file paraissent en *légère perte de vitesse (Schütz, par exemple)*, mais c'est là l'exception du moment confirmant la règle, et il n'y a plus de terre inconnue à inventorier vraiment dans notre géographie musicale.

Abondance des œuvres et des versions, progression continue vers une authenticité (supposée ou avérée) plus grande : le disque ré-invente pour le plaisir d'amateurs toujours plus nombreux le plus beau concert au passé qui se puisse rêver. Les répertoires anciens ont aujourd'hui leur religion et leurs fans, qui parfois s'affrontent farouchement en querelles *de clocher (Leonhardt, par exemple, que l'on* oppose, dans Bach, à Harnoncourt). Etant *entendu* que toute cette activité dévorante débouche sur une perfection agissante, miroir d'une vie retrouvée comme au premier jour, et non plus écho respectueux et figé du temps perdu...

ROGER TELLART.

Musique religieuse de Schubert

Schubert reste un des très *grands compositeurs chez qui il y* a encore beaucoup à découvrir. Jamais auparavant n'avait été entreprise une intégrale de sa musique religieuse. C'est maintenant chose faite, ce qui nous vaut aujourd'hui le premier coffret d'un ensemble qui en comprendra sans doute trois. On y trouve trois *Messes*, deux latines (*en fa*, D. 105, et en si bémol, D. 324) et *une allemande (D. 872)*, ainsi que dix pièces brèves (trois *Kyrie*, un *Stabat Mater*, deux *Salve Regina*, deux *Tantum Ergo...)*, à peu près inconnues.

Les œuvres vont de l'extrême jeunesse de Schubert à ses ultimes semaines. L'imposante *Messe en fa*, nouveauté absolue aux catalogues français, fut écrite en 1814 pour le centenaire de *l'église paroissiale de la famille* Schubert, et son exécution cette année-là fut la première jamais donnée en public d'un ouvrage du musicien en herbe. L'offertoire *Intende Voci* (D. 963), à l'inverse, est d'octobre 1828. Cela ne signifie pas que la messe soit moins personnelle que l'offertoire : elle apparaît *au contraire comme un* des ouvrages les plus ambitieux et *les plus étonnants* de Schubert. La *Messe en si bémol*, plus mûre malgré tout, est aussi de dimension plus réduite.

Dans certaines pièces du tout début, il est émouvant de voir l'adolescent Schubert confronté à ses grands devanciers : le *Kyrie en ré mineur* (D. 49), de 1812, *par-delà ses velléités d'expression originale*, est un net démarquage de celui de la *Nelsonmesse* de Haydn. Divers solistes, dont Dietrich Fischer-Dieskau, et Wolfgang Sawallisch à la tête de l'Orchestre et des Chœurs de la Radio bavaroise rendent toute justice à ces pages. (3 disques EMI, 157-43.300/02.)

MARC VIGNAL.

Le « Lohengrin » de Bayreuth 1982

Paradoxe de l'interprétation : si peu de temps après le *Lohengrin de Karajan, tapisserie orchestrale* proliférante de couleurs (*le Monde Dimanche* du 2 janvier 1983), voici la version de Bayreuth de 1982. Autre trame, autre tissage. L'orchestre ici, celui du Fespiele, dirigé par Woldemar Nelsson, s'efface presque constamment en un murmure *continuo* qu'interrompent à peine quelques éclats des cuivres et de brefs crescendos. On peut lire dans cette discrétion un parti de dépouillement, une certaine volonté de rigueur (encore que *certains passages* d'ensemble flottent dans l'imprécision de rythme *et de ton). De fait, toute enflure*, tout médiévisme de pacotille, sont *évités au profit d'une texture sonore* transparente et d'une continuité mélodique très romantique. Mais on manque ainsi l'héroïsme de l'œuvre, son aspect chanson de geste et combat de preux. *C'est un choix, il peut se comprendre*, il peut aussi se discuter.

La distribution laisse plus perplexe encore. Peter Hofmann se *sort de son rôle grâce à son ardeur*, à son charme et à une habileté certaine à faire oublier qu'il n'a pas les moyens exacts du rôle, et se servant de ses faiblesses pour composer son personnage. On trouvera plus en retrait Bernd Weikl, Siegfried Vogel et Leif Roar. Ce n'est question ni de style *ni même de format vocal. Manque* plutôt cet indéfinissable (une foi ? un feu ? une vision commune ?) qui fait du chant un art. Même déception pour les deux interprètes féminines : Karan Armstrong, malgré d'émouvants moments, paraît bien agitée et vite asphyxiée : Elizabeth Connell est sensiblement *dépassée par les exigences d'écriture* de son rôle comme par celles, *dramatiques, du personnage*.

Aucun reproche majeur ne *saurait être fait à cette version* si ce n'est, çà et là, de laisser s'installer un vague ennui. (5 disques C.B.S., 79.503.)

ALAIN ARNAUD.

Brahms et Schubert par Radu Lupu

A l'occasion des concerts donnés à Paris par Radu Lupu, on a noté la publication ou la réédition de quelques beaux disques, en particulier les *Klavierstücke* op. 118 et 119, et la *Rapsodie* op. 79 nº 2 de Brahms. Le pia*niste roumain à tête de Christ* byzantin, dont le jeu méditatif touche parfois par sa lenteur à l'extase mystique, est ici absolument dans le climat de ce Brahms crépusculaire. Le toucher délicat et moiré, la souplesse du phrasé s'adaptent merveilleusement au rêve de ces pages pleines d'admi*rables phosphorescences intimes*. (Decca, 591.263.)

Excellentes interprétations également de la *Sonate posthume en ut mineur* de Schubert, très frémissante et impérieuse (avec cependant quelque exagération dans le tempo de l'*adagio* ou le côté déclamatoire de la progression médiane du même mouvement), ainsi que des *Moments musicaux* d'une grande pureté intérieure, en particulier le fameux *fa mineur*. (Decca, 591.291.)

Signalons aussi un vigoureux *Concerto en mi bémol* de Beethoven, sous l'impulsion vibrante de *Zubin Mehta à la tête de l'Orchestre* philharmonique d'Israël, mais l'*adagio ne correspond pas tout à* fait à la sensibilité du pianiste. Et il *y a tant de beaux « Empereur »* ! (Decca, 591.129.)

Enfin, dans une gravure déjà ancienne des *Concertos nº 12 en la majeur et 21 en ut majeur* de Mozart, avec l'English Chamber Orchestra dirigé par Uri Segal, malgré un style très sûr et une ravissante distinction de toucher, Radu Lupu reste souvent à l'extérieur de ces œuvres, rayonnant d'un mystère en pleine lumière. Les *andante paraissent quelque* peu éteints. (Decca, 591.261.)

JACQUES LONCHAMPT.

Les percussions de Strasbourg

Aux alentours de 1970, le groupe des Percussions de Strasbourg avait enregistré chez Philips neuf disques, retirés par la suite *des catalogues. C'était l'époque* où la musique contemporaine fai*sait l'objet de la part des éditeurs* d'une sollicitude bien spéciale ; et si tout en ce domaine n'était pas d'égale valeur dans la production discographique, on disposa alors de quelques grandes réalisations dont la perte reste pour le moment irréparée.

Félicitons donc Philips d'avoir réédité, en deux disques bien remplis et parus en série économique, *sept enregistrements marquants* des Percussions de Strasbourg. A côté d'un classique comme *Ionisation* de Varèse, on retrouve avec joie les *Huit Inventions* du Tchèque Miloslav Kabelac (un grand succès des années 60), *Persephassa* de Xenakis et *First Construction in metal* de John Cage. Le *reste du programme*, tout aussi intéressant, est fait des *Quatre Études chorégraphiques* de Maurice Ohana, de la *Toccata* de Carlos Chavez et de *Continuum* de Serocki.

Les œuvres, de durée et d'effectifs variables, abordent et résolvent chacune à sa manière le problème de la percussion seule, et la diversité peut ici apparaître *aussi grande que dans un récital* de piano. Espérons, pour cette *réalisation*, le plus franc succès. (2 disques Philips, 6718.040.)

M. V.

Duos d'opéra, par Carlo Bergonzi et Dietrich Fischer-Dieskau

Des vétérans, certes, mais à peine diminués dans leurs moyens et jamais dépassés dans leur style, tout au contraire. Dans un répertoire qui, pourtant, exige conventionnellement la fougue juvénile et l'intempérance des débutants et qui, de surcroît, ne manque ni de références (dont eux-mêmes... il y a quelques décennies) ni de zélateurs (même si, *dans leur hâte, ils se brûlent* et se gâchent), les voici encore maîtres *d'eux-mêmes et maîtres de leur* art.

Un disque forgé dans une alchimie du chant qui combine deux *techniques supérieures dans leur* différence (l'allemande, fondée sur *l'homogénéité du ton et sur la* projection du verbe ; l'italienne, *sur la magie du souffle et la sensualité* faussement abandonnée de la ligne), deux exigences radicales bien que divergentes (se rejoignant dans le respect scrupuleux de la moindre indication, des diffé*rences de style*, des *impératifs* dramatiques), deux tempéraments enfin, aguerris mais affermis par l'expérience (du répertoire, de la scène, du disque).

Plus incontestable et plus profonde surtout que tous les dons naturels, la leçon, généreuse et magistrale, de deux *seniores*. (Duos extraits de *Otello, Don Carlo, les Vêpres siciliennes, la Force du destin, la Bohème, la Gioconda, les Pêcheurs de perles* ; Orfec, diffusion Harmonia Mundi, 5 028 821 A.)

A. A.

NOUS AVONS REMARQUÉ AUSSI

ALBINONI : *Douze concertos a cinque* op. 5 par I Musici. — Une musique pour toutes les heures, pour accompagner les fêtes, pour dissiper la mélancolie ; des pages courtes, étincelantes, dans cette interprétation sans ombres sous le signe de Venise. (Philips, 6769 082.)

BARTOK : *les Six Quatuors à cordes*, par le Quatuor Juilliard. — Une superbe intégrale... qui ne *s'imposait pas : les Juilliard* (avec certes deux éléments différents) avaient gravé en 1969 des interprétations de référence que celles-ci égalent sans les dépasser. Mais, comme tel, cet enregistrement s'inscrit auprès de ceux des Vegh et du Quatuor de Tokyo. (3 disques C.B.S., 37 857.)

BRUCKNER : *Huitième* et *Neuvième symphonies*, par l'orchestre *du Concertgebouw* d'Amsterdam, direction Bernard Haitink. — *Même doublet, même commentaire* exactement que pour les quatuors de Bartok... Mais, sans aucun doute, les éditeurs préparent-ils ainsi, en refaisant leurs classiques en enregistrement numérique, leur catalogue de dis*ques compacts*. (*3 disques Philips*, 6725 014.)

BRAHMS : *Troisième symphonie*, par l'Orchestre de Los Angeles, *direction Carlo-Maria Giulini*. — Très belle interprétation, d'une *lenteur peut-être excessive*, méditative, mais aussi douloureuse dans les trois *premiers mouvements*, qui s'épanouit heureusement avec une grande majesté dans le glorieux final. (D.G., 2532 056.)

BRAHMS : *Deuxième concerto pour piano*, par Wilhelm Backhaus et l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction Karl Böhm. — Un grand classique de l'enregistrement, le prototype de l'interprétation nordique de ce concerto, qui est parfois tiré un peu à l'excès vers la lumière italienne. Un romantisme très fort dans son flamboiement intérieur, modéré par une maîtrise très classique. (Decca, 592 068.)

J. L.

Rock Variétés

PAUL CARRACK « Suburban Voodoo »

Paul Carrack est l'ancien organiste de Squeeze. C'est lui qui chantait *Tempted*, cette merveille pop qui figurait sur l'album East Side Story — c'est d'ailleurs écrit sur la pochette de *son premier album* solo au cas où ça nous aurait échappé. Sur la pochette, on signale également que le disque est produit par Nick Lowe. Nick Lowe ? *Mais si, vous savez bien, le* fameux producteur d'Elvis Costello. Elvis Costello ? Bon sang mais c'est bien sûr, celui-là même qui a produit *East Side Story*. Quand on sait que Paul Carrack joue depuis peu dans le *groupe de Nick Lowe, si, à ce* stade, le lecteur n'est pas perdu, il conviendra que la boucle est bouclée.

C'est dire qu'en lisant les notes de la pochette, avant même de l'avoir écouté, on *s'est fait* une idée du disque et qu'après l'avoir écouté on s'aperçoit qu'il n'est pas tout à fait à l'image de l'idée qu'on s'en était faite. Car si la production est *satisfaisante, si* les mélodies ont cette rondeur suave qu'on lui connaît, on ne peut pas s'empêcher de penser que Paul Carrack sans les Squeeze, ça n'est pas les Squeeze — comme par ailleurs, *à l'appui de leur dernier* 33 tours, les Squeeze sans Paul Carrack ne sont pas non plus les Squeeze... (CBS, EPC, CX 85992).

Fun Boy Three « Waiting »

Trois garçons pour le meilleur et *pour* le fun, un Blanc et deux Noirs pour le contraste et le feel- ing, trois Anglais transfuges des Specials, produits pour ce second 33 tours par *David Byrne, l'Américaine tête* pensante des Têtes parlantes. L'association est percutante, mais peut-être pas comme vous l'imaginez. David Byrne s'est gardé de mettre les Fun Boy Three au diapason des Talking Heads : *bien lui en a pris*. A l'appui du *précédent* album, il s'est contenté de les révéler tels qu'ils sont.

Les Fun Boy Three sont farouchement originaux, et cela signifie tout bonnement que per*sonne ne fait quoi que ce soit* d'approchant. Oh, il serait facile de démonter les mécanismes et de décortiquer les influences, l'Afrique en toile de fond ou l'acidulé pop pour la devanture par exemple, mais c'est la *manière de les reprendre à leur* compte, l'interprétation, qui échappent aux comparaisons.

Prenez Things We Do ou Well Fancy That, du premier morceau vous ne pouvez pas dire que c'est du tango ni du *second que c'est une java*. Parce que ce ne sont, tout simplement, ni un tango ni une java. Pourtant, l'*évocation*, le tempo, le climat... vous n'iriez pas jurer le contraire. Comme cette reprise du hit des Go Go's, Our Lips Are Sealed, *une ritournelle* carrossée luxe pour les radios F.M. américaines, le trio en a fait cette chose exotique avec les chœurs *qui* ont un arrière-goût incantatoire.

C'est ça la création des Fun Boy Three, toujours en porte à faux : novateurs un peu, astu*cieux beaucoup, consommables* passionnément, surprenants à la folie, évidents pas du tout. (RCA, CHR 1417).

ALAIN WAIS.

Les prix du disque de l'Académie Charles-Cros

Les prix du président de la République ont été décernés à Iannis Xenakis, *Cendrées-Jonchaies* (Erato STU 71513) ; au *Quatuor* Via Nova, *Quatuors 13 et 7* de Schubert (Erato STU 71487) et *Six Quatuors op. 76* de Haydn (Erato STU 714913) ; à Jessye Norman, *le Chant de la terre* de Mahler (Philips 6514112) et *la Mort de Cléopâtre* de Berlioz (DG 2532047) ; aux Compagnons de la chanson, « 120 chansons » (Sélection du Reader's Digest).

Un prix « En souvenir de Georges Brassens » a, en outre, été attribué à trois disques : Jean Bertola, chansons inédites de Brassens (Philips 6622040) ; Brassens, chansons de jeunesse (Philips 6622032) ; Brassens chante les poètes (Philips 6313322).

● Les vingt-cinq prix traditionnels sont les suivants :

Gustav Mahler. — *Symphonie nº 8 « des Mille »*, chœurs et orch. philh. tchèque, dir. Vaclav Nevmann (Supraphon 302100).

Jean Sibelius. — Symphonie nº 5, etc., Orch. philharmonia (Emi 069 07586).

Franz Krommer, *œuvres pour flûte et hautbois*, P.L. Graf (flûte) et Heinz Holliger (hautbois), English Chamber Orch. (Claves D 8203).

Philippe Boesmans. — *Concerto pour violon et orch., Conversions pour orchestre*, R. Pieta (violon), Orch. philh. de Liège, dir. P. Bartholomée (Ricercar Ric. 014).

Serge Prokofiev. — *Œuvres pour piano op. 1 à 4*, Abdel-Rahman El Bacha (Forlane UM 3527).

Brahms. — *Sonates*, R. Jucker (cello), W. Giger (piano) (Accord 140049).

Bohuslav Martinu. — *Quatuors nº 4 et 6*, Quatuor Panocha (Supraphon 1111-2845).

Stravinsky, *quatorze mélodies*, Ens. intercontemporain, dir. P. Boulez (DG 2531-377).

A. Schoenberg. — Œuvres diverses, *la Main heureuse, Symphonie de chambre nº 1 op. 9*, B.B.C. Symph. Orch. and Chorus, Ens. intercontemporain, dir. P. Boulez (CBS 79349).

M.-A. Charpentier. — *Les Antiennes « O » de l'Avent, Noëls*, etc. Ens. « les Arts florissants », dir. W. Christis (Harmonia Mundi HM 5124).

Giuseppe Verdi. — *Falstaff*, R. Bruson, K. Ricciarelli, L. Nucci, B. Hendricks, D. Gonzalez, L. Terrani, Los Angeles Master Chorale and Philh. Orch., dir. C.-M. Giulini (DG 2741020).

J. Haydn. — *Arias - Cantata - Cavatina*, T. Berganza, Scottish Chamber Orch., dir. R. Leppard (Erato STU 75038).

Musiciens Kawwali du Pakistan, les Frères Sabri, musique Soufi nº 3 (Arion ARN 33654).

Le Quatuor de saxophone, Mad-Sax 2 (Cy Records 732613).

The Story of the Blues, vol. 1 et 2 (CBS 66426).

Roxy Music, *Avalon* (Polydor 2311154).

Donald Fagen, *The Nightfly* (Warner WB 92-3696-1).

Jacques Bertin, *Changement de propriétaire*, (Chant du monde LDX 74772).

Gérard Manset, *Il voyage en solitaire. Comme un guerrier* (Emi/PM 632).

Gérard Delahaye, *Week-end and Co* (Pluriel PL 3344).

Randy Newman, *Trouble in Paradise* (WB Records 923755-1).

Silvia Malagugini, *l'Antro Magico* (César 810615).

Viet-Nam, Tran Quang Hai, Bach Yen (S.M. 301197).

Une petite musique de rue, The Cambridge Buskers (Michael Copley - Dag Ingram) (D.G. Pol. 322).

The Picnic Party, The Palm Court Theatre Orch. (Chandos Rec. ABR 1022).

● Cinq disques ont été récompensés au titre du patrimoine :

Les traditions populaires en France, Bretagne, Vendée, Béarn (Ocora 558 603-04-05).

Musique corse de tradition orale, enreg. par Félix Quilici, Arch. sonores de la Phonothèque nat. (A.P.N. 82-1/3).

Légendes et contes des Antilles, R.-C. Leroy - H. Guédon (éditeur : Kolodziej).

Chants et musiques de Provence, Ens. Flour de rose (Verany CA 671).

Les chasseurs de sons (Jean Thévenot), huit cassettes 010/080 Radio-France/France-Culture.

● Deux disques audio-numériques ont été, d'autre part, distingués pour la première fois :

Igor Stravinsky, *le Sacre du printemps*, Detroit Symph. Orch., dir. A. Doraty (Decca 400084).

Roxy Music, *Avalon* (Polydor 2311-154).

● Enfin, l'Académie Charles-Cros a tenu à saluer ces rééditions :

F. Poulenc, reprise des divers enregistrements de ses œuvres et plus spécialement : *le Dialogue des carmélites*, dir. P. Dervaux (EMI C 163-12801/3), *les Mamelles de Tirésias*, dir. A. Cluytens (EMI C 061-12510) ; *la Voix humaine*, D. Duval, G. Prêtre (EMI C 069-12052).

E. Chabrier, œuvres diverses, Orch. de la Suisse romande, dir. E. Ansermet (Decca 59093).









MARC PAYGNARD

Le martyre des sorcières

Des dizaines de milliers de personnes ont été torturées ou massacrées, du Moyen Age au dix-huitième siècle, parce qu'elles étaient accusées de sorcellerie par les tribunaux ecclésiastiques. Cela montre comment la peur et la volonté de purifier le monde peuvent mener à la barbarie.

PENDANT la grande épidémie de chasse aux sorcières qui s'étend en Occident de la fin du Moyen Age à celle du dix-huitième siècle, des dizaines de milliers de personnes, qui n'étaient pas toujours de pauvres vieilles, ont affirmé avoir participé à des réunions nocturnes présidées par le diable et occupées à *diverses facéties monstrueuses et blasphématoires*. Les acteurs de ce sabbat y avaient été souvent transportés au moyen d'un vol aussi démoniaque que surnaturel. Le récit de ces exploits emplit des volumes entiers de nos archives.

Peu de phénomènes du passé sont aussi clairement attestés au moyen des témoignages oculaires dûment enregistrés par les enquêteurs laïcs ou ecclésiastiques. Lorsque les seconds livraient à la torture les accusés des procès de sorcellerie pour leur faire avouer leur crime, ils ne doutaient pas un seul instant de la mythologie du sabbat. D'où vient ce curieux épisode de l'histoire des mentalités occidentales, modèle achevé des aveux imaginaires chers, par la suite, aux idéologies *totalitaires* ? Récemment traduit en français, l'ouvrage du grand historien britannique Norman Cohn, *Europ's Inner Demons*, permet de répondre de manière à peu près définitive, nous semble-t-il, à cette question (1).

Son premier mérite est de rappeler le courant continu des spécialistes qui, depuis le début du XIXe siècle, ont attribué une certaine réalité aux réunions nocturnes des sorcières, ce parti du crime. Ils ont assuré ainsi un beau succès posthume aux exploits de la procédure inquisitoriale. Des historiens allemands de *l'époque contre-révolutionnaire*, partisans de la réaction catholique et hostiles, en tant que *tels*, aux *sociétés* secrètes, responsables de tous les vices, imaginèrent l'existence, sur ce modèle récent, d'une organisation clandestine qui aurait permis la survie, au Moyen Age, du paganisme et de ses habitudes.

Dans un tout autre esprit, Michelet devait prolonger cette interprétation en faisant du sabbat le cadre de la protestation *des serfs contre un ordre économique* inique. En cette vue romantique, le renversement satanique de la messe noire constituait une forme naturiste et anticléricale de la révolte populaire. Banquet, danse et rituel démoniaques n'y accumulaient-ils pas les preuves de la dérision du sacré officiel ? La simulation eucharistique, sur le corps de la prêtresse du mal, en représentait le comble. En dépit de la réputation de son auteur, il s'agit là d'une pure imagination, étrangère aux documents originaux, ne disant *rien du maléfice, qui y était pourtant* l'essentiel, et interprétant de manière *tendancieuse les indications orgiaques* des sources. Elle eut pourtant assez de prestige, dans le milieu des historiens français, en général dévots de Michelet, pour qu'Emmanuel Le Roy Ladurie, dans ses *Paysans de Languedoc* de 1966, la reprenne pratiquement à son compte, sans trop de gêne ou de critique (2).

Des adorateurs du diable

Il avait eu d'ailleurs de nombreux prédécesseurs, encore moins bien inspirés. L'influence de Frazer et de ses considérations sur les cultes de fertilité amena ainsi Margaret Murray à présenter, en 1921, une interprétation « réaliste » de la sorcellerie occidentale. Elle en maintint les thèses, en 1933, dans son *Dieu des sorcières*, qui eut une influence prolongée dans les pays anglo-saxons. La sorcellerie médiévale et moderne s'y ramène à une religion rurale préchrétienne, où des adorateurs de Diane se rendent à des réunions hebdomadaires, *objet naturel de la répression officielle*. Ces explications fantaisistes ne se fondent nullement sur des descriptions réalistes, mais sur les imaginations de pamphlets anglais ou écossais relatives aux banquets des sorcières.

Le thème de la démonologie de fertilité sera pourtant repris, après la seconde guerre mondiale, par des folkloristes plus ou moins liés à M. Murray. Ils associaient sans preuves la sorcellerie, pour*suivie par les grands procès*, à des rites magiques et des sociétés secrètes dont le *sabbat aurait constitué le centre, autour* d'un culte dionysiaque. Plus isolé, le catholique anglais *M.* Summers, *obsédé* par l'omniprésence du diable, affirmera à la fin des années 20, dans des ouvrages qu'il croyait documentés, la réalité des créations historiques des serviteurs de Satan.

Les érudits d'aujourd'hui n'ont pas toujours abandonné ces songes. Impeccable médiéviste californien, J. Russell continue à voir, dans les victimes de l'Inquisition, de criminels adorateurs du diable, *partisans d'une révolte de type hérétique*. Le succès rencontré récemment *par les recherches de l'Italien C. Ginzburg* tient en partie à son rapprochement entre les pratiques de la chasse aux sorcières et les croyances populaires relatives aux rites de fertilité.

On a cependant insuffisamment noté que les paysans qu'il décrit se contentent de *rêver* leurs combats avec les servantes du mal. De nombreux admirateurs de Ginzburg se rattachent inconsciemment à une erreur méthodologique, fondée sur la primauté de l'imaginaire dans l'observation des réalités sociales. Elle entraîne *ses auteurs, acharnés, à affirmer* la vérité d'un mythe, à s'appuyer sur des do*cuments falsifiés*, à propos des poursuites engagées contre les sorcières méridionales *par l'Inquisition médiévale*. Ces inventions anachroniques du seizième ou du *dix-neuvième siècle*, dues parfois à des romanciers mélodramatiques, se sont *transformées*, pour les besoins de la cause, en chroniques des plus sûres (3).

Cohn reconstitue au contraire avec minutie le processus probable de l'élaboration de ce stéréotype purement intellectuel. Le rassemblement de ses différents éléments ne s'acheva pas par hasard à la veille de la grande chasse aux sorcières. Les contemporains croyaient, en vertu d'une tradition littéraire et théologique qui aidera la persécution, à l'existence d'un abominable complot anti-humain au sein de la société. Cette *illusion universellement répandue* postulait la réalité du sabbat et justifiait l'em*ploi judiciaire de la torture pour le prouver*.

On brûla ainsi des dizaines de milliers de personnes, à l'époque de la Renaissance et des Réformes, en raison de l'effort de l'élite chrétienne du temps pour purifier le monde du mal. Héritiers d'Auschwitz et du Goulag, de la mythologie antisémite et des aveux des procès de *Moscou, pouvons-nous d'ailleurs juger* de haut cette confusion entre l'imaginaire et le réel ?

La poursuite criminelle des maléfices

Cohn la voit au reste apparaître, dès l'Antiquité païenne, sous la *forme* d'une calomnie adressée aux chrétiens, accusés de pratiquer, en leurs réunions secrètes, l'orgie incesteuse et la consommation rituelle d'enfants. Cette imputation avait été également faite aux juifs. Visant un groupe antihumain par essence, elle séduira toujours les ennemis du christianisme, jusqu'au jeune Marx de 1847. Mais, entre-temps, l'Eglise triomphante avait à son tour associé ce conte aux hé*rétiques médiévaux rattachés par elle au* démon.

Cette tradition, inaugurée à l'époque patristique, se poursuivit à Byzance puis, après l'an mil, dans tout l'Occident. La procédure inquisitoriale donna, à partir du treizième siècle, toute sa force institutionnelle à cette obsession cléricale des pouvoirs du diable. Elle entraîna, des Vaudois aux Fratricelles, la persécution de diverses sectes à propos desquelles on narrait d'étranges histoires. La science démonologique, éminente création intellectuelle du Moyen Age occidental, leur conféra sans peine valeur de preuve. On *connaît l'application qu'en subirent* les Templiers.

Il convient de distinguer, de cette origine théologique, la pratique du maléfice, dont la poursuite devait cependant être finalement amalgamée, dans le cadre du stéréotype décrit par Cohn, à celle des servantes criminelles du diable, participant à la société antichrétienne du sabbat. Technique destructrice, la pratique du maléfice constituait, dans les campagnes européennes, une accusation ancienne, attestée et largement poursuivie. On lui attribuait généralement, par exemple, l'impuissance ou les différents désastres de la météorologie rurale.

Ces croyances persistaient, naturellement, à l'époque de la grande chasse aux sorcières. Elles avaient souvent produit, avant la légalisation des poursuites, des lynchages populaires spontanés. L'Eglise, pour sa part, voyait dans le maléfice une transgression religieuse, acte de magie païenne et démoniaque. Mais cela n'eut longtemps aucune influence judiciaire.

Tout changea, à cet égard, avec la nouvelle procédure de type inquisitorial. Elle seule permet de comprendre le gonflement des poursuites criminelles pour maléfice, qui fit grandir la demande de persécution. L'ancien système judiciaire, qui ne connaissait que les accusations privées, aurait en effet été incapable de susciter les poursuites élargies qui caractérisèrent la chasse aux sorcières. Plus *que d'un imaginaire accroissement* des tensions villageoises, celles-ci furent souvent victimes, aux seizième et dix-septième siècles, d'un accroissement des facilités *juridiques* de leur persécution (4).

Le transfert au domaine public des accusations de maléfice intégra ce dernier à la répression générale de la magie ri*tuelle et de la conjuration démoniaque*. Liée à la poursuite par l'Eglise de ce *type d'invocation, la sorcellerie rurale se* vit conférer, du coup, un nouveau statut d'hérésie diabolique qui acheva de la grandir aux yeux des enquêteurs et de constituer le stéréotype décrit par Cohn.

JACQUES SOLÉ.

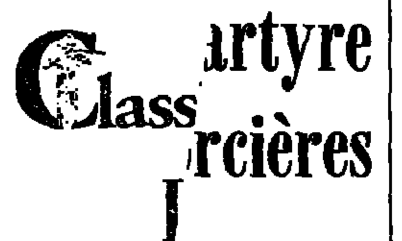
(Lire la suite page XIV.)

(1) Paru en 1975, ce livre a fait l'objet d'une traduction française en 1982 sous le titre *Démonologie et sorcellerie au Moyen Age* (Payot). *E. Le Roy Ladurie en a donné* un compte rendu dans *le Monde* du 10 septembre 1982.

(2) Voir, pour Michelet, *la Sorcière*, dans l'édition due à P. Viallaneix, 1966, chapitres XI et XII ; pour Le Roy Ladurie, les pages 407 à 414 des *Paysans de Languedoc*.

(3) Le *Rameau d'or* de Frazer a commencé récemment à être réédité par R. Laffont (T. I, 1981) ; M. Murray avait publié ses vues dès 1917 *dans un article de Folk-Lore* ; cf. d'autre part M. Summers, *History of Witchcraft and Demonology*, Londres, 1926 ; J. B. Russell, *Witchcraft in the Middle Ages*, 1972 ; C. Ginzburg, *I. Benandanti*, Turin, 1966.

(4) L'interprétation sociologique de la sorcellerie des seizième et dix-septième siècles a *été présentée avec le plus de force par* K. Thomas, *Relifion and the Decline of Magic*, Londres, 1971.



Martyre … sorcières

Plus que tout
aura joué un rôl(page XIII.)
musée sonore,
musique ancier rmi les principales
concert. le dis be vers la chasse aux
une interpréta
fugitif et en pe orzième et quinzième
En outre, il de l'accusation d'acti-
dès qu'il s'a simples femmes, beau-
musicale deses du monde du malé-
sources et, dès lors normal de leur
temps. Car ent une organisation en
cologique s de type démoniaque. Il
verdi, voir cela, à des croyants ob-
instrument
lettre et l'e orphosés en tortionnaires
restituant d'obtenir les confessions
effectifs, nt. Le sommet de leur bon-
voulue pant lorsqu'ils parvinrent à se
Tout le leurs victimes pouvaient
travail se rendre au sabbat.
avait bi
dès l'ar
tion Ar
est tou

nocturnes

de la
agent
Tôssait là d'une antique légende
vient loyen Age conserva en l'asso-
tiqu cannibalisme. On la rencontre,
prêt
rec nple, dans la tradition germâni-
de vol surnaturel de servantes noc-
l'éle Diane est attesté par des textes
giens. L'illusion de cette manifes-
spectaculaire d'un culte païen et

magique enrichit également le folklore français, plein de références craintives à l'égard des visites des dames de la nuit. La Sicile, jusqu'à aujourd'hui, les connaît aussi. Cette conviction assurera la fortune, dans l'imagination populaire, du thème de la sorcière nocturne.

Nées de la croyance en des esprits bienfaisants, associés aux morts et que les paysans voulaient s'attirer, ces visions passèrent du blanc au noir lorsque l'Eglise s'avisa de les transformer, au quatorzième siècle, en réalités d'une activité démoniaque. Cette métamorphose fut facilitée par les rêves fréquents des vieilles femmes relatifs à leur participation à ces exploits aériens. Les inquisiteurs purent enfin utiliser, dans ce matériau folklorique, l'idée d'un corps organisé des servantes du mal.

Il va de soi que de nombreuses personnes, comme le confirment les recherches anthropologiques, pensèrent de bonne foi voler la nuit et assister au sabbat. L'Occident chrétien fut à cet égard aussi rempli que l'Afrique noire de femelles cannibales, confessant complaisamment leurs exploits produits par l'inconscient collectif. On peut rapprocher de cette évidence les découvertes faites par Ginzburg, dans son Frioul, pour la fin du seizième siècle : les ennemis ruraux des sorcières y connaissaient, en état de transe, les expériences spirituelles et oniriques analogues à celles des suivantes médiévales de Diane (5).

On a souvent rapproché la grande répression des sorcières et le fameux *Marteau des maléfices*, dû à l'invention délirante de deux dominicains allemands, d'ailleurs stimulés par le pape, en 1486. En fait, le stéréotype auquel ils s'attaquaient existait dans les poursuites judiciaires depuis près d'un siècle. L'imagination des inquisiteurs en était remplie lorsqu'elle s'acharna contre les Vaudois des Alpes où des dévoreuses d'enfants, volant dans les airs, leur permettaient d'expliquer les assemblées invisibles de magiciens ruraux. Après le Valais, le Briançonnais devint ainsi, au temps de Jeanne d'Arc, un des hauts lieux du sabbat et de ses rites diaboliques.

La hantise des masses et l'obsession de l'élite

La poursuite de cette activité sectaire et hérétique représenta alors, en milieu orthodoxe, un lieu commun théologique. Il concernait d'ailleurs aussi bien des hommes que des femmes, tel le malheureux Pierre Vallin, supplicié à La Tour-du-Pin en 1438, ou les plaines que les montagnes, comme le montre l'affaire d'Arras, à la fin des années 1450.

Cette dernière, autre exploit de dominicains, présente l'intérêt supplémentaire, en raison de l'innocence proclamée par les accusés au milieu des flammes et d'une réhabilitation ultérieure, de confirmer l'irréalité des confessions arrachées par la torture. Cela n'empêcha pas la légende du pacte démoniaque de fleurir de plus belle à l'époque de la Renaissance et des Réformes. *Le stéréotype de la sorcière y constitua en effet la synthèse, par les clercs et les savants, d'une série de hantises émanant de leur propre milieu ou des masses populaires. Cette étonnante* conjonction assura le dynamisme mortel d'une enquête métamorphosant le maléfice villageois traditionnel en une participation à l'orgie des apostats (6).

Cette élucidation d'une célèbre énigme historique permet de comprendre le rôle complexe qu'y jouèrent des éléments sociologiques et culturels en provenance de différents milieux. Si les paysans avaient toujours craint les auteurs de maléfices, leurs plaintes ne furent jamais aussi bien accueillies que dans le contexte inquisitorial de la poursuite des sorcières. Ces deux sources de leur chasse se mêlèrent souvent, mais ne doivent .... pas être confondues. Ce fut l'élite chrétienne du temps, prisonnière de son type particulier de rationalité, qui crut au mythe de la société secrète satanique et de ses suites. Armée d'un pouvoir de coercition et d'une procédure adéquats, cette minorité mit au point une répression à laquelle les masses, livrées à elles-mêmes, ne seraient pas parvenues.

Protestantes ou catholiques, au temps de Descartes et de Newton, de nombreuses régions de l'Europe, au gré de l'activisme des autorités locales, expédièrent ainsi au bûcher tout un peuple coupable de copulations démoniaques, banquets de chair d'enfant et autres adorations diaboliques. Il est difficile d'en évaluer les effectifs, mais on n'apprend pas sans horreur que le doux pays de Vaud, à l'ombre de Calvin, exécuta ainsi près de 3400 personnes. Elles tombèrent victimes d'une ordalie exigée par des zélateurs religieux sûrement pleins de bonne conscience. Ces tortionnaires bu*reaucratiques, massacrant allègrement des innocents selon des imaginations qu'ils estimaient évidentes, nous offrent la peinture précieuse des ravages causés par l'acceptation collective d'un stéréotype idéologique.* Il y faut sans doute la rencontre imprévue, qui se produisit alors en Occident, entre une hantise des masses et l'obsession d'une élite.

En ces époques troubles, où les plus grands esprits, tel Jean Bodin, approuvent les tueries, les voix de la sagesse, comme celles de Montaigne, Alonso de Salazar (sceptique inquisiteur dans le Pays basque espagnol autour de 1610) ou Cyrano de Bergerac, ont peu de chance d'être entendues. Elles le seront en des temps plus calmes ou préoccupés d'autres passions. Avec la disparition de celles des inquisiteurs, la sorcellerie actuelle a perdu les prestiges fantastiques du sabbat. Retombée dans la routine d'une banale pratique individuelle, elle ne mérite plus qu'on supplicie pour elle des dizaines de milliers d'êtres humains. On sait que ce privilège n'appartient, à travers l'histoire, qu'aux illusions mortelles associées aux vastes entreprises. Sacrées ou séculières, les grandes religions en ont, à cet égard, fourni un lot impressionnant (7). ■

JACQUES SOLÉ.

(5) Au sujet de l'Afrique noire, on notera que les recherches classiques de E. E. Evans-Pritchard, *Witchcraft, Oracles and Magic among the Azande*, ont beaucoup influencé l'étude récente des sorcières de l'Occident.

(6) Bonne édition du *Marteau des sorcières*, de H. Institoris et J. Sprenger, par A. Danet, Paris, 1973.

(7) Étude exhaustive et excellente du cas de Salazar dans le travail de G. Henningsen, *The Witches'Advocate*, Reno, 1980.

Alberto Moravia hanté par l'apocalypse nucléaire

(Suite de la première page.)

« A une époque où l'on entrait en belligérance *pour contraindre l'ennemi* à négocier en position d'infériorité – pour *le ramener aussi à la raison*, – pour renforcer sa propre position dans le marchandage de la paix, a succédé la volonté de guerre totale qui ne vise qu'à supprimer le second terme de la négociation. Nous vivons le moment de l'agression pure, de l'absurdité sans lendemain. Et de la belligérance permanente, illimitée. En ce sens, les militaires et les oligarchies qui gèrent la course à l'armement peuvent se féliciter d'accélérer l'histoire et d'en rendre la fin tangible. A la limite, l'arme hyperrationnelle se développe pour elle-même, par une sorte de logique interne du perfectionnement. Elle devient une sorte de performance paranoïaque...

Comme une maladie mentale

– Il existe tout de même une réponse à cet avatar abominable de la raison. Les partisans de l'escalade nucléaire ne tentent-ils pas une rationalisation de la guerre, en prônant l'équilibre de la terreur ?

– L'escalade de l'armement atomique qui répond à une rationalité du pouvoir disqualifie toute philosophie politique. La fameuse « dissuasion », le sytème de l'équilibre de la terreur, n'est qu'un leurre, un redoutable sophisme. Le problème n'est plus dans l'accumulation du potentiel de destruction, mais dans la mise au point d'une logistique et de systèmes balistiques capables de battre l'ennemi en vitesse et en précision. Il y a belle lurette qu'on a dépassé le seuil au-delà duquel les arsenaux nucléaires n'ont plus de raison d'être. Je veux dire que les États-Unis et l'Union soviétique ont dix fois plus de potentiel qu'il n'en faut pour faire sauter la planète. Nous en sommes à présent au stade de la rhétorique de l'accumulation et à celui de la guerre que l'on pourrait appeler « informationnelle ». L'escalade technologique ressemble à l'évolution d'une maladie mentale. Une fois posée l'hypothèse de la fatalité de la guerre, les puissances sont embarquées dans une compétition technologique qui est en train de dévorer le plus clair de leurs énergies

– Mais l'équilibre de la terreur constitue tout de même un frein à la guerre totale ?...

– Théoriquement, l'accumulation et la sophistication des armes nucléaires devraient renforcer la dissuasion. En fait, elles généralisent la guerre, elles contaminent tout l'espace, elles militarisent la planète. La guerre est partout, parce que le soupçon est universel. C'est ce que j'appelle le stade « informationnel » et qui n'est qu'une forme plus diffuse, plus pernicieuse de la guerre froide. On a fait des découvertes fantastiques dans ce domaine : des systèmes de repérage, de détection, de brouillage et de neutralisation des armes adverses. En balistique, on atteint des niveaux de précision et d'infaillibilité qui défient l'imagination. Le *nec plus ultra* de l'esclade nucléaire, c'est de rivaliser en « définition balistique » comme ils disent.

» Sans compter les techniques de miniaturisation de l'arme atomique – la bombe à neutrons, notamment – qui faciliteront bientôt la maniabilité et donneront la possibilité d'opérations ponctuelles, quasiment « hygiéniques ». Voilà un autre palier de la perversité humaine... La bombe hygiénique, le conflit nucléaire propre... *Les théoriciens hostiles* à l'affrontement massif admettent désormais l'hypothèse d'un *conflit* calibré selon les besoins et le rapport des forces.

– Il y a peut-être des explications historiques à cette *fatalité* de l'escalade nucléaire : la riposte aux national-socialismes nazi et nippon, *la rivalité* des deux blocs pour l'hégémonie éco*nomique et politique, l'accroissement* démographique, et la diminution de *l'espace vital, la crise énergétique* et peut-être des motivations moins avouables...

– En ce qui concerne la crainte d'une *victoire de l'Axe pendant la dernière* guerre, je reste sceptique. N'oubliez pas que le passage à l'acte, à Hiroshima et Nagasaki, est postérieur à la chute du nazisme. L'utilisation de l'arme nucléaire n'avait sans doute plus de nécessité stratégique. Le fascisme japonais n'avait rien d'aussi destructeur que l'idéologie nazie. Le rêve japonais, symbolisé par le faîte impérial, réunissant en *un même* toit les quatre angles du monde, était d'illuminer le monde, de *l'aider à trouver une efficacité* maximale. Le fascisme japonais était pragma*tique et la volonté de puissance du Japon* comme une politique du bonheur à tout prix. *Si l'on veut, la bombe*, c'est la *réplique* absolue au mal absolu.

» Mais je crois que son invention transcende l'histoire. Elle est plutôt l'avatar monstrueux de la science. En tout cas, l'un des paradoxes les plus troublants de l'arme atomique est que en visant la destruction totale, elle rejoint la finalité du nazisme qui était de faire table rase de l'Ancien Monde. La « bombe » propose, en définitive, la véritable solution finale Si, demain, un consensus s'établissait pour supprimer tel ou tel groupe ethnique ou tel ou tel peuple, ce serait l'arme idéale, tout compte fait, la plus économique pour le camp qui l'utiliserait.

Un complot machiavélique

– La menace nucléaire ne serait-elle pas le moyen idéal d'intimidation des grandes masses du tiers-monde, dans la mesure où elle tient en respect cette « troisième puissance » en pleine expansion ?

– La menace de la guerre nucléaire remplit plus ou moins implicitement diverses fonctions. Il ne faut pas craindre d'imaginer les hypothèses les plus machiavéliques, y compris celle d'un « dépeuplement » rationnel, logique, face à l'inflation démographique et à la diminution de l'espace vital. Je dirais même que cette intimidation joue indirectement au niveau de l'hégémonie économique et du *pillage énergétique du monde qui sert à* l'expansion de la puissance industrielle *des grandes nations. Les deux superpuissances* du cartel nucléaire, les Etats-Unis *et l'U.R.S.S., ne perdent pas de vue les* effets politiques de leurs terribles panoplies.

» Entre parenthèses, la première guerre *mondiale* a bel et bien été une guerre de dépeuplement. On ne remarquera jamais assez à quel point elle a coïncidé avec l'émergence du mouvement de la révolution prolétarienne. Incontestablement, elle a affaibli ce mouvement, non seulement en décimant les forces vives du prolétariat, mais en créant des foyers de distraction, en dérivant vers des objectifs abstraits, prétendument patriotiques, la violence révolutionnaire... Il est permis d'imaginer que la guerre nucléaire puisse être l'ultime rempart contre la seconde tempête révolutionnaire en gestation dans cette autre planète où règnent le besoin et la violence engendrée par l'exploitation et *l'exclusion*.

– En attendant, l'escalade profite à ceux qui sont les mieux placés dans la course de l'armement.

– Un jour, à Tokyo, j'ai été saisi par un énorme doute. J'appréhendais, tout à coup, derrière cette compétition tragique, comme une comédie destinée à donner le change. A qui ? Et bien précisément aux masses, aux peuples de la planète. Il s'agissait, dans mon illumination, d'un complot. Et si tout cet étalage de puissance n'était qu'un seul et même chantage, une mise en scène visant à perpétuer le système – j'allais jusqu'à penser : la distribution du pouvoir dans le monde ? Après tout, la terreur nucléaire ne faisait peut-être que renforcer le partage du monde institué à Yalta. Sans cette explication, la surenchère devenait absurde, gratuite.

» Je me souviens même d'avoir songé à une collusion tacite des oligarchies, des cliques militaro-industrielles installées de part et d'autre de cette ligne de partage fictive... et qui feraient semblant de préparer une guerre fictive... Elles se ressemblaient trop pour ne pas être complices. Leurs idéologies, en apparence opposées, révèlent à l'analyse une symétrie étonnante, une troublante convergence d'application.

» La véritable internationale du pouvoir, la secte ancestrale qui exercera bientôt un contrôle total sur la planète, c'est cette *camora* politico-militaire. La menace hyperbolique d'une guerre nucléaire virtuelle, sans cesse différée, leur permet de continuer à amuser la galerie, y compris de l'occuper à ces petits conflits qui fixent l'agressivité des peuples, un peu partout dans le monde. L'escalade de la terreur, l'hypertrophie de la panoplie atomique, accréditent l'idée que l'hyperspécialisation requise par ces phénomènes entraîne, de droit, l'hypercentralisation du pouvoir.

– Pensez-vous que la fatalité de l'apocalypse nucléaire puisse être enrayée par des interventions spécifiques ?

– Je serais tenté de proposer cette solution expéditive, ce mot d'ordre facile : désarmement immédiat. En réalité, la lutte contre la bombe sera probablement de longue haleine. Je ne vois aucune autre solution que la lutte de masse, tant sur le plan de l'information que sur celui des mesures concrètes à prendre. Je pense que la solution doit être politique, et que la prise de conscience passe par l'information de masse. Il faut s'organiser de telle sorte que les experts et les savants de bonne volonté suivent le mouvement, et non l'inverse.

» Le combat pour l'abolition de tous les arguments nucléaires est une affaire d'imagination et d'organisation. Il faut relancer sans relâche les médias, promouvoir des campagnes au moindre mouvement *suspect, assiéger les salles* de rédaction, gagner les journalistes à la *cause de la paix. Il faut multiplier* les pétitions, les conférences, produire des do*cuments audiovisuels, sensibiliser les* écrivains et les artistes à l'horreur de la guerre totale que l'on nous prépare. Il faut que toutes les nations acceptent d'intégrer cette information dans leurs programmes scolaires.

» Si besoin est, l'action doit se durcir, se coordonner à l'échelle de la planète, et la *résistance faire tâche d'huile* à partir de comités nationaux et internationaux. Il y a cent façons de résister : le sit-in, la manifestation pacifique, la grève géné*rale et pourquoi pas, en cas d'urgence,* avoir recours à des formes illégales d'op*position : l'obstruction violente, le boy*cottage, le sabotage ? Tous les moyens *sont bons pour empêcher l'avènement* de l'impérialisme nucléaire... Il va de soi *que cette action de masse doit se déve*lopper dans le camp adverse. Sans son *prolongement à l'Est*, le mouvement abolitionniste serait inutile.

» Je ne crois pas dans la logique négative de l'histoire. Je ne crois pas dans l'Apocalypse. Je crois que l'humanité a encore une belle carrière devant elle... J'ai peur, mais je suis optimiste. Je pense qu'il faut gagner le pari de l'éternité. Si dans les vingt prochaines années la bombe n'est pas utilisée, on ne la lancera plus jamais... » ■

JEAN DUFLOT.

Un peuple teigneux

(Suite de la page XVI.)

Il voulait continuer, mais on l'en empêcha. Il se retourna, ses yeux devinrent aussitôt méchants et, en même temps que moi et d'autres, il se lança en avant : près du couloir où, maintenant, les gens couraient de tous côtés, il se produisait ce qui se produit dans tous les pays du monde où existe une police. Aussitôt que les appariteurs armés sortirent pour dégager le couloir, où, à ce moment, il n'y avait personne, les gens assis dans d'autres salles s'y précipitèrent et l'obstruèrent – *« Qu'est-ce qu'il y a, qu'est-ce qu'il y a ? »* demandaient-ils tous en pressant les auditeurs et les appariteurs, et essayant de jeter un regard au fond du couloir.

Le spectacle ne se fit pas attendre. Le premier à passer fut un homme de haute taille, en vêtements de cuir, avec des courroies de combat sur les épaules, le revolver au poing. Derrière lui, se dépêchaient quatre gardes en capotes de soldat, balançant près des épaules des sabres au clair. Entre eux, Roudenko, sur ses jambes courtes et torses, trottinait avec une hâte empressée et pitoyable. *On l'avait coiffé de son* serre-tête vert dont les bouts flottaient. Ses *mains étaient attachées* dans le dos.

Tout ce monde passa rapidement, en déplaçant l'air, et se mit à descendre le raide escalier de marbre. Certains *descendirent* pour voir encore. Beaucoup retournèrent dans la salle. *Le jeune petit juif se tenait toujours* là-bas, près du mur. Par crainte ou par *mépris*, personne, *maintenant*, ne l'approchait. Il restait là, solitaire, *maigre, les bras baissés comme* après un désastre. La journée finissait, on allumait l'électricité. Les vitres des grandes fenêtres étaient embuées et, déjà, quelqu'un y avait, avec son doigt, dessiné un profil humide, dont le nez et le menton laissaient s'écouler des ruisseaux irréguliers, qui glissaient lentement, comme des larmes. ■

Traduit du russe par
LYDIA CHWEITZER.

L'auteur de cette nouvelle, dont on ignore le nom exact (M. Ageev est un pseudonyme), est un personnage mystérieux. Né en Russie au début du siècle, il a quitté ce pays entre les deux guerres, mais on ne sait pas quel fut son sort. Un roman de lui, *Roman avec cocaïne*, paru en russe à Paris dans les années 30, vient d'être traduit et publié aux éditions Belfond. Cette nouvelle est parue, en 1934, dans une revue russe de Paris, *Rencontres*





LANGAGE

Madame le président

QUELQUES « *difficultés du français* », bizarrement, n'en sont pas pour nous, au moins pas de bien préoccupantes, alors qu'elles mènent au bord du désespoir les étudiants étrangers et surtout leurs professeurs. Ainsi, le féminin des noms de professions. Dans ce domaine, il n'y a pas de règle, pas de système automatique, de modèle, qui permettrait de fabriquer à coup sûr ces féminins. Que peut faire le professeur de français, langue étrangère, alors que les deux ou trois règles qu'il pourrait enseigner sont aussitôt contredites par dix exceptions ? Et ce n'est tout de même pas une question mineure, dont il pourrait se dispenser de parler dans son enseignement !

Or nous ne sommes pas troublés, langagièrement parlant, de constater chaque jour par l'usage que ces noms sont formés au petit bonheur la chance, tantôt avec un « truc », tantôt avec un autre. Socialement, c'est une autre affaire, précisément parce que l'absence d'un *système général de formation* de ces noms aboutit souvent à faire perdre aux femmes de bon nombre de professions, souvent prestigieuses, leur qualité même de femmes.

Deux exemples de ces incertitudes : *conductrice* d'autobus (il y en a, au coup d'œil et de volant remarquable) ne fait aucun problème. Mais *chauffeuse* de taxi est inconnu ou rarissime dans la pratique, en dépit de l'autorité de l'Académie française, qui l'a accepté dans son dictionnaire (1932) avec l'exemple : *Elle a obtenu son permis de chauffeuse !* Ne parlons pas de *chauffarde* ou *chaufferette*, qui sont l'un insultant, l'autre ironique ; reste à la rigueur *femme-chauffeur*, comme *femme-pilote*.

Autre exemple, banal : une *romancière* est classique. Mais une *écrivaine*, qu'on trouve déjà au début du siècle, a fait fiasco, de même qu'*une écrivain*, employé par Maurice Barrès également au début du siècle. Une *femme-écrivain ?* C'est possible, mais plutôt administratif et pas très élégant. Pas de solution non plus pour un féminin d'*auteur* ; aucun des trois théoriquement possibles n'a jamais eu le moindre succès.

Trois féminins ? Ou bien : *autoresse*, comme *doctoresse*, en remarquant au passage qu'il y a eu des autoresses des siècles avant qu'il y eût des doctoresses ; que celles-ci (au moins leur titre) ont imposé sans trop de difficulté leur titre, depuis une centaine d'années, et qu'il résiste bien à *Mme la docteur*, plus à la mode aujourd'hui. Un second féminin d'auteur pourrait être *auteuse*, comme *conteuse* est le féminin de *conteur*. Mais personne n'en voudrait, pour bien des raisons, et je ne le donne que pour mémoire. Un troisième serait *autrice*, comme *oratrice* est le féminin d'*orateur*. On l'a dit et écrit parfois, jadis, puis on l'a abandonné, si bien qu'il ne reste comme solution que de parler d'*une auteur*. Mais on ne ferait plus aucune distinction alors entre *l'auteur*, femme ou homme, d'un livre, et le masculin aurait en fait absorbé le féminin. A moins, dernière astuce possible, d'écrire : *l'auteure* de ce livre, Mme Untel, etc. Au point où nous en sommes...

La valse-hésitation

Ce ne sont donc pas les moyens qui manquent, de fabriquer des féminins de profession : *pilotesse, chauffeuse, écrivaine, autrice*, ou encore *secrétairesse*, seraient tout à fait possibles, si la langue obéissait uniquement à des mécanismes morphologiques. Si les moyens ne sont pas employés, c'est qu'il y a autre chose.

Qu'en est-il dans le domaine politique, puisque la saison présente pose le problème ? C'est la valse-hésitation, comme en témoigne ce passage de notre bon confrère *le Canard enchaîné* du 2 mars, au sujet d'une exposition subventionnée par le ministère des droits de la femme : *Madame le ministre (la ministre ? la ministresse?) Yvette Roudy était là* (...)

Dans un autre hebdomadaire *polémolitique* (on peut dire ça ? Ils se fâcheront pas ?), *Minute* (en février, je crois), je relève à la suite dans le même article : *un député* (...) *de Paris, Ghislaine T... la secrétaire unique à temps complet du député... Mme le député...* Or, *députée* existe depuis longtemps, y compris au sens précis qu'il aurait ici ; depuis les années 40, pour être précis. En vertu de quoi l'a-t-on considéré un beau jour (il y a longtemps aussi) comme « *familier* » *et en quelque sorte irrespectueux* ? Je n'en sais rien, mais le fait est que l'occasion a été *manquée*.

D'où des embrouillaminis dans lesquels nous nous retrouvons parce que nous savons qui est qui, mais pas les étrangers. Exemple, dans *le Monde* du 5 mars, page 8, en bas.

Il s'agit d'un duel électoral entre un maire bien en place et une candidate nouvelle venue. Nous citons : « *Mme Renée S.*, quarante-trois ans, a déjà vaincu M. Paul A. *Porté* par la vague de l'après-10 mai, *ce professeur* de mathématiques (N.-B. – Il s'agit évidemment, si l'on peut dire, de *Mme Renée S.)*, presque inconnu de la population, *militant* imposé à la fédération catalane du parti (...), réalisait l'impensable. Mme S. infligeait à M. P.A. une défaite... *Devenue député, elle* enlève dans la foulée un siège (...) »

Comment un professeur de français étranger peut-il s'y reconnaître dans cette série d'hérésies grammaticales et socio-professionnelles ? Et, à plus forte raison, les expliquer à ses élèves autrement que par les caprices d'une langue qu'on s'évertue bêtement à présenter comme rationnelle et claire ?

Supposez que, disons, *le Monde des livres* ait à parler de l'œuvre poétique d'une dame dont Dominique serait le prénom. Il le ferait en écrivant : *Dominique Dupont, ce grand poète encore méconnu* (blablabla, blablabla). Et l'équivoque risquerait de se prolonger tout au long de l'article !

La zone occupée

Essayons, à nos risques et périls, une explication. Pour parler de (en fait, « écrire » de, mais cela ne se dit pas en français), parler d'un(e) député(e), ou d'un(e) ministre(sse), nous disons : « *Monsieur le député* du Cantal-Maritime, avec trois « marques » de la masculinité de ce représentant du peuple : Monsieur (1) le (2) député (3). De même, trois marques de la féminité d'une représentante qui serait Madame (1) la (2) députée (3) du Rhône-et-Rhin.

Trois, ce n'est pas indispensable. La règle de l'économie des signes linguistiques permet de les réduire à deux : *Madame la député*. Cela marcherait en tout cas très bien pour : Madame la ministre de..., Madame la secrétaire d'État de..., Madame la présidente de...

Encore une économie, et nous n'avons plus qu'un signe du féminin : Madame (le député, le ministre, le secrétaire d'État, le président). Sauf erreur, qu'elle voudra bien nous pardonner, Mme Simone Veil tient à être appelée : Madame le président (de l'Assemblée européenne). C'est la tendance actuelle, de plus en plus marquée.

Il y a là un changement sensible dans les mentalités. Voici une trentaine d'années, R. Georgin remarquait que « *l'accession de nombreuses femmes à des carrières réservées jadis* (N.B. – Il veut sans doute dire *naguère) aux hommes* » amène à « *former des féminins comme : avocate, auditrice, aviatrice, factrice, etc.* » Le mouvement s'est arrêté depuis, et personne n'ose plus proposer par exemple : la *professeure*, la *censeure* (d'un lycée), l'*auteure* d'un livre, ce qui serait conforme au bon sens et aux traditions du français, qui dit depuis longtemps la *supérieure* (d'un couvent), la *prieure*, et a créé sans hésitation *ouvreuse, vendeuse, tampeuse*, et – hélas ! – *chômeuse*, entre cent autres de même constitution.

Il est net (sans prétendre à conclure) que ce ne sont pas, ou très rarement, des obstacles linguistiques qui bloquent l'émergence des féminins de professions. Notre langue est prête à faire tout ce que lui demande la société. Mais celle-ci, avec apparemment la complicité plus ou moins confuse et tacite des intéressées elles-mêmes, trace une sorte de ligne de démarcation entre la zone libre et la zone occupée... par les hommes. Dans la première, les professions manuelles ou senties comme féminines, dans l'optique de la main fraîche sur le front brûlant ou de la sœur de charité. Dans la seconde, les « dignités », les professions de « savoir » (des guillemets, surtout) et de pouvoir.

Affaire à suivre, attentivement, par nos socio-linguistes. Signalons-leur, sur le sujet, une très bonne étude de Mme Else Boel, professeur de français à l'Université de Copenhague, sur « Le genre des noms désignant les professions et les situations féministes en français moderne », dans la *Revue romane*, tome XI, fasc. 1, 1976. Mme Boel faisait déjà, voici donc une dizaine d'années (époque de sa documentation), une analyse très voisine. ■

JACQUES CELLARD.

CONTE FROID

L'école

Il avait imaginé une auto-école de conduite à l'anglaise où l'on apprenait en plein Paris à rouler à gauche contre le flot des automobilistes qui tenaient leur droite.

JACQUES STERNBERG.

POÉSIE

ANDRÉ LAUDE

André Laude est né en 1936. Il a notamment publié *Un temps à s'ouvrir les veines* (E.F.R.), *Comme une blessure rapprochée du soleil* (La pensée sauvage), *Riverains de la douleur* (Verdier), *53 Polonaises* (Actes Sud), *Rue des Merguez* (Plasma), *Joyeuse Apocalypse* (Stock). Il a aussi écrit des livres pour enfants, des essais sur l'art, des chansons. Parti d'un lyrisme flamboyant, André Laude pratique aujourd'hui une écriture de la solitude, du désenchantement quotidien. Ses poèmes ont le goût âcre de nuits trop longues.

CHRISTAN DESCAMPS.

L'innommable de la nuit

L'innommable de la nuit :
les mains glacées
l'hiver du sang
les mots qui se refusent à l'échange des corps

Et toutes ces figures de meurtre
dans les rainures du plancher.

Tandis que d'autres en sourdine escaladent
la face nord de Dieu
– conquérants de l'inutile –
Moi, je me repais du silence des sphères.

J'observe jusqu'à la minute d'hallucination
la poussière endormie sur les meubles.

L'innommable de la nuit :
le retour de l'enfance
en rafales d'images
tantôt claires tantôt sombres

la longue liste de celles
à qui l'on a déchiré poitrine et ailes
le nom des lieux où l'on est tombé à genoux
parce qu'entre les reins la croix faisait trop mal.

Cette nuit où tant dorment du sommeil des innocents
coule comme une aiguille de feu le long de mes veines.
Les yeux fixés sur la dernière fenêtre allumée
j'accueille le cortège des monstres familiers.
De chacun je sais tout que jamais je ne dévoile.

L'innommable de la nuit :
la lampe pareille à l'orée des tombes
et la vieillesse qui s'empare déjà des membres
La soif jamais comblée de l'or du monde.

Les mots sont d'extrême fatigue dans une telle ténèbre
où l'on perd son latin.

On marche de long en large en prenant soin
de ne pas faire choir la moindre chose
qui réveillerait les lointains mystérieux voisins.
On tâte le muscle las en clignant des yeux
Prêt à chanter « Salut ô mon dernier matin ».
On s'encanaille avec une énième kronenbourg
A défaut de pouvoir faire des heures durant l'amour
avec une jeune femme en longue cape et bas noirs.

L'innommable de la nuit :
ce sexe amer qu'on pétrit comme bon levain
les doigts affolés par la semence qui étoile les draps plutôt sales.

On a cinquante ans ou presque. On ne songe pas à mal.
On aimerait flamber au cœur d'un coquillage dechair
en oubliant qu'il n'y a pas de paradis
et que les morts ne reviennent jamais revêtir leurs anciens et vieux habits.

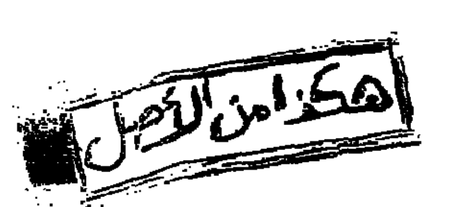
On parle à la table de bois muet. On improvise
une espèce de chant somnambule
avec des mots empruntés à toutes les langues d'ici-bas.
On chante nègre juif eskimo bambara

Mais bientôt vient le moment
où l'innommable de la nuit
s'empare de neufs territoires.
La vue se brouille. Le sang glisse lentement
le long des coussins du divan.

Depuis longtemps déjà la dernière fenêtre est éteinte
Déjà les bidons des fournisseurs de lait tintent.

Un homme repose en mauvaise posture
et sous ses paupières closes
l'innommable de la nuit
frappe encore et toujours avec des outils très durs.

Frappe
frappe
frappe.

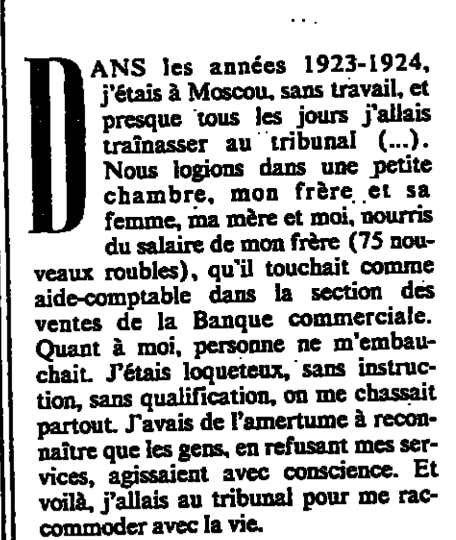


Le Monde

NOUVELLE

Un peuple teigneux

par M. AGUEEV



DANS les années 1923-1924, j'étais à Moscou, sans travail, et presque tous les jours j'allais traînasser au tribunal (...). Nous logions dans une petite chambre, mon frère et sa femme, ma mère et moi, nourris du salaire de mon frère (75 nouveaux roubles), qu'il touchait comme aide-comptable dans la section des ventes de la Banque commerciale. Quant à moi, personne ne m'embauchait. J'étais loqueteux, sans instruction, sans qualification, on me chassait partout. J'avais de l'amertume à reconnaître que les gens, en refusant mes services, agissaient avec conscience. Et voilà, j'allais au tribunal pour me raccommoder avec la vie.

Il arrivait qu'on jugeât un directeur de trust de qui, peu de temps auparavent, dépendait de me donner du travail, de me promouvoir, de m'attribuer un bon traitement, faire de moi – comme disait mon frère – « un homme », il arrivait qu'on jugeât un tel personnage, qu'on prononçât la sentence et le voilà, anéanti, pitoyable, conduit sous bonne garde vers l'escalier, et moi, avec une cigarette et un sentiment de supériorité qui me procurait d'autant plus de plaisir qu'il était plus lâche, je m'efforce de passer tout près de lui et de le regarder de plus près. Dans mon aigreur, dans mon mépris pour l'homme, je croyais déjà que je n'étais pas seul – que tous ceux qui se trouvaient dans la salle du tribunal éprouvaient la même chose. Et voilà qu'un incident me convainquit de mon erreur.

J'avais entendu parler de l'affaire Roudenko quelques jours auparavant déjà. Cet homme était un communiste ukrainien, il avait fait un stage de trois ans au parti, travaillait depuis deux ans dans une unité militaire de la région de Moscou et était bien noté par ses chefs, lorsqu'il fut identifié par quelqu'un d'un grade inférieur, natif lui-même d'un village voisin de la Belaïa-Tzerkov. L'instruction fut menée dans le plus grand secret. Des différents villages de la province de Kiev des paysans furent convoqués et, secrètement, envoyés à Roudenko sous différents prétextes. Tous reconnurent, unanimement : c'est lui.

Déjà après l'arrestation et peu de temps avant que l'affaire fût jugée, *le Soir de Moscou* avait divulgué les témoignages des paysans. D'après eux, ce Roudenko était pendant trois ans – entre 1918 et 1921 – chef d'une petite bande dans la région de Kiev, qui choisissait pour ses agressions les villages les plus pauvres, éloignés de la ligne du chemin de fer, et s'appropriait les provisions et les filles des paysans ; quant aux Juifs, hommes et femmes, vieux et jeunes, il les tuait, sans épargner les enfants en bas âge.

L'affaire devait passer le 6, jour où une discorde éclata dans notre famille – ce qui me mit en retard. Je ne réussis à partir pour le tribunal que vers 4 heures. C'était l'automne, le mois de septembre, et la pluie froide et fine comme une poussière de métal avait rendu le sable des boulevards jaune et éclatant. Les gazons étaient encore verts, mais, dans l'air mouillé, humide, la respiration exhalait de la vapeur. Le bâtiment du tribunal était chauffé, dans les escaliers régnait un silence solennel : je montai, traversai des pièces vides, ouvris avec précaution la haute porte nº 2.

Dans la salle où j'entrai, l'air était chaud et putride. Sur tous les bancs, les gens étaient tassés à tel point que ceux qui se trouvaient au bord le dépassaient de la moitié du dos. Seul un passage étroit entre les bancs, depuis la porte jusqu'à la barrière, était libre. Près de cette barrière, à côté du portillon par lequel on faisait venir les témoins vers la table des juges, un appariteur, en culotte de cheval et bottes, se tenait debout, accoudé avec ennui. Ses mains, comme celles de Tolstoï, étaient glissées sous le ceinturon. Sans les sortir, il m'ordonna du menton de libérer le passage et d'aller vers un banc.

Derrière la table des juges couverte d'un drap vert, avec trois fauteuils parmi lesquels celui du milieu avait un dossier plus haut que les autres, il n'y avait personne. Mais à droite, sur une estrade, l'accusé était assis sur un banc de jardin, entre deux gardes. On voyait sa nuque rasée, couleur sable, son cou sanguin, enflé, et son dos charnu. Il portait une vareuse verte sans ceinturon, très serrée, qui faisait des plis. Il était assis le dos à la salle, tendu et très droit, comme sont assises les poupées, le visage dans la direction du portrait de Lénine au-dessus de la table des juges. Plus bas était assis le défenseur qui, pensivement, tapotait la serrure de sa serviette avec un crayon.

Un bruit de mouchage, de toux, de conversations à mi-voix régnait dans la salle, comme dans une classe où on attend le professeur. Je demandai à un petit vieux assis au bord si l'affaire Roudenko était passée. « *Mais c'est qu'il va avoir son verdict tout de suite*, répondit-il, communicatif, *seulement ça va mal pour lui* », et il voulait ajouter encore quelque chose, mais l'appariteur l'en empêcha. Il retira ses mains de sous le ceinturon et dit très fort : « *Citoyens, debout !* » Et tous les gens tassés sur les bancs se levèrent précipitamment.

Tout devint silencieux, mais les minutes s'écoulaient et personne ne venait. Beaucoup recommencèrent à tousser et à échanger des paroles, lorsque, par la petite porte près de la table, les juges entrèrent : le président Sinat, avec une serviette, et derrière lui deux membres du tribunal, le secrétaire, et puis le commandant de l'immeuble. Sinat, en costume noir et cravate, monta rapidement vers la table, faisant grincer les semelles de ses chaussures et, sans s'asseoir, se mit devant le fauteuil du milieu. Les membres du tribunal qui, à juger par leurs vêtements, devaient venir d'un milieu ouvrier, se mirent à ses côtés. Le commandant, crânement serré par son ceinturon d'officier, avec des leggins brillants aux mollets ronds, se plaça le dos au tribunal, face à l'accusé. Il leva le poing, le tint en l'air pendant un moment, puis, l'abaissant d'un seul coup, dit « *at* » et les gardes encadrant l'accusé, remuant du dos et des épaules, tirèrent leurs sabres.

Je savais ce que cela voulait dire, mon cœur battit. Là-haut, à la table, Sinat ouvrit sa serviette, en sortit un long papier et regarda lentement l'accusé ; puis, baissant les yeux, se mit à lire le jugement. Son visage maigre, pâle comme du lait, aux joues creuses et au nez pointu, était calme, à part la bouche aux lèvres minces, qui bougeaient en lisant. Ses cheveux clairs lui retombaient sur les yeux, mais, sans y toucher avec la main, il les rejetait d'un joli geste de la tête. Il tenait la page qu'il lisait par le coin en bas à droite, mais le papier ne vibrait pas du tout, comme s'il était posé sur du bois.

Des deux côtés de Sinat, les assesseurs, sombres tous les deux, la tête penchée, écoutaient. Le défenseur, la tête également baissée, s'appuyait sur la table du bout des doigts comme un musicien devant un piano qui, debout, appuie sur les touches. L'accusé se tenait au-dessus de lui, sur l'estrade, à l'écart du banc, entre les pointes des sabres qui bougeaient légèrement. Maintenant on voyait qu'il était petit, trapu, presque obèse. Sur ses jambes courtes et torses, il se tenait comme au commandement, les épaules tirées en arrière, la tête levée, bombant le torse. Les bras qu'il collait contre les hanches avec les paumes ne se dépliaient pas tout à fait dans les coudes, comme cela arrive chez les hommes très forts.

Sinat continuait la lecture de sa voix terne et tendue. Il avait déjà lu une page, la retourna vivement et recommença à lire, en haut de la deuxième page, relevant la tête et remontant les sourcils. Le jugement, dans sa motivation, était long. Dans la salle, les gens étaient tassés et, comme moi, tâchaient de respirer sans bruit. Seul mon voisin, le petit vieux communicatif, soufflait fort et sans arrêt, comme pendant les gelées. De temps en temps, à travers les fenêtres qui donnaient sur le boulevard, on entendait les sonneries assourdies des tramways, mais elles ne perturbaient pas, elles soulignaient le silence général.

Enfin, dans ce silence qui était effrayant au milieu de cette quantité de gens debout, Sinat lut que le citoyen Roudenko était condamné à la peine capitale, c'est-à-dire à être fusillé, que le verdict était définitif, n'étant pas susceptible d'appel, et que le condamné pouvait adresser une demande de grâce au VZIK dans les soixante-douze heures à partir du prononcé de la sentence. De ma place, on pouvait voir le défenseur, qui, après le prononcé du jugement, s'essuya le visage avec la main et se mit à se reboutonner. A la table des juges, Sinat avait humecté ses lèvres et lambinait encore.

Ayant remis le jugement dans la serviette – ses cheveux retombèrent alors, – il rétrécit ses yeux et regarda la salle surpeuplée. « *Roudenko*, dit-il très fort, rejetant ses cheveux et sans changer la direction de son regard, *avez-vous compris le verdict ?* » Ayant mis sa serviette debout, il appuya ses mains dessus. Maintenant, tous les yeux, sauf ceux de Sinat, regardaient Roudenko. Brisant le silence, la main sur l'étui du revolver, le commandant s'approcha de la barrière. Le défenseur, essayant d'attirer sur lui l'attention du condamné, faisait des gestes d'encouragement.

ROUDENKO se taisait, mais on voyait qu'il était inquiet. Derrière sa joue pleine, comme s'il mangeait, bougeait le bout de sa longue moustache. Il émit un bruit de gorge, ramena encore plus les épaules en arrière et prononça, enroué : « *Parfaitement bien.* » Et aussitôt qu'il l'eut dit, beaucoup de gens dans la salle, autour de moi, et moi avec eux, respirèrent avec soulagement.

Sinat enleva sa serviette de la table et alla rapidement de la tribune vers la petite porte. Derrière lui, prenant du retard, marchaient les assesseurs, et en même temps, quittant sa place et laissant passer les autres, allait le procureur en vareuse verte. Depuis longtemps l'air, dans la salle, était étouffant et, maintenant que tout était fini, il devint insupportable. Beaucoup commencèrent à sortir, certains restaient encore. Roudenko, se tenant à la barrière avec sa main potelée, faisait quelque chose, pressé, avec ses pieds.

Il se retourna et je le vis. Il avait une figure grasse, avec des moustaches longues et des sourcils épais comme des moustaches. C'était une de ces figures ordinaires et grossières qui, dans l'imagination, sont involontairement associées aux soins donnés aux chevaux, à l'écurie. Il se tordit, il n'arrivait pas à faire quelque chose, et je compris qu'il mettait ses caoutchoucs. Serré contre la barrière, le défenseur lui parlait, mais on voyait que Roudenko ne pouvait écouter. Ayant tourné sa tête d'un côté puis de l'autre, il lissa sa moustache du creux de la main et, après un coup d'œil à ses pieds, descendit les marches de l'estrade vers une petite porte. Avec lui, comme collés ensemble, s'en allèrent les gardes avec leurs sabres.

Dans la salle d'attente, où tout le monde, maintenant, était assemblé, il faisait plus frais et il y avait plus d'espace. Beaucoup, attendant l'affaire suivante, étaient assis sur un long banc contre le mur, d'autres se promenaient lentement, certains mangeaient du pain, d'autres fumaient. Ce n'est que près d'une grande fenêtre que les gens étaient tassés et il fallait se hisser sur la pointe des pieds pour voir au milieu de la foule. Là-bas, serré contre le mur, se tenait un jeune homme de dix-sept ans environ, le visage laid et de type juif, le nez fortement recourbé et les lèvres pleines, de la couleur du jambon.

Sans doute, s'était-il permis de dire quelque chose au sujet du verdict, car il était sermonné par un habitué que je connaissais, un vieillard perfide, aux yeux troubles et à la barbichette qui sautillait quand il parlait ou mastiquait. « *Alors là, je n'arrive pas à le piger*, disait le vieux en écartant les bras comme s'il mesurait du tissu, *il assassinait vos juifs* – s'agitait-il en avançant vers le jeune homme, – *il étranglait leurs enfants, le monstre... et vous... un juif... vous dites que vous en avez pitié. Mais, en toute justice, vous devriez aller saluer jusqu'à terre, baiser les mains, pour ce verdict. Et vous, vous sortez Dieu sait quoi. Non, jeune homme*, marmonnait le vieillard, caustique, *ne vous vexez pas, mais moi je vous le dis tout droit. Vous, les juifs, vous êtes des faiseurs d'histoires, vous êtes un peuple teigneux. Quoi qu'on vous fasse, rien ne vous va, rien n'est bon.* »

(*Lire la suite page XIV.*)

